CAHIER SPÉCIAL

■ « Le Monde des beaux livres », une sélection pour les fêtes



Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 16757 – 7,50 F - 1,13 EURO — VENDREDI 11 DÉCEMBRE 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Déchets nucléaires : un choix à risques

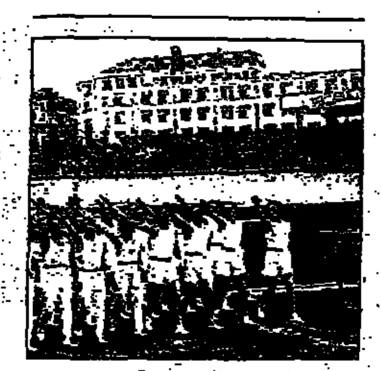
Dominique Voynet ne cache pas ses réserves sur la décision du gouvernement de créer deux laboratoires souterrains d'enfouissement, dont un dans la Meuse, l'autre n'étant pas encore localisé. p. 9 et notre éditorial p. 17

■ Journée d'action des chômeurs

Plusieurs manifestations sont prévues, jeudi 10 décembre, à Paris et en province, à l'appel des organisations de sans-emploi. Le gouvernement ne semble pas inquiet. p. 8

■ Détente à la SNCF

Les contrôleurs ont repris le travail à Marseille, Metz-Nancy et Paris-Saint-Lazare. Mais le trafic reste perturbé dans 14 régions sur 23. p. 18



■ Le sport français sous Vichy

Ouverte par Marie-George Buffet, la première réunion de la commission d'étude sur la politique du sport pendant l'Occupation devait se tenir à Paris jeudi. Dossier et temoignage. p. 25

■ Avoir un toit

La difficulté d'accès au logement s'étend aux ménages en situation précaire. Or le déficit de la production de logements « très sociaux » est, depuis 1994, de 9 000 à 12 000 habitations par rapport aux objectifs fixés. p. 10

■ Réforme des aides européennes

Discutée à Bruxelles, la nouvelle répartition des fonds structurels destinés aux zones fragiles bénéficierait à certaines régions, au détriment d'autres. p. 13

■ La chanson française à la radio

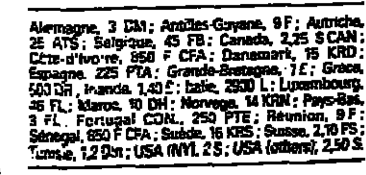
Ni le CSA ni les professionnels ne sont satisfaits de l'application des quotas de chanson française dans les radios, sans pour autant trouver le moyen de les réformer. p. 20

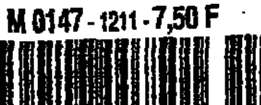
■ Jouets : comment les parents achètent

Les professionnels du jouet essaient de seduire les parents, pour lesquels l'achat est un acte de plus en plus réfléchi, et moins enthousiaste. p. 26

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1211 - 7,50 F



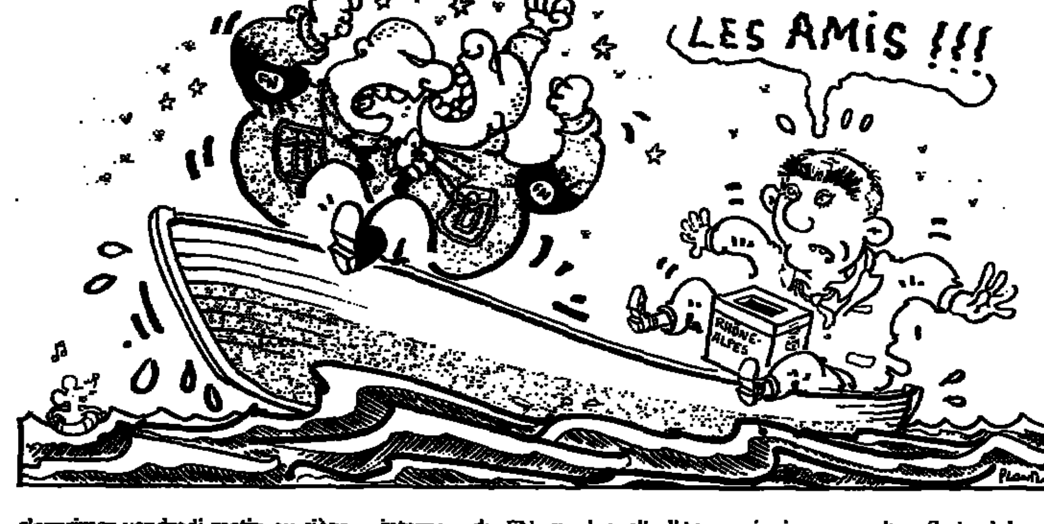


Front national contre Front national

● Le divorce est consommé entre Jean-Marie Le Pen et Bruno Mégret ● Le chef a démis son délégué général, qualifiant de « rébellion » son appel à un congrès ● Les « mégrétistes » construisent leur propre organisation ● Vers deux listes d'extrême droite aux européennes

LE COMBAT entre le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, et le numéro deux du parti, Bruno Mégret, destitué de ses fonctions de délégué général, a atteint, mercredi 9 décembre, un point de non-retour. M. Le Pen refuse le congrès extraordinaire réclamé par M. Mégret, dont les partisans se sont installés dans des locaux distincts de ceux du FN, à Asnières près de Paris, et centralisent les signatures de militants en leur faveur. Les statuts prévoient qu'un congrès extraordinaire doit être convoqué si 20 % des adhérents le demandent. Le FN compte officiellement 80 000 membres, la réalité semblant plus proche de 40 000.

Alors que Samuel Maréchal, gendre de M. Le Pen, évoquait, mercredi soir, l'hypothèse d'un congrès fin 1999, M. Mégret et ses partisans maintiennent la demande de sa réunion avant les élections européennes de juin. Ils affirment être majoritaires parmi les conseillers régionaux du FN et les directions départementales. M. Le Pen, qui doit s'exprimer vendredi matin au siège du parti, conteste cette évaluation qui ne tient compte, selon lui, que des « *apparatchiks* ». Il a convoqué, pour jeudi soir, le Département protection-sécurité (DPS), la « police interne » du FN, sur laquelle l'Assemblée nationale a décidé, mercredi, de créer une commission d'enquête. Le congrès voulu par M. Mégret pourrait se réunir en janvier, avec ou sans M. Le Pen. Cette réunion pourrait préluder à la présentation de deux listes concurrentes aux élections européennes.



Lire page 6 et la chronique de Pierre Georges page 34

Pinochet face à la justice

■ Londres a décidé de poursuivre la procédure d'extradition

■ La bataille juridique durera plusieurs mois

■ Le président chilien appelle ses concitoyens à « garder leur calme »

■ Notre dossier : les documents déclassifiés de la CIA et les témoignages d'exilés chiliens

Lire pages 2 et 3 et notre dossier pages 14 et 15

Scène de violence policière, un samedi soir, à Barbès

POUR Nadia, ses deux sœurs et leur amie Halam, la soirée passée, samedi 28 novembre, dans un bar karaoké de Barbès, à Paris, fut un enfer. Elle s'est terminée par une garde à vue de près de quarante-huit heures après un passage à tabac dont Nadia porte encore les séquelles. Révélée par *Libération*, l'histoire débute dans un bar baptisé L'Epoque. Une première altercation oppose les quatre jeunes filles, attablées autour d'une bière, à une animatrice bénévole de l'établissement, lors d'une quête pour la disc-jockey. « *Nous avions déjà donné quelque chose et du coup, nous avons refusé*, raconte Nadia. *Elle nous a dit : "Vous n'avez plus rien à faire ici." Le ton est monté, il y a eu une bousculade, un crépage de chignons et des verres sont tombés à terre.* »

Le videur du bar intervient pour « *calmer le jeu* ». L'aînée du groupe, Nadia, vingt-six ans, décide alors de quitter l'établissement. « *Un grand blond costaud est intervenu pour nous interdire de sortir. Il y a eu une nouvelle bagarre* », poursuit-elle. Les jeunes filles parviennent malgré tout à s'enfuir et se réfugient dans une impasse. « *Nous avons entendu des sirènes de police*, se souvient Nadia. *Ils sont arrivés en courant. Ils ont commencé à nous taper dessus à coups de matraques. Mes sœurs se sont retrouvées à terre, menottées dans le dos. Le grand blond était avec eux, il s'en est pris à moi. Il s'est servi de ma tête comme d'un punching-ball.* » Selon Nadia, un seul policier en tenue est intervenu pour demander à ses collègues d'« *arrêter le massacre* ».

Les quatre jeunes filles sont ensuite embarquées vers le commissariat de la Goutte d'Or. « *Le grand blond était là. Il est venu me voir pour me dire que ç'avait été un plaisir de jouer au foot avec ma sale tête de bougnoule* », affirme Nadia. Elle apprendra plus tard que son agresseur, ainsi que deux autres personnes présentes dans le bar, sont en fait des policiers d'une brigade anticriminalité qui étaient ce soir-là hors service. En arrêt de travail pour trois semaines, Nadia, agent commercial à la SNCF, a toujours, dix jours après les faits, l'œil gauche rougi par les coups reçus et la pommette couverte d'ecchymoses. Sur les conseils d'un policier rencontré pendant sa garde à vue, la jeune fille, soutenue par SOS Racisme, a tenté à deux reprises de déposer plainte auprès de l'Inspection générale des services (IGS). Or les fonctionnaires de ce service, normalement tenus de recevoir les dépositions de personnes susceptibles d'avoir été victimes de violences policières, ont refusé de l'entendre.

Il lui faudra revenir une troisième fois pour obtenir satisfaction. La préfecture de police de Paris, qui a enfin diligenté une enquête administrative, affirme aujourd'hui que l'un des policiers a été « *volontairement brûlé au visage au moyen d'une cigarette incandescente* » et qu'une policière, « *frappée avec un tesson de verre* » pendant l'altercation dans le bar, a bénéficié de deux jours d'interruption de travail. « *La version des jeunes filles et celle des policiers sont contradictoires*, commente-t-on à l'IGS. *Nous cherchons des témoins des faits pour étayer l'une ou l'autre.* » Saisie de la plainte de Nadia, la quatrième section du parquet de Paris attend les conclusions de l'enquête. Mais les policiers concernés ont à leur tour déposé une plainte pour « *violences volontaires avec arme par destination et rébellion* », dont a été saisie une autre section du parquet, la septième.

Acacio Pereira

Serait-ce le gène de l'évolution ?

DEUX biologistes américaines ont découvert un mécanisme génétique susceptible de résoudre l'un des mystères de l'évolution. Elles ont montré qu'un stress immense peut provoquer, chez la mouche drosophile, de nombreuses mutations héréditaires. Dû au dysfonctionnement d'un gène, ce phénomène pourrait expliquer le mystère de l'apparition rapide d'espèces nouvelles et très différenciées, ainsi que la grande variété des mutations et des malformations héréditaires. Cette découverte pourrait bouleverser la théorie de l'évolution, la sélection naturelle, formulée par Darwin, s'appliquant plutôt à la différenciation d'espèces proches. Un dossier réalisé avec la revue scientifique *Nature* et avec le quotidien *El País*.

Lire page 27

La vraie énigme Jean Moulin

OUI, il existe bien une énigme Jean Moulin. Mais, pour mieux nous faire comprendre, il nous faut d'abord revenir un peu en arrière, avant l'époque de la Résistance : la France des années 30 vit avec mélancolie la fin de son moment républicain tel qu'il fut inauguré par les lendemains de la défaite de 1870. Elle ne croit plus trop ni à sa vocation universelle ni à son propre discours émancipateur, étouffé par la canonnade dévastatrice de Verdun. Ses élites se polarisent entre un nationalisme apparemment ambitieux mais de plus en plus critique du régime parlementaire et un socialisme volontiers doctrinaire, qui ne sont que les versions, adoucies par le climat tempéré de l'Hexagone, du fascisme et du bolchevisme.

Jean Moulin est le fils de cette époque difficile entre toutes de l'histoire nationale, Charles de Gaulle l'est aussi ; leur rencontre, leur entente en 1941, sera le moment décisif de la reconstruction morale de la France. De 1935 à 1939, nous en sommes encore au prologue au Ciel. C'est l'Angleterre conservatrice qui cherche à tout prix à apaiser Hitler, la France qui tente au contraire désespérément d'isoler une Allemagne nazie de plus en plus menaçante, de plus en plus influente en Europe. Ce sont alors les modérés les plus fermement républicains de la droite et de la gauche qui cherchent à édifier ensemble la digue antinazie.

Pourtant, ce rassemblement des modérés, qui a déjà largement balisé ce que sera le programme minimum de la Libération, échoue à contrecarrer Munich. De ce moment de désespoir émergera à son heure la haute figure de Pierre Brossolette, socialiste antimunichois, qui déjà fait connaître en France le nom de Churchill. Fin du premier acte.

La seconde manche s'ouvre dans des conditions très différentes, au lendemain du désastre de juin 1940.

Alexandre Adler pour Le Monde

Lire la suite page 17

Vos papiers !



ATHMANE BENDAOUD

LE PARC de La Villette, à Paris, abrite jusqu'au 4 avril une exposition inhabituelle. Afin d'expliquer le sort des demandeurs d'asile, elle invite le visiteur à se mettre dans la peau d'un réfugié et à vivre, le temps d'un « parcours » qui commence dans un cachot, l'épreuve de l'exil et des vexations. A l'image de l'Algérien Athmane Bendaoud, *lui-même réfugié en France*, des comédiens jouent les rôles des « agresseurs » : policiers, fonctionnaires, patrons d'ateliers clandestins.

Lire page 29

DROITS DE L'HOMME Le ministre de l'intérieur britannique, Jack Straw, a annoncé, mercredi 9 décembre à Londres, qu'il avait décidé de *« laisser la procédure d'extradition engagée par les juges espagnols suivre son cours devant les tribunaux du Royaume-Uni »*. ● LA PROCÉDURE juridique qui va s'engager pourrait être très longue et prendre *« plusieurs mois, voire plusieurs années »*, admettent les avocats des deux parties. ● LE GÉNÉRAL Augusto Pinochet devait se présenter, dès vendredi, devant le tribunal de Belmarsh, au sud-est de Londres, pour s'entendre signifier la possibilité de son extradition vers l'Espagne. ● *JACK STRAW, un homme d'ordre discipliné*, n'a pas pris seul sa décision. Mais c'est lui qui avait décidé, lors de son arrivée au pouvoir, d'incorporer dans la loi britannique la convention européenne des droits de l'homme.

Pinochet : la bataille juridique durera « plusieurs mois ou plusieurs années »

Après la décision du ministre de l'intérieur britannique d'autoriser la poursuite de la procédure d'extradition contre l'ancien dictateur chilien, les procédures s'engagent sur le terrain judiciaire. Le juge espagnol Garzon a rédigé l'acte d'inculpation

LONDRES
de notre correspondant

Margareth Thatcher et ses amis conservateurs peuvent bien tempêter contre *« la faute grave »* et la *« lâcheté »* des travaillistes, le Chili, *ostensiblement furieux*, rappeler son ambassadeur du Royaume-Uni et les fidèles de l'ancien dictateur à Santiago dénoncer avec colère *« une véritable prise d'otage d'Etat »*, Jack Straw a tranché. Aux deux étapes historiques franchies, le 16 octobre, avec l'arrestation inopinée d'un dictateur retraité en villégiature à Londres, puis, le 25 novembre, lorsque les Lords de la Cour suprême britannique ont dénié à Augusto Pinochet *« l'immunité souveraine »* derrière laquelle il s'abritait, s'est ajoutée le 9 décembre 1998 la décision du ministre de l'intérieur britannique de *« laisser la procédure d'extradition engagée par les juges espagnols, suivre son cours devant les tribunaux du Royaume-Uni »*.

En clair, la saga continue et tout n'est pas joué. Si la position judiciaire britannique, quant à la répression des crimes contre les droits de l'homme perpétrés par des chefs d'Etat ou de gouvernement, a considérablement avancé avec l'irrévocable décision des Lords, l'aventure de l'encombrant « patient anglais » promet encore d'être longue – *« plusieurs mois, voire des années »* admettent les avocats des deux camps – et riche en rebondissements juridiques tout autant que politiques.

« CADEAU D'ANNIVERSAIRE »

« Il n'empêche, se félicitait Reed Brody, avocat de Human Rights International, *à la veille même du cinquantenaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, c'est un magnifique cadeau d'anniversaire ! »* Jusqu'au bout, les partisans de l'extradition de l'ancien dictateur auront douté. Au point que mercredi matin, craignant ouvertement un coup fourré politique, les avocats d'Amnesty International ont demandé en urgence à la Haute cour de déclarer par avance illégale toute décision ministérielle qui permettrait au dictateur en retraite de quitter rapidement le pays dans l'avion spécial qui l'attend toujours près de Londres, avant que les défenseurs des droits de l'homme puissent réagir. Jugée *« extraordinaire »* et *« sans précédent aucun »* par le magistrat Simon Brown, la demande a été rejetée au motif qu'elle n'était *« ni légitime, ni juste »*. C'est la Haute cour, rappelons-le, qui avait estimé que le général Pinochet disposait pour ses crimes présumés, de *« l'immunité souveraine »* rejetée en appel par les Lords. Et c'est devant la Haute cour encore que les avocats du vieux tyran envisageaient jeudi matin, première salve d'une longue bataille à venir, de déposer appel contre la décision du ministre de l'intérieur.

L'opération préventive d'Amnesty International s'est finalement révélée inutile et l'organisation des droits de l'homme se félicitait dans un communiqué *« du courage de Jack Straw qui a su résister à la pression politique et reconnaître la mémoire des milliers de personnes qui furent torturées et tuées pendant le règne de Pinochet »*. En fait, lorsque Lady Thatcher, en accord total avec l'actuel patron des conservateurs, William Hague, affirme dans un communiqué que *« ni le ministre de l'intérieur, ni le gouvernement ne peuvent se dissimuler derrière une posture légaliste »* et que l'annonce de mercredi *« est une décision politique »*, elle n'a pas tout à fait tort. Inverse, la décision de Jack Straw l'eût d'ailleurs été tout autant.

Même si le gouvernement de Tony Blair s'abstenait encore mercredi soir de toute déclaration publique sur une affaire *« d'ordre purement juridique »*, il est clair que le bureau du premier ministre a été largement consulté ces derniers jours et qu'il a jugé qu'en l'état actuel des choses, il ne pouvait pas, quoi qu'il en ait, s'opposer aux procédures engagées contre Pinochet. Très sensible à son image internationale et au sentiment quasi-unanime qui prévaut dans son parti en faveur de l'extradition espagnole, Tony Blair a, à tout le moins, soutenu son ministre de l'intérieur. *« L'idée*, nous confiait un membre de l'entourage sous le couvert de l'anonymat, *est que d'ici quelques mois, les tensions se seront apaisées et que l'on verra alors ce qu'il est possible de faire... »*

SPECTRE DE LA DISCORDE

Le gouvernement chilien est furieux et son ambassadeur à Londres a été rappelé aussi bien *« pour consultation »* a expliqué un porte-parole, que *« pour montrer »* son mécontentement. Omniprésent sur les chaînes de télévision britanniques, Juan Aritzia, qui fut dix années durant le conseiller économique du général et qui est resté l'ami du sénateur à vie, a déclaré mercredi soir qu'Augusto Pinochet, toujours retranché sous bonne garde dans une villa de luxe du Surrey précédemment habitée par Sarah Ferguson, duchesse de York, continuerait de *« se battre pour son honneur »*. Il a aussi tenté d'agiter encore une fois le spectre de la discorde politique au Chili même. *« Les gens se battent à nouveau entre eux dans mon pays »* a-t-il déploré. *« Personne ne souhaite ni n'envisage un nouveau coup d'Etat militaire, mais toutes les vieilles suspicions refont surface et elles déstabilisent le pays. »* Le gouvernement britannique, pour l'instant, n'a pas mordu à l'hameçon.

Patrice Claude

Prochaines étapes

● **11 décembre :** le général Pinochet se présente en personne au tribunal de Belmarsh pour s'entendre notifier la poursuite de la procédure d'extradition espagnole.
● **A l'issue** d'un processus qui peut prendre plusieurs mois, les magistrats devront décider si le général doit être ou non extradé.
● **Si Pinochet perd ce combat,** ses avocats peuvent se retourner vers la Haute Cour, puis se tourner à nouveau vers les Lords de justice qui ne se sont prononcés, jusqu'ici, que sur l'invalidité de *« l'immunité souveraine »* précédemment accordée par la Haute Cour.
● **Si l'équipe juridique** qui l'entoure est encore une fois défaite, elle se tournera à nouveau vers le ministre de l'intérieur qui réévaluera l'ensemble du dossier, sa décision finale pouvant, elle aussi, être débattue une nouvelle fois en appel auprès de la Haute Cour.

Réactions

● **Les Etats-Unis**, qui s'efforcent depuis le début de rester à l'écart de la polémique internationale autour du cas Pinochet, se sont de nouveau abstenus de toute prise de position politique sur la décision du ministre de l'intérieur britannique. Le porte-parole du Département d'Etat, James Foley, a déclaré : *« Rien en termes juridiques, en termes de droit international, n'a été décidé pour le moment. Ce n'est que le début d'un processus juridique (...) qui pourrait durer un certain temps. » « Les Etats-Unis ont à cœur à la fois les principes de responsabilité et de justice et ceux de démocratie et de règle de la loi au Chili »*, a ajouté M. Foley.
● **En France**, le ministre de la justice, Elisabeth Guigou, s'est félicitée de la décision de Jack Straw : *« Il n'y a pas de meilleure illustration du fait que nous entrons dans une ère nouvelle où l'on ne se contentera plus de proclamer les droits de l'homme, mais on fera en sorte qu'ils soient appliqués »*, a-t-elle dit. Mme Guigou a ajouté que cette décision permettait d'envisager un procès de Pinochet en France. Elle a aussi évoqué l'éventualité d'un procès de Jean-Claude Duvalier, dit *« Baby Doc »*, l'ancien dictateur haïtien qui vit en exil dans le sud de la France. *« Je n'ai pas à m'opposer ou pas à des poursuites judiciaires. S'il y avait une plainte en France, elle serait examinée »*, a-t-elle déclaré. *« La lutte contre l'impunité vient de franchir un nouveau pas à travers une décision très importante »*, a pour sa part commenté, mercredi, le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine.
● **La décision de Jack Straw** a été applaudie mercredi par les socialistes du Parlement européen, la gauche italienne et les Verts allemands.

Les motivations du ministre britannique

LONDRES
de notre correspondant

« Des mois, peut-être même une année, voire deux ». Pour une fois, les avocats des parties qui s'affrontent à coups d'injonctions et d'appels depuis le 16 octobre sont d'accord : la bataille juridique en cours autour du sort de l'ancien dictateur chilien sera longue. Première manche possible, dès le jeudi 10 décembre, les avocats de Pinochet pouvant en appeler à la Haute Cour pour mettre en cause la décision de Jack Straw. Prévoyant la manœuvre, le ministre de l'intérieur a fait savoir qu'il se *« réservait le droit de motiver plus avant »* l'ordre de poursuivre (*authority to proceed*) qu'il a signé mercredi.

Sauf si ses défenseurs obtenaient immédiatement gain de cause de la Haute Cour – ce qui, selon les spécialistes, est peu probable – ou s'ils présentaient un certificat médical recevable au nom de leur client, Augusto Ugarte Pinochet devait se présenter pour la première en fois en personne vendredi devant le tribunal de Belmarsh, au sud-est de Londres. Jouxtant la prison de haute sécurité du même nom, où étaient traduits en leur temps les activistes armés de l'IRA, ce tribunal, plus facile à protéger, a été choisi mercredi par le ministre de l'intérieur aux dépens et à la demande de celui de Bow Street, dans le centre-ville. C'est à Belmarsh que doit d'abord être signifiée à Pinochet la possibilité de son extradition vers l'Espagne.

Dans le communiqué publié mercredi soir, Jack Straw explique comment et pourquoi, après toutes les représentations dont il a été l'objet de la part du gouvernement chilien, des avocats de Pinochet et de ceux des parties civiles, il est parvenu à sa décision. Rappelant d'abord qu'il a reçu trois demandes d'extradition, d'Espagne le 11 novembre, puis de France et de Suisse deux jours plus tard, le ministre indique qu'il a donné préséance à celle de Madrid, la première arrivée sur son bureau.

Puis il se demande si le mandat d'extradition délivré par le juge espagnol est valide. Ce sont les magistrats de Belmarsh qui devront décider quant au fond. Pour l'heure, tout en estimant que les accusations espagnoles de *« génocide »* et de *« meurtre »* ne sont pas recevables *« selon la définition britannique contenue dans la loi d'extradition de 1989 »*, le ministre britannique annonce qu'il retient les autres chefs d'inculpation, lesquels *« équivalent au Royaume-Uni, aux délits (offences) de tentative de meurtre, conspiration pour meurtre, torture, conspiration pour torturer, prise d'otages et conspiration pour prendre des otages. »*

PAS DE « VENGEANCE »

Répondant à un avocat de l'ancien dictateur qui prétendait que les délits reprochés à son client étaient de *« nature politique »*, donc non-extradables, Jack Straw, *« considérant que le mandat d'extradition n'a pas été délivré pour des raisons de vengeance politique »* rejette l'argument. De même estime-t-il que *« le temps qui s'est écoulé »* entre les crimes présumés et l'éventuelle extradition du général ne la *« rend pas injuste ou oppressive »*. Ce qui est reproché à Pinochet *« est de nature assez sérieuse pour ne pas restreindre une poursuite en justice »*. Quant à la faillibilité de la mémoire des éventuels témoins, mise en avant par les avocats du prévenu, *« elle est normalement du ressort du tribunal qui poursuivra »*.

Soulignant que la discrétion qui lui est laissée de par la loi est *« large »*, le ministre indique qu'il a également pris en considération un certain nombre d'autres facteurs. D'abord, humanitaires. Les avocats du sénateur chilien ont mis en avant son âge et sa santé, *« ce qui rendrait injuste et oppressif »* l'ordre de poursuivre. *« Après considération prudente, il ne semble pas au ministre que le sénateur soit inapte à subir un procès. Mais cette question peut être réexaminée à la lumière de nouveaux développements* – si Pinochet tombait gravement malade – *et notamment lorsqu'il devra exercer une nouvelle fois sa discrétion à la fin du processus d'extradition. »*

Enfin, les facteurs politiques. *« Le gouvernement chilien a argué que le sénateur Pinochet devait être renvoyé au Chili où il pourrait être traduit en justice. Cependant*, note Jack Straw, *il n'y a aucune demande d'extradition chilienne. »* De toute façon, *« aucune provision de la loi internationale n'excluant la juridiction espagnole dans cette affaire »*, le ministre *« ne considère pas la possibilité d'un procès au Chili comme un facteur pouvant l'emporter sur l'obligation internationale de la Grande-Bretagne, selon la convention européenne sur l'extradition, d'extrader le sénateur en Espagne »*. Quant *« au possible effet du processus d'extradition sur la stabilité du Chili, sa future démocratie et les intérêts nationaux du Royaume-Uni »*, Jack Straw a estimé que *« les documents et les représentations qu'il a eu à connaître ne constituent pas une base suffisante »* pour empêcher l'ordre de poursuivre la procédure.

P. C.

Jack Straw, un homme d'ordre discipliné

LONDRES
de notre correspondant

Une fois n'est pas coutume : lorsque Jack Straw est entré aux Communes mercredi soir, le banc et l'arrière-banc travaillistes l'ont applaudi. Deux heures plus tôt, *via* un communiqué, le ministre de l'intérieur, agissant officiellement de manière *« quasi-judiciaire »*, avait décidé de laisser la procédure engagée contre Augusto Pinochet suivre son cours normal. Nul, aux Communes, n'ignore évidemment que Jack Straw, *« discipliné comme il est »*, n'a pas pris cette décision seul. Mais c'est sa signature qui figure au bas de *« l'ordre de poursuivre »* l'action contre l'ancien dictateur, et les applaudissements, s'ils ont pu gêner un homme qui n'aime guère s'identifier à l'aile gauche du parti, n'étaient pas démérités.

L'un *« des rares ministres de Tony Blair totalement en phase avec l'idéologie ultra-pragmatique, économiquement libérale et antisentimentale du nouveau travaillisme »* – dixit *The Independant* – John Whitaker Straw est d'abord et avant tout considéré comme un homme d'ordre, plutôt conservateur de tempérament. Auteur, avec Tony Blair, de la nouvelle politique inspirée de l'expérience américaine dite de *« tolérance zéro »* pour les petits délits, il eut le courage l'an dernier de traîner son fils de dix-sept ans, accusé par un journaliste d'avoir fumé un joint de marijuana, devant le commissaire de police. L'adolescent dut avouer sa turpitude. Il est vrai que le ministre, qui dirigea le syndicat national des étudiants anglais de 1969 à 1971, s'était rendu célèbre, au milieu des permissives années 60, en militant activement contre la dépénalisation du cannabis. Il avait vingt-trois ans...

CONTRE LE « RELATIVISME MORAL »

Né le 3 août 1946 d'une mère institutrice et d'un père agent d'assurance, Jack Straw, chrétien pratiquant, est périodiquement attaqué par la gauche travailliste et les libéraux pour son *« autoritarisme social »* – la lutte contre le *« relativisme moral »* est son cheval de bataille. Député travailliste depuis 1979, élevé avec ses quatre frères et sœurs par une mère seule abandonnée par un époux volage, le ministre croit à la famille et aux valeurs morales. Si, contrairement à la majorité des élus travaillistes, dont quatre des principaux ministres de Tony Blair – Peter Mandelson (commerce et industrie), Gordon Brown (finances), Mo Mowlam (Ulster) et Robin Cook, le chef de la diplomatie –, il n'a pas manifesté dans sa jeunesse pour la *« grande cause »* qu'était alors la lutte contre la dictature chilienne, c'est lui qui, à peine arrivé au pouvoir en 1997, décida, en accord toujours avec son premier ministre, d'incorporer dans la loi britannique la convention européenne des droits de l'homme.

P. C.





Santiago du Chili s'est à nouveau enflammée

SANTIAGO DU CHILI
de notre envoyé spécial

A chaque épisode décisif du feuilleton judiciaire dont Augusto Pinochet semble devenir, au fil des péripéties, le jouet impuissant, la capitale chilienne s'enflamme. Selon un rituel désormais établi, supporters et adversaires de l'ancien dictateur chilien laissent éclater joie ou dépit dans les rues de Santiago en fonction des dernières nouvelles venues de Londres. Cela a encore été le cas après la décision, officialisée mercredi 9 décembre, du ministre britannique de l'intérieur, Jack Straw, de donner suite à l'examen par la justice du Royaume-Uni de la demande d'extradition déposée par le juge espagnol Baltasar Garzon.

Dès l'annonce du verdict, quelque 500 représentants et sympathisants des associations de défense des droits de l'homme ont défilé pacifiquement dans le centre de la capitale. Embrassades et effusions étaient également de rigueur au siège de l'Association des familles de « disparus » durant la dictature. *« Les crimes contre l'humanité ne peuvent tomber dans l'oubli, et Pinochet doit maintenant affronter la justice. Nous en sommes d'autant plus heureux que cette décision intervient à la veille de la célébration du cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme »*, affirmait Viviana Diaz, la vice-présidente de l'organisation.

L'appel au calme du président Eduardo Frei

Le président chilien Eduardo Frei a appelé les Chiliens à *« garder leur calme »* dans l'affaire Pinochet jusqu'à ce que la situation se résolve, mercredi 9 décembre, depuis Rio de Janeiro où il participe au sommet présidentiel du Mercosur, rapporte la radio brésilienne CBN. Dans une conférence de presse exclusive pour les Chiliens qui se trouvent à Rio, le président Frei a déclaré qu'il *« rejetait, au nom de la souveraineté des Etats »*, la décision du ministre britannique de l'intérieur, Jack Straw, de donner son feu vert à la procédure d'extradition de l'ancien dictateur Pinochet.

Le ministre chilien des relations extérieures, José Miguel Insulza, a affirmé pour sa part, mercredi à Santiago du Chili, que le Chili *« rejetait catégoriquement la décision prise par Londres, une décision qui transgresse la juridiction du Chili »*. Il a ajouté que *« tous les moyens seront employés pour renverser cette situation »*.

« COLONIALISME ANGLAIS »

Dans l'autre camp, les réactions ont été virulentes. Plusieurs centaines de manifestants brocardant le *« colonialisme anglais »* ont tenté de bloquer l'une des principales avenues de Santiago. Face à la riposte énergique des carabiniers (les forces chargées du maintien de l'ordre), ils ont ensuite fait marche vers les résidences des ambassadeurs de Grande-Bretagne et d'Espagne. Leur initiative a été brutalement interrompue par l'intervention de canons à eau. Une trentaine de fauteurs de troubles ont été interpellés. *« Notre patience est grande, mais elle a des limites »*, clamait un dirigeant de la Fondation Pinochet, porte-parole des fidèles du sénateur à vie.

L'opposition parlementaire au gouvernement centriste du président Eduardo Frei est, elle aussi, montée au créneau. Elle hurle au *« complot socialiste »* face aux prises de position – favorable au châtiment du tyran en retraite – de la gauche alliée au pouvoir, et aux liens anciens avec Amnesty International (révélés par *The Guardian*) de l'un des cinq juges-Lords, Leonard Hoffman, lequel a nié l'immunité diplomatique à l'ex-dictateur.

SOLIDARITÉ SUD-AMÉRICAINE

Le commandement de l'armée de terre chilienne, que Pinochet a dirigé pendant vingt-cinq ans, s'était senti, quant à lui, *« profondément choqué »* par la décision *« humiliante et abusive »* du ministre britannique. *« Les Chiliens sont actuellement victimes d'une procédure qui est en train de consolider une claire injustice et une violation de la souveraineté nationale »*, précise le communiqué de l'état-major.

Le gouvernement a réagi par l'intermédiaire du vice-président Raoul Troncoso. *« La majorité des citoyens,* a-t-il souligné, *sont conscients que tout ce qui était raisonnable a été fait pour la défense de nos principes et celle du citoyen Pinochet. »* Sous pression continue depuis près de deux mois, le président Frei navigue à vue, forcé qu'il est par l'armée de mobiliser ses services diplomatiques en faveur d'un personnage qui divise profondément la société chilienne.

Ayant rejeté *« au nom de la souveraineté des Etats »* la décision de M. Straw, le chef de l'Etat a immédiatement rappelé son ambassadeur à Londres. Il a, par ailleurs, mis à profit sa participation au 15e sommet du Mercosur (Le marché commun du cône Sud regroupant le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay, le Paraguay, et dont le Chili et la Bolivie sont membres associés), qui se tient à Rio de Janeiro, pour plaider la solidarité sud-américaine dans l'affaire Pinochet.

D'évidence, M. Frei a obtenu gain de cause. Il est en effet parvenu à convaincre son ami de longue date, le président brésilien Fernando Henrique Cardoso, lui-même exilé au Chili de 1964 à 1967 après le putsch militaire dans son pays, à parapher une déclaration commune prônant certes *« l'universalité des droits de l'homme »*, mais aussi dénonçant *« l'intervention dans les affaires intérieures qui menace la cohabitation des Etats »* en raison de *« l'application unilatérale et extraterritoriale des lois nationales »*. *« L'Histoire discrédite les options totalitaires »*, avait proclamé la veille M. Cardoso.

Pour la troisième fois depuis l'arrestation, le 16 octobre à Londres, de l'ancien dictateur, le Conseil de sécurité, dont le haut commandement de l'armée est l'un des piliers, se réunira à Santiago du Chili, vendredi 11 décembre. Le ministre de la défense, José Florencio Guzman, estime cependant que *« les relations entre civils et militaires sont suffisamment solides »*. Pour sa part le président du Sénat, Andres Zalvidar, a indiqué qu'il se rendra prochainement au Parlement européen de Strasbourg dans le but d'obtenir le rapatriement du général Pinochet.

Jean-Jacques Sévilla

Madrid réaffirme son intention de s'« en tenir au respect scrupuleux des décisions de justice »

MADRID
de notre correspondante

Augusto Pinochet vient de franchir un pas supplémentaire sur le long et tortueux chemin judiciaire qui le mènera, peut-être un jour, devant les tribunaux espagnols, mais la nouvelle de la décision anglaise de laisser la procédure d'extradition vers l'Espagne suivre son cours, n'a suscité, mercredi soir 9 décembre, à Madrid, ni émotion particulière, ni grandes manifestations, ni pluie de commentaires. A croire qu'après toutes ces semaines d'incertitude et de polémiques sur le sort de l'ex-dictateur, dont l'arrestation a été demandée en octobre par le juge de l'Audience nationale, Baltasar Garzon, l'opinion publique espagnole, jusqu'ici plutôt passionnée par le sujet, n'ait été un peu prise de court. A moins qu'elle n'ait fini aussi par s'armer de patience, devant un processus qui prendra des mois.

Avec une grande prudence, le porte-parole du gouvernement conservateur, Josep Piqué, s'est borné à réitérer la position de Madrid, à savoir *« qu'il ne faut en aucun cas politiser cette affaire Pinochet, mais bien plutôt s'en tenir au respect scrupuleux des décisions de justice »*. Faut-il le rappeler ? Le gouvernement espagnol, « parrain » démocratique des pays latinos en pleine transition, comme le Chili, et aussi l'un de ses plus importants partenaires commerciaux est dans une situation extrêmement délicate. Ce qui justifie l'extrême rigueur de « non-ingérence » dans les affaires judiciaires du gouvernement conservateur, même si il est plus que probable qu'en coulisse Madrid multiplie les efforts pour trouver une sortie internationalement « honorable » à cet imbroglio judiciaire, dont elle ne tient pas à faire politiquement les frais.

MANIFESTATIONS PRÉVUES

La politique était décidément absente des réactions en Espagne. Aussi, si l'on excepte le commentaire local d'Amnesty International pour qui la décison anglaise *« est une merveilleuse nouvelle qui rompt le cercle vicieux des impunités flagrantes, jusqu'ici tolérées »*, seule une élue socialiste a entrepris de fustiger *« le jeu souterrain du gouvernement Aznar qui n'est pas pressé de voir l'ex-dictateur traîné devant les tribunaux espagnols »* ;

Les avocats de l'accusation et les magistrats, appartenant à l'association des « juges pour la démocratie », ont salué *« ce nouveau pas décisif vers un ordre judiciaire international »* et les deux grands syndicats, UGT et COO, ont publié un communiqué saluant *« le triomphe de la cause des droits de l'homme »*. Mais avec un bel ensemble, les grands ténors de la politique espagnole avaient préféré réserver leur jugement, sans doute pour ce jeudi, jour anniversaire de la déclaration des droits de l'homme, où des manifestations sont prévues dans tout le pays.

Evitant les trop grandes déclarations, lui aussi, le juge Baltasar Garzon continue, en revanche très activement, à instruire le dossier Pinochet. Le juge a non seulement entendu un bon nombre de nouveaux témoins, mais la semaine dernière il a également sollicité via Interpol et la diplomatie espagnole, la collaboration « active » des Etats-Unis.

Baltasar Garzon voudrait notamment voir « déclassifier » par le FBI et les autres services de sécurité américains les documents qui ont trait à l'opération « Condor », ce pacte de sang entre les régimes « forts » d'Amérique du Sud, contre leurs opposants, pendant les années 70, dans lequel le général Pinochet aurait tenu un rôle central. Le juge voudrait également pouvoir interroger l'ex-agent de la Dina (la police secrète chilienne), Michael Townley, cet Américain impliqué dans les cas Orlando Letelier (ex-ministre d'Allende assassiné à Washington) et Carmelo Soria, ce diplomate espagnol enlevé et tué au Chili lors de la dictature.

Informations que le juge chargé du dossier chilien avant Baltasar Garzon, le juge Garcia-Castellon, avait déja demandées en vain. En attendant, sans doute dès ce jeudi 10 décembre, Baltasar Garzon va inculper formellement l'ex-dictateur. L'acte devrait, laisse-t-on entendre, comporter de nouveaux éléments par rapport au premier document écrit par le juge, pour justifier la demande d'arrestation d'Augusto Pinochet, le 16 octobre.

Le juge Garzon a rédigé l'acte d'inculpation

***« Le juge a déjà rédigé l'acte d'inculpation »* du général chilien pour les délits de génocide, terrorisme international et tortures, ont indiqué des sources judiciaires espagnoles. Le juge Garzon, à l'origine de l'arrestation à Londres d'Augusto Pinochet en octobre, doit informer de l'acte d'inculpation toutes les parties concernées par la procédure.**

Selon la procédure judiciaire, l'acte d'inculpation de Pinochet ne doit pas être *« obligatoirement »* envoyé à Londres, mais pourrait néanmoins l'être pour être communiqué aux avocats de l'ex-dictateur chilien, qui n'a pas de représentant légal en Espagne, ont précisé les mêmes sources judiciaires.

Marie-Claude Descamps

Les pressions s'accentuent pour que soit créée au plus vite la Cour pénale internationale

Le thème de la lutte contre l'impunité a dominé les manifestations de Paris

Les commémorations officielles marquant le cinquantenaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme devaient s'achever, jeudi 10 décembre, au Palais de Chaillot, à Paris. Le thème de la lutte contre l'impunité a dominé les diverses manifestations organisées cette semaine dans la capitale. Les pressions s'accentuent pour que la France ratifie au plus vite le traité créant une Cour pénale internationale. *(Lire aussi page 16.)*

ALORS que Paris commémore le cinquantenaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et que l'affaire Pinochet donne une actualité particulière à la lutte contre l'impunité, on aurait pu attendre des autorités françaises un geste dans ce domaine. Beaucoup escomptaient qu'elles s'engagent sur une date-butoir pour la ratification du traité de Rome, qui porte création d'une Cour pénale internationale. Les discours prononcés à l'occasion du cinquantenaire par Jacques Chirac, lundi 7 décembre, et par Lionel Jospin le lendemain ont de ce point de vue déçu.

L'un et l'autre ont évoqué le sujet, à l'Unesco, devant un public apparemment très sensible au sujet. Des applaudissements ont retenti dans la salle quand M. Chirac s'est félicité que *« se construise peu à peu un nouvel ordre juridique mondial, où personne, pas même les chefs d'Etat, ne sera à l'abri des poursuites en cas de crimes contre l'humanité »* et quand M. Jospin a salué la décision prise par les Lords britanniques qui, a-t-il dit, *« fait franchir une étape nouvelle et capitale aux droits de l'homme en refusant que l'impunité des puissants reste la règle »*.

« Je souhaite que la convention de Rome puisse être rapidement ratifiée par tous les Etats et d'abord par la France », a aussi déclaré le président de la République, tandis que le premier ministre annonçait que le Conseil constitutionnel serait saisi *« dans les meilleurs délais »*. Mais de date, aucune.

D'après les experts, il aurait pourtant été possible de promettre que la procédure de ratification soit bouclée avant la fin de l'année 2000. *L'examen technique du* texte pour adapter ses traductions dans les diverses langues est en voie d'achèvement. Il faudra ensuite en France le soumettre au Conseil constitutionnel et au Conseil d'Etat et réviser la Constitution, en particulier parce qu'en l'état actuel elle stipule que le président de la République et les membres du gouvernement ne peuvent être jugés que par la Haute Cour de justice. Selon les juristes, un délai de deux années peut raisonnablement y suffire et on aurait pu sans risque l'annoncer.

Le soupçon renaît donc, une fois encore, sur la sincérité des belles paroles des dirigeants français. Une vingtaine d'organisations non gouvernementales, regroupées au sein de la « Coalition française pour une Cour pénale internationale », organiseront, la semaine prochaine, une rencontre avec des responsables du gouvernement et des parlementaires pour les interroger sur leurs intentions.

Ces organisations réclament plus qu'un engagement sur les dates : la plupart d'entre elles font campagne pour que la France renonce à la possibilité donnée aux signataires du traité de ne pas reconnaître la compétence de la Cour pour les crimes de guerre. C'est à la demande de la France, sous la pression des militaires, qu'avait été introduite dans le traité cette possibilité, laissée à la décision de chaque pays signataire, de n'admettre dans *le champ de compétence* de la Cour que le génocide et les crimes contre l'humanité. Les ONG demandent que la France change de position sur ce point et, en ratifiant le traité au plus vite et sans restriction sur les crimes de guerre, donne l'exemple aux autres pays signataires. *La Cour ne sera créée* que lorsque soixante Etats auront déposé les instruments de ratification.

PÉTITION POUR L'AN 2000

D'autre part, un groupe assez éclectique de personnalités (parmi lesquelles Michel Rocard, Alain Madelin, Brice Lalonde, des intellectuels français et diverses personnalités étrangères) a commencé à faire circuler une pétition sur le thème : *« Faisons de l'an 2000 l'année de la création de la Cour internationale »*.

Robert Badinter, qui pilote la mission interministérielle pour le cinquantenaire de la Déclaration universelle, avait espéré que les dirigeants français saisiraient cette occasion pour prendre un engagement précis sur la ratification. Lors du colloque qu'il a organisé il y a quelques semaines à Strasbourg, il avait aussi souhaité publiquement que cette ratification soit *« sans réserve »*. Mission impossible, apparemment.

Claire Tréan

Rassemblements sous contrôle au Trocadéro

Plusieurs rassemblements étaient prévus, place du Trocadéro à Paris, jeudi 10 décembre, à l'initiative d'associations de défense des droits de l'homme, au moment où devait avoir lieu, au Palais de Chaillot, la cérémonie finale du cinquantenaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Aux associations kurdes, en début d'après-midi, devaient succéder, à 15 heures, les défenseurs des sans-papiers, dont Droits devant !, les Verts, le Gisti et le Syndicat des avocats de France, puis, à 18 heures, la Cimade, France-Libertés, la Licra, la Ligue des droits de l'homme, le MRAP et SOS-Racisme.

La préfecture de police a *« invité »* les organisateurs à limiter les rassemblements aux *« musoirs »* de la place (terre-pleins entre les avenues), les manifestants étant indésirables... sur le Parvis des droits de l'homme lui-même, proche de la célébration officielle, *« pour des raisons de sécurité »*.

TROIS QUESTIONS À...

MUCHTAR PAKPAHAN

1 En tant que président du premier syndicat libre indonésien SBSI, libéré de prison il y a moins d'un an, que pensez-vous de la commémoration de la Déclaration universelle des droits de l'homme à Paris ?

Cinquante ans après l'adoption de cette déclaration, il était temps d'en faire le bilan et de la repenser. J'espère qu'une telle manifestation va aider à aborder des discussions concrètes. Je pense qu'il faut maintenant que des sanctions soient prises contre les pays qui ne l'appliquent pas. Les syndicats, dans le cadre de l'Organisation internationale du travail (OIT, Nations unies), ont décidé de sanctions, sur les importations et les exportations, contre les Etats qui ne respectaient pas la clause sociale. Il faut aussi sanctionner le non-respect des droits de l'homme. La France, qui a un rôle particulier et une influence importante notamment dans les pays francophones en développement, doit proposer l'adoption de ces sanctions pour que les droits de l'homme soient respectés.

2 Certains pays, notamment asiatiques, la Chine en particulier, revendiquent une différence culturelle ou font valoir que le droit au développement prime sur les droits de l'homme...

L'idée qu'il existe une différence entre l'Occident et l'Orient entre les hommes est stupide. Les hommes ont les mêmes besoins partout : respirer, manger, ne pas avoir peur, etc. Les droits de l'homme sont plus importants que le développement. La démocratie et les droits de l'homme sont la base de la prospérité et du développement. Le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, qui prétendent ne pas faire de politique mais soutiennent *de facto* des régimes corrompus finançant indirectement la violation les droits de l'homme, devraient plutôt sanctionner ces pouvoirs.

3 Depuis la chute du général-président Suharto en mai et votre libération, les droits de l'homme sont-ils mieux respectés en Indonésie ?

Officiellement, le nouveau président B. J. Habibie veut respecter les droits de l'homme. Mais, dans la pratique, les violations continuent. Car les militaires dominent toujours le pays et le général Suharto n'a pas vraiment rendu le pouvoir. Des étudiants qui manifestaient ont été tués en novembre. Des gens ont disparu, d'autres ont été assassinés.

Propos recueillis par Jean-Baptiste Naudet

Les défenseurs des droits de l'homme en Egypte font l'objet d'intimidations

LES ORGANISATIONS de défense des droits de l'homme sont considérées en Egypte comme des empêcheuses de tourner en rond, sauf si elles sont placées sous le strict contrôle du gouvernement. Les autorités égyptiennes, explique Hafez Abou Saada, secrétaire général de la principale d'entre elles, l'Organisation égyptienne des droits de l'homme (OEDH), veulent imposer une loi plaçant les organisations non gouvernementales (ONG) sous la tutelle du ministère des affaires sociales, avec droit d'ingérence dans leur conseil d'administration et dans leurs sources de financement, voire pouvoir de décider de leur cessation d'activités, avec peines de prison à la clef pour tout « contrevenant ».

M. Abou Saada, qui vient de passer cinq jours en prison au Caire, avant d'être remis en liberté sous caution, se trouve à Paris, où il participe au cinquantenaire de la déclaration des droits de l'homme. Convoqué au départ par le procureur général, Rajaa El Arabi, à titre de témoin à propos d'un article publié par l'hebdomadaire britannique *The Sunday Telegraph*, faisant état de persécutions de coptes en Egypte et d'une *« punition collective »* dans le village copte d'El Kocheh, il s'est retrouvé mis en accusation pour *« perception de fonds d'un pays étranger »*.

Les deux griefs sont cousus de fil blanc, l'OEDH n'étant pas responsable de l'article incriminé et n'ayant jamais parlé de persécution religieuse en Egypte, mais ayant dénoncé les tortures et les exactions de la police à El Kocheh. Quant à la *« perception de fonds d'un pays étranger »*, elle est relative à un chèque de 25 000 dollars qui lui a été envoyé par la commission des droits de l'homme de la Chambre des communes britannique. Or ce don figurait noir sur blanc dans le budget de l'OEDH pour 1998 et n'était que le second versement d'une somme globale d'un peu plus de 40 000 dollars, dont la première tranche a déjà été perçue sans que cela ne pose problème. *« L'OEDH a toujours reçu des dons d'associations étrangères et entrepris des projets communs avec de telles associations. Tout est consigné dans son budget annuel. Ses comptes sont domiciliés dans des banques égyptiennes. Le gouvernement est au courant de tout »*, a expliqué M. Abou Saada à quelques journalistes, mercredi 9 décembre. Il admet que l'OEDH a commis une erreur en restituant les 25 000 dollars à la Chambre des communes, parce que cela tend à donner raison aux accusateurs.

Un projet de loi est en discussion pour imposer une tutelle aux ONG

L'OEDH, comme toutes les organisations non gouvernementales, n'a pas de statut officiel, mais elle a, jusqu'à maintenant, été autorisée à fonctionner. L'affaire Abou Saada intervient alors qu'un projet de loi sur les associations, dont l'objectif est de leur imposer une tutelle, est en discussion.

Au-delà de cette actualité, M. Abou Saada met en garde contre la violence officielle, qui engendre inévitablement la violence, dit-il. Aucune enquête n'est jamais menée contre les abus commis par la police et, a fortiori, aucune sanction n'est prise. Jamais, non plus, les autorités n'ont pris la peine de transmettre à l'OEDH, qui les sollicite régulièrement, leur version des faits sur des milliers de cas de violation des droits de l'homme par les forces de l'ordre, et pas uniquement dans le cadre de la lutte contre les islamistes.

Dans l'un de ses rapports, daté du 12 septembre, l'OEDH rapporte, témoignages et enquêtes à l'appui, des exemples de violences commises par la police dans les localités de Damarouh, El Fawakhreya, Kafr El-Geraya, Belkas et El Hamoul, dont les populations n'avaient d'autre recours, toutes *« les portes étant restées closes »*, que d'exprimer leur colère après des années de réclamations relatives à des questions sociales. Les manifestations de rue, occupations de locaux ou jets de pierre contre la police ont été contrecarrés par des gaz lacrymogènes, des tirs à balles en caoutchouc – qui ont fait des morts – et des dizaines d'arrestations. A Belkas et à Dakahleya, des suspects arrêtés pour vol, ou après une rixe, sont morts sous la torture.

Mouna Naïm

Le dalaï lama estime rompus ses contacts informels avec la Chine

PARIS. *« Les canaux de communication informels établi entre le gouvernement tibétain en exil et le gouvernement chinois ne fonctionnent plus de manière satisfaisante »*, a affirmé au *Monde*, mercredi 9 décembre, le dalaï lama, qui entend adopter, pour l'heure, un *« profil bas »*. Le chef de l'Eglise tibétaine estime donc qu'il n'y pas lieu pour lui de se prononcer *« publiquement »* quant au principe de négociations avec la Chine sur l'avenir du Tibet. Pékin pose comme préconditions à l'ouverture de pourparlers la reconnaissance, par le chef de la communauté tibétaine, de l'appartenance du Tibet et de Taïwan à la Chine. *« La tendance dure »* a le vent en poupe à Pékin, a ajouté le dalaï lama, qui affirme cependant que *« beaucoup d'intellectuels chinois partagent mes vues sur l'avenir du Tibet »*. *« Je le répète*, a-t-il ajouté, *tout ce que je veux pour mon pays, c'est une simple autonomie dans le cadre de la Constitution de la République populaire de Chine. »*

Nouvelles tensions entre l'Irak et les inspecteurs du désarmement

BAGDAD. Les relations entre l'Irak et les inspecteurs de l'ONU sont entrées dans une nouvelle crise après le blocage, mercredi 9 décembre, par Bagdad d'une inspection surprise au siège du parti Baas. L'Irak y a vu une *« provocation »*. Pour Housam Mohamad Amin, officier de liaison entre les autorités et les experts, de tels actes *« ont pour but explicite de créer des crises et des problèmes »*. A New York, le chef de la commission des experts, Richard Butler, a expliqué que ces derniers s'étaient rendus *« sur un site à Bagdad absolument justifié en termes de désarmement (...). Les Irakiens nous ont demandé de leur donner une liste de ce que nous voulions, ce qui est absolument interdit. Nous avons été bloqués et c'est [une affaire] très sérieuse »*, a-t-il ajouté. Madeleine Albright, la secrétaire d'Etat américaine, a immédiatement réagi, soulignant qu'il n'y aurait aucune révision des sanctions imposées contre l'Irak s'il y avait défaut de coopération entre responsables irakiens et inspecteurs de l'Unscom. – *(Reuters.)*

Un écrivain iranien porté disparu et un autre retrouvé assassiné

PARIS. Mohamad Pouyan, chercheur et traducteur, membre du comité consultatif de l'Association des écrivains iraniens, est porté disparu en Iran depuis mercredi 9 décembre, a-t-on appris jeudi auprès de l'Association des écrivains en exil en France. La veille, Mohamad Mokhtari, « disparu » depuis quelques jours à Téhéran, avait été retrouvé mort étranglé. L'Association des écrivains iraniens est la bête noire de l'aile la plus conservatrice du régime iranien. D'après le Comité iranien contre la répression et le terrorisme d'Etat, Mokhtari avait été brièvement interpellé en octobre avec d'autres écrivains, qui soutenaient comme lui le projet de réactivation de l'Association des écrivains, interdite par la République islamique. M. Pouyan est le quatrième cas de *« disparition »* d'intellectuels – dont deux ont été retrouvés morts – en l'espace de deux semaines *(Le Monde* du 9 décembre*)*.

DÉPÊCHES

■ **IRAK : la Libye a annoncé mercredi 9 décembre qu'elle exigeait désormais une levée totale des sanctions internationales qui lui sont** imposées depuis 1992, et plus seulement leur suspension, en échange de la livraison de ses deux ressortissants soupçonnés d'être impliqués dans l'attentat de Lockerbie pour être jugés aux Pays-Bas selon la loi écossaise. Le ministre de la justice a par ailleurs annoncé qu'un *« nouveau round était en préparation entre les avocats de défense libyens et le secrétaire général adjoint de l'ONU pour les affaires judiciaires »*, sans avancer de date précise. – *(AFP.)*

■ **BIÉLORUSSIE : l'Union européenne et la Biélorussie** ont conclu, jeudi 10 décembre, un accord sur le retour des ambassadeurs de l'Union à Minsk, d'où ils se sont retirés voici quelques mois à la suite d'un différend sur les résidences des diplomates. Cinq pays de l'UE avaient rappelé leurs ambassadeurs le 22 juin. – *(AFP.)*

■ **EUROPE CENTRALE : le bilan des grands froids qui sévissent en** Pologne depuis trois semaines, doublés d'importantes chutes de neige, a atteint 97 morts, mercredi 9 décembre, a indiqué la police. La plupart des victimes sont des hommes ayant abusé d'alcool qui se sont endormis en plein air, des personnes vivant seules dans des logements non chauffés, et des sans-abri. Par ailleurs, en Roumanie, la vague de froid a fait en trois semaines 77 morts, dont de nombreux sans-abri, selon les autorités. – *(AFP.)*

■ **COMORES : une dizaine de généraux africains ont entamé, mercredi 9 décembre à Moroni, une mission** au nom de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) pour évaluer la situation dans l'île séparatiste d'Anjouan, désertée par ses dirigeants après plusieurs jours de violences entre milices rivales. Le secrétaire général de l'OUA, Salim Ahmed Salim, n'a pas exclu la possibilité d'une intervention rapide dans l'archipel pour *« éviter une dégradation de la situation »*. La mission a rencontré le président par intérim Tadjidine ben Saïd Massounde et le premier ministre Abbas Djoussouf, qui avaient appelé l'OUA à intervenir. – *(AFP.)*

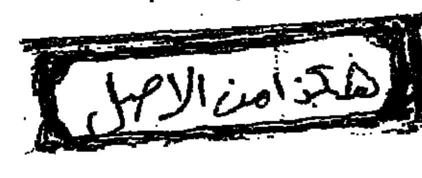
■ **AFRIQUE DU SUD : la société de mercenaires Executive Outcomes** a annoncé, mercredi 9 décembre, qu'elle allait cesser ses activités début 1999. Considérée comme la plus importante société de mercenaires dans le monde, elle emploie notamment d'anciens membres de l'armée et de la police du régime d'apartheid. En avril, le Parlement sud-africain avait voté une législation interdisant l'activité de mercenaire. – *(AFP.)*

■ **AUSTRALIE : *« le gouvernement n'a absolument aucune intention*** *d'accepter les déchets radioactifs d'autres pays, quels qu'ils soient »*, a déclaré, jeudi 10 décembre, un porte-parole du ministère australien des affaires étrangères. Il répondait à une déclaration faite mardi, dans le quotidien *The Australian*, par un conseiller du président Clinton, Robert Gallucci, selon lequel l'Australie pourrait devenir le lieu d'enfouissement des déchets nucléaires du monde entier. – *(AFP.)*

Les Etats-Unis adoptent la convention anti-corruption de l'OCDE

PARIS. Les Etats-Unis ont déposé les instruments de ratification de la convention de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), qui criminalise la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales, a indiqué l'OCDE, mercredi 9 décembre, à Paris. Les Etats-Unis rejoignent ainsi l'Islande, le Japon, l'Allemagne et la Hongrie. La Grande-Bretagne et le Canada devraient ratifier le texte dans un avenir proche, ce qui permettra à la convention d'entrer en vigueur au début de 1999, a précisé l'OCDE. La France doit quant à elle ratifier la convention *« au premier trimestre de 1999 »*, selon Bercy.

La convention permet de combattre la corruption d'agents publics étrangers dans le but de décrocher des contrats. Elle a été signée par les 29 pays de l'OCDE ainsi que 5 pays qui n'y appartiennent pas (l'Argentine, le Brésil, la Bulgarie, le Chili et la République slovaque). – *(AFP.)*





Une cinquantaine de civils massacrés à l'arme blanche en Algérie

L'approche du ramadan fait redouter un regain de violence

Un nouveau massacre dans la nuit du mardi 8 au mercredi 9 décembre, dans l'ouest de l'Algérie, à Tadjena (préfecture de Chlef), a fait une cinquantaine de morts, tous civils. Parmi les victimes figurent des femmes et des enfants. Cette tuerie, annoncée par les services de sécurité, confirme une recrudescence de la violence dans le pays à l'approche du ramadan aux alentours du 20 décembre.

A QUELQUES JOURS du début du ramadan et d'un changement de gouvernement, l'Algérie renoue avec les massacres à grande échelle de civils. Dans la nuit du mardi 8 au mercredi 9 décembre, une cinquantaine de personnes ont été égorgées puis brûlées, et une dizaine de femmes âgées de 14 à 30 ans enlevées, à Tadjena (préfecture de Chlef), un village situé à 170 kilomètres à l'ouest d'Alger. Le massif montagneux qui surplombe la zone est réputé abriter des factions des Groupes islamistes armés (GIA). *« Une chasse à l'homme a été lancée pour capturer les auteurs de cet acte criminel »*, ont indiqué les services de sécurité qui ont annoncé le massacre.

L'envoyé spécial du *Quotidien d'Oran* note que dans cette commune, située dans une région *« à grands risques »*, les habitants des deux hameaux touchés n'avaient pas reçu d'armes des autorités, malgré leurs demandes ; à l'inverse d'autres situés à proximité. Les victimes ont été tuées à coup de couteaux, de haches, de pioches et *« d'autres outils agricoles »* ou brûlées vives, selon un journaliste qui s'est rendu sur place. Au total, le massacre aurait fait 52 morts (dont des femmes, plusieurs bébés et un vieillard centenaire), tous issus de sept familles. Selon une femme rescapée, il était *« impossible »* d'identifier les assaillants, au nombre d'*une centaine*. *« Nous n'avons pas l'électricité »*, a-t-elle raconté au journal.

Ce massacre porte à 120 environ le nombre de personnes assassinées en Algérie en une semaine. Le 5 décembre dans la préfecture de Tipaza, sur la côte ouest, 8 personnes étajent assassinées (et 6 femmes enlevées). La veille, dans la même région, un groupe armé avait égorgé 3 ouvriers. Le 1er décembre, l'attaque d'un hameau, dans la même région, avait fait 12 morts. Auparavant, non loin de Tizi Ouzou, lors d'une embuscade tendue à des patrouilles de police, deux policiers avaient été abattus par des groupes armés. Le 2 décembre, à Khémis Meliana, l'explosion d'une bombe avait entraîné la mort de 15 Algériens...

Une majorité d'attentats s'est passée dans le centre et l'ouest du pays. Pour l'expliquer, certains font observer que, ces derniers mois, les forces de sécurité ont concentré leurs efforts à l'est, en direction de la Kabylie, pour tenter de venir à bout du groupe de Hassan Hattab, un dissident du GIA, permettant ainsi aux troupes d'Antar Zouabri, un autre chef du GIA, de se renforcer dans le centre et l'ouest du pays.

Ce regain de violence intervient à quelques jours du début du ramadan (aux alentours du 20 décembre), une période marquée ces derniers années par des vagues de violence. Un autre élément joue peut-être : la préparation des élections présidentielles d'avril 1999. Si aucune personnalité n'a fait acte de candidature, le prochain départ du président Zeroual commence à peser sur la vie politique. La démission du premier ministre, Ahmed Ouyahia, est imminente après qu'il a présenté et tenté de défendre devant les députés le bilan de son action.

Pendant ce temps, à une vingtaine de kilomètres de la capitale, dans une zone surnommée *« le triangle de la mort »*, les travaux continuent pour exhumer les corps de deux charniers mis à jour. Onze nouveaux cadavres ont été exhumés portant à 46 le nombre de corps retrouvés depuis le début des recherches, rapportait mercredi le quotidien *El Watan*. Au total, les autorités estiment que les deux charniers pourraient en receler près de 200. *« Dans un des endroits, l'empilement des corps les uns sur les autres atteint 20 mètres »*, écrit le journal. Le quotiden ajoute que les victimes ont été enlevées, tuées puis jetées dans des puits.

Jean-Pierre Tuquoi

Les territoires palestiniens s'embrasent avant la venue de Bill Clinton

L'armée israélienne a tiré à balles réelles sur des manifestants

À LA VEILLE de la visite que le président américain Bill Clinton doit effectuer en Israël et dans les territoires palestiniens à partir de dimanche 13 décembre, les territoires palestiniens se sont une nouvelle fois embrasés mercredi. Un Palestinien a été tué et cent vingt autres blessés. Quatre Israéliens, deux civils et deux gardes-frontières, ont également été blessés. C'est la première fois depuis des mois que la violence atteint un tel niveau en Cisjordanie.

Les manifestations palestiniennes célébraient mercredi le 11e anniversaire de l'Intifada, le soulèvement palestinien qui avait éclaté en 1987 et qui s'était achevé avec la conclusion des accords d'Oslo, en 1993. Ces manifestations prenaient le relais de la mobilisation en faveur de la libération des prisonniers politiques palestiniens détenus dans les prisons israéliennes.

Au nord de Ramallah, les militaires ont tiré des balles réelles sur plusieurs centaines de jeunes qui leur lançaient des pierres. Un manifestant de seize ans, Jihad Ayyad, a été tué. Le décès d'un autre Palestinien, Nasser Erakat, mortellement blessé lundi par un colon juif, a été constaté mercredi à Jérusalem-Est. Agé de dix-sept ans, il était le neveu du négociateur palestinien en chef, Saëb Erakat. Son enterrement a provoqué de nouvelles émeutes dans le faubourg d'Abou Dis à Jérusalem-Est.

Un échange tirs entre des Palestiniens et des soldats israéliens dans la bande de Gaza a enfin eu lieu dans la soirée sans faire de blessés. Selon l'armée israélienne, deux ou trois Palestiniens se sont infiltrés dans l'implantation juive de Morag dans le sud de la bande de Gaza et ont tiré en direction d'une position de l'armée israélienne. Les soldats ont tiré à leur tour sur les Palestiniens qui ont pris la fuite.

Les incidents de mercredi ont compliqué la tâche de l'émissaire américain Dennis Ross qui multiplie les navettes entre les deux parties depuis pour apaiser les tensions avant l'arrivée du président Clinton. Le premier ministre israélien Benyamin Nétanyahou a tiré argument des violences pour afficher de nouveau son refus d'effectuer le deuxième retrait militaire en Cisjordanie prévu par le mémorandum de Wye River conclu le 23 octobre. *« Lorsque les Palestiniens participent à des émeutes, violent chaque clause de l'accord de Wye et lynchent des citoyens israéliens, je dis : c'est assez »*, a affirmé M. Nétanyahou. *« S'ils changent leurs manières, nous continuerons le processus, mais sinon, nous ne le ferons pas »*, a-t-il dit. Le président palestinien Yasser Arafat a répliqué en réaffirmant devant des militants de son mouvement, le Fatah, à Hébron, sa volonté d'édifier un Etat palestinien.

Enfin, le chef spirituel du Mouvement de la résistance islamique (Hamas), Cheikh Ahmed Yassine, a commencé mercredi une grève de la faim, en solidarité avec les quelque 2 000 détenus dans les prisons israéliennes qui ont cessé de s'alimenter depuis le début de la semaine. – *(AFP, Reuter.)*

D'importantes aides alimentaires sont accordées à la Russie

MOSCOU
de notre correspondant

La Russie va bénéficier, en 1999, d'une aide alimentaire sans précédent. Mercredi 9 décembre, la Commission de Bruxelles a bouclé son programme, après le feu vert donné, lundi et mardi, par les ministres européens du budget et des affaires étrangères. Les accords avec les Etats-Unis doivent être signés à la fin de la semaine. Les volumes et les financements de ces deux programmes dépassent de loin l'aide alimentaire consentie en 1992-1993 à Moscou.

Les Etats-Unis vont faire don de 1,5 million de tonnes de blé, et consentir un prêt avantageux de 600 millions de dollars sur vingt ans pour l'achat de 1,6 million de tonnes d'autres denrées alimentaires. L'Union européenne, pour sa part, s'est engagée à fournir gratuitement 1 million de tonnes de blé, 500 000 tonnes de riz, 250 000 tonnes de viande de bœuf et de porc et d'autres produits. Coût de ce programme : 400 millions d'écus (2,5 milliards de francs).

Pour parvenir à ces accords, près de deux mois de négociations serrées ont été nécessaires. Le souvenir des détournements massifs de l'aide, en 1992-1993, et les interrogations sur les besoins réels de la Russie ont amené Américains et Européens à demander de solides garanties sur les conditions de distribution et de vente des produits.

Les responsables russes se sont engagés sur les points suivants : l'aide sera destinée aux régions en difficulté (nord, Sibérie, extrême-orient), Moscou et Saint-Pétersbourg, par exemple, en étant exclues ; les agences contrôlées par l'Etat se chargeront de la vente des denrées, aux prix des marchés russes ; le produit de ces ventes sera affecté à divers fonds sociaux, en particulier pour payer les arriérés de retraite. La Commission européenne a demandé un état des lieux mensuels et le contrôle des opérations par *« une autorité indépendante »*. En cas de fraude, les livraisons seront interrompues.

COMPÉTITION FÉROCE

Ces garanties laissent néammoins sceptiques les experts des marchés agricoles. La Russie a, certes, quelques bons arguments à faire valoir : la récolte de céréales est la plus mauvaise depuis quarante ans (48 millions de tonnes contre 88 millions l'an dernier), la production de viande a chuté de 43 % en un an. Mais cela n'empêche pas les gros opérateurs russes (firmes ou régions) d'exporter sur le marché mondial, dont les prix sont plus élevés qu'en Russie.

Ainsi, depuis le début de l'année, selon l'Institut de recherche des marchés agroalimentaires, les Russes ont exporté 1,5 million de tonnes de blé. La caséine, protéine dérivée du lait, est également massivement vendue à l'étranger. Le commissaire européen Hans Van den Broek a insisté auprès de Moscou pour qu'*« il n'y ait pas d'exportations russes qui affectent le marché européen »*. Un expert occidental à Moscou note que *« distinguer dans un entrepôt du blé russe, américain et européen est un exercice difficile »*.

Mais ces programmes présentent pour l'Europe et les Etats-Unis l'avantage d'écouler les énormes surplus alimentaires stockés (viande en Europe, céréales aux Etats-Unis) et les programmes d'aide apparaissent comme un élément d'une compétition féroce pour prendre des positions sur l'important marché russe. Moscou a importé en 1997 pour 12 milliards de dollars de denrées alimentaires.

François Bonnet

Les otages en Tchétchénie ont été tués lors d'une tentative pour les libérer

LES TROIS BRITANNIQUES et le Néo-Zélandais enlevés en Tchétchénie ont été tués par leurs ravisseurs alors qu'une opération visait à les libérer, a affirmé mecredi 9 décembre le président tchétchène Aslan Maskhadov. Une telle opération avait échoué dans la nuit du 4 au 5 décembre, au cours de laquelle un des complices des ravisseurs avait été arrêté.

Mais ces derniers ne semblent pas avoir agi par simple panique : eux-mêmes, ou un autre groupe qui leur aurait racheté les otages, ont pris le temps d'exposer les têtes coupées de leurs victimes – les premiers otages occidentaux tués depuis la fin de la guerre – dans un linge avec des documents d'identité, au bord d'une route près du village d'Assinovskoe à la frontière ingouche. Les meurtriers, qui ont caché les corps que des policiers tchétchènes recherchent toujours, pourraient donc avoir eu un autre but que la simple soif de rançon : prouver au monde l'impuissance du président tchétchène, ou l'obliger à composer avec eux et à abandonner ses efforts pour se concilier l'Occident, malgré l'obstruction de Moscou.

Le financier russe Boris Berezovski, qui reste en relation d'affaires avec des opposants, radicaux et *« islamistes »*, de M. Maskhadov, a déjà affirmé, à la chaîne russe NTV, que l'Occident a *« fait une croix définitive »* sur le président tchétchène.

La société britannique Granger Telecom qui employait les quatre hommes, enlevés le 3 octobre à Grozny, affirme avoir signé un contrat de 190 millions de livres (près de 2 milliards de francs) pour installer un réseau de téléphones mobiles en Tchétchénie. Il s'agit d'un secteur où s'enrichissent d'obscurs intermédiaires, liant notamment ravisseurs d'otages et membres de services russes. Ses quatre employés étaient sous la protection de gardes du corps privés, les hommes de M. Maskhadov n'ayant pas été mis au courant de leur présence. Ni, par la suite, des négociations engagées, dans l'Ingouchie voisine, pour leur libération.

Sophie Shihab

EXTRÊME DROITE La guerre est déclarée au Front national après l'officialisation, par Bruno Mégret, mercredi 9 décembre, de sa demande d'un congrès extraordinaire en janvier et la réponse négative de Jean-Marie Le Pen, qui a privé de ses fonctions le délégué général. Les mégrétistes, qui se sont installés dans leurs propres locaux à Asnières, dans les Hauts-de-Seine, assurent qu'ils disposent déjà de la majorité parmi les élus régionaux et les dirigeants fédéraux du FN. ● À AIX-EN-PROVENCE, dans les Bouches-du-Rhône, où M. Mégret et le secrétaire général du parti, Bruno Gollnisch, lepéniste, se sont trouvés réunis mercredi soir, l'ex-délégué général est apparu majoritaire chez les militants présents. ● LA « BASE » du parti, désemparée par la violence du conflit entre les deux groupes, semble surprise par l'attitude de M. Le Pen et de ses partisans.

Le Front national pourrait se scinder en deux aux élections européennes

Le congrès extraordinaire demandé par Bruno Mégret et préparé activement par ses partisans pourrait avoir lieu en janvier 1999, avec ou sans la participation de Jean-Marie Le Pen et de ses fidèles. Le président tente de s'appuyer sur le service de sécurité du parti

FRONT CONTRE FRONT. La guerre entre le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, et celui qui revendiquait la place de dauphin, Bruno Mégret, a atteint, mercredi 9 décembre, un point de non-retour. Elle ne s'achèvera que par le départ de l'un d'eux ou, ce qui est plus probable, par la scission du parti, avec deux chefs revendiquant le fonds de commerce. Tous deux, en effet, se réclament de l'unité du parti, l'un au titre de père-fondateur *« élu à l'unanimité »* au congrès de Strasbourg, en mars 1997, l'autre *« au nom des militants »*.

La journée de mercredi a poussé le FN plus avant dans la crise, M. Mégret appelant au congrès extraordinaire demandé par Serge Martinez, M. Le Pen retirant aussitôt la délégation générale au « mutin » et la confiant à Carl Lang, vice-président, secrétaire général de novembre 1988 à septembre 1995. La nouvelle n'a pas eu l'air de surprendre M. Mégret, qui a déclaré : *« Cela n'a aucune importance dans les circonstances actuelles (...). Ce n'est pas en excluant, en suspendant, qu'on fera l'unité. C'est en rassemblant tout le monde dans un congrès exceptionnel, qui, nous l'espérons, se tiendra en janvier. »*

Plusieurs proches de M. Mégret s'activent dans les locaux loués par M. Martinez, avec l'aide logistique de mégrétistes, à Asnières (avec une boîte postale à Courbevoie), dans les Hauts-de-Seine. Sa démarche s'inscrit à l'intérieur du parti. Lors de sa conférence de presse, mercredi après-midi, à Paris, il a tenu à redire qu'il ne quittera *« jamais le Front national, ni par une démission ni par une exclusion »*, et il a invité *« tous les membres »* à suivre la même ligne de conduite.

APPLICATION DES STATUTS

Anticipant sur de futures batailles juridiques au sujet de la « propriété » du parti, l'ex-délégué général s'applique à inscrire sa démarche dans la *« légalité »*. D'où son insistance à bien souligner qu'elle est conforme aux statuts. *« Cette initiative n'est pas dirigée contre Jean-Marie Le Pen (...), il ne s'agit pas d'un putsch ni d'une opération séditieuse, mais d'une démarche logique et naturelle, en application stricte des statuts »*, dit-il, sachant qu'un tel discours ne peut que rassurer des militants hésitants. *« Le Front national n'appartient à personne. Il appartient aux militants, à tous les militants ! »*, répète-t-il, et il ajoute : *« Ce congrès est la seule voie pour rétablir l'intégrité du Front national. »*

Mercredi soir, M. Martinez annonçait que les partisans du congrès sont majoritaires parmi les élus FN de treize conseils régionaux sur vingt-deux. C'est le cas en Alsace, dans le Limousin, en Auvergne, en Basse et Haute-Normandie et en Rhône-Alpes, où le groupe est présidé par le secrétaire général, Bruno Gollnisch. Ils l'emporteraient également dans une soixantaine de fédérations, dont certaines dirigées par l'équipe Le Pen, notamment à Paris et en Loire-Atlantique, fiefs de Martine Lehideux et de Samuel Maréchal.



La réplique de M. Le Pen ne s'est pas fait attendre. A peine la conférence de presse de M. Mégret était-elle terminée qu'un communiqué retirant à ce dernier la délégation générale arrivait dans les rédactions. Plus tard, au journal de TF 1, M. Le Pen a déclaré : *« Tous ces hommes, ces hauts fonctionnaires qui ont monté un putsch avec l'aide d'un certain nombre d'apparatchiks, n'ont existé aux élections qu'en se présentant sous mon nom. La légitimité du Front national, c'est le président. »* A Saint-Cloud, M. Maréchal, accompagné de membres du DPS (police interne au mouvement) venus d'une autre région ou embauchés récemment – car, selon plusieurs témoignages, inconnus au siège – procédait à l'évacuation des représentants de la délégation générale. De nouvelles serrures étaient posées dans les fédérations entrées en conflit avec leurs responsables.

Brandissant, sur TF 1, un document rédigé par Franck Timmermans, membre du bureau politique, qui fait une analyse de la crise dans le parti, M. Le Pen a parlé de *« factieux (...) qui veulent s'emparer du Front national pour le compte d'une tendance située plutôt à l'extrême »* du parti. *« Ce clan s'est estimé suffisamment fort pour oser défier le président du Front national. Ils trouveront à qui parler ! »*, a-t-il lancé, avant de répondre par l'affirmative à la question de savoir si M. Mégret veut « tuer le père ». *« Il n'y a pas eu de parricide. Nous avons voulu juste empêcher un infanticide »*, a répliqué ensuite M. Timmermans, pour qui *« il ne faut pas confondre* Ouragan sur le "Caine" *et* Les Révoltés du "Bounty" *! »*. *« Nous sommes dans la configuration d'*Ouragan sur le "Caine" *»* : dans ce dernier cas, c'est le chef qui perd.

EXCLURE LES « TRUBLIONS »

Quant au congrès extraordinaire, la réponse de M. Le Pen, mercredi soir, était *« non »*, car ce *« ne serait pas celui de l'unité, mais de l'affrontement »*. *« C'est un mauvais coup porté au Front national et à la France »*, a-t-il affirmé, que de vouloir organiser une confrontation au sein du parti à six mois des élections européennes. Le discours du président du FN laisse présager une purge radicale. *« Nous devons (...) rétablir l'unité au plus tôt, après que* [seront] *partis ou qu'*[auront été] *exclus les trublions des groupuscules extrémistes »*, écrit-il dans un éditorial publié en première page de *National Hebdo* paru jeudi.

On devrait être fixé sur les intentions de M. Le Pen vendredi, après une conférence de presse qu'il organise au siège du Front national, à Saint-Cloud. D'ici là, il sera intéressant de voir comment le DPS, qui dépend directement du président, répondra à la convocation faite par M. Le Pen, jeudi soir, au siège.

Comment le président réagira-t-il au bilan que devait faire M. Martinez, jeudi, et qui s'annonçait favorable aux « pro-congrès » ? Ira-t-il vers une solution de repli consistant à avancer à la fin 1999 le congrès annoncé pour décembre 2000 ? Mercredi soir, M. Maréchal disait qu'*« il faudra beaucoup de temps pour vérifier les signatures, puis du temps pour organiser le congrès »*, et que celui-ci *« ne peut se faire pendant une campagne électorale »*. Il suggérait fin 1999.

Pour M. Mégret, cette initiative doit avoir lieu avant la campagne européenne, de façon à aborder celle-ci *« unis »*. Dès lors, il n'est pas impossible qu'un congrès ait bien lieu en janvier, avec ou sans M. Le Pen, et que deux listes se réclament du Front national aux élections européennes. Dans ce cas, c'en sera fini du Front national tel qu'on le connaît depuis quinze ans.

Christiane Chombeau

80 000 adhérents ou 40 000 ?

Selon les statuts du FN, l'assemblée générale, ou congrès, peut être *« convoquée extraordinairement, en cas de circonstances exceptionnelles, par le président, soit en son propre chef, soit sur demande écrite d'un cinquième au moins des membres inscrits déposés au secrétariat »*. *« En ce dernier cas, la réunion doit avoir lieu dans les trois mois qui suivent le dépôt de la demande au secrétariat. »* Combien d'adhérents le parti compte-t-il ? Officiellement, 80 000. Selon différentes sources, il semble que le chiffre de 40 000 serait plus juste. Il faudrait donc 8 000 signatures pour que la demande de congrès soit valide. Les mégrétistes visent un chiffre bien supérieur, afin d'éviter toute contestation, notamment sur les adhérents à jour de leur cotisation. Ils ont déjà contacté huissiers et avocats, chargés de vérifier le nombre et la qualité de membre des personnes qui se prononcent en faveur du congrès, ainsi que la régularité de toute la procédure.

Commission d'enquête sur le service d'ordre

L'Assemblée nationale a voté, mercredi 9 décembre, la création d'une commission d'enquête sur *« les agissements, l'organisation, le fonctionnement, les objectifs »* du Département protection sécurité (DPS), le service d'ordre du Front national. La majorité a voté pour, l'opposition DL-RPR-UDF n'a pas pris part au vote, dénonçant l'*« instrumentalisation du FN par la gauche »*. *« Le DPS est cité à propos d'incidents, voire de violences qui, sans le mettre en cause directement, montrent que des personnes, auteurs de faits graves, ont pu en être des collaborateurs occasionnels, voire réguliers »*, a répondu Jean-Jack Queyranne.

« Je ne quitterai jamais le Front national »

Voici les principales déclarations de Bruno Mégret, ex-délégué général du Front national, mercredi 9 décembre, lors d'une conférence de presse à Paris :

VERBATIM

Après les troubles au conseil national, après les sanctions, les exclusions, les suspensions et les licenciements, après les propos consternants tenus par les uns et par les autres, il est temps de s'engager dans la voie d'un retour à la paix et à l'unité. *(...)* Dans toute communauté humaine fondée sur le principe démocratique, la légitimité appartient au peuple. Face à la crise que traverse le Front national, il faut donc donner la parole au peuple des militants.

Je me rallie donc à l'initiative de Serge Martinez et je demande solennellement à tous les adhérents, militants, cadres et élus du Front nationl de signer la demande de convocation d'un congrès extraordinaire pour rétablir l'unité du mouvement. Le FN n'appartient à personne. Il appartient aux militants, quelle que soit leur position dans l'appareil. Cette initiative n'est donc pas dirigée contre Jean-Marie Le Pen ou contre qui que ce soit ; il s'agit ni d'un putsch ni d'une opération séditieuse, mais d'une démarche logique et naturelle, en application stricte des statuts. Chercher, au contraire, à empêcher la tenue d'un congrès, pourtant statutaire, serait stérile, car aucune autre solution ne nous permettrait de sortir de l'impasse.

Pour ma part, je continuerai à ne répondre aux attaques en aucune façon. Et j'invite tous les membres du FN à ne plus prononcer de propos outrageants à l'encontre de qui que soit à l'intérieur de notre mouvement. *Je précise que je ne quitterai jamais le Front national*, ni par une démission ni par une exclusion *(...)*. Je suis résolument opposé à toute idée de scission. Toutes *exclusions, suspensions et révocations d'ici* le prochain congrès n'ont aucun sens ni aucune valeur. J'appelle tous les adhérents, quels qu'ils soient, à cesser les querelles *stériles [et à]* se retrouver au mois de janvier pour un grand congrès de l'unité et du renouveau.

A Aix-en-Provence, la confrontation des deux Bruno

AIX-EN-PROVENCE (Bouches-du-Rhône)
de notre correspondant régional

Respectueux des hiérarchies, Jean-Jacques Susini, nommé secrétaire départemental du Front national des Bouches-du-Rhône par Jean-Marie Le Pen (*Le Monde* du 27 novembre), avait souhaité se présenter aux militants du département en présence de son prédécesseur, Maurice Gros, de Bruno Gollnisch, secrétaire général du parti, et du délégué général, Bruno Mégret, homme fort du département, mercredi 9 décembre. Las ! Le jour prévu pour la réunion était aussi celui où M. Mégret donnait, à Paris, une conférence de presse officialisant son offensive au sein du FN.

« Si j'avais su, il y a quelques jours, ce qui se passerait à Paris au conseil national, je n'aurais pas convoqué cette réunion fédérale », lance dépité, M. Susini. Il est trop tard. Dès 18 h 30, les militants arrivent, silencieux et anxieux dans la salle de congrès Carnot, à Aix-en-Provence. Appuyé contre un mur, Hubert Fayard, maire de fait de Vitrolles, récemment licencié par M. Le Pen, commente les événements des dernières heures et, sur un ton tranquille et offensif, donne le la à son courant, persuadé que la bataille engagée tournera à la confusion des amis de M. Le Pen, dont il se garde de citer le nom.

A 19 h 10, M. Mégret, loden bleu marine, sourire fixe, entre dans le hall, cerné d'une nuée de micros, de caméras et de photographes. Applaudissements de militants : le délégué général file directement dans la salle de presse et répond, sur un ton égal, aux questions sur sa récente destitution. Dans un coin, son bras droit, Damien Bariller, fait les comptes. Selon lui, huit conseillers régionaux du département sur quinze ont rallié la cause du congrès extraordinaire ; dans le Var, on attend ; l'affaire est jouée dans le bon sens dans les Alpes-Maritimes. Quant aux circonscriptions des Bouches-du-Rhône, onze sur seize, dit-il, sont ralliées.

« UN PEU DE LIMITES ! »

M. Mégret annonce alors que M. Gollnisch souhaite que la conférence de presse commune ne le soit pas. Il sort. S'installent autour du secrétaire général MM. Gros et Susini. Le ton est dur. M. Gollnish refait l'historique de la *« sédition »* et relate la réunion du 5 décembre à Paris. *« L'idée d'un congrès dont, d'ailleurs, on ne dit pas l'ordre du jour, me paraît tout à fait bouffonne et politiquement suicidaire »*, déclare-t-il. Il est 19 h 40. M. Mégret rentre dans la salle, regarde sa montre et vient derrière la table où officie son rival. Il parle ouvertement à quelques journalistes, M. Gollnisch continuant de répondre aux médias audiovisuels.

Interrogé sur la candidature de M. Mégret à la mairie de Marseille, qu'il avait dit vouloir soutenir avant la crise, le secrétaire général lance : *« Si ses agissements continuent, je ne vois pas comment il pourrait porter les couleurs du Front national. »* Son adversaire, toujours souriant, s'approche alors et jette : *« Un peu de limites, Bruno, il est temps que tu t'arrêtes ! »* Les sourires des deux Bruno se figent dans un moment glacial.

Il est 20 heures, M. Mégret s'éclipse dans un studio improvisé pour participer en « duplex » au journal de France 2, tandis que M. Gollnisch emprunte les escaliers qui mènent à la grande salle. Quand il y arrive et s'installe en compagnie de MM. Bariller, Gros et Susini, la salle scande : *« Mégret ! Mégret ! »* On explique aux militants que celui-ci va arriver après sa prestation télévisuelle. Pendant ce temps, après avoir répondu à France 2, M. Mégret, impassible, écoute M. Le Pen expliquer, sur TF 1, tout le mal qu'il pense du délégué général qu'il vient de révoquer.

Dans la grande salle, ensuite, MM. Mégret et Gollnisch se succèdent à la tribune, le premier obtenant un succès d'applaudimètre incontestable. Un homme de la cinquantaine, amer, lâche : *« Le Front ne s'en relèvera pas. »*

Michel Samson

Des militants désemparés par le comportement des lepénistes

VIEUX MILITANT du Front national et conseiller municipal de Nantes, Pierre Péraldi est de ceux qui contestent Samuel Maréchal, gendre de Jean-Marie Le Pen, dans son fief des pays de la Loire. *« J'ai répondu positivement à la lettre de Serge Martinez, et je serai loin d'être le seul*, dit-il. *Ce congrès a toutes les chances d'avoir lieu. Il y a trop de courants et de familiers autour de Jean-Marie Le Pen, et l'hypothèse d'une candidature de Jany Le Pen a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. »*

M. Péraldi assure : *« Je ne veux pas la scission. Si elle doit se faire, elle sera imposée et subie, mais je pense que la sagesse prévaudra. La mobilisation des adhérents débouchera sur une majorité pour que le congrès ait lieu. »* Aux yeux de ce militant chevronné, M. Mégret présente bien des qualités : *« Il maîtrise très bien la langue française et contrôle sa pensée. »* Il estime qu'*« on ne peut pas sanctionner des gens qui ne font qu'appliquer les statuts »*. *« Si d'aventure*, prévient-il, *la direction du parti n'écoutait pas les militants, nous serions alors nombreux à partir ; mais je ne le souhaite pas. »*

Bertrand Meurisse, quarante-cinq ans, marié, trois enfants, est membre du Front national depuis 1983. Il est conseiller municipal de Coudekerque-Branche, près de Dunkerque, depuis 1989. *« Ce qui se passe*, dit-il, *ça fait de la peine. Nous, on débarque, mais on voit bien qu'il y a deux générations. On ne pensait pas que les choses étaient aussi envenimées. On croyait que c'était juste une affaire de médias. » « Nous avons affaire à deux hommes d'envergure*, soupèse-t-il. *L'un a soixante-dix ans, l'autre cinquante. Le chef, il voit venir l'ombre du jeune. Ces conflits sont normaux, mais, loin d'eux, nous avons peut-être mal mesuré l'ampleur du problème. »* Il est favorable à un congrès, mais, ajoute-t-il, *« sans dire que je suis pour l'un ou pour l'autre »*. *« Je trouve quand même que, le Jean-Marie, il va un peu fort*, concède-t-il. *Mégret, au moins, il ne parle pas de jeter Le Pen ! »*

« BOLCHEVIKS », « PASQUAÏENS »

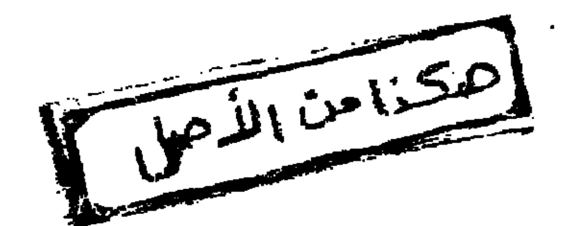
A Toulouse, où Jean-Claude Martinez et Marie-France Stirbois sont venus présenter, mercredi 9 décembre, aux militants et à la presse, la campagne du Front national pour les élections européennes, une douzaine de militants écoutent silencieusement. Dirigeant du FN dans la région, fidèle croisé de Jean-Marie Le Pen, Bernard Antony attaque les mégrétistes. *« Il s'agit purement et simplement d'une volonté de noyautage du Front national »*, affirme-t-il, comparant les méthodes des amis de M. Mégret à celles des... bolcheviks. Réactions outragées dans l'assistance. *« La révolution n'aura pas lieu au sein du Front national »*, lance encore le chef de file des catholiques traditionalistes.

« A qui profite le crime ? », interroge à son tour Mme Stirbois, avant de se lancer dans une confidence : *« Mon mari, Jean-Pierre Stirbois, m'a toujours dit que Mégret nous trahirait pour revenir à sa formation politique. »* Précisant son allusion au passage de M. Mégret par le RPR, à la fin des années 70, elle évoque la *« terreur »* que les *« pasquaïens »* voudraient faire régner au sein du FN.

C'en est trop pour Jean-Pascal Serbera, conseiller municipal de Toulouse et conseiller régional Midi-Pyrénées. *« On ignore la volonté des adhérents et des cadres. Ceux qui s'opposent au congrès sont ceux qui manient la terreur. Le Pen aurait-il peur de son peuple ? »*, s'écrie-t-il, le visage blanc. Les militants paraissent désemparés. *« Avec Mégret, on arrivera plus vite au pouvoir ; avec Le Pen on restera toujours à 15 % »*, ose l'un d'entre eux.

La confiance s'effrite devant le spectacle des cadres du parti qui se déchirent. *« C'est incroyable qu'on en arrive là ! »*, proteste un militant, qui quitte la salle. Les autres restent lourdement silencieux, prostrés. Sauf un, qui avoue : *« On ne peut quand même pas remettre Jean-Marie en question ! »*

De nos correspondants



Les amis de M. Millon souhaitent qu'il ne renonce pas à Rhône-Alpes

La décision du Conseil d'Etat pose de nouveau le problème du FN

Le Conseil d'Etat a rendu publique, mercredi 9 décembre, sa décision, révélée par *Le Monde*, d'invalider l'élection de Charles Millon à la présidence du conseil régional Rhône-Alpes avec l'appui du FN. L'ancien ministre devait annoncer, jeudi, sa décision de se représenter ou non. Ses amis estiment qu'il ne doit pas renoncer.

LE CONSEIL D'ÉTAT a rendu publique, mercredi 9 décembre, l'annulation de l'élection de Charles Millon à la présidence du conseil régional Rhône-Alpes, décidée le 4 décembre et révélée, mercredi, par *Le Monde* (du 10 décembre). Le Conseil d'Etat, qui a suivi les conclusions de son commissaire du gouvernement (magistrat indépendant, en dépit de son titre), Jacques Arrighi de Casanova, a décidé d'annuler aussi l'élection des huit vice-présidents du conseil régional, qui ne s'est pas faite dans les délais prescrits par la loi.

Le Conseil d'Etat avait été saisi par Etienne Tête, conseiller régional (Verts) de Rhône-Alpes, à l'appui duquel était intervenu Bernard Soulage, président du groupe socialiste et apparentés. Ils demandaient tous deux que l'élection de M. Millon soit annulée, au motif qu'elle avait été précédée d'un débat, ce qui est interdit par la loi du 7 mars 1998, relative au fonctionnement des conseils régionaux.

La juridiction administrative a considéré que le deuxième tour de l'élection du président, le 20 mars, avait bien donné lieu à *« un bref débat »* entre Charles Millon, pour la droite UDF-RPR, et Bruno Gollnisch, pour le Front national. La loi de mars 1998, qui impose le dépôt d'une déclaration de politique générale écrite et, en contrepartie, interdit tout échange oral, a été *« enfreinte »*. Cette illégalité a été santionnée, *« dans les circonstances de l'espèce »*, parce qu'elle avait altéré le résultat du scrutin. *« Il n'est pas établi (...) qu'en l'absence d'un tel débat M. Gollnish aurait retiré sa candidature »*, précise l'arrêt. Dès lors, il aurait été nécessaire de procéder à un troisième tour de scrutin, et l'élection aurait eu lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des voix, le candidat le plus âgé, le socialiste Jean-Jack Queyranne, aurait été élu.

L'assemblée régionale va devoir procéder, dans un délai d'un mois, à une nouvelle élection du président et de l'exécutif régionaux. M. Millon (ex-UDF) devait faire une déclaration à la presse, jeudi. Ses amis sont convaincus qu'il se représentera devant l'assemblée régionale. Certains d'entre eux, comme Marc Fraysse (ex-RPR), vice-président de la région et secrétaire général de La Droite, le mouvement créé par M. Millon, espèrent qu'un certain nombre de conseillers d'extrême droite, entrés en dissidence avec leur parti, rejoindront ce mouvement.

Le président invalidé ne peut gouverner Rhône-Alpes qu'avec le soutien du Front national. En effet, les « millonistes » ne sont plus que trente-cinq et leur chef ne peut compter que sur une partie seulement des voix des six « indépendants » qui siègent dans l'hémicycle. A plusieurs reprises, M. Millon a été mis en minorité sur des votes importants.

« UNE SOLUTION RÉPUBLICAINE »

L'arrêt du Conseil d'Etat pose de nouveau le problème de l'alliance de fait conclue entre une partie de la droite et le FN. Les seize élus UDF et RPR qui se sont désolidarisés de la stratégie de l'ancien ministre de la défense souhaitent convaincre leurs anciens amis d'abandonner *« une situation intenable et inacceptable »*. Première élue RPR à être entrée en résistance, dès le 20 mars, Marie-Thérèse Geoffroy estime que, pour sortir de l'*« erreur fatale »* commise par M. Millon, *« il faut faire élire un nouveau président de droite avec tous les républicains »*.

Thierry Cornillet, président du Parti radical et premier vice-président de l'UDF, a annoncé, quelques minutes après la publication de l'invalidation de M. Millon, qu'il est candidat à sa succession. *« Il n'y a pas de majorité à droite. Il n'est pas envisageable de faire de la politique avec le FN. Il faudra donc que la droite et la gauche se parlent »*, précise l'élu régional, qui prône la mise en place d'un exécutif homogène UDF-RPR et l'attribution à la gauche de présidences de commission. La gauche non communiste, à l'exception de l'unique élu MDC, ne dit pas autre chose. M. Queyranne se déclare *« prêt à contribuer à l'émergence d'une solution républicaine* [dans] *l'intérêt général »*.

S'exprimant, mercredi, sur LCI, Jean-Christophe Cambadélis, numéro deux du PS, a déclaré que M. Queyranne *« devrait logiquement être le président »* du conseil régional Rhône-Alpes, mais, a-t-il ajouté, *« si Charles Millon réussit à réunir les amis de Bruno Gollnisch, nous sommes prêts, pour faire obstacle à cette tentative, à soutenir un candidat de la droite républicaine modérée »*. Dans cette hypothèse, a-t-il précisé, le choix de M. Cornillet *« peut être une possibilité »*. Cependant, le PCF n'entend pas apporter sa caution à cette stratégie d'élimination de M. Millon. Le président du groupe, François Auguste, reste convaincu que la gauche « plurielle » a la possibilité de conquérir la région.

Claude Francillon (à Lyon) et Rafaële Rivais

Le Sénat entend retarder l'adoption de la réforme du scrutin régional

Après les propos de Jacques Chirac contre toute « manœuvre politicienne », la droite sénatoriale accepte de discuter du projet gouvernemental, mais en prenant son temps

LA CRISE du Front national et l'invalidation de la désignation de Charles Millon à la présidence du conseil régional Rhône-Alpes donnent une dimension nouvelle à la réforme du mode d'élection et du fonctionnement des conseils régionaux proposée par le gouvernement. Jacques Chirac ayant déclaré, le 4 décembre, à Rennes, qu'une nouvelle loi électorale est nécessaire pour l'*« émergence de majorités »*, mais qu'elle doit exclure *« toute manœuvre ou arrière-pensée politiciennes »* (*Le Monde* daté 6-7 décembre), il en est résulté deux conséquences, mercredi 9 décembre, au Sénat : la majorité de droite, qui avait interrompu l'examen du projet en lui opposant, le 21 octobre, la question préalable, a accepté d'en débattre en seconde lecture ; le gouvernement, pour faire la preuve de sa bonne foi, s'est montré disposé à écouter les propositions des sénateurs.

« Si vous avez entendu le président de la République, vous devez prendre le temps de la réflexion et de la concertation », a lancé Jean-Pierre Raffarin (Rép. et Ind., Vienne), proche de M. Chirac, à l'adresse du gouvernement. Président du conseil régional Poitou-Charentes, M. Raffarin confiait, dans les couloirs, que le *« fond de l'affaire »* est de mesurer le degré de sincérité du discours tenu par Lionel Jospin vis-à-vis du Front national : *« Rien ne nous dit que l'instrumentalisation du FN mise en place par François Mitterrand ne se poursuit pas »*, précisait-il.

COMPROMIS

La droite attend manifestement de voir ce que sera l'attitude du PS en Rhône-Alpes et dans les deux autres régions à majorité droite-FN dont le budget n'a pas encore été adopté (Bourgogne et Picardie), avant d'arrêter sa position sur la réforme. Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, a accepté que la séance soit levée, peu avant minuit trente, alors que six amendements seulement sur trente-neuf avaient été examinés et adoptés, mais il a demandé que l'examen des articles reprenne dès le 14 décembre au matin, repoussant à l'après-midi le début de l'examen du « collectif » budgétaire.

Cette décision, contre laquelle se sont élevés Jacques Larché (Rép. et Ind.), président de la commission des lois, et Jean Arthuis, président du groupe Union centriste, pourrait ne pas suffire, compte tenu des intentions affichées à droite. Dans cette hypothèse, *« le gouvernement veillera à ce qu'un temps supplémentaire soit trouvé dans les meilleurs délais »*, a précisé M. Vaillant.

Alors que la commission des lois s'était prononcée, lors de la première lecture, pour le maintien de la circonscription départementale, son rapporteur, Paul Girod (Rass. dém.) a fait adopter, mercredi, un dispositif de compromis : un scrutin de liste à deux tours organisé dans des circonscriptions régionales comportant des sections départementales, au sein desquelles s'opérerait la répartition de la prime de 25 % en sièges accordée à la liste arrivée en tête.

Jean-Baptiste de Montvalon

Les dirigeants de la droite récusent toute formule de « front républicain »

DEPUIS le dépôt, vendredi 4 décembre, des conclusions du commissaire du gouvernement favorables à l'annulation de l'élection de Charles Millon à la présidence du conseil régional Rhône-Alpes, les états-majors politiques parisiens se préparaient à cette issue. Certains d'entre eux n'étaient pas mécontents, au demeurant, de prendre à cette occasion une revanche sur ceux de leurs élus qui avaient fait la sourde oreille à leurs injonctions et qui empoisonnaient leur existence depuis les élections régionales. C'est ainsi que, dès midi, mercredi 9 décembre, le président du RPR, Philippe Séguin, peaufinait le communiqué qui allait être rendu public après la communication de la décision du Conseil d'Etat.

Selon ce texte, *« le RPR souhaite, en liaison avec ses partenaires de L'Alliance pour la France, inviter l'ensemble des conseillers régionaux de Rhône-Alpes se reconnaissant dans les valeurs de l'opposition républicaine à se rejoindre dans une réflexion commune pour sortir l'institution de la situation de confusion et de crise qu'elle connaît depuis de trop longs mois »*. « *Le RPR*, indique le communiqué, *réaffirme qu'il récuse également toute solution impliquant soit une nouvelle compromission avec le Front national, soit une inadmissible connivence avec la gauche. Il estime que les moyens existent d'éviter que la région Rhône-Alpes passe aux socialistes et à leurs alliés pour peu que chacun dans l'opposition sache faire preuve d'esprit de responsabilité.* »

En clair, les conseillers régionaux du RPR sont convoqués à Paris en début de semaine. Ils s'entendront dire qu'en aucun cas M. Millon ne doit être reconduit dans ses fonctions. Le RPR est disposé à laisser la présidence du conseil régional à un membre de l'UDF qui ne se serait pas compromis, depuis le mois de mars, avec le Front national ; ou, à défaut, à présenter l'un des siens ; ou, en troisième lieu seulement, à s'en remettre au doyen d'âge de l'assemblée régionale, Pierre Gascon (divers droite), qui avait déjà assuré l'intérim d'Alain Carignon à la mairie de Grenoble.

RECOURS AU DOYEN D'ÂGE

De son côté, Démocratie libérale (DL) considère que la *« solution légitime »*, selon la formule de son secrétaire général, Laurent Dominati, consiste à soutenir le doyen d'âge. Comme le RPR, le parti d'Alain Madelin écarte toute stratégie qui s'apparenterait au « front républicain » ou qui supposerait un accord avec tout ou partie du groupe du Front national. En revanche, DL n'a pas d'opposition de principe à une réélection de M. Millon, si celui-ci ne renouvelle pas son accord avec le FN.

Enfin, l'UDF, lors de la première réunion, mercredi, de son nouveau bureau politique, n'a pas évoqué la nouvelle situation créée par la décision du Conseil d'Etat. Tout juste son président, François Bayrou, a-t-il sermonné Thierry Cornillet, président du Parti radical et maire de Montélimar, pour avoir annoncé, sans concertation préalable, sa candidature à la succession de M. Millon *(lire ci-dessus)*. *« Nous voulons conserver la région à l'opposition en rejetant toute compromission et en évitant toute ambiguïté »*, a seulement indiqué Gilles de Robien, nouveau porte-parole de l'UDF.

Cécile Chambraud et Jean-Louis Saux

Les associations de chômeurs appellent à manifester pour obtenir une revalorisation des minima sociaux

Mme Aubry se dit favorable à une meilleure indemnisation des demandeurs d'emploi

Les organisations de chômeurs – AC !, MNCP, APEIS et comité CGT – comptent accentuer leur pression, jeudi 10 décembre, sur le gouvernement mais aussi sur l'Unedic, en vue d'une meilleure indemnisation des jeunes et des précaires. Plusieurs défilés sont prévus en province et à Paris, où une manifestation quittera les abords du ministère de l'emploi pour se rendre symboliquement au parvis des droits de l'homme.

DES DÉFILÉS à Paris et en province : la journée nationale d'action organisée, jeudi 10 décembre, par les organisations de chômeurs – AC, MNCP, Apeis et comités CGT – sera suivie très attentivement par le gouvernement comme par les partenaires sociaux gestionnaires de l'Unedic, le régime d'assurance-chômage.

Depuis le début de la semaine, les réunions se sont multipliées à Matignon sur les réponses à apporter. Dans la soirée de mercredi, Lionel Jospin, qui s'apprête à s'envoler pour Vienne, en Autriche, où il assistera jusqu'à samedi au sommet européen, a fait un nouveau point de la situation. Le premier ministre continue à afficher une certaine sérénité, sur la foi d'un niveau de mobilisation qu'il juge encore faible et estimant par ailleurs que l'intérêt médiatique se porte surtout sur la crise au sein du Front national. Le chef du gouvernement entend, pour le moment, ne pas monter en première ligne sur ce dossier, laissant ce soin à Martine Aubry, qui devrait annoncer les mesures gouvernementales à la fin de cette semaine ou au début de la prochaine.

Au-delà du déblocage de fonds supplémentaires pour les situations d'urgence et d'une revalorisation des minima sociaux – qui porterait principalement sur le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation de solidarité spécifique (ASS) –, la question de l'amélioration de la prise en charge des chômeurs par l'Unedic est désormais prise en compte par le gouvernement (*Le Monde* du 10 décembre). Interpellée lors de la séance des questions d'actualité à l'Assemblée nationale, la ministre de l'emploi et de la solidarité a, en effet, confirmé mercredi que le gouvernement travaillait non seulement *« sur la revalorisation des minima sociaux »*, mais qu'il négociait aussi avec les partenaires sociaux *« pour accroître l'indemnisation des chômeurs »* dans le cadre de sa réflexion contre le recours abusif au travail précaire.

Dans une déclaration commune, les associations AC !, MNCP et Apeis, ainsi que la CGT-chômeurs, ont demandé que *« le gouvernement et le bureau de l'Unedic engagent des négociations immédiates avec les organisations associatives et syndicales de chômeurs »*. S'appuyant les articles 23 et 25 de la déclaration universelle des droits de l'homme, elles réclament *« une augmentation des minima sociaux et des allocations chômage, la fin de la dégressivité et l'indemnisation des précaires, l'ouverture d'un droit aux Assedic et à un revenu pour les jeunes »*.

Déjà, lors du mouvement de 1997, les associations avaient réclamé – en vain – l'amélioration de la couverture chômage des travailleurs précaires et notamment des jeunes n'ayant pas cotisé suffisamment longtemps pour être indemnisés. Dans son rapport au premier ministre, Marie-Thérèse Join-Lambert avait désigné *« la multiplication d'emplois à courte durée n'ouvrant pas le bénéfice de l'assurance-chômage »* et *« la relative explosion du travail à temps partiel conduisant à une indemnisation plus faible »* comme autant de facteurs expliquant *« la dégradation de la situation matérielle et morale de certaines catégories de chômeurs »*.

« ATTENTES FORTES »

A l'exception de la CGT, les partenaires sociaux se sont toujours montrés très réservés sur la réforme de l'indemnisation. Sur cette question, la position de la CFDT, qui n'assure plus depuis l'automne la présidence du régime d'assurance-chômage, est déterminante. Si son congrès a rejeté, mercredi, un amendement défendu par Etienne Adam, secrétaire général de la région Basse-Normandie, qui fait partie de l'opposition, et qui prévoyait la création d'une union confédérale pour les chômeurs et les précaires, Nicole Notat a envoyé des signes d'assouplissement.

La secrétaire générale de la CFDT a aussi souligné que *« l'assurance-chômage indemnisait 63 % des demandeurs d'emplois il y a dix ans et qu'elle n'en indemnise aujourd'hui que 53 % »*. Elle a estimé qu'il ne fallait pas *« se tromper dans l'analyse des causes et des responsabilités. Elles résident d'abord et avant tout dans les pratiques patronales de recours abusif aux contrats précaires. Elles sont dues au cumul bas salaires et temps partiel imposé avec son incidence sur le niveau d'indemnisation »*. *« Les demandes sociales des chômeurs qu'il génère, oui nous les entendons, oui nous les prenons en compte, oui nous les portons »*, a-t-elle insisté. Dominique Chertier, directeur général de l'Unedic, était présent mercredi au congrès de la confédération *(lire ci-dessous)*, où il s'est entretenu avec Michel Jalmain, nouveau responsable de la CFDT au sein de l'Unedic. Rien n'a filtré de ce tête-à-tête.

En attendant, les associations et collectifs syndicaux ont poursuivi, mercredi, leurs actions, notamment à Paris où l'Unesco a été occupé pendant l'après-midi par une centaine de chômeurs et militants. A la veille du défilé parisien prévu jeudi 10 décembre, à l'appel des associations AC !, MNCP, Apeis et comités CGT-chômeurs, Nicole Borvo, secrétaire nationale du PCF, a fait savoir qu'elle serait présente dans la manifestation parisienne car *« les attentes fortes des chômeurs doivent trouver une réponse »*. De son côté, la Ligue communiste révolutionnaire (LCR, trotskiste) a annoncé son soutien aux manifestations.

Caroline Monnot

Le mode de scrutin législatif ne sera pas modifié au nom de la parité

Le premier ministre a écarté cette éventualité

LA PARITÉ ne servira pas de prétexte à une modification du mode de scrutin législatif. En répondant très clairement à l'opposition qui l'interpellait, mercredi 9 décembre, lors de la séance des questions d'actualité à l'Assemblée nationale, Lionel Jospin a coupé court à une rumeur qui alimentait, depuis plusieurs semaines, l'inquiétude de la droite mais aussi d'une partie de la gauche. La révision constitutionnelle devant instaurer la parité entre les hommes et les femmes dans la vie publique ne sera donc, *« en aucune façon, conçue comme un moyen, un prétexte, dans l'avenir, à une modification des modes de scrutins »*, notamment du scrutin législatif, a assuré le premier ministre. *« Dans cette affaire, le gouvernement a une pensée, un objectif, et pas d'arrière-pensée »*, a martelé M. Jospin.

Le texte sur la parité, qui doit venir en débat à l'Assemblée le 15 décembre, pouvait, en effet, ouvrir la voie à une modification des modes de scrutin électoraux : l'égale représentation entre les hommes et les femmes à laquelle la loi devra désormais concourir, s'accommode plus facilement du scrutin de liste (qui permet de panacher les candidatures entre hommes et femmes) que d'un scrutin uninominal (qui suppose un seul candidat par parti). M. Jospin l'a reconnu. Et le gouvernement y a réfléchi. Un redécoupage des circonscriptions, une augmentation du nombre des députés, l'instillation d'une dose de proportionnelle, ont été, tour à tour, envisagés. Mais devant l'ampleur des difficultés, à la fois techniques et politiques, que pourrait soulever une modification de la loi électorale, il a repoussé toute réforme, au moins dans l'immédiat. La loi sur la parité devrait plutôt s'accompagner de sanctions financières, dans le cadre de la loi sur le financement des partis, afin d'inciter les mouvements politiques à faire une meilleure place aux candidates.

Considérant que la parité est un des éléments majeurs de la modernisation de la vie politique, conscient que la meilleure place faite aux femmes parmi les candidats socialistes a concouru à la victoire de la gauche aux élections législatives, M. Jospin a d'ailleurs tout mis en œuvre pour faire aboutir la révision constitutionnelle. Matignon a ainsi longuement débattu avec l'Elysée afin de parvenir à une formulation commune du texte. Mercredi, le premier ministre n'a pu s'empêcher de souligner que, dans ces discussions, Jacques Chirac avait ainsi préféré *« la formule "égalité entre les femmes et les hommes" plutôt que la formule qu'il proposait, plus nette, plus claire, plus novatrice qui était celle de "parité" »*.

Raphaëlle Bacqué

Le congrès de la CFDT approuve massivement le bilan de Nicole Notat

LILLE
de notre envoyé spécial

Nicole Notat peut savourer son triomphe. Avec 72,99 % des voix en faveur du quitus – le vote sur le bilan de l'activité passée –, elle a obtenu, mercredi 9 décembre, le meilleur score jamais réalisé au sein de la CFDT. C'est une revanche personnelle par rapport au congrès de Montpellier, en 1995, où les militants ne lui avaient pas accordé leur confiance. A la proclamation des résultats, les trois quarts des délégués se sont immédiatement levés pour applaudir leur secrétaire générale. C'est devant Edmond Maire et Jacques Delors, tous deux venus écouter sa réponse aux intervenants du débat général, que Mme Notat a pu apprécier sa victoire. *« Elle a pris toute la mesure de son organisation »*, reconnaissait un opposant, encore sous le choc du faible score obtenu par son camp : 27,01 %. *« Les délégués ont envie d'une organisation rassemblée mais je ne vois pas ce vote comme un chèque en blanc »*, précisait François Chérèque, patron de la fédération santé-sociaux.

Dans son second discours, Mme Notat a insisté sur les points qui unissent la CFDT et non sur ceux qui la divisent. Elle s'est clairement placée au « centre » de son organisation. Alors que, lundi, elle n'avait évoqué le sort des chômeurs qu'au détour de l'ARPE (le dispositif de préretraite contre embauche) et des conventions de coopération, elle a, cette fois-ci, répondu aux critiques sur le bilan de l'Unedic et n'a pas passé sous silence *« le lourd et douloureux problème du chômage de longue durée qui marginalise et exclut impitoyablement »*.

« JE DEVIENS CENTRISTE »

Mme Notat a tenu à rassurer ceux qui, dans les rangs de la CFDT, s'inquiètent du réchauffement des relations avec la CGT. « Certains d'entre vous expriment du scepticisme au vu de ce qu'ils vivent, d'autres disent au contraire qu'il faut aller plus vite ; je deviens centriste », a-t-elle affirmé, avant d'ajouter : *« Le processus ne sera pas linéaire. Il connaîtra des hauts et des bas, cela serait bien s'il ne connaissait pas de pause. »*

La secrétaire générale de la CFDT a surtout apporté des réponses aux questions soulevées sur le type de syndicalisme pratiqué par sa centrale et aux critiques sur son fonctionnement interne. Notant *« un discours construit, martelé à l'excès, mais qu'il faut prendre au sérieux »* sur *« une dérive grave »* de la CFDT *« depuis vingt ans »*, elle a récusé en bloc cet image que certains veulent donner de la centrale : *« Echoué sur les rives du pragmatisme, ce syndicalisme gestionnaire serait devenu frileux dans l'action. Accommodant en revanche à l'égard de la politique patronale, il aurait insensiblement opté pour une stratégie d'accompagnement du libéralisme. »* Mme Notat a, au contraire, défendu la conception d'un syndicalisme qui n'est pas *« intemporel »* et qui *« veut être passionnément une réponse aux enjeux du présent »*. Au passage, elle a égratigné le patronat *« qui refuse d'occuper pleinement le terrain de la confrontation sociale et de la négociation collective. Là est sa grave carence. »*

En s'adressant directement à ses opposants, Mme Notat a estimé que *« sur la nécessité de l'action et de la mobilisation, il n'y a pas deux CFDT, d'un côté une CFDT en lutte et de l'autre une CFDT assoupie »*. *« Se faire l'écho des mécontentements, c'est sain, c'est nécessaire. C'est notre rôle, qu'ils soient chômeurs ou sans-papiers »*, a-t-elle ajouté.

Pour les trois années à venir, la CFDT va maintenir le cap de la lutte contre le chômage par la réduction du temps de travail et poursuivre son engagement pour la réforme de l'assurance-maladie. Mais Mme Notat a annoncé l'ouverture d'un nouveau chantier sur les retraites. *« Nous serons au cœur des débats, peut-être de la controverse. Une fois encore, il s'agira d'opérer un choix de société »*, a-t-elle annoncé.

Alain Beuve-Méry

L'Assemblée nationale a adopté le PACS

« C'EST UN BEAU CADEAU de Noël », confiait, tout sourire, Yvette Bènayoun-Nakache (PS, Haute-Garonne), quelques minutes après l'adoption du pacte civil de solidarité (PACS) par l'Assemblée nationale, en première lecture, mercredi 9 décembre. Deux mois après le rejet inopiné de la proposition de loi socialiste, le 9 octobre, la gauche était visiblement soulagée. *« Le PACS intéresse désormais toute la société et le débat parlementaire y aura contribué »*, s'est réjoui Patrick Bloche (PS, Paris), à l'heure des explications de vote. *« La fureur de l'opposition ne s'appuyait pas que sur du vide »*, a commenté Alain Tourret (RCV, Calvados). Encore une fois, Claude Goasguen (DL, Paris) a jugé que l'enfant était *« le grand oublié »* du débat ; Henri Plagnol (UDF, Val-de-Marne) a souligné *« qu'il aurait suffi de quelques amendements modestes au code civil et au code fiscal »* pour renforcer les droits des couples non mariés et Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine) a critiqué la *« méthode socialiste »* sur le PACS.

Prochain rendez-vous au Sénat : le 27 janvier, la commission des lois procèdera à une journée d'auditions ouverte à la presse. Selon le sénateur Patrice Gélard (RPR, Seine-Maritime), rapporteur sur le texte, la commission entendra des représentants des différentes communautés religieuses, d'associations familiales, des associations de défense des homosexuels, des professeurs de droit. Membre de la Cour de justice de la République qui siègera à partir du 9 février, pour le procès du sang contaminé, le sénateur de Seine-Maritime indique que l'examen du texte en commission pourrait intervenir *« début mars »*, à l'issue d'un procès dont il estime que la durée *« n'excédera pas trois semaines »*. La commission des lois a récemment fait savoir au ministère des relations avec le Parlement – qui souhaitait que le Sénat examine le texte à la mi-février – qu'il lui serait impossible d'en discuter avant le terme de ce procès (*Le Monde* du 4 décembre).

Le PACS a été adopté, mercredi, par 314 députés : 249 socialistes, 35 communistes, 29 membres du groupe Radical, Citoyen, Verts, et une voix RPR, Roselyne Bachelot (Maine-et-Loire). 251 députés ont voté contre : 137 RPR, 68 UDF, 41 DL et 5 « non-inscrits » (Charles Millon, Hervé Morin, Jean-Pierre Soisson, André Thien Ah Koon et Philippe de Villiers). Trois députés se sont abstenus : Jean-Louis Borloo (UDF, Nord), Alain Madelin (DL, Ille-et-Vilaine) et Jacques Desallangre (RCV, Aisne).

Neuf élus n'ont pas pris part au vote : 3 radicaux de gauche – Jean-Pierre Defontaine (Pas-de-Calais), Roger Franzoni (Haute-Corse) et Jacques Rebillard (Saône-et-Loire) –, ainsi que Alfred Marie-Jeanne (div. gauche, Martinique), Ernest Moutoussamy (PC, Martinique), Pierre Cardo (DL, Yvelines), Emile Vernaudon (non inscrit, Polynésie française) et Laurent Fabius (PS) qui présidait la séance. Françoise de Panafieu (RPR, Paris) n'a pas pris part au vote mais a fait savoir qu'elle voulait voter contre.

Clarisse Fabre et Jean-Baptiste de Montvalon

Un syndicat de médecins appelle à la grève des soins non urgents

« SI VOUS ÊTES jeunes, riches et en bonne santé, vous n'êtes pas menacés par le plan Aubry. » Dans quelques jours, les malades pourront voir, placardée sur les murs de certains cabinets médicaux, une affiche leur annonçant que les spécialistes sont invités, à partir du samedi 12 décembre, à *« reporter en 1999 tous les soins non urgents »*. Cette affiche en forme de tract, présentée mercredi 9 décembre par Christian Le Goff, président de l'Umespe, la branche spécialistes de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), annonce aussi qu'ils vont *« fermer leurs cabinets entre les 23 et 31 décembre »*.

Ces médecins veulent montrer à l'opinion qu'ayant largement dépassé le taux de progression des dépenses médicales autorisé en 1998 (+ 1,6 %), les honoraires perçus à partir de cette date devront être reversés à l'assurance-maladie, et que, dans ces conditions, il est inutile de travailler pour rien. L'Umespe a chiffré le montant de ces reversements entre 30 000 francs et 60 000 francs par praticien. En outre, elle estime que la baisse de 15 % de la prise en charge des cotisations sociales des spécialistes par la « Sécu » – sanction imposée en raison du refus de leurs syndicats de signer une convention avec les caisses – pourrait leur coûter jusqu'à 30 000 francs. La hausse des dépenses des spécialistes pourrait, en fait, atteindre 7 %. Elle s'explique, selon M. Le Goff, *« par l'arrivée de nouveaux traitements, plus innovants, mais aussi plus chers »*, et par un transfert d'activité de l'hôpital vers la médecine de ville. Demain, affirme l'affiche de l'Umespe, *« ce seront les quotas, les listes d'attente, la médecine de riches et de pauvres »*. De son côté, l'UNOF (branche généralistes de la CSMF) appelle les omnipraticiens à reporter, à partir du 23 décembre, tous les soins non urgents à l'année prochaine. La CSMF a, en effet, décidé d'engager les hostilités sur tous les fronts.

Au cours de son assemblée générale, dimanche 6 décembre, la première organisation de praticiens libéraux a rejeté en bloc la convention généralistes-Sécurité sociale prévoyant une formule d'abonnement annuel chez un « médecin référent », mais aussi le principe d'une enveloppe de dépenses pour la médecine de ville et le mécanisme de sanctions inscrits dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 1999. Son président, Claude Maffioli, a annoncé son intention d'organiser une véritable *« guérilla »*, notamment sur le terrain juridique, en saisissant le Conseil d'Etat et le Conseil constitutionnel.

Tout à leur rejet des mesures de rééquilibrage des comptes de la Sécurité sociale prises par le gouvernement, la CSMF a décidé d'ignorer l'avertissement de l'ordre des médecins. Même si cette instance a émis un avis très négatif sur la politique de maîtrise des dépenses médicales du gouvernement, elle rappelait, fin novembre, que les praticiens *« ne peuvent pas se servir de leur métier pour faire de la "retape" syndicale »*. En suspendant leur activité, ils risquent de sous-estimer une urgence et d'engager ainsi leur responsabilité médicale. Ils risquent aussi de se voir accusés de prendre les malades en otage pour la seule défense de leurs revenus, alors qu'ils ne font, disent-ils, que défendre la qualité des soins.

Jean-Michel Bezat

Geste d'apaisement pour les praticiens hospitaliers

Martine Aubry a, en partie, répondu aux attentes des praticiens hospitaliers, dont les syndicats avaient appelé à une journée d'action, le 2 décembre (*Le Monde* du 3 décembre), pour réclamer une revalorisation de leur statut. La ministre de la solidarité les a reçus, *mercredi 9 décembre*, pour leur annoncer qu'ils bénéficieront dès 1999 d'un repos compensateur après les nuits de garde. Six cents postes d'assistants spécialistes seront créés dans les trois ans à venir. Le concours de praticien hospitalier sera *« réformé pour simplifier les conditions d'accès et l'ouvrir à davantage de médecins »* et les concours des temps pleins et des temps partiels seront unifiés. Une prime (environ 2 000 francs par mois) sera créée pour ceux qui partagent leur activité entre plusieurs hôpitaux. Enfin, la demi-journée d'activité d'intérêt général dont ils bénéficient sera élargie à deux demi-journées pour leur permettre d'exercer d'autres activités (enseignement, recherche, etc.).

Le gouvernement crée deux laboratoires souterrains d'enfouissement des déchets nucléaires

Dominique Voynet s'est « sentie en porte-à-faux tout le temps »

Le gouvernement a annoncé, mercredi 9 décembre, sa décision de créer deux laboratoires d'enfouissement en grande profondeur des déchets nucléaires. Une loi sur la transparence de la filière nucléaire sera présentée en 1999. La ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Dominique Voynet, n'a pas caché ses réserves sur cet arbitrage gouvernemental. *(Lire aussi notre éditorial page 17.)*

LA CHAISE n'est pas restée vide. Alors que, le 2 février, elle n'avait pas voulu endosser publiquement la réouverture du surgénérateur Phénix, Dominique Voynet est venue s'asseoir, mercredi 9 décembre, vers 22 heures, dans le salon rouge de l'hôtel Matignon, à l'issue d'une bien longue réunion interministérielle. Il n'a pas fallu moins de trois heures et demie, en effet, à Lionel Jospin et aux onze ministres réunis autour de lui pour se mettre d'accord sur l'opportunité de créer un deuxième laboratoire d'enfouissement des déchets nucléaires et sur les contours d'une future autorité indépendante chargée de la sûreté nucléaire.

En revanche, c'est entourée de Christian Pierret, de Claude Allègre et de Bernard Kouchner, et non seule à côté du ministre de l'économie et des finances comme Matignon l'avait prévu, que la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a écouté Dominique Strauss-Kahn annoncer que le gouvernement continue de faire de l'énergie nucléaire *« la composante majoritaire de l'approvisionnement électrique national »*. Elle n'était pas seule pour l'entendre déclarer que deux laboratoires d'enfouissement en grande profondeur – et non pas un seul – seront créés, l'un à Bure (Meuse), l'autre dans *« un terrain granitique à rechercher »*. Sur l'épineuse question de la sûreté nucléaire, la ministre n'a pas non plus obtenu le contrôle qu'elle exigeait : c'est sous la triple tutelle de l'industrie, de la recherche et de l'environnement que sera placée la future *« autorité administrative indépendante »* chargée du contrôle des installations nucléaires.

« J'ai négocié pied à pied », confiait la ministre écologiste à l'issue de la conférence de presse. Pendant que M. Strauss-Kahn égrenait une à une les conclusions, Mme Voynet tentait par quelques plaisanteries de donner le change. *« Puisque Kouchner est là, je ne vois pas pourquoi je ferais la modeste »*, lançait-elle en mettant en avant ses *« victoires »* : réversibilité du stockage, création d'un centre de stockage en subsurface dans le Gard, et lancement d'une étude sur le coût de la filière *« au regard des autres sources d'énergie »*. L'ancienne porte-parole des Verts pouvait ainsi assurer que l'accord Verts-PS était *« respecté »*.

Mais Mme Voynet a tenu, lors de la conférence de presse avec ses collègues du gouvernement, à marquer ses distances. *« Je me suis sentie tout le temps en porte-à-faux (...). Je ne suis pas favorable, mes amis non plus, au nucléaire. Mais je me suis mise dans la peau d'un responsable politique amené à assumer les conséquences de décisions prises il y a des décennies, dans des conditions qu'on peut qualifier de limite sur le plan de la responsabilité. Si le gouvernement était composé à 100 % d'écologistes, il aurait à faire face à ce problème, comme il l'aurait face au chômage. »*

Ces précautions oratoires ne seront pas de trop, avant la réunion, ce week-end, du Conseil national des Verts, où élus et militants ne manqueront pas de s'indigner de l'arbitrage gouvernemental. En effet, les Verts ont aussitôt accusé, dans un communiqué, le gouvernement de *« céder au lobby nucléaire »*, estimant *« qu'avant le passer la serpillière pour éponger les déchets, il faut fermer le robinet, c'est-à-dire engager la sortie du nucléaire, comme viennent de le décider les gouvernements suisse et allemand »*. Responsables et députés Verts s'attendaient à un arbitrage difficile mais n'ont appris que mercredi, lors d'un déjeuner avec Bettina Laville, la conseillère pour l'environnement de Lionel Jospin, que le principe de la construction d'un deuxième laboratoire d'enfouissement était finalement retenu. *« Rien ne justifiait une telle précipitation »*, commente le secrétaire national, Jean-Luc Bennahmias : *« Avant de s'occuper des labos, Matignon ferait bien de ne pas rajouter aux difficultés qui agitent sa majorité. »* En revanche, Georges Sarre, président délégué du Mouvement des citoyens, s'est immédiatement réjoui de voir *« parfaitement »* réaffirmés le *« choix de l'atome »* et *« l'indépendance énergétique nationale »*.

La Coordination contre l'enfouissement des déchets radioactifs a estimé, mercredi, à Bar-le-Duc (Meuse), que la décision du gouvernement d'implanter un laboratoire à Bure allait faire de ce site *« la poubelle nucléaire de l'Europe »*. Le Mouvement écologiste indépendant (MEI) d'Antoine Waechter a dénoncé, de son côté, *« l'omerta décidée pour les déchets radioactifs à longue vie »*. En revanche, le président (DL) du conseil régional de Lorraine, Gérard Longuet, s'est réjoui, d'une décision qui *« met fin à 18 mois de tergiversations »*. Dès jeudi matin, l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioctifs (Andra), chargée de la construction des sites, annonçait que le laboratoire de Bure sera opérationnel dès 2003.

Ariane Chemin et Sylvia Zappi

Des Lorrains à la tête dure

En raison des menaces qui planaient sur Bure (Meuse), les Verts de Lorraine s'étaient prononcés contre les accords entre le mouvement écologiste et le Parti socialiste pour les élections législatives de 1997. Lors du scrutin régional de mars, ils avaient refusé les listes communes de la gauche « plurielle ». Le 25 octobre, en assemblée fédérale, ils avaient été la seule région de France à mettre la direction des Verts – soutenue localement par Marie-Anne Isler-Béguin, seconde sur la liste européenne – en minorité : 68 % contre, alors que la motion de Dominique Voynet recueillait plus de 65 % des voix sur le plan national. Le 7 décembre, les Verts de Lorraine ont déposé une « motion d'urgence » pour la réunion du conseil national, le 12 décembre, demandant à la ministre de l'environnement *« d'user de son droit et de sa liberté de parole, comme elle l'a fait récemment avec brio pour les sans-papiers »* et exigeant sa *« démission »* du gouvernement *« s'il advenait, fort improbablement, qu'elle participe à cette annonce* [de créer deux laboratoires d'enfouissement des déchets nucléaires] *ou à la signature du décret »*.

La France se rapproche de l'inflation zéro

SELON les dernières statistiques de l'Insee, publiées jeudi 10 décembre, l'économie française pourrait prochainement être en situation d'inflation zéro. En novembre, l'évolution des prix a, en effet, été comprise entre 0 % et – 0,1 %. En glissement annuel, la hausse des prix continue donc de décélérer : elle s'établit entre + 0,2 % et + 0,3 %, soit le plus bas niveau jamais enregistré depuis mai 1957 (– 0,3 %). Ce résultat a deux origines. D'abord, l'inflation structurelle (dite « sous-jacente ») est très faible : de l'ordre de 1 % par an. De plus, l'inflation est tirée vers le bas par l'effondrement des prix des produits pétroliers (– 7 % sur un an).

PRIX À LA CONSOMMATION
variations mensuelles en %

D 97	J 1998	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N
0	- 0,3	0,3	0,2	0,3	0,1	0,1	- 0,4	0,2	0,1	- 0,1	entre 0 et - 0,1 %

Les élections régionales pourraient être annulées dans les Bouches-du-Rhône

LE CONSEIL D'ETAT pourrait annuler les élections régionales du 15 mars dans les Bouches-du Rhône – département qui fournit 49 des 123 sièges du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur – s'il suit les conclusions prononcées, mercredi 9 décembre, par son commissaire du gouvernement, Jacques Arrighi de Casanova. Jean-Louis Tixier (UDF), candidat non élu de la liste RPR-UDF, contestait l'attribution du 49e siège de conseiller régional du département à la liste de gauche, du fait d'irrégularités sur 191 bulletins de vote. Or le commissaire du gouvernement a calculé qu'un déplacement de 117 voix aurait suffi à remettre en cause l'attribution, à la plus forte moyenne, de ce siège. A ses yeux, il est donc *« inévitable (...) de redonner la parole aux électeurs »*, dans un délai de trois mois.

DÉPÊCHES

■ **EMPLOI : l'emploi salarié dans les secteurs privé et semi-public a progressé de 0,5 %** (+ 65 000) au troisième trimestre par rapport au trimestre précédent, et de 2,3 % (+ 303 000) sur un an, selon les données définitives publiées, jeudi 10 décembre, par le ministère de l'emploi.

■ **UDF : le bureau politique de l'UDF a élu**, mercredi 9 décembre, la nouvelle direction du parti présidé par François Bayrou. Hervé de Charette, président du Parti populaire pour la démocratie française, en est le président délégué ; Pierre-André Wiltzer, député de l'Essonne et ancien délégué général des Adhérents directs, le secrétaire général ; Gilles de Robien, député de la Somme et maire d'Amiens, le porte-parole.

■ **JUSTICE : la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, estime**, dans un entretien au *Figaro* du 10 décembre, qu'*« il est normal que la réforme de la justice, parce qu'elle est globale, prenne du temps »*. À propos de la réforme du Conseil supérieur de la magistrature, suspendue à la réunion du congrès, Mme Guigou déclare : *« Nous ne sommes pas à quelques semaines près. »*

Un relevé de décisions tout en équilibre

APRÈS trois heures de négociations, la réunion interministérielle du mercredi 9 décembre a fixé les grands axes de la politique nucléaire française :

● **Réversibilité** : la *« nocivité »* des déchets pour la santé et pour l'environnement *« perdurant pendant des centaines de milliers d'années, voire des millions d'années »*, le relevé de décisions insiste sur la nécessité de n'envisager que des solutions réversibles de stockage des déchets nucléaires.

● **Laboratoires** : deux laboratoires souterrains seront construits : l'un à Bure (Meuse) dans un site argileux, l'autre dans le granit à rechercher *« dans la Vienne ou ailleurs »* dès le début de l'année 1999. Un entreposage *« en subsurface »* (à moins de 20 mètres de profondeur) sera recherché dans le Gard *« après vérification scientifique »*. Le Parlement prendra une décision sur le stockage en 2006.

● **Transparence** : désireux de mettre fin à la *« culture du secret (...) qui a trop longtemps caractérisé cette filière »* et au *« chevauchement des rôles en matière de sûreté »*, les pouvoirs publics vont réformer le contrôle de la sûreté nucléaire. Durant le premier semestre 1999, un projet de loi sera préparé conjointement par Dominique Strauss-Kahn, Christian Pierret et Dominique Voynet, respectivement ministre de l'économie, secrétaire d'Etat à l'industrie, et ministre de l'environnement. Le contrôle des installations sera désormais confié à une *« autorité administrative indépendante »*, dotée de *« larges pouvoirs de décision »* et de sanctions administratives. Cette autorité, qui remettra tous les ans un rapport sur l'état de sûreté des centrales, sera dirigée par un collège de cinq membres, nommés en conseil des ministres sur proposition des ministres de l'environnement, de la recherche et de l'industrie, et accueillera en outre un commissaire du gouvernement, nommé par décret sur proposition du ministre de l'environnement.

● **Stocks** : le gouvernement affiche sa *« détermination »* à appliquer l'article 3 de la loi Bataille de 1991, qui prévoit l'obligation de retourner les déchets étrangers dans leur pays d'origine. Le nouveau président de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) se voit confier la mission d'assurer une *« transparence totale »* sur l'évaluation des stocks de déchets présents sur le sol français et de préparer une réforme des méthodes de comptage.

● **Coûts** : afin d'évaluer les coûts réels du traitement des déchets, une étude sur les données économiques de l'ensemble de la filière nucléaire – retraitement compris – *« au regard des autres sources d'énergie »* sera confiée à trois *« personnalités »*, dont une nommée par la ministre de l'environnement.

● **Radioprotection** : l'Office de protection contre les rayonnements ionisants (Opri) est confirmé dans sa mission de contrôle de la radioprotection. Il bénéficiera d'un budget qui sera majoré de 100 millions de francs grâce à l'affectation d'une fraction de la redevance perçue sur les installations nucléaires de base.

S. Z.

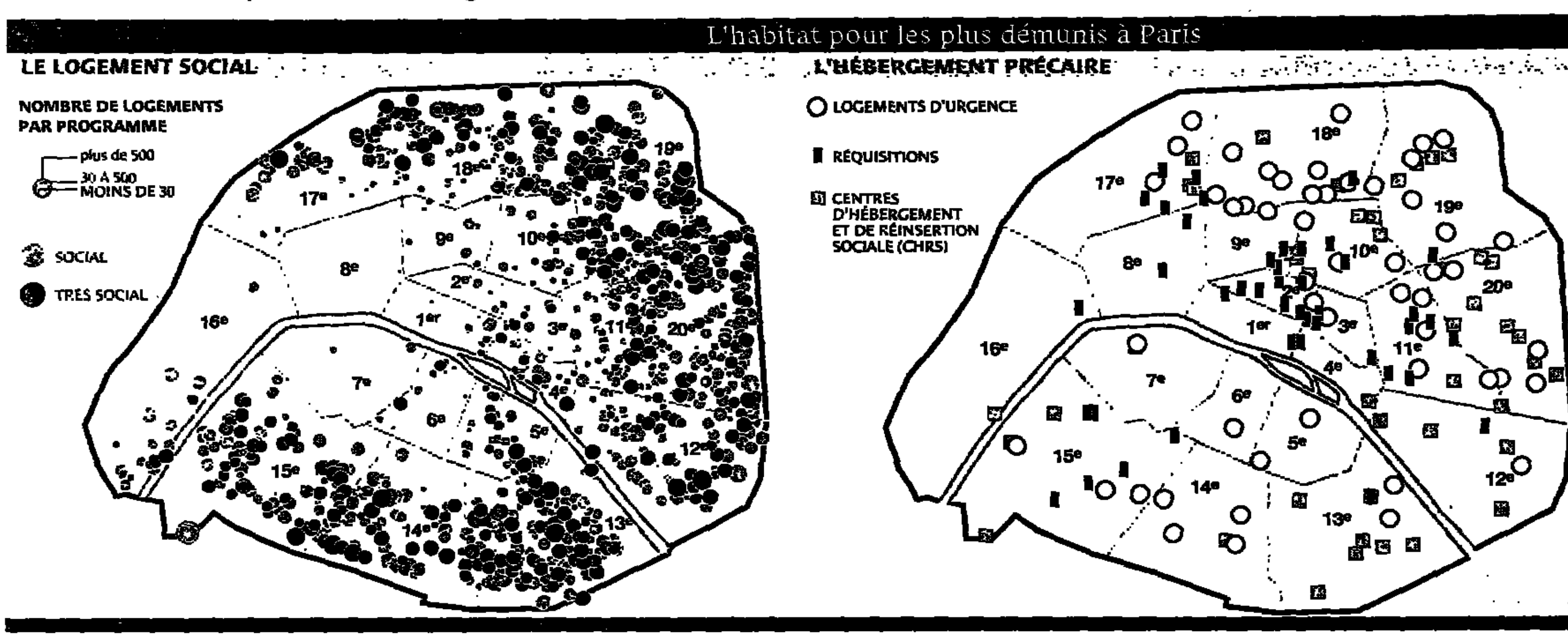


HABITAT L'accès au logement des familles en situation de précarité est de plus en plus difficile. Les *politiques de ces dernières années* ont en effet favorisé les hébergements *d'urgence* au détriment des logements sociaux dits *« normaux »*. ● DEPUIS 1994, LA PRODUCTION de logements *« très sociaux »* accuse ainsi un retard annuel de 9 000 à 12 000 unités par rapport aux objectifs affichés. ● DANS UN ENTRETIEN AU *MONDE*, René Ballain, qui a coordonné le travail d'évaluation sur la loi Besson de 1990, *estime que la France a besoin* d'un *« habitat social et très social diffus, qui permette de reconstruire de la mixité »*. ● À LA PENSION DE FAMILLE DE L'ASSOCIATION RIVAGES, à Paris, douze personnes qui ont connu la rue et les foyers d'urgence disposent d'une *chambre individuelle* tout en partageant des moments de vie collective.

L'accès au logement des familles précarisées est de plus en plus difficile

Depuis la loi Besson de 1990, l'accent a été mis sur la création d'hébergements d'urgence ou d'insertion. La production de logements « très sociaux » affiche un retard annuel de 9 000 à 12 000 unités par rapport aux objectifs

L'habitat pour les plus démunis à Paris



Paris est un bon exemple d'inéquité territoriale en matière d'implantation des programmes de logements sociaux et très sociaux et des structures d'accueil réservées aux populations les plus démunies. Huit arrondissements, les 1er, 2e, 3e, 6e, 7e, 8e, 9e et 16e n'ont pas ou très peu de logements sociaux ou très sociaux, ces derniers étant très largement concentrés dans le sud et, surtout, dans l'est parisien. Les logements d'urgence financés en 1993 et en 1995 et les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), pour la plupart plus anciens, ont été majoritairement implantés dans les mêmes zones et n'ont donc que très peu contribué au rééquilibrage attendu. Il n'y a guère que les réquisitions de 1995 et 1996 (857 logements) qui touchent des arrondissements jusque-là protégés, comme le 2e, le 3e et le 8e. Mais cette particularité tient largement à la nature des immeubles concernés, qui appartiennent à des grandes sociétés financières, banques et compagnies d'assurances et qui, pour cette raison, sont situés en majorité dans les beaux quartiers de la capitale.

LA MORT tragique de sans-abri victimes du froid relance, chaque hiver, le débat sur l'efficacité des dispositifs d'accueil d'urgence et le manque de logements pour les plus démunis. La forte chute des températures enregistrée à la mi-novembre a ainsi fait resurgir une contradiction qui hante régulièrement l'opinion : en France, des personnes qui vivent dehors meurent chaque année de froid alors qu'il existe environ 400 000 logements inoccupés depuis deux à trois ans, dont 40 000 à Paris. Et le phénomène n'épargne plus le parc HLM, où 4 000 à 5 000 logements au moins seraient actuellement vides, boudés par les ménages à qui ils sont proposés.

Cette équation est pourtant trop simple pour rendre compte de la situation complexe du mal-logement. La grande exclusion qui émeut l'opinion masque un enjeu quantitativement plus important : la précarisation des ménages pour lesquels l'accès à un logement ordinaire, par les filières de droit commun, est devenu un objectif quasi inatteignable. Dans le cadre de la préparation de la loi de lutte contre les exclusions adoptée en juillet, un bilan de la loi Besson de 1990 sur le droit au logement a été dressé. Les travaux des quatre équipes de recherche coordonnées par René Ballain permettent de retracer l'évolution, depuis huit ans, des politiques publiques sur le mal-logement. D'en mieux comprendre, aussi, les limites et les effets pervers. En instaurant des plans départementaux pour le logement des personnes défavorisées et des Fonds de solidarité logement (FSL), la loi Besson avait pour objectif de restaurer l'accès à un *« logement décent et indépendant »* pour tous, selon les termes de l'article premier. Sans être abandonnée, cette politique a été infléchie dès 1993, puis, modifiée avec le plan d'urgence mis en place en 1995 par le gouvernement d'Alain Juppé.

Délaissant la référence au droit commun, l'action publique s'est alors focalisée sur l'urgence et sur la création d'un habitat provisoire ou de transition. Les première *« résidences sociales »* sont apparues en 1994. L'année suivante, s'y sont ajoutés les *« logements d'urgence »*, qui n'ont qu'imparfaitement rempli leur mission puisque la majorité des familles y sont finalement restées.

GESTION LOCATIVE ADAPTÉE

Où en est-on aujourd'hui ? Depuis la loi Besson de 1990, la réalité sociale s'est transformée. Aujourd'hui, les difficultés d'accès au logement ne touchent plus seulement les personnes en grande difficulté mais aussi un flux permanent de familles en situation précaire. Logements d'urgence ou d'insertion, résidences sociales, centres d'hébergement, pensions de famille *(lire ci-dessous)* : l'éventail des formules d'habitat réservées aux plus démunis s'est beaucoup élargi. Dans le même temps, les méthodes de l'action sociale se sont quasiment systématisées, comme si l'accès au logement relevait, désormais, d'un *« parcours »*, nécessitant *« accompagnement »*, *« médiation »* et *« gestion locative adaptée »*. Paradoxalement, l'attention portée aux populations en difficulté a ainsi compliqué et retardé leur accès au logement ordinaire.

Comme le souligne le bilan de la loi Besson, les efforts les plus significatifs ont porté sur le développement de l'offre d'hébergement. Depuis 1991, 15 000 places nouvelles en centres d'hébergement et de réinsertion sociale se sont ajoutées aux 30 000 places déjà disponibles. En revanche, la production de logements accessibles aux familles disposant des revenus les plus bas est restée nettement insuffisante. *« Les besoins en logements et en places à occupation temporaire sont globalement satisfaits*, soulignent les experts. *Le problème persistant est celui de la sortie vers des logements banalisés pour une occupation durable »*. Dans ce contexte, les formules d'habitat provisoire, qui sont destinées à des populations de plus en plus « ciblées » – les jeunes, les femmes seules avec enfants, les hommes célibataires – jouent le rôle de « files d'attente » pour l'habitat définitif.

HLM « À LOYERS MINORÉS »

Par rapport aux objectifs affichés, la production de logements *« très sociaux »* présente, depuis 1994, un déficit annuel de 9 000 à 12 000 unités. Et cette tendance s'est poursuivie en 1998. Malgré un effort budgétaire conséquent et un taux de subvention majorée, l'objectif de 10 000 logements *« d'intégration »* inscrit au budget devrait n'être réalisé qu'à moitié. Les prévisions sont également pessimistes en ce qui concerne les nouveaux logements HLM *« à loyers minorés »*. 20 000 sont inscrits au budget, tous ne devraient pas être consommés, alors que six ménages sur dix entrant, aujourd'hui, dans le parc HLM, pourraient y prétendre.

Les causes de ce déficit sont à chercher du côté des bailleurs sociaux qui tentent de contenir au maximum la paupérisation, réelle, de leur parc et dont la mission, devenue très floue, gagnerait à être redéfinie. Les collectivités locales sont aussi en cause. Elles participent au financement des programmes mais, pour elles, l'affichage *« très social »* joue le rôle de repoussoir. Dans leur bilan de la loi Besson, les experts insistent ainsi sur l'absence des enjeux urbains dans les plans départementaux pour le logement des personnes défavorisées instaurés par la loi de 1990. Trop exclusivement centrés sur les enjeux sociaux, expliquent-ils, les plans ne formulent aucun objectif quantitatif et qualitatif concernant l'offre de logements.

La quasi-disparition, ces dix dernières années, du parc locatif privé à bas loyer a accru les difficultés des ménages les plus fragiles. De 1992 à 1996, ce parc a perdu 435 000 unités et 2,2 millions de logements de ce type ont disparu depuis 1984. Près de la moitié des ménages les plus pauvres y trouvaient leur place en 1984 contre seulement 9 % aujourd'hui. Pour limiter cette érosion, le secrétaire d'Etat au logement, Louis Besson, a instauré, dans l'actuel projet de loi de finance, des mesures fiscales de soutien pour les bailleurs privés qui acceptent de conventionner leurs logements et de limiter le niveau des loyers. Mais on peut craindre que ces mesures, qui ne trouveront leur plein effet que d'ici un an ou deux, au mieux, arrivent trop tard.

Christine Garin

★ **Promouvoir le droit au logement, éditions La Documentation française, juillet 1998, 150 francs**

TROIS QUESTIONS À...

RENÉ BALLAIN

1 Vous avez coordonné le travail d'évaluation de la loi Besson de 1990. Estimez-vous que l'émotion suscitée par la détresse des sans-abri occulte les enjeux de fond de la politique du logement ?

C'est exact, mais c'est compréhensible dans la mesure où la grande exclusion est plus aisément identifiable que la précarité, plus diffuse et plus mouvante. Mais on ne peut pas résoudre la question du logement des défavorisés sans prendre en compte le déséquilibre global, structurel, qui affecte l'offre de logements aujourd'hui.

2 L'ambition de la loi Besson a-t-elle été revue à la baisse ?

Oui, dans la mesure où les politiques publiques se sont recentrées de manière excessive sur les dispositifs d'urgence, même si cela correspondait à un vrai besoin. Le volet logement de la loi contre les exclusions de juillet n'est pas satisfaisant non plus puisqu'il pérennise des dispositifs d'assistance comme la sous-location ou les formules d'hébergement mises en place de manière provisoire.

3 Le gouvernement vous paraît-il conscient de cet enjeu ?

Louis Besson souhaite visiblement reprendre en main l'ensemble de l'offre et pas seulement le bas de la chaîne. Ce dont on a surtout besoin, c'est d'un habitat social ou très social diffus, qui permette de reconstruire de la mixité non seulement dans les quartiers d'habitat social, mais aussi dans l'ensemble de la ville. Pour cela, il n'y a pas ou peu d'opérateurs : les organismes HLM n'y vont pas et le milieu associatif n'est pas assez structuré pour produire ce type d'habitat en quantité suffisante. L'adossement progressif sur l'action sociale est également inquiétant : il faut revenir à la notion de droit au logement, qui est un droit général et universel. Tout le monde continue à s'y référer mais dans la pratique, il est miné.

Propos recueillis par Christine Garin

Quand une pension de famille permet « une thérapie par l'ordinaire de la vie »

AU DÉJEUNER, Aïcha s'est amusée à nouer son beau foulard à liseré d'or autour de sa tête. En face d'elle, Jean et Daniel n'ont pu s'empêcher de proférer quelques plaisanteries, avec tendresse. Autour des deux tables, ils sont douze à avoir connu la rue et ses mœurs agressives, les foyers d'urgence et leurs flambées de violence. Douze à n'en apprécier que davantage la pension de famille de l'association Rivages, dans le 17e arrondissement de Paris, où ils vivent l'expérience, encore unique en France, d'une nouvelle forme d'habitat destinée à des exclus.

L'idée trottait dans la tête d'Henri Briand depuis des années, alors qu'il était chargé de l'accueil de personnes isolées de plus de quarante ans au centre d'hébergement parisien du Radeau. La formule, tombée en désuétude, de la pension de famille lui paraissait la plus adaptée pour loger ceux *« qui vivent l'isolement comme un traumatisme et qui ne savent pas gérer le quotidien d'un loyer, des factures »*. Depuis janvier 1997, grâce aux dons d'un ordre religieux et sans un sou d'argent public, la « maison de famille » Rivages, met en pratique cette *« thérapie par l'ordinaire de la vie »*, un délicat équilibre entre liberté et contraintes, entre autonomie et vie collective.

Côté liberté, il y a les chambres individuelles, où le responsable de la pension s'interdit de pénétrer s'il n'est pas invité. Chacune est équipée d'un réfrigérateur. Il y aussi l'encadrement : deux salariées, la gardienne de nuit et la « maîtresse de maison », assistante sociale de formation et pivot de la vie collective, soutenues par une vingtaine de bénévoles. Il y a surtout cette différence fondamentale avec les foyers d'urgence ou les centres d'hébergement, où la durée d'accueil est limitée, de trois jours à six mois selon les structures. Ici, aucune borne n'est fixée d'avance aux séjours.

« POUR QU'ILS POSENT LES VALISES »

« Il faut leur donner du temps pour qu'ils posent les valises et qu'ils se reconstituent », dit Dominique Sapte, la maîtresse de maison. *« Avec deux années de recul, je me dis qu'il n'est pas exclu que certains, parmi les moins aptes à une réinsertion dans la société, demeurent ici définitivement »*, constate Henri Briand.

Côté contraintes, le redevance mensuelle est certainement la plus lourde. Chaque résident doit prélever 1000 francs sur ses ressources – en général le RMI ou des indemnités journalières de longue maladie. Chaque déjeuner – seul repas pris en collectivité – coûte 10 francs. Il y aussi les tâches ménagères : les partie communes à nettoyer, la cuisine à prendre en charge à tour de rôle. Ces obligations contribuent à sortir les anciens sans-abri de ce qu'Henri Briand qualifie de *« spirale de l'urgence »* : *« La plupart de ceux qui sont passés par la rue décrivent cette accoutumance aux foyers d'accueil, qui permet de boire en quelques jours son RMI parce que l'on sait que l'on aura le soir, de toute façon, le vivre et le couvert assuré. »* L'alcool est ici l'objet d'une dialectique subtile. *« L'alcool est toléré, mais pas l'abus. Ceux qui rentrent le soir éméchés savent qu'il vaut mieux aller se coucher illico, sans esclandre »*, dit M. Briand.

Ces exigences de la vie collective débouchent sur deux types de comportements : *« Il y a ceux qui s'impliquent de plus en plus dans la vie en commun, et ceux qui s'écartent d'eux-mêmes, jusqu'à s'en aller. »* D'autres, en revanche, commencent à renouer les fils de leur existence. *« Depuis qu'ils sont ici, ils ont à nouveau l'impression de compter pour quelqu'un »*, dit Dominique Sapte. Daniel a rappelé son fils, et découvert qu'il était grand-père. Antonin, cinquante et un ans, a cessé de boire, s'est passionné pour l'informatique, et envisage désormais de prendre un appartement avec sa vieille mère.

Ces embryons de réussite ne dissipent toutefois pas les doutes d'Henri Briand. L'atout majeur de la pension de famille – cette vie semi-collective qui permet d'échapper à l'isolement – est en effet devenu, au fil du temps, sa principale limite. Il contraint à un recrutement extrêmement sélectif : *« Une seule personne, non adaptée aux contraintes de l'existence commune, peut tout destabiliser. »* Très nombreuses parmi les publics en situation d'exclusion, les personnes présentant des troubles psychiques graves doivent ainsi être systématiquement écartées. Alors que plus de cent dossiers ont été présentés par des associations ou des services sociaux, la pension n'a accueilli que vingt-huit personnes en deux ans.

Aujourd'hui, M. Briand attend impatiemment la création d'autres pensions de famille : au moment où ouvrait la pension, un rapport était remis à Xavier Emmanuelli, alors secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence, qui précisait le cahier de charges de ce nouveau type d'habitat. Un appel d'offres a depuis été lancé et dix-huit projets retenus, dont les premiers devraient voir le jour courant 1999. Le responsable de Rivages y gagnera enfin sa première subvention publique, et la possibilité d'étalonner son intuition de pionnier.

Jérôme Fenoglio



L'Association professionnelle des magistrats (APM) pourrait survivre à sa crise interne

Contesté, son président, Georges Fenech, a décidé de quitter la magistrature

Le président de l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite), Georges Fenech, a annoncé, mercredi 9 décembre, sa démission de l'organisation, mais aussi de la magistrature. Il avait été contesté à la suite de la publication, dans la revue de l'APM, d'écrits à caractère antisémite et mis en cause à la suite de sa participation à une mission d'observation des élections présidentielles au Gabon.

EN ANNONÇANT, mercredi 9 décembre, sa démission de la présidence de l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite) mais aussi de ses fonctions de magistrat, Georges Fenech a brusquement tiré un trait sur la controverse à laquelle son nom avait été attaché. Menacé de poursuites pénales en tant que directeur de publication de la revue de l'APM, après la diffusion des écrits à caractère antisémite d'Alain Terrail, mis en cause pour avoir effectué, avec un groupe d'avocats et de magistrats, un voyage contesté en tant qu'observateur des élections présidentielles du Gabon, M. Fenech s'est vu retirer, mercredi 9 décembre en début d'après-midi, sa proposition de nomination, par le ministère de la justice, au poste de premier juge d'instruction de Paris (*Le Monde* du 10 décembre). Le retrait de cette promotion, qui sonne comme une sanction, semble avoir emporté sa décision.

Alors qu'il bataillait encore, mercredi 9 novembre au matin, lors d'une conférence de presse tenue après son voyage au Gabon (*voir ci-dessous*), M. Fenech a été brusquement désavoué, quelques heures après, par le ministère de la justice.

« Le garde des sceaux, ministre de la justice, a décidé de retirer des projets de nomination de magistrats adressés par la Chancellerie au Conseil supérieur de la magistrature, la proposition de nomination de M. Georges Fenech à un poste vacant de premier juge d'instruction du tribunal de Paris », a annoncé la chancellerie par communiqué. *« La tenue de propos à connotation antisémite dans la revue que M. Fenech dirige en tant que président de l'Association professionnelle des magistrats, et les interrogations que suscite, au regard du statut de la magistrature, la participation de M. Fenech à une mission non officielle d'observation des élections présidentielles gabonaises, ont convaincu Mme le garde des sceaux de retirer sa proposition. »*

« OPPROBRE JETÉE PAR TRAÎTRISE »

Cette décision semble avoir décidé M. Fenech à se démettre de ses mandats syndicaux mais aussi de se retirer définitivement de la magistrature. Dans un communiqué, le magistrat justifie son geste, rarissime, en invoquant l'*« opprobre jetée par traîtrise sur* [son] *action »*, après la publication de propos à caractère antisémite dans la revue de l'APM, mais aussi par les développements de son déplacement au Gabon. *« L'exploitation politico-judiciaire lancée à mon endroit par le journal* Le Monde *dans des conditions d'amalgame s'apparentant à un lynchage médiatique a conduit le garde des sceaux, sans qu'aucune explication ne m'ait été demandée, à un retrait de ma proposition de nomination en qualité de premier juge d'instruction de Paris*, écrit M. Fenech. *En conséquence, je me retire ce jour de la magistrature, le sentiment d'avoir accompli en conscience mon devoir de magistrat soucieux de vérité et de justice. »*

Paradoxalement, la décision de M. Fenech a été accueillie avec un certain soulagement au sein de l'APM. Discréditée par les écrits à caractère antisémite de son ancien président, Alain Terrail, qui avait affirmé, dans la revue de l'organisation, à propos du substitut toulonnais Albert Lévy, *« Tant va Lévy au four... qu'à la fin il se brûle »*, l'APM semblait bel et bien menacée de disparition. M. Fenech avait en effet annoncé son intention de proposer la dissolution de cette organisation, née en 1981 en réaction à la politique de l'ancien garde des sceaux socialiste, Robert Badinter. *« Avec cette polémique, l'APM a signé son acte de décès*, affirmait M. Fenech, mercredi 2 décembre. *Nous allons réunir un bureau le 10 décembre, mais j'estime d'ores et déjà que l'association est morte. Un trait de plume a suffi à rayer un travail de dix-sept ans »*.

Cette déclaration n'avait cependant pas emporté l'adhésion des 300 membres de l'organisation, loin s'en faut. Alors que M. Fenech se trouvait encore au Gabon, Dominique Matagrin, ancien secrétaire général de l'APM, expédiait une lettre ouverte aux adhérents dans laquelle il contestait ouvertement l'idée de dissoudre l'APM. *« L'annonce, aussi inattendue qu'incongrue, par Georges Fenech, du "sabordage" de notre organisation, en dehors de toute concertation comme de tout cadre statutaire, ne pouvait avoir d'autre signification que celle d'une affirmation de "culpabilité collective"* (...), écrit M. Matagrin. *Cela a complètement changé la nature du débat et sans doute, aggravé très sensiblement le préjudice causé à l'APM. »*

IDÉE D'UNE « REFONDATION »

Cette contestation, relayée par les protestations des adhérents, a sans doute pesé dans la décision de retrait de M. Fenech. Le président écarté, l'idée d'une *« refondation »* défendue par M. Matagrin, peut donc être envisagée. Aucune décision formelle ne devrait être cependant prise avant l'assemblée générale de l'APM, le 18 décembre. Le bureau de l'organisation qui devait se réunir, jeudi 10 décembre, devrait donc modifier l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale, qui se bornera à élire un nouveau bureau. Avec le retrait de M. Fenech, l'idée d'une dissolution de l'APM semble donc écartée.

Cécile Prieur

Les « interrogations » de Mme Guigou sur la mission au Gabon

LA GARDE DES SCEAUX, Elisabeth Guigou, s'est interrogée, mercredi 9 décembre à l'Assemblée nationale, sur *« les conditions dans lesquelles a été effectuée »* la mission de l'Association internationale pour la démocratie (AID) à Libreville, durant l'élection présidentielle gabonaise, qui pourraient, selon elle, *« porter atteinte à la dignité des magistrats concernés »*. Quelques heures plus tôt, les dirigeants de l'association s'étaient vivement défendus de toute partialité dans l'exercice de leur mission, dénonçant un *« procès d'intention »* et une *« manipulation politique »*.

Créée le 6 octobre par le président de l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite), Georges Fenech, l'AID avait dépêché treize *« observateurs »* au Gabon, du 2 au 7 décembre, parmi lesquels figuraient six magistrats – dont M. Fenech lui-même – et sept avocats. Au cours d'une conférence de presse, M. Fenech a expliqué que l'initiative d'envoyer une délégation à Libreville revenait à l'ambassadeur du Gabon en France, mais que les membres de l'AID avaient pu *« remplir leur rôle en toute indépendance »*.

Une série de documents, publiés par *Libération* et *Le Monde*, attestait l'intervention de l'avocat parisien Robert Bourgi, conseiller officieux de l'Elysée pour les dossiers africains et conseil personnel de M. Bongo, qui semblait revendiquer auprès du chef d'Etat gabonais un rôle important dans la conduite de cette délégation. M. Fenech a reconnu avoir lui-même sollicité M. Bourgi, *« dont* [il] *connaissait les liens avec le Gabon »*, pour qu'il *« facilite les contacts sur place »*, mais assure que, pour le reste, l'avocat *« tire la couverture à lui »*. Egalement membre de la délégation, Me Francis Szpiner, a expliqué que les fondateurs de l'AID n'avaient pas souhaité que M. Bourgi fasse partie du bureau de l'association, *« compte tenu de sa qualité d'avocat de M. Bongo »*.

S'agissant de l'organisation matérielle de la mission, M. Fenech a indiqué que l'AID ne disposait *« d'aucun fonds propre »* et qu'il avait *« posé comme condition »* aux autorités gabonaises *« que tous les frais* [de la délégation] *soient pris en charge »*. Il a ainsi précisé que le voyage et l'hébergement des délégués avaient été payés par l'État gabonais, et qu'un *« défraiement »* de 1 500 francs leur avait été dispensé. Selon M. Fenech, *« chacun des magistrats* [avait] *prévenu sa hiérarchie avant le départ »*, précisant qu'*« aucune objection »* n'avait été formulée.

« UN PEU CURIEUX »

Mme Guigou, qui a jugé *« un peu curieux »* que cette mission ait été placée *« sous le contrôle de la commission nationale électorale gabonaise »*, a fermement contesté cette présentation des faits. *« Aucun des six magistrats n'a demandé et n'a donc obtenu un ordre de mission à la chancellerie. Pour deux d'entre eux, ils ont informé leur hiérarchie de leur absence pour convenance personnelle, sans donner de détail sur la nature de la mission ; les quatre autres n'ont pas informé leurs chefs de juridiction. »* La ministre a ajouté avoir commandé *« des rapports écrits »* aux six magistrats concernés, ainsi qu'à leurs chefs de cour. *« Sans attendre les résultats de ces investigations*, a-t-elle conclu, *j'ai demandé au directeur des services judiciaires de rappeler sans délai aux chefs de cour les conditions dans lesquelles les magistrats peuvent être appelés à exercer des missions à l'étranger »*.

Pour démontrer leur impartialité, les dirigeants de l'AID ont néanmoins mis en avant le contenu de leurs observations, reprises dans le rapport du Groupe d'études et de recherche sur la démocratie et le développement en Afrique (Gerddes-Afrique). Celles-ci critiquent la tenue des listes électorales au Gabon et pointent les incertitudes sur le nombre réel d'électeurs inscrits. L'AID a aussi relevé l'inégalité du traitement des candidats par la radio-télévision gabonaise, nettement en faveur de M. Bongo.

Hervé Gattegno

DÉPÊCHES

■ **INCENDIE : un neuvième pensionnaire de la maison de retraite de Livry-Gargan** (Seine-Saint-Denis), frappée par un incendie dans la nuit du dimanche 6 au lundi 7 décembre (*Le Monde* du 8 décembre), est décédé, mercredi, à l'hôpital Avicenne de Bobigny. Cet homme de quatre-vingt-deux ans est mort d'un arrêt cardiaque en salle de réanimation.

■ **JUSTICE : le trésorier général du service social du personnel de la mairie de Toulouse**, Christian Régus, a été mis en examen pour escroquerie et écroué, mercredi 9 décembre, dans le cadre d'une enquête sur d'éventuels détournements de fonds. Un courtier en assurances et l'ancien directeur du service social sont également suspectés d'avoir pris part à ces opérations financières.

■ **La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris** a autorisé, mercredi 9 décembre, l'extradition vers l'Espagne de deux militants supposés de l'ETA, Georges Martinez-Aedo et Rufino Arriaga-Arruabarrena.

■ **L'extradition d'un homme menacé de peine de mort en Russie** a été refusée, mercredi 9 décembre, par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris. Michaïl Bondar, un Israélien de quarante-six ans né en Ukraine, est accusé d'avoir tué un habitant de Kirov (*Le Monde* du 8 novembre). La cour souligne que la Russie n'a pas ratifié les textes internationaux et nationaux relatifs à l'abolition de la peine de mort.

■ **POLICE : la réforme de la préfecture de police de Paris, qui doit entrer en vigueur en 1999** et va bouleverser les structures de la police parisienne, a été adoptée par les différentes instances paritaires, a indiqué, mercredi 9 décembre, la préfecture. Cette réforme verra notamment la création, dans chaque arrondissement, d'une structure de police urbaine dite de *« proximité »*.

■ **ÉDUCATION : le procureur de la République de Rouen a classé sans suite**, mercredi 9 décembre, la plainte déposée par la mère d'un élève de neuf ans qui avait reçu trois coups de pieds aux fesses d'un instituteur, François Giffard. Cette décision est intervenue après l'échec d'une procédure de médiation pénale au cours de laquelle l'enseignant, soutenu par les syndicats, avait accepté de présenter des *« excuses »*. Le dossier a néanmoins été transmis au médiateur du ministère de l'éducation.

■ **EXTRÊME DROITE : le conseil d'administration de l'université Panthéon-Assas (Paris-II)** a refusé de se prononcer, mercredi 9 décembre, sur la demande d'exclusion du syndicat étudiant d'extrême droite, Union droit, formulée par l'UNEF-ID et le Manifeste contre le Front national. Les deux organisations ont *« dénoncé la complaisance »* de l'administration. En début d'année, des agressions ont été commises, dans plusieurs universités parisiennes, par des militants se réclamant d'Union droit.

■ **UNIVERSITES : le mouvement de protestation et de grève qui agite plusieurs universités** *« contre le rapport Attali »* et le *« schéma U3M »* s'est étendu, mercredi 9 décembre, à Rouen, Rennes, Nice et La Rochelle, réclamant *« des moyens supplémentaires pour les universités nouvelles. »*.

NOMINATIONS

RECHERCHE

Vincent Courtillot, précédemment conseiller spécial de Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, a été nommé par le conseil des ministres, mercredi 9 décembre, directeur de la recherche au ministère. Il remplace Daniel Nahon, qui rejoint le cabinet du ministre.

[Né le 6 mars 1948 à Neuilly-sur-Seine, Vincent Courtillot, diplômé de l'Ecole des mines de Paris et des universités de Stanford, Paris-VI et Paris-VII, est spécialiste du champ magnétique terrestre et de la tectonique des plaques. Professeur de géophysique à l'université de Paris, il a également enseigné à Stanford, Santa-Barbara et au CalTech. Lauréat de la médaille d'argent du CNRS, *fellow* de l'American Geophysical Union et de la Royal Astronomical Society, il a été président de l'Union européenne des géosciences. Directeur de la recherche et des études doctorales au ministère de l'éducation nationale de 1989 à 1993, directeur de l'Institut de physique du globe de Paris de 1996 à mars 1998, il était, depuis juin 1997, conseiller spécial de Claude Allègre pour l'enseignement supérieur et la recherche.]

DIPLOMATIE

Dominique Fromaget a été nommée ambassadeur en Moldavie, en remplacement de Serge Smessow, par décret publié au *Journal officiel* du 9 décembre.

[Née le 15 janvier 1954 à Montluçon (Allier), Dominique Fromaget est diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'Institut national des langues et civilisations orientales. Elle a été notamment en poste à Victoria (1987-1991), à Sofia (1991-1994) et à l'administration centrale du Quai d'Orsay, où elle était, depuis 1994, sous-directeur de l'affectation et des personnels locaux à la direction des ressources humaines.]

« Le Monde de l'éducation » de décembre

LE MONDE DE L'ÉDUCATION de décembre consacre son dossier central aux arts de la scène. Ariane Mnouchkine, invitée de la rédaction et, notamment, Philippe Avron, Georges Banu, Robert Cantarella, Pierre-Michel Menger, Stanislas Nordey... y parlent, entre autres, de la passion de la scène, du spectacle itinérant, du spectacle vivant, de la mise en scène, des concerts « géants », de l'éducation artistique, des métiers d'arts de la scène... Dans un entretien exclusif entre Claude Allègre, Catherine Trautmann, Jean-Claude Carrière et Marion Ferry (professeur de lettres dans un lycée), les ministres annoncent un allègement des horaires d'enseignement des mathématiques au profit de l'éducation artistique et l'attribution de 20 millions de francs à l'enseignement artistique.

Au sommaire également, une enquête sur l'art et la technique ; la rubrique Education revient sur le mouvement des lycéens d'octobre ; le Forum du mois rassemble les opinions de nos lecteurs autour du problème des pouvoirs des proviseurs.

Et, comme chaque mois, les chroniques de Jean-Michel Gaillard, de Hervé Hamon et de Michel Serres.

★ 30 francs. Sur Internet : http: // www.lemonde.fr/educ/

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– C'est fait. *La troisième et dernière (?)* est arrivée.

Anaïs,
13 mai 1994
et **Elsa,**
31 mars 1997

ont une petite sœur.

Cassandre,

née le 28 novembre 1998,
au foyer de
Laurence et Florent MARCHETTI.

83300 Draguignan.

Anniversaires de naissance

– 11 décembre 1978, la Réunion.
11 décembre 1998, Montpellier.

Heureux anniversaire.

Lydie !

Nous t'aimons. Taty.

Mariages

– Ville-d'Avray, décembre 1998.
Cali, diciembre 1998.

Charles-Henry
et **Blanca-Liliana**
partagent avec leurs parents,
Michel SALOMON,
Marion VAN-LEEUWEN-SALOMON,
Julio-Cesar PERLAZA VIERA,
Yolanda HERNANDEZ de PERLAZA
la joie de faire part de leur mariage, qui sera célébré le 19 décembre 1998, dans l'hacienda « Las Mananitas » de Cali.

10, allée du Grand-Tulipier,
92410 Ville-d'Avray.
avenida 5B Norte nº 21-79, apto 701,
Cali (Colombie).

Décès

– *Mme Joseph Granier,*
sa grand-mère,
Jacqueline et François Bouteloup,
ses parents,
Hélène et Philippe Morel,
Arnaud et Véronique Bouteloup,
Suzanne et Jean-Paul Laïlle,
ses sœurs, frère, belle-sœur et beaux-frères,
Tous ses neveux et nièces,
Et tous les siens,
ont le chagrin de faire part de la mort accidentelle, à quarante-cinq ans, de

Guilhem BOUTELOUP,
ingénieur civil des Mines,

à Montpellier, le 2 décembre 1998.

La Pomarède,
34800 Lacoste.

– Chalonnes-sur-Loire (Maine-et-Loire). Angers (Maine-et-Loire). Le Mans (Sarthe). Caen (Calvados). Nantes (Loire-Atlantique). Grenoble (Isère). Paris (Ville de Paris).

Mme Clary Annick,
sa femme,
Ses enfants et petits-enfants,
La famille des collègues universitaires français et étrangers,
font part avec une grande émotion du décès de

***M. le professeur* Daniel CLARY,**
soixante-deux ans,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure
de Saint-Cloud,
agrégé, docteur ès lettres.

Les obsèques auront lieu le jeudi 10 décembre 1998, à 15 heures, en l'église Saint-Maurille de Chalonnes-sur-Loire.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciement.

12, rue Notre-Dame,
49290 Chalonnes-sur-Loire.

– Ses filles,
Et petites-filles,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Josette DELIGNY,
née SALEIL,

survenu le lundi 7 décembre 1998.

L'enterrement aura lieu le samedi 12 décembre, à 14 heures, *au cimetière de* Saint-Georges-de-Luzençon.

Cette annonce tient lieu de faire-part.

– Béziers. Paris.

Mme Renée Donnadieu, née Marguerite Bargues,
M. et Mme Jean-Louis Donnadieu,
Anne-Claire et Laurent Donnadieu,
Les familles Calas et Vabre,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René DONNADIEU,

survenu dans sa quatre-vingt-onzième année, le 9 décembre 1998.

La cérémonie religieuse sera célébrée à Béziers, le vendredi 11 décembre, à 10 heures, en l'église de la Sainte-Famille.

L'inhumation se fera dans le caveau de famille du cimetière vieux.

6, rue Suzanne-Lenglen,
34500 Béziers.
34, rue Laugier,
75017 Paris.

– Claudine,
son épouse,
Vincent,
son fils,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques GARAPON,

survenu le 4 décembre 1998, à l'âge de cinquante et un ans, après une longue lutte contre la leucémie.

Les obsèques ont été célébrées à Lyon, le 9 décembre, dans l'intimité.

120, rue Mazenod,
69003 Lyon.

– Le président,
Le bureau,
Et le conseil de la Confédération française des travailleurs chrétiens,
se joignent à
Monique Gruat,
son épouse,
Ainsi qu'à ses enfants et à sa famille,
pour faire part de la peine qu'ils éprouvent à l'occasion du décès de

Jean GRUAT,
secrétaire général adjoint honoraire,

survenu le 6 décembre 1998, dans sa soixante-dix-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée *le vendredi* 11 décembre, à 10 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés, Paris-6e.

Ni fleurs ni couronnes.

Cette annonce tient lieu de faire-part.

Confédération française des travailleurs chrétiens,
13, rue des Ecluses-Saint-Martin,
75483 Paris Cedex 10.

(*Le Monde* du 10 décembre.)

– Mme Robert Marchi,
Me Mireille Marchi
et son époux, M. Jérôme Bansard,
Me Jean-François Marchi
et son épouse,
Me Lina Filippi,
ses enfants,
Fabrice et Vanina Van Cauwelaert,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, le 29 novembre 1998, de

Me Robert MARCHI,
notaire honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur.

Une messe sera célébrée le vendredi 11 décembre, à 18 h 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, Paris-16e.

4, rue Paul-Dupuy,
75016 Paris.

– Le président de l'université Nancy-II-Pierre-Bardelli,
Les enseignants du département de philosophie de l'université Nancy-II,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Nelson GOODMANN,
professeur à Harvard
et docteur honoris causa
de l'université Nancy-II.

– Marie-Thérèse Legras,
son épouse,
Bernard et Hélène Legras,
ses enfants,
Xavier, *Georges et Michel Gilliot,*
ses beaux-frères,
Yvonne, Charlotte, Solange et Suzanne Gilliot,
ses belles-sœurs,
Pierre Pflimlin,
Les familles Abraham, Baillet, Barnaud, Gilliot, Lambollez et Martin,
Ses amis Collignon, Lourdelet et Vaisset,
ont la douleur de faire part du décès de

Maurice Marc LEGRAS,
agrégé de l'*Université,*
palmes académiques,
professeur retraité
de lettres classiques
du lycée Jacques-Decour, Paris-9e,

survenu le 6 décembre 1998, à Paris-10e, dans sa soixante-seizième année.

La cérémonie religieuse a lieu le jeudi 10 décembre, *à 15 h 30, en l'église Notre-*Dame-de-la-Nativité, à Saverne (Bas-Rhin).

Multi vocati, pauci vera electi.
Matth. XX, 16.

62, boulevard Barbès,
75018 Paris.

– Le président de l'université Paris-I-*Panthéon-Sorbonne,*
Les enseignants,
Le personnel administratif,
Les étudiants,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 6 décembre 1998, de

M. Pierre LORIDAN,
professeur de mathématiques
à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne.

– Le directeur de l'UFR de mathématiques,
Ses collègues enseignants,
Le personnel administratif,
Les étudiants,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 6 décembre 1998, de

M. Pierre LORIDAN,
professeur de mathématiques
à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne.

– Mme Jean Pierret,
M. et Mme Christian Pierret,
Mlle Claire Pierret,
M. et Mme Cédric Martin,
M. Bernard Pierret et ses enfants,
Toute la famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean PIERRET,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille des évadés,
ingénieur de l'Ecole navale,
ingénieur de l'Ecole nationale supérieure
des arts et métiers,
ancien directeur de société,

survenu, à *Saint-Germain-en-Laye, le* mardi 8 décembre 1998, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 11 décembre, à 8 h 30, en la chapelle de l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) et suivie de l'inhumation à Dun-sur-Meuse (Meuse), dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2 *bis*, rue Lamartine,
78100 Saint-Germain-en-Laye.
Pair et Grandrupt,
88100 Saint-Dié-des-Vosges.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Edouard Samuel,
son frère,
Colette et Michel Brey,
Fred et Annabella Lanzenberg,
Danièle Brey et Vincent Lunel,
François et Laurence Brey,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Madeleine LANZENBERG,
née SAMUEL,

survenu le 4 décembre 1998, à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

– Pierre Staat,
son époux,
Véronique, Marianne, Mathieu,
ses enfants,
Colin,
son petit-fils,
Henri Gignoux,
son épouse et leurs enfants,
Son frère, sa belle-sœur et ses neveux,
Pierre Frison,
son cousin,
Jacques Berthon,
son beau-frère,
Jean-Baptiste Hespel,
son gendre,
ont la douleur de faire part du décès de

Françoise STAAT,
née GIGNOUX-CHRISTOPHE,

survenu, le 8 décembre 1998, à l'âge de cinquante-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le *lundi 14 décembre, à 15 heures, en* l'église Saint-Paul-Saint-Louis, 99, rue Saint-Antoine, Paris-4e.

1, impasse Guéménée,
75004 Paris.

Remerciements

– Suzanne Collin
remercie très sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée lors du décès de

Gaston DEWANCKEL.

– Très touchée par les marques de sympathie et d'amitié témoignées lors du décès de

Pierre FLATRÈS,

la famille vous prie de trouver ici l'expression de ses remerciements.

Anniversaires de décès

– Le 11 décembre 1995, disparaissait tragiquement

Pierre VANGUIN.

Nous ne l'oublierons pas.

Tables rondes

QUE FAIRE
POUR LES DROITS DE L'HOMME
QUAND ON A DIX-SEPT ANS ?

Table ronde-débat avec Robert Badinter, R. Blanchet (recteur de l'*académie de Paris*), J. McDonald, J. Tarnero. Organisée par Mémoire 2000 Forum des images (ex-Vidéothèque de Paris), les *Halles*. Samedi 12 décembre, *9 heures,* entrée libre.

Conférences

– **Entretiens du XXIe siècle**, cycle organisé par l'Office d'analyse et de *prévision* de l'Unesco. Le professeur Luc Montagnier et le professeur David Heymann débattront sur le thème : **« De quoi *souffrirons-nous au* XXIe *siècle* : la science face aux maladies émergentes et réémergentes »**. Unesco, 125, avenue de *Suffren, Paris-7e, salle II, 18 h 30.* Entrée libre.

« Louis XIV et la paix des Pyrénées (1658-1661) »
par Yves-Marie Bercé, directeur de l'Ecole des chartes,
le lundi 14 décembre 1998,
à 18 heures, au palais abbatial
de Saint-Germain-des-Prés,
5, rue de l'Abbaye, Paris-6e.
Conférence publique organisée
par le Centre d'études d'histoire
de la défense,
dans le cadre du cycle de conférences
« De la guerre à la paix ».

Nominations

– *Le* **docteur Michel Salomon**, cofondateur et directeur scientifique de l'association Equilibres et populations, a *été coopté* au Board de l'International Council for global health progress de Boston (Mass.), le 2 septembre 1998.

Journées d'études

Les Archives Françoise Dolto
organisent des
Journées d'études
Françoise Dolto
à l'Unesco,
en partenariat avec
la Fondation de France,
le ministère de l'emploi
et de la solidarité

Jeudi 14 janvier,
Forum des professionnels
de l'enfance

Vendredi 15 janvier
La Maison verte
et les structures Dolto

Samedi 16 janvier
Image inconsciente du corps

Dimanche 17 janvier
Sujet et spiritualité

Renseignements : 01-40-51-72-05
Inscriptions : 01-30-43-26-00

Colloques

– *Université Paris-I (CHSPM,* dir. J. Salem), Université libre de Bruxelles, université Clermont-II,
Colloque international Leo Strauss :
art d'écrire, philosophie, politique,

Vendredi 11 et samedi 12 décembre, de 9 heures à 17 h 30, en Sorbonne, salle Liard.

Communications de : Adrien Barrot, Gérard Bensussan, Rémi Brague, Emmanuel Cattin, François Coppens, Marie-Dominique Couzinet, Benoît Frydman, Guy Haarscher, Laurent Jaffro, Terence Marshall, Robert Misrahi, Gianluca Mori, Alain Petit, Stanley Rosen, Franck Salaün.

Contact : L. Jaffro – jaffro@univ-paris1.fr – *fax : 01-40-46-31-57.*

Communications diverses

– **Centre international de recherche sur les juifs du Maroc – Président : Robert Assaraf**, 189, bd Saint-Germain, 75007 Paris.

Bourses de recherche : année universitaire 1998-1999.

Des bourses annuelles de recherche sont mises à la disposition des étudiants de troisième cycle préparant une thèse de doctorat sur les juifs du *Maghreb*. Pour tous renseignements, téléphoner au 01-44-61-74-43 (Ehess) ou au 06-60-97-12-70 (CRJM).

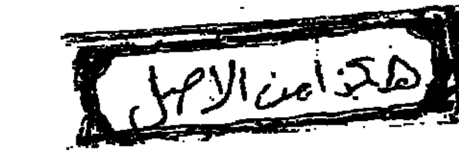
Dossiers à adresser avant le *31 décembre* 1998 au
Centre d'études juives,
à l'attention de Mme L. Valensi, EHESS, 54, bd *Raspail*, 75006 Paris.

Soutenances de thèse

– **Marianne Closson** soutiendra sa thèse de doctorat **« L'imaginaire démoniaque dans la littérature *française* (1550-1650). Genèse de la littérature fantastique »**, à 14 heures, le 19 décembre 1998, à l'université Paris-X-Nanterre, en *salle* C 24. Le jury sera composé de M. J. Céard (directeur), Mme N. Jacques-Chaquin, M. J.-F. Maillard et Mme I. Pantin.

– **Géraldine Gaudefroy-Demombynes** avec le concours de la Fondation *Marcelle et Robert-de-Lacour pour la musique* et la danse (en création) a soutenu **sa thèse de musicologie (université François-Rabelais de Tours)**, le 7 décembre 1998. Le jury lui a attribué la mention Très Honorable à l'unanimité avec félicitations à la majorité. Sujet : **« Proposition d'une édition critique et essai sur la tragédie lyrique : l'exemple de *Didon* (1693), de Henry Desmarest et Mme de Saintonge ».**

Jury : Mme M. Biget-Mainfroy (professeur à Tours), G. Durosoir (professeur à Paris-IV-Sorbonne), S. Bouissou (*directeur de recherche au CNRS) et* M. J. Duron (directeur artistique du Centre de musique baroque de Versailles).





Le délicat chantier de la réforme des aides européennes

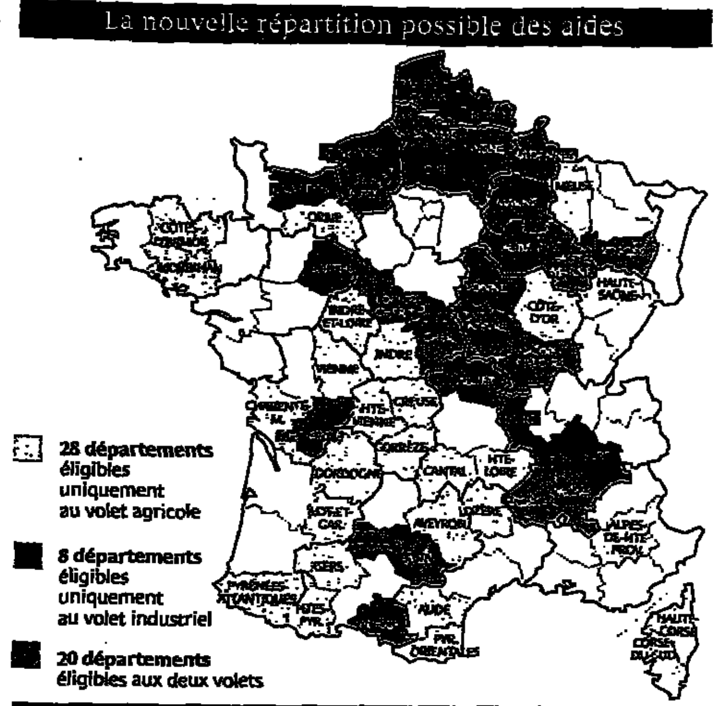
Bruxelles prépare une nouvelle répartition des fonds structurels destinés aux zones fragiles. Certaines régions françaises risquent d'en perdre le bénéfice, mais d'autres profiteraient de la manne communautaire. Ces crédits ont notamment soutenu la reconversion industrielle de la Lorraine

BRUXELLES et STRASBOURG (Union européenne)
de nos correspondants

Les Quinze s'opposent durement sur l'avenir des fonds structurels, c'est-à-dire sur la stratégie à appliquer aux régions les moins favorisées de l'Union européenne (UE). Les Etats du nord, menés par la France et l'Allemagne, plaident pour une politique plus économe et se heurtent aux pays dits de « *la cohésion* » (Espagne, Portugal et Grèce). Le différend porte surtout sur le montant de l'enveloppe globale des Fonds et sur le maintien – ou la disparition – du Fonds de cohésion, une « tirelire spécifique » qui bénéficie exclusivement aux trois pays du sud déjà cités, ainsi qu'à l'Irlande.

La négociation sur ces questions politiques et qui portent sur des sommes considérables s'est à peine nouée. Personne ne semble attendre de progrès très significatifs à l'occasion du Conseil européen qui se tient à Vienne les 11 et 12 décembre, si bien qu'il reviendra à la présidence allemande (à partir de 1999) d'arracher un accord d'ici à la fin mars, avant que le Parlement européen ne se sépare dans la perspective des élections de juin.

Le compromis devra être global : il portera sur le financement de l'Europe de 2000 à 2006 (le fameux « Agenda 2000 »), la réforme de la politique agricole commune (PAC), l'utilisation des fonds structurels, la préparation de l'élargissement aux pays d'Europe centrale et, enfin, sur le rééquilibrage du budget européen, afin d'alléger la « contribution nette » des quatre pays (Allemagne, Autriche, Pays-Bas et Suède) qui se plaignent de verser beaucoup plus au budget communautaire qu'ils n'en retirent.



En attendant, les Quinze sont d'accord avec la Commission européenne pour que l'aide aux régions en retard (classées jusqu'à maintenant dans l'« objectif 1 ») soit davantage concentrée, autrement dit qu'elle soit strictement réservée aux régions où la richesse par habitant est inférieure à 75 % de la moyenne communautaire. Tous les pays, sauf l'Allemagne et la Grèce, vont y perdre quelques plumes. L'ensemble de l'Irlande, dont la prospérité s'est améliorée de manière spectaculaire, ne devrait plus pouvoir y prétendre, de même que la zone de Lisbonne et de la basse vallée du Tage.

La Commission propose de simplifier le dispositif des fonds structurels, en ne retenant que trois classifications au lieu de sept. Le nouvel « objectif 2 » concernera les régions en reconversion : industrie déclinante, problèmes ruraux, zones urbaines en difficulté, régions dépendantes de la pêche. Le nouvel « objectif 3 » regroupera les interventions en faveur de l'emploi.

Dans ce débat, la France joue la carte de la stabilisation des aides régionales pour mieux maîtriser les finances communautaires et, surtout, pour ne pas augmenter sensiblement sa contribution aux dépenses globales de l'Union. Cette attitude ne rassure pas les régions françaises qui ont jusqu'à maintenant bénéficié de cette manne. Or le principe d'une concentration plus marquée des aides proposé par Bruxelles doit se traduire par la disparition de la Corse et du Hainaut (autour de Valenciennes) dans la liste des régions dites en retard de développement et classées dans l'objectif 1, très avantageux. Certes, Bruxelles préconise une sortie en douceur, sur quatre à six ans, du dispositif actuel. Mais, à terme, ces deux régions ne seront plus aidées de la même manière et dans les mêmes proportions. Seuls les départements d'outre-mer continueront à bénéficier d'un appui comparable.

Pour taire les inquiétudes, la Commission fait valoir que la nouvelle définition de l'« objectif 2 » permettra aux Corses et Nordistes de tirer leur épingle du jeu. L'attribution des crédits européens pour la reconversion industrielle, le développement rural ou la rénovation urbaine (au cœur des quartiers dits difficiles) tiendront largement compte du taux de chômage dans le futur mécanisme. Beaucoup de zones françaises pourront donc être retenues, compte tenu de la proportion de personnes sans-emplois ou exclues, tant dans les villes que dans les campagnes. Cette nouvelle donne devrait profiter par exemple à des ensembles comme l'Aquitaine, Midi-Pyrénées, le Limousin ou Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le projet de la Commission doit toutefois être nuancé puisqu'il préconise également le resserrement des subventions communautaires pour l'« objectif 2 ». La population concernée (20 millions de personnes aujourd'hui) devrait être réduite de 10 % à 15 % à partir de l'an 2000.

Bruxelles ajoute encore que les aides distribuées par le Fonds social européen (FSE) – environ 20 % de la dotation globale – n'interviennent pas en fonction de découpages géographiques, mais en regard de situations bien précises dans les bassins d'emploi et à travers les plans nationaux de lutte contre le chômage. La encore, l'actualisation des critères de référence, notamment du taux de chômage, fait dire aux experts européens que la France pourrait largement tirer parti du nouveau système pour créer des emplois, ou du moins en préserver un bon nombre.

Au total, on affirme à la Commission qu'il n'est pas exact de laisser entendre que la France bénéficiera moins des fonds structurels à partir de 2000. Les premiers résultats des scénarios actuellement en cours d'études infirmeraient les inquiétudes françaises. Mais Bruxelles établit ses calculs sur des volumes d'aides différents de ceux que retiennent les Etats membres.

Quoi qu'il en soit, la concentration voulue par la Commission et les pays européens (dont chacun d'entre eux espère qu'elle s'appliquera surtout à ses partenaires...), inquiète les élus locaux français qui ont pris l'habitude, au cours de cette dernière décennie, de s'appuyer sur les facilités offertes par Bruxelles pour décrocher aussi des crédits nationaux. Leur préoccupation est d'autant plus vive que nul ne peut prédire quel sera le résultat final tant sur les multiples critères à fixer que sur les délicats découpages géographiques à effectuer.

Philippe Lemaître et Marcel Scotto

Un scénario pessimiste

Selon le Groupe d'étude et de réflexion interrégional (GERI), la redistribution des crédits européens présente un « *risque réel* » pour les régions françaises « *de voir fortement réduire le montant de ces aides essentielles* ». « *Selon le scénario le plus pessimiste, mais malheureusement le plus probable,* souligne le GERI dans une étude publiée par *La Documentation française, la France métropolitaine pourrait bénéficier pour les fonds structurels de 1,5 milliard d'écus par an (moins de 10 milliards de francs), contre 2,3 milliards d'écus à l'heure actuelle (15,2 milliards de francs)* ».

« *Certes,* poursuit le GERI, *la réforme proposée devrait permettre à une large partie du territoire de recueillir de nouveaux concours financiers en faveur d'un développement rural* ». Mais les départements éligibles « *seraient les moins peuplés et les plus menacés sur le plan démographique* », et les crédits ainsi distribués n'iraient plus aux mêmes catégories d'exploitants agricoles « *dont le nombre serait réduit* ».

L'Europe accompagne la reconversion de la Lorraine

METZ
de notre correspondant

Entre 1994 et 1999, la Lorraine aura bénéficié de 3,3 milliards de francs d'aides communautaires, soit une moyenne annuelle de 550 millions de francs, une enveloppe équivalant au quart du budget du conseil régional. Plus de la moitié (1,7 milliard) aura été attribuée au titre de l'« objectif 2 », consacré à la reconversion des zones industrielles en déclin. Et pour cause : en 1965, la sidérurgie et les mines de fer employaient 106 000 personnes en Lorraine. Aujourd'hui, l'exploitation de ce minerai est totalement arrêtée et il ne reste plus que 10 000 sidérurgistes, soit deux fois moins de salariés que dans le tourisme ou l'industrie du bois.

Les aides communautaires ont notamment permis de panser ces plaies. L'initiative la plus importante est celle du Pôle européen de développement des trois frontières à Longwy (Meurthe-et-Moselle), lancé en 1985 et qui se poursuit aujourd'hui. L'objectif initial retenu par la France, la Belgique et le Luxembourg, avec le soutien de la Commission de Bruxelles, était de recréer 8 000 emplois en dix ans, dont 5 500 sur la partie française, pour compenser les 30 000 emplois disparus dans la sidérurgie dans ce bassin transfrontalier.

Les aides européennes ont également été affectées à la création de zones industrielles dans le bassin sidérurgique et dans les vallées textiles vosgiennes, à la requalification urbaine, sans oublier le développement des zones rurales fragiles, en Meuse notamment.

MUTATION INACHEVÉE

L'étendue et la diversité des problèmes à traiter font que 83 % du territoire lorrain et 68 % de la population sont directement concernés par les subventions communautaires auxquelles sont venus s'ajouter d'autres programmes : Resider pour les zones sidérurgiques ; Rechar pour le bassin charbonnier ; Retex le textile ; Conver pour les réformes de la défense ; Leader pour les projets ruraux innovants, et Interreg pour la coopération transfrontalière.

Les projets de réforme des fonds structurels suscitent de nombreuses interrogations en Lorraine car la mutation de cette région est inachevée. Certes les restructurations à venir ne seront pas de la même ampleur que par le passé, mais elles n'en seront pas moins marquantes. A preuve l'arrêt définitif de l'exploitation charbonnière pour 2004, qui doit se traduire par la suppression d'ici cette échéance de 10 000 postes de mineurs. Même la sidérurgie, aujourd'hui modernisée et compétitive, n'a pas achevé sa mue : Usinor vient d'annoncer la vente de ses filiales produits longs et aciers spéciaux, qui concernent 4 000 des 10 000 emplois du groupe.

L'inachèvement de la transformation économique de cette région se complique au regard des projections démographiques. L'Insee prévoit une poursuite du recul de la population au cours des vingt prochaines années. L'arrêt de l'hémorragie des populations est un enjeu stratégique pour la Lorraine au moment où elle redécouvre que l'économie est dépendante de sa population et non plus des richesses de son sous-sol. La Lorraine veut pouvoir encore compter sur l'Europe.

Jean-Louis This

Le gouvernement prépare un dispositif de redéploiement des services publics

GARE À LA BRONCA dans les campagnes ! Le gouvernement s'apprête à ouvrir un chantier délicat : le redéploiement des services publics sur l'ensemble du territoire. Le 10 mai 1993, au lendemain des élections législatives, le nouveau premier ministre, Edouard Balladur, avait décidé, par une circulaire, un moratoire sur la fermeture des services publics dans les communes de moins de 2 000 habitants. Entendue au sens large, la circulaire avait été suivie d'un gel au plan national des suppressions de guichets de La Poste, de la SNCF, d'agences ANPE, de trésorerie ou bien encore d'écoles. Depuis, la situation est restée quasiment en l'état.

Lors du congrès de l'Association des maires de France (AMF), le 17 novembre, Lionel Jospin avait dévoilé son intention d'adapter l'implantation des services publics à l'évolution de la population sur le territoire : « *La politique d'aménagement du territoire ne doit pas se traduire par le statu quo en matière d'implantation des services publics* », avait-il déclaré (*Le Monde* du 19 novembre). Le premier ministre devrait préciser ses intentions lors du Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT), prévu le 15 décembre à Paris.

Echaudé par les oppositions suscitées par le plan de redéploiement des effectifs de police-gendarmerie qui prévoyait initialement la fermeture de 94 commissariats (*Le Monde* du 9 décembre) ou les manifestations contre la fermeture de 50 maternités dites « *à risques* », le gouvernement a décidé d'aborder de manière globale le réaménagement de l'ensemble des services publics.

Mardi 8 décembre, lors d'une réunion à Matignon, les directeurs de cabinet des ministres concernés ont arrêté la méthode : « *concertation* » préalable et « *coordination* » pour que soit évitée « *la fermeture concomitante* », dans une même ville ou dans le même canton, d'un hôpital, d'un commissariat, d'une agence EDF ou d'une trésorerie... « *Les différentes administrations ou services publics ne peuvent décider de leur redéploiement chacun selon sa logique propre, sans vision d'ensemble* », avait précisé le premier ministre, au congrès de l'AMF.

A cette même réunion a été confirmée la mise en place d'un « *dispositif de pilotage* » au niveau départemental sous l'égide des commissions d'organisation et de modernisation des services publics, composé du préfet et des représentants des élus. Ces instances, créées par la loi Pasqua du 4 février 1995 sur l'aménagement du territoire, seraient ainsi réactivées.

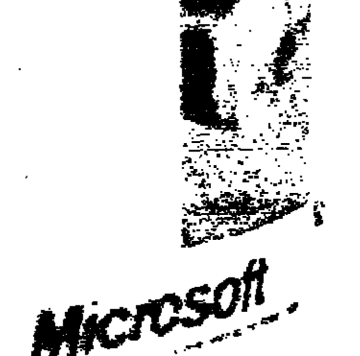
Plusieurs solutions de substitution à la fermeture de services publics ont été envisagées : la mise en réseau électronique de certains guichets (Poste, EDF, SNCF, Mutuelle sociale agricole), la mutualisation qui permettrait sur un même lieu de réunir plusieurs services publics. Ces expériences, qui existent déjà, devraient être généralisées. Reste à Matignon et à Bercy de trouver un compromis sur le montant des financements affectés : l'enveloppe des investissements ne devrait pas excéder 50 millions de francs.

Béatrice Jérôme

Le calendrier des contrats de plan Etat-régions

Lors du CIADT prévu le 15 décembre, Lionel Jospin devrait préciser le calendrier de l'élaboration des contrats de plan Etat-régions pour la période 2000-2006. L'Etat devrait maintenir sa participation à hauteur d'environ 100 milliards de francs, soit sensiblement le même montant que pour la période 1994-1999. D'ici au printemps, les préfets et les conseils régionaux devront se concerter. Avant d'entamer des vraies négociations qui se termineront par la signature au 1er janvier 2000 au plus tard des contrats de plan.

Le gouvernement veut financer en priorité des projets favorables à l'emploi, s'inscrivant dans un « développement durable ». Ces contrats serviront de cadre, ultérieurement, aux contrats d'« agglomération » et de « pays » prévus dans les projets de loi préparés par Dominique Voynet et Jean-Pierre Chevènement qui pourraient, au début de 1999, être discutés au Parlement selon la procédure d'urgence.



Quand Nixon voulait étrangler le Chili

Rapport sur les activités du corps expéditionnaire de la CIA au Chili entre le 15 septembre et le 3 novembre 1970

Le 15 septembre 1970, il a été demandé à la CIA d'empêcher que le marxiste Allende n'accède à la présidence du Chili le 3 novembre. [...] *La situation était alors la suivante :* Allende avait obtenu une majorité d'à peine quarante mille voix lors des élections du président chilien au suffrage universel. Jorge Alessandri, *conservateur et bon second, devait affronter* Allende lors du scrutin de ballottage, le 24 octobre. Le vainqueur serait investi dans ses fonctions de président le 3 novembre.[...]

Un corps expéditionnaire chilien a été constitué et mis en place trois jours après l'assignation de cette mission. Un réseau spécial de communication a été établi simultanément à Santiago, au Chili, et à Buenos Aires, en Argentine, afin de traiter les câbles sensibles destinés à la force d'intervention. [...] Celle-ci était composée d'officiers de la CIA dont l'apparence, la langue et l'expérience pouvaient donner l'impression qu'il s'agissait de ressortissants de plusieurs pays. *Ils* avaient été rappelés de leur poste à l'étranger et avaient reçu leurs directives à Washington, avant d'être introduits individuellement au Chili. A Santiago, leur unique contact américain était un officier de la CIA résidant dans cette ville, qui avait noué des liens avec des intermédiaires ou des responsables *chiliens intéressés par la préparation d'un coup* d'Etat.

Reconnaissant les insuffisances de Frei, la CIA concentrait ses efforts sur un coup d'Etat militaire. [...] La campagne de propagande entendait semer l'inquiétude sur l'avenir du Chili en des termes susceptibles d'orienter la réflexion et l'action des trois éléments clés de l'équation politique chilienne : Frei lui-même, l'élite politique du pays et les militaires. [...] Chacun de ces trois éléments s'était empressé de rationaliser son acceptation d'une présidence d'Allende. Ils invoquaient les garde-fous que représentaient le respect démontré par le Chili pour la démocratie et son application de la Constitution, à quoi s'ajoutait la promesse d'Allende d'honorer ces traditions. [...]

Le grand objectif d'Allende était *El Mercurio*, le plus prestigieux quotidien chilien, jusqu'alors la voix de ses opposants. La CIA monta une campagne de propagande autour d'*El Mercurio* et de l'idée qu'Allende entamait un processus de « communisation » du pays en s'attaquant à la liberté de la presse. Les moyens à la disposition des services secrets furent utilisés pour lancer :

– des messages de soutien/protestation en provenance des grands journaux de toute l'Amérique latine à l'intention d'*El Mercurio* ;

– une protestation de l'Association de la presse internationale, qui déclarait : *« La liberté de la presse au Chili est actuellement jugulée par les forces communistes et marxistes, et par leurs alliés »* ; [...]

– un programme destiné aux journalistes – agents de renseignement et autres – voyageant au Chili pour des reportages sur le vif.

(Avant le 28 septembre, la CIA avait sur place, ou en route pour le Chili, quinze journalistes-agents des renseignements venus de dix pays différents.)

La démonstration de force d'Allende a porté ses fruits : la presse chilienne ne retrouva jamais sa vitalité. Ne disposant plus des forums habituels pour l'élaboration et la reprise de sa propagande au sein du Chili, la CIA dut de plus en plus compter sur ses propres ressources :

– une presse souterraine subordonnée à la distribution du courrier ;

– le financement d'un nouveau journal, encore que réduit ;

– des subventions allouées à un parti politique d'opposition à Allende, pour ses programmes radio, sa publicité, ses rassemblements, etc.

Des instructions particulières furent données aux journalistes américains, en raison de l'influence de leurs médias dans le monde. Le sujet de couverture de *Time* dut beaucoup aux documents écrits et aux indications orales fournies par la CIA. [...] L'article amena Allende à protester le 13 octobre : *« Nous sommes victimes des pressions les plus atroces et les plus brutales, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. »* Il accusait *Time* en particulier d'avoir *« ouvertement appelé »* à l'invasion du Chili.

L'ACTION POLITIQUE

Le programme d'action politique avait un seul but : amener le président Frei à empêcher l'élection d'Allende au Parlement, le 24 octobre. En cas d'échec, lui faire soutenir un coup d'Etat militaire qui interdirait, le 3 novembre, la prise de fonctions d'Allende. Avec réalisme, la mission tentait une relance de Frei comme personnalité politique, dans un rôle exigeant esprit de décision et « machisme » à un degré qui lui avait manqué jusqu'ici. Les pressions venues de ceux dont il appréciait l'opinion, combinées à l'orchestration d'une propagande bien menée, représentaient le seul espoir de convaincre Frei :

– l'élection d'Allende à la présidence serait un désastre sans précédent pour le Chili (Frei acquiesçait) ;

– Frei avait à la fois le pouvoir et le devoir de l'empêcher ;

– dans l'éventualité où Frei se représenterait, le gouvernement américain serait prêt à appuyer substantiellement sa campagne présidentielle.

Le Parti chrétien-démocrate ouest allemand – qui entretenait avec Frei des liens particuliers – envoya sur place plusieurs émissaires au plus haut niveau. Ils approchèrent Frei et d'autres dirigeants démocrates-chrétiens chiliens. [...]

Des efforts furent, par ailleurs, entrepris pour influencer Frei ou ses proches :

– des catholiques influents envoyèrent des messages ou se déplacèrent au Vatican ;

– des pressions multiples exercées de l'étranger par des membres du clergé comme par des profanes tentèrent de le dissuader de céder la victoire à Allende avant même son élection au Parlement. [...] Les services de renseignement refirent surface, indiquant qu'une fois au pouvoir les communistes allaient discréditer Frei, première étape de la dissolution de son parti.

En dépit de tout cela, Frei ne se manifesta à aucun moment. *En fait, il ne participa pas au congrès de son parti*, les 3 et 4 octobre, ni n'influença de la moindre manière la décision prise à une large majorité de passer un accord avec Allende. Cette décision mettait un terme à la manœuvre qui visait à faire réélire Frei ; les alternatives constitutionnelles étaient épuisées. Par la suite, Frei s'arrangea pour confier à plusieurs officiers de haut rang qu'il ne s'opposerait pas à un coup d'Etat, impliquant prudemment qu'il pourrait même le souhaiter. Pourtant, lorsque l'occasion se présenta avec l'assassinat du commandant en chef des armées, le général Schneider, Frei prit aussitôt ses distances.

LE COUP D'ÉTAT MILITAIRE

Peu après le début d'octobre – devant l'évidence que Frei n'existait plus, d'un point de vue politique, que sous assistance respiratoire –, un coup d'Etat militaire apparaissait de plus en plus comme la seule solution possible au problème Allende. Si, à titre personnel, des officiers au plus haut niveau de la hiérarchie militaire et des carabineros étaient prêts à passer à l'action, ils sentaient bien que le soutien de l'armée était essentiel à la réussite d'un coup d'Etat. Or, aussi longtemps que le général Schneider serait à sa tête, il n'était pas possible d'y compter. Seule aurait pu le faire changer d'avis *l'intervention personnelle du président Frei plaidant* vigoureusement en faveur d'un coup d'Etat – une démarche, à l'évidence, des plus improbables.

Notes de la CIA sur la rencontre avec le président Nixon à propos du Chili, 15 septembre 1970

Ces notes manuscrites, prises par le directeur de la CIA, Richard Helms, rendent compte de la décision du président des Etats-Unis, Richard Nixon, de préparer un coup d'Etat au Chili. Les transcriptions de Helms renvoient aux ordres de Nixon : « Une chance sur dix peut-être, mais sauvons le Chili ! ; cela en vaut la peine ; nous ne sommes pas concernés ; pas d'implication de l'ambassade ; 10 millions de dollars disponibles, et plus si nécessaire ; un emploi à plein temps pour nos meilleurs éléments ; une stratégie ; étrangler l'économie ; quarante-huit heures pour planifier une action. » *Ces directives présidentielles ont lancé les grandes opérations secrètes visant à empêcher l'ascension d'Allende au pouvoir, et à déclencher un coup d'Etat au Chili.*

CIA – GENÈSE DU PROJET FUBELT, 16 septembre 1970

1. A cette date, le directeur a convoqué une réunion sur la situation chilienne. *(NDLR : était présent, notamment, le chef des opérations secrètes.)*

2. *Le directeur a annoncé que le président Nixon avait décidé* qu'un régime Allende au Chili n'était pas acceptable pour les Etats-Unis. Le président a demandé à l'Agence d'empêcher Allende d'accéder au pouvoir, ou de le renverser. Le président a dégagé 10 millions de dollars à cet effet, si nécessaire. De plus, l'Agence doit mener à bien cette mission sans coordination avec les ministères des affaires étrangères ou de la défense.

3. Il a été décidé au cours de la rencontre que M. Thomas Karamessines (sous-directeur à la CIA) aurait l'entière responsabilité de ce projet. Il sera assisté d'un corps expéditionnaire constitué à cette fin. [...]

5. Le directeur indique que le Dr Henry Kissinger, conseiller auprès du président pour la sécurité, a demandé à le rencontrer vendredi 18 septembre, afin qu'il lui fasse part de la façon dont l'Agence envisage de monter cette mission.

DÉPARTEMENT D'ÉTAT

Exécutions chiliennes : Vous avez demandé un rapport sur ce sujet.

Le 24 octobre, la junte a annoncé que les exécutions sommaires immédiates ne seraient plus pratiquées et que les personnes prises en flagrant délit de résistance au gouvernement seraient jugées par les tribunaux militaires. Depuis cette date, dix-sept exécutions faisant suite à une décision des cours militaires ont été annoncées. Les exécutions officiellement reconnues s'élèvent à une centaine au total, auxquelles il faut ajouter quarante prisonniers tués alors qu'ils *« tentaient de s'échapper »*. Un rapport confidentiel interne destiné à la junte estime à trois cent vingt le nombre des exécutions pour la période du 11 au 30 septembre.

Selon nos estimations, les unités militaires et policières sur le terrain se conforment dans l'ensemble à l'ordre de cesser les exécutions sommaires. Du moins, l'usage relativement fréquent de la violence aveugle qui a marqué les opérations de ces unités dans les jours qui ont suivi le coup d'Etat a manifestement diminué aujourd'hui. Rien n'indique, cependant, une volonté de renoncer aux exécutions une fois la sentence prononcée.

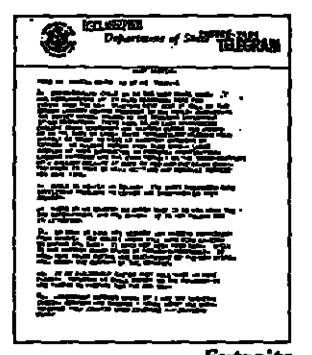
Les dirigeants chiliens justifient ces exécutions par la loi martiale qu'ils ont instaurée, s'estimant *« en état de siège en temps de guerre »*. Leur code de justice militaire autorise le peloton d'exécution pour tout un ensemble de crimes, au nombre desquels la trahison, la résistance armée, la possession illégale d'armes.

Le but des exécutions est en partie de décourager par l'exemple ceux qui cherchent à organiser contre la junte une opposition armée. Soumis à la propagande communiste pendant des années, les militaires chiliens s'attendaient à être confrontés à une importante résistance lors du renversement d'Allende. La crainte d'une guerre civile a lourdement pesé dans leur décision de frapper fort dès le début. En même temps, se manifeste un esprit de croisade rigoriste – une détermination à nettoyer et à revigorer le Chili (un certain nombre de personnes exécutées semblent avoir été de petits malfaiteurs).

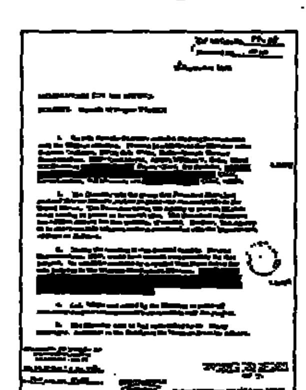
La junte a maintenant davantage confiance dans la situation du pays du point de vue de la sécurité, davantage conscience aussi du poids de l'opinion internationale. C'est peut-être un signe d'espoir que la junte juge aujourd'hui d'anciens ministres du gouvernement et autres marxistes de premier plan, qu'ils avaient au départ la ferme intention de présenter aux pelotons d'exécution. [...]

Un officier de la CIA avait noué des liens avec des intermédiaires ou des responsables chiliens intéressés par la préparation d'un coup d'Etat

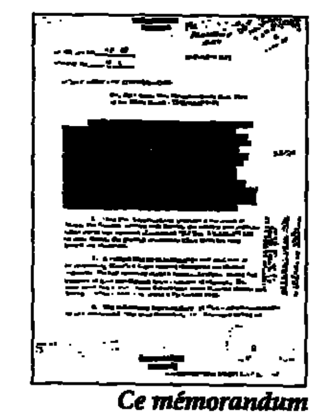
Deux documents déclassifiés de la CIA prouvent que les Etats-Unis voulaient empêcher à tout prix l'investiture de Salvadore Allende à la présidence du Chili en 1970, y compris par un coup d'Etat militaire



Extraits des télégrammes envoyés, en septembre 1970, par Edward Korry, ambassadeur américain à Santiago, à Washington : « Les Etats-Unis devront agir vite. Le pouvoir, c'est la tête, le cœur et les couilles ("cabeza, corazon y cojones", en espagnol). Au Chili, on compte sur le "chachara" – la parlotte. »



Ce document du 16 septembre 1970 est la réponse immédiate de la CIA à la volonté de Nixon d'empêcher Allende d'accéder au pouvoir. L'interlocuteur de la CIA à la Maison Blanche, dans cette opération baptisée Fubelt, est Henry Kissinger.



Ce mémorandum du 15 octobre 1970 relate une conversation entre Henry Kissinger, Thomas Karamessines et le général Haig. Les Américains envisagent déjà de renverser Allende par la force.

Un Vietnam silencieux *par Pierre Kalfon*

LES Etats-Unis n'ont pas attendu sa victoire électorale de 1970 pour tenter de barrer la route à Allende. Déjà, en 1963, pour faire obstacle *« au candidat marxiste »*, la CIA avait financé, pour plus de 3 millions de dollars, la campagne de son rival démocrate chrétien, Eduardo Frei, élu en 1964.

Lorsqu'en 1970 Allende l'emporte à la majorité relative de 36,3 % des voix, le président Nixon enrage mais ne s'avoue pas vaincu. Pour interdire qu'un *« ami de Cuba »* ne s'installe à la tête d'un pays de l'hémisphère américain, il enjoint à la CIA de *« tout faire »* pour que cette victoire ne soit pas confirmée par le Congrès chilien. Il ouvre à l'Agence un crédit de 250 000 dollars pour acheter les parlementaires. Mais le Chili n'est pas une République bananière, et le président Frei, prêt à jouer le jeu de Washington, ne parvient pas à entraîner son parti. Ne reste plus pour Richard Nixon que la manière forte, celle du coup d'Etat.

Une course contre la montre s'engage alors pour mettre en œuvre ce que le patron de la CIA, Richard Helms, qualifiera plus tard (1995), de *« mission impossible »*.

La CIA forme, sous les ordres de Thomas Karamessines, un « groupe spécial Chili » (Chilean Task Force), chargé d'un *« exercice militaire »*. A Santiago, son agent spécial, le colonel Paul Wimert, attaché militaire des Etats-Unis, multiplie les contacts avec deux généraux prêts à passer à l'action, l'un en activité, Camilo Valenzuela, l'autre, sorti des rangs, Roberto Viaux.

Entre-temps, Nixon a convoqué à Washington son ambassadeur à Santiago, Edward Korry, et lui a expliqué, frappant du poing sur la paume de sa main, qu'il faut *« écraser ce fils de pute d'Allende »*. Sans le mêler directement au complot, Washington autorise Korry à faire savoir aux autorités militaires que les Etats-Unis devraient supprimer leur assistance à l'armée chilienne au cas où Allende serait intronisé. Mais qu'en revanche ils comprendraient fort bien qu'un coup d'Etat fût déclenché... La puissante multinationale ITT (International Telephone & Telegraph Corporation), qui contrôlait toute la téléphonie du Chili, comptait par ailleurs parmi ses directeurs un certain John Mc Cone, ancien patron de la CIA du temps de Kennedy et de Johnson. Mc Cone avait pris contact avec Henry Kissinger. Conseiller privilégié de Nixon, celui-ci présidait le « comité des quarante », bras occulte du Conseil national de sécurité des Etats-Unis. Mc Cone lui indique qu'ITT est prête à offrir une somme *« allant jusqu'à sept chiffres »* pour empêcher Allende d'accéder à la présidence.

Les comploteurs militaires et les hommes de main du mouvement néofasciste Patrie et liberté n'en demandaient pas tant. Le colonel Wimert leur avait remis, dans la nuit du 22 octobre, 50 000 dollars, des mitraillettes et des pistolets entrés sous le couvert de la valise diplomatique des Etats-Unis, et non immatriculés au Chili. Munis de cet attirail, ils vont tenter de kidnapper le commandant en chef des forces armées, le général Schneider. Ce dernier a en effet adopté une position strictement légaliste et antiputschiste, qui ne fait pas l'affaire des Etats-Unis. Quelques heures après avoir reçu les armes fournies par Wimert, c'est l'attentat. Il rate. Le général Schneider est blessé à mort. Du coup, l'armée, indignée, a serré les rangs. Et Allende, dûment investi comme président, peut s'installer normalement à la Moneda, le 4 novembre 1970.

Quand on découvre, à travers les documents déclassifiés, l'extraordinaire activité des services de la CIA et de l'ambassadeur des Etats-Unis à Santiago pendant le gouvernement de l'Unité populaire, on s'aperçoit que l'étonnant, au fond, n'est pas qu'Allende soit tombé en 1973, mais qu'il ait pu réussir, contre vents et marées, à tenir trois ans.

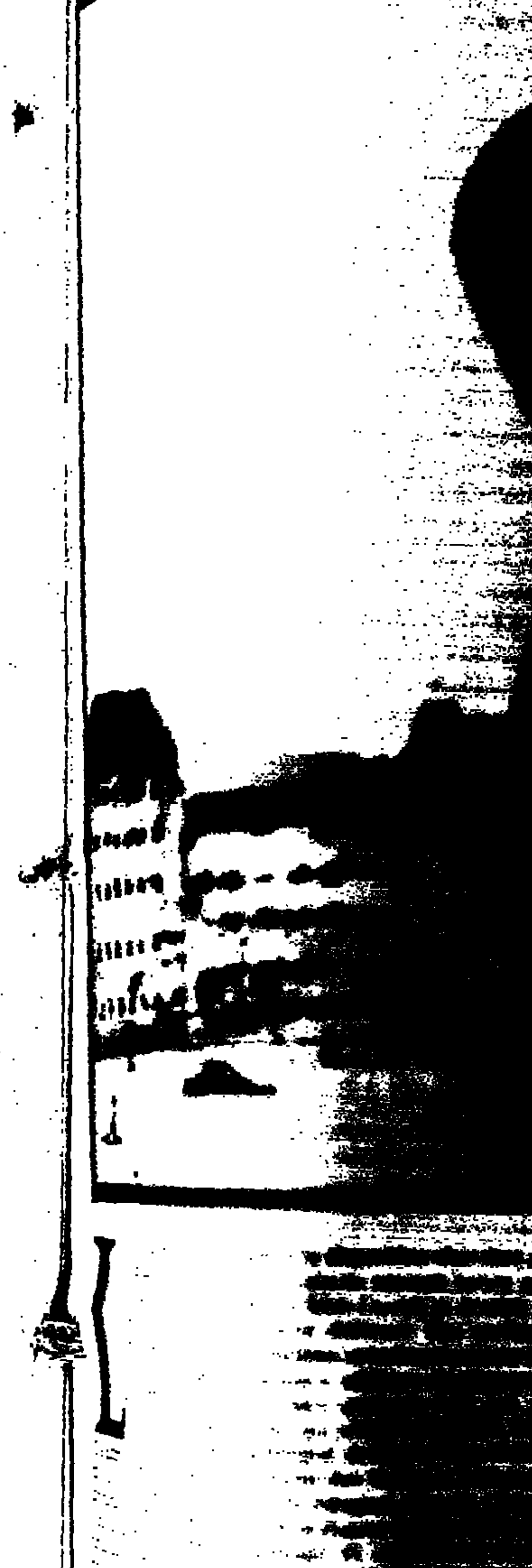
Pendant ces années intenses qui ont marqué l'histoire du Chili, la stratégie de déstabilisation à tout va des Etats-Unis, par CIA, ITT et multinationales, fut appliquée sans répit, relayée par la droite chilienne. Sabotage économique tendant à créer une situation de chaos, refus de tout crédit de financement, manipulations à la baisse du prix du cuivre à la Bourse de Londres, refus de livraison ou de vente de pièces de rechange, de produits alimentaires, etc. avec, de surcroît, un flux incessant de dollars – près de 9 millions – pour financer aussi bien la *« grève des patrons »* et des camionneurs que les partis d'opposition (surtout la Démocratie chrétienne) et des campagnes de presse de plus en plus virulentes. Le très conservateur journal *El Mercurio*, puissant fabricant d'opinion, d'une parfaite perfidie sous couvert d'objectivité, reçut à lui seul, en 1971 et 1972, 1 665 000 dollars.... Conscient de ce *« blocus invisible »*, Allende reprendra, à la tribune des Nations unies, une formule du poète Pablo Neruda pour déclarer que le Chili est *« un Vietnam silencieux »*.

William Colby, nouveau chef de la CIA en 1973, ne dissimulera pas que le sabotage économique avait pour objectif d'inciter les militaires à intervenir pour *« mettre fin au chaos »*.

C'est la marine qui se lance la première. Lorsque, dès le mois d'août 1973, dans le port de Talcahuano, des marins et sous-officiers annoncent qu'ils ne marcheront pas dans un soulèvement putschiste, ils sont aussitôt arrêtés et sauvagement punis. Ce seront les premiers torturés de la dictature militaire à venir. L'aviation va suivre. Puis, le 24 août, le général Carlos Prats, successeur du général Schneider à la tête de l'armée de terre, démissionne, harcelé par les forces de droite. Lui succède un certain Augusto Pinochet, en qui Allende a une telle confiance qu'il lui confie sa botte secrète : la convocation d'un référendum, le 11 septembre 1973, pour calmer le jeu. Se ralliant aux marins et aux aviateurs, et entraînant, du même coup, la police militarisée des carabiniers, le général Pinochet lance ses troupes à l'assaut du palais présidentiel de la Moneda, ce même 11 septembre. Tandis que la marine, elle, partie participer, la veille, avec la flotte des Etats-Unis, à l'opération Unitas, revient dans la nuit à Valparaiso et s'empare de la ville.

Les Etats-Unis ont-ils directement participé au coup d'Etat contre Allende ? Il ne le semble pas, mais jamais aucune enquête sérieuse n'a été menée sur ce point. La présence de bâtiments de la flotte des Etats-Unis au large de Valparaiso n'est certes pas innocente. Une mystérieuse dépêche d'agence (Arauco) a par ailleurs évoqué, peu de temps après le coup, l'étrange et fugitive présence d'un avion militaire nord-américain de haute technologie, immatriculé 631-3298. Arrivé la veille du coup d'Etat à Mendoza (Argentine), de l'autre côté de la Cordillère, et reparti le lendemain, il aurait servi de relais pour permettre à l'ensemble des forces armées chiliennes de rester en communication de l'extrême nord à l'extrême sud du pays...

★ Pierre Kalfon est ancien correspondant du *Monde* à Santiago, auteur de *Allende, Chili 1970-1973. Chronique*, éditions Atlantica.



La torture et l'exil pour mémoire



Vingt-cinq ans après avoir été torturés, avoir perdu un mari, une femme ou un enfant, des exilés chiliens parlent enfin de leurs souffrances si longtemps cachées. Des témoignages accablants pour Pinochet, que les victimes consentent à livrer pour grossir le dossier à charge contre l'ancien dictateur

LUIS Aguirre Smith, quarante-trois ans, se passe les mains sur le visage et fronce les sourcils : *« Regarde, j'étais toujours sombre, amer, cet air renfrogné ne me quittait jamais. »* Il se détend d'un seul coup et sourit : *« Et voilà, je suis sur un nuage, je suis heureux, je contemple les arbres, je peux tout contempler, faire attention aux détails, aux gens, je n'ai plus mal au ventre. »* La joie de ce Chilien résidant en France depuis 1976 – deux ans de prison et de tortures dans les geôles de Pinochet, vingt-trois ans d'exil et sa fille de vingt ans, militante de gauche, exécutée à Santiago en 1985 – s'est manifestée un après-midi de décembre 1998. Il sortait du 36, quai des Orfèvres, à Paris, après trois heures de déposition auprès d'un lieutenant de la brigade criminelle. Luis Aguirre Smith venait de témoigner devant des policiers français. Il ne l'avait jamais fait officiellement.

Il a songé à son père – douze ans d'invalidité à la suite des tortures et mort ensuite en apprenant l'assassinat de sa petite-fille –, qu'il n'a jamais revu, aux amis disparus – 26 emprisonnés avec lui et fusillés. Il s'est souvenu du « conseil de guerre » devant lequel il était passé, les deux simulacres d'exécution. Il a aperçu, sur les étagères de la brigade criminelle, le dossier « Pinochet » classé au milieu d'autres : tous terroristes, délinquants... et quelque chose a changé.

« Ce n'est pas que je voulais oublier, mais je n'avais pas les mots, ni en français ni en espagnol, pour expliquer les tortures à mes gamins. C'est difficile d'expliquer, en France, qu'on a été torturé »
Luis Vargas, architecte

Quelque chose d'indescriptible a en effet ébranlé l'âme de toutes les victimes de la dictature chilienne. Depuis l'arrestation d'Augusto Pinochet, le 16 octobre à Londres, et le verdict des Lords ne lui reconnaissant aucune immunité, le 25 novembre, le passé a ressurgi, précis. Non pas qu'il l'avait oublié : les souffrances d'un corps sous la torture, la douleur de voir exécuté un ami, ou l'interminable attente après la disparition d'un être cher, tout cela se ressent heure après heure. Mais l'avenir se dessine sous un jour différent. Des sentiments contraires se mêlent. *« Nous étions vaincus »*, explique simplement Julio Laks, quarante-huit ans, pianiste, qui revient de Madrid, où il a témoigné devant le juge Baltasar Garzon des tortures infligées au prêtre espagnol Antonio Llido. En 1974, ils étaient détenus ensemble à Santiago. Et aujourd'hui, en dépit de la difficulté à dire, les langues se délient. *« J'ai vécu avec des choses refoulées, trop dures, que je ne voulais pas réveiller*, dit Maïté Albagly, Franco-chilienne détenue à dix-neuf ans au stade national de Santiago et sauvée par l'ambassadeur de France. *La torture, c'est ton identité qui est malmenée, c'est ta dignité. Je ne sais pas si le viol est pire que de pisser ou faire caca devant un militaire qui pointe sa mitraillette sur toi ou d'avoir tes règles et rien ni personne pour t'aider, et les hommes qui se foutent de toi. »*

Mais comme, *« enfin, cela peut servir à quelque chose »*, ils sont des centaines à coucher leur témoignage par écrit pour l'envoyer au juge Baltasar Garzon, à Madrid, aux équipes de juristes qui travaillent à Londres, ou pour étoffer les plaintes concernant les victimes françaises déposées à Paris. Les appels à témoins ont été lancés par fax et Internet, et le bouche-à-oreille a fonctionné. *« C'est dans ton inconscient*, raconte Isabel Cuadros, quarante-trois ans, anthropologue et psychologue, trois fois emprisonnée, en 1973, 1974 et 1976 (cette année-là, elle était enceinte). *Normalement, la notion du temps existe pour tout. Mais avec la torture, il n'y a pas de temps, tu écris, tu revis la torture. Tu te souviens et ton corps, ton organisme, le sent. »* En moins d'un mois, à Paris, des femmes, travaillant au sein du comité d'ex-prisonniers politiques créé pour l'occasion ont recueilli, mis au propre et envoyé plus de soixante-dix témoignages en Espagne et en Angleterre. *« Le but de l'opération est de garder la mémoire et de nourrir tous les procès entamés. C'est le minimum qu'on puisse faire parce qu'on est encore en vie. Chacun apporte une pierre de plus à l'édifice. C'est un passage à l'acte »*, note Patricia Zuniga, qui a recueilli une partie des témoignages. Aujourd'hui assistante sociale, elle fut détenue, enceinte elle aussi, en même temps que son compagnon – « disparu » – à la villa Grimaldi de Santiago.

IL a fallu d'abord trouver en un week-end, avant la décision des Lords, des personnes emprisonnées pendant les périodes où Pinochet n'était pas chef d'Etat mais « seulement » chef de la junte (de 1973 à 1974 et de 1978 à 1980), pour étayer l'argumentation de la non-immunité. Certains avaient témoigné au sortir de prison devant des ONG, à la Vicaria de la Solidaridad (un comité mis en place par l'Eglise, qui rassembla des juges, des avocats, des médecins et des prêtres), à la commission ad hoc des Nations unies, ou même, plus tard, au Chili, en 1990, devant la « commission Vérité et réconciliation » (dite Commission Rettig, première enquête officielle chilienne qui rendit public, en 1991, le nombre de 3 000 « disparus »).

D'autres, au contraire, n'avaient jamais parlé. Ni officiellement ni même au sein de leur famille reconstruite en exil. *« C'est la plus grande connerie que j'aie faite*, remarque l'architecte Luis Vargas, aujourd'hui français. *Ce n'est pas que je voulais oublier, mais je n'avais pas les mots, ni en français ni en espagnol, pour expliquer à mes gamins les tortures... les idéaux, ni même à ma nouvelle famille... C'est difficile d'expliquer, en France, qu'on a été torturé. »*

Car comment dire qu'on a été violée à ses propres enfants en âge de découvrir la sexualité, s'interroge une exilée ? Comment expliquer que, bien plus tard, on a cru devenir folle en accouchant dans un hôpital français, tellement les douleurs rappelaient la torture et le médecin le tortionnaire ? Et comment dire encore à l'enfant devenu adulte qu'enceinte de quatre mois on a reçu de l'électricité dans le vagin ?

Pour Theo Saavedra, quarante-sept ans, détenu pendant deux ans et demi de 1974 à 1977 et directeur aujourd'hui du festival de musique de Vence, *« parler de la torture, ce n'est pas parler de ce qu'ils t'ont fait ou pas. C'est un problème d'écoute. La torture au Chili, ce n'est pas deux officiers qui se lèvent de mauvaise humeur un matin et te tabassent. C'est un système. Les deux premières heures, ils t'humilient, te tabassent, te mettent à poil. Ils te mettent en condition pour te torturer. Ensuite, tout est appliqué systématiquement pour te détruire moralement et détruire tes convictions. C'est une façon préméditée de travailler. Il y a ce qu'ils te font à toi, mais aussi ce qu'ils font aux autres. Le pire c'est d'entendre les autres »*. Comme cet homme, torturé en même temps que sa femme sur des lits superposés, et qui se souvient toujours du cri de son épouse : *« Elle venait d'avoir un arrêt cardiaque. Alors, paniqués, ils m'ont fait sortir pour la réanimer. Je l'ai entendue crier mon nom de l'autre côté. Je ne pouvais rien faire. »*

Aussi Theo et bien d'autres n'avaient pas voulu témoigner devant la Commission Rettig. *« Quand le président Aylwin a dit, dans un discours : " il y aura justice dans la mesure du possible ", donc avec des limites, je n'ai pas voulu témoigner. Là, aujourd'hui, je vais le faire parce qu'on est dans le vif du sujet. Ce ne sera plus à nous de prouver qu'il y a eu violation des droits de l'homme, mais à Pinochet de prouver qu'il n'est pas responsable de ce qu'il a fait. Tous les morts, les disparus, qui étaient avec moi, n'ont pas eu la chance de pouvoir se défendre de ce dont ils étaient accusés. »* Certains cas n'ont pas pu figurer dans la liste déjà terrifiante de la Commission Rettig, car il n'y avait pas assez de « preuves ». Tel est le cas du mari d'Arhel Claudet, français, ingénieur chimiste, détenu pendant un an dans une prison de Santiago puis « disparu » le 1er novembre 1975 à Buenos Aires, sans qu'aucun témoin ne se soit manifesté. Ou celui du Français Etienne Pesle, « disparu » le 19 septembre 1973, arrêté à l'Institut national de développement de l'agriculture et de la pêche (Indap) à Temuco, au sud du Chili, où il était fonctionnaire. Aussi, quand la famille a reçu, il y a quelques jours, un appel d'un Chilien exilé au Canada qui raconte aujourd'hui avoir été détenu avec lui à l'aéroport militaire de Temuco – les yeux bandés, les deux prisonniers s'étaient touchés et présentés –, ce fut un véritable choc. *« Jusque-là, tout s'arrêtait pour nous ce 19 septembre à 11 heures, l'heure de l'arrestation. Cela semble correspondre. Nous avons eu, depuis, tellement de fausses alertes, ma mère a visité tellement de fosses communes, que nous sommes méfiants...* affirme son fils Roberto ; *mais, là, il y a des détails, nous pouvons aller plus loin. On ne s'attendait pas à être tant ébranlés, à revivre ce passé qu'on ne peut pas oublier. »*

« Un parent disparu, c'est un drame qui n'a pas de fin ; on continue toujours d'attendre. C'est pour cela qu'il faut une enquête, des témoins qui se manifestent, un procès »
Arhel Claudet, épouse de disparu

En France, cinq plaintes concernant des Français disparus, victimes de la dictature chilienne, ont été reçues et acceptées par le juge d'instruction Roger Le Loir, lequel a pu lancer son mandat d'arrêt et sa demande d'extradition contre Pinochet. Cinq autres concernent la dictature argentine. *« Il faut que vous sachiez*, exprime avec force Arhel Claudet : *un parent disparu, c'est un drame qui n'a pas de fin, on continue toujours d'attendre, c'est pour cela qu'il faut qu'il y ait une enquête, des témoins qui se manifestent, un procès. »* Et, vingt-cinq ans après avoir frappé à toutes les portes, elle constate en sortant de faire sa déposition, quai des Orfèvres : *« C'est la première fois qu'on nous écoute vraiment. »*

POUR toutes les victimes de la dictature, il est aujourd'hui vital qu'un procès ait lieu. *« Au Chili, il ne peut pas être jugé, il bénéficierait de l'immunité comme sénateur à vie ou serait jugé par un tribunal militaire »*, explique Fabiola Letelier, sœur d'Orlando Letelier, ministre d'Allende assassiné par les services chiliens, le 26 septembre 1976 à Washington. *« Comment peuvent-ils imaginer, ces politiciens, que des gens, des familles qui ont vécu ces situations de terreur, de morts, de disparus, puissent, pour une raison d'Etat, ne pas avoir besoin de justice ? Pour quelle raison d'Etat peux-tu demander à une mère d'oublier un disparu ? »*, demande Theo Saavedra.

La procédure entamée par le juge Baltasar Garzon à Madrid représente pour tous un immense espoir. Elle concerne toutes les victimes de la dictature et devrait conduire à un immense procès. Car, en France, les plaintes à propos de Français ou de Chiliens assassinés ou torturés sont en attente. La législation française reste aujourd'hui beaucoup moins progressiste que la loi espagnole : elle ne considère comme *« crimes contre l'humanité »* que les crimes commis par les puissances de l'Axe pendant la seconde guerre mondiale, prescrit tous les autres crimes au bout de dix ans et n'agit que si les victimes sont françaises.

Pour cette raison, seules les plaintes de Français disparus ont abouti jusqu'à présent, car le crime (d'enlèvement) perdure jusqu'à ce qu'on ait retrouvé les corps. Pour toutes les autres victimes, françaises ou non, torturées et assassinées sous les dictatures, le débat juridique mérite d'être ouvert.

« On redécouvre l'amplitude de l'horreur, constate Rosalia Martinez, maître de conférences à Paris-VIII, qui recueille elle aussi les témoignages et qui fut détenue, avec son mari, pendant cinq mois dans une prison de Santiago. *Ils ont torturé des bébés, des enfants, des couples ensemble, détruit des familles entières. (...) Nous devons reconstruire la mémoire, retrouver les noms de toutes les victimes, des tortionnaires, des lieux. »* De témoignages en témoignages et de recoupements en recoupements, la vérité se fraye doucement un chemin. *« C'est une chance pour savoir »*, affirme Orlando Delard, quarante-deux ans, dont les deux sœurs ont disparu à vingt-trois et vingt-quatre ans avec leurs maris, et dont les enfants – sauf un, né en prison – ont été récupérés après mille péripéties par leur courageuse grand-mère.

Pour Lila Arenas, quarante et un ans, arrivée le 5 décembre 1985 en France, après douze ans passés dans la clandestinité, et qui parle pour la première fois, nul doute qu'il faille un procès : *« Je n'aime pas les choses qui ne servent à rien. Ce n'est pas par vengeance que je parle, mais pour que ces crimes ne restent pas impunis, que cela ne recommence pas »*. Arrêtée et détenue à Valparaiso en août 1984, elle était nue devant son tortionnaire quand le bandeau qui lui couvrait les yeux est tombé : *« J'ai vu son œil, si étrange, si fou, sortant de son orbite. Je ne l'oublierai jamais. »*

Anne Proenza
Dessin : Michel Galvin

Quand Israël justifie l'injustifiable

par Eitan Felner

POUR le citoyen israélien et le militant des droits de l'homme que je suis, 1998 aura été l'année des jubilés. Des millions de gens tout autour du monde célèbrent le cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, laquelle est devenue, selon la formule de Kofi Annan, *« le mètre étalon permettant de mesurer le progrès des sociétés »*. Israël a également fêté son cinquantième anniversaire cette année.

Ce double jubilé n'est pas une coïncidence. Ce sont les atrocités du *nazisme* au cours de la seconde guerre mondiale qui ont poussé la communauté internationale à établir un système universel de protection des droits de l'homme comme à reconnaître la nécessité de fonder un Etat où les juifs puissent trouver refuge.

Ceux qui tiennent à accueillir Israël au sein des nations démocratiques et libérales devraient en profiter pour constater que mon pays bafoue, amère ironie, certains des principes les plus fondamentaux de la Déclaration universelle. Il est vrai *qu'il existe sur la planète des pays*, dont plusieurs voisins d'Israël, où la situation des droits de l'homme est pire. Mais ce qui rend les abus d'Israël *uniques*, ce sont ses efforts infatigables pour légitimer des actes manifestement illégaux dans un cadre juridique démocratique – ses efforts pour justifier l'injustifiable. *« Il existe deux manières de combattre*, explique Machiavel dans *Le Prince, la loi ou la force. »* Israël a souvent utilisé la première pour justifier la seconde.

L'usage de la torture est l'exemple le plus aveuglant de cette attitude. Amnesty International avait jadis établi que la torture est la seule forme de violence qu'un Etat niera toujours sans jamais oser la justifier. Israël a fait mentir Amnesty : c'est le seul pays *au monde qui ait légitimé* la torture, tant du point de vue juridique que rhétorique. *Les Palestiniens* interrogés par le Shin Beth *sont privés de sommeil* pendant des jours voire des semaines, ligotés dans des positions insupportables pendant de longues périodes, soumis à une musique assourdissante, exposés à des extrêmes de froid et de chaleur et violemment secoués.

Le Comité des Nations unies contre la torture a jugé que ces méthodes d'interrogatoire équivalent à des tortures, à un traitement cruel, inhumain et dégradant. En Israël, ce traitement n'en est pas moins institutionnalisé, avec sa propre bureaucratie routinière et systématique. La torture est régie par des règlements détaillés et des procédures écrites. *Tout un bataillon de fonctionnaires* prête la main à cette pratique : outre les interrogateurs du Shin Beth qui la perpètrent directement, des médecins déterminent si le détenu est médicalement apte à supporter la *« question »*, une commission ministérielle dirigée par le premier ministre supervise le processus, les procureurs justifient ces exactions devant les tribunaux et, pour finir, la Haute Cour de justice a effectivement légalisé la torture en approuvant son usage dans des cas individuels.

La prise d'otages est un autre domaine où *Israël habille d'un manteau de légalité* son atteinte aux articles fondamentaux du droit international. Mon pays a reconnu que des citoyens libanais sont emprisonnés dans des centres de détention sans accusation ni procès, voire après l'expiration de leur peine, certains depuis onze ans. La Haute Cour de justice a justifié la détention administrative de dix de ces prisonniers comme *« monnaie d'échange »* visant à obtenir le retour de soldats israéliens disparus, et légitimé du même coup la prise d'otages. Or celle-ci, sous n'importe quelle circonstance, quel qu'en soit l'auteur, est un acte illégal au regard du droit international et ne saurait être justifiée. Il y a quelque chose d'effrayant à ce que mon gouvernement – en général à la pointe du combat universel contre le terrorisme – ait adopté une pratique appartenant en *propre aux groupes* terroristes de la planète.

Dans son autobiographie, Nelson Mandela rappelle comment il est passé, au cours de sa carrière d'avocat et de militant, d'une *« vision idéalisée du droit, synonyme d'épée de la justice, à la perception d'un droit instrumentalisé par la classe gouvernante et lui servant à façonner la société selon son bon plaisir »*. Le recours systématique à la justice qu'opère Israël pour piétiner les droits fondamentaux – depuis l'approbation de la torture jusqu'à la prise d'otages, de la construction de colonies jusqu'à la démolition de maisons – prouve que le régime d'apartheid d'Afrique du Sud n'aura pas été le dernier à se servir du droit pour justifier ses violations des droits de l'homme.

Pour le citoyen israélien que je suis, il est douloureux d'admettre qu'en se *prêtant à ces atteintes* flagrantes à la justice internationale Israël est devenu un Etat hors-la-loi. C'est pourquoi la défense des droits de l'homme dans les territoires occupés ne concerne pas les seuls Palestiniens. C'est le fondement même de la démocratie israélienne – l'Etat de droit – qui est en jeu.

Eitan Felner *est directeur exécutif de B'Tselem, le Centre israélien d'information sur les droits de l'homme dans les territoires occupés.*

(Traduit de l'anglais par Guillaume Villeneuve.)

Vérité et justice au Maroc !

LE mois d'octobre a vu simultanément la première *reconnaissance* officielle par l'Etat ma*rocain* des crimes de disparitions commis depuis plusieurs décennies et l'arrestation en Grande-Bretagne du général Pinochet, bourreau du peuple chilien, sur mandat d'arrêt international de la justice espagnole.

L'importance historique du deuxième fait est considérable. Quelle que soit la suite qui *lui* sera donnée, l'arrêt rendu le 25 novembre restera un *fait marquant* de notre histoire : la conscience collective n'admet plus les crimes contre l'humanité qui ont marqué *ce siècle et exige* le châtiment des criminels, où qu'ils *soient*.

L'importance historique du premier fait, malgré ses limites actuelles, ne peut être sous-estimée, du moins en ce qui concerne le peuple marocain, et, avec lui, tous ceux qui n'admettent pas les crimes d'Etat qui ont été perpétrés au Maroc.

Avant toute autre considération, nous devons nous incliner devant la douleur des familles des victimes et saluer la persévérance et le courage de leur combat pour *la justice et la vérité*. Nous prenons à notre compte *leurs réserves concernant* les insuffisances et les incohérences des dernières mesures prises.

Nous qui faisons partie de ces familles ou avons subi directement ces crimes, estimons de notre devoir de publier cette déclaration solennelle. Les articles 5 et 9 de la Déclaration universelle des droits de l'homme stipulent : *« Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants »* et : *« Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ni exilé. »* Au Maroc, depuis le début des années 60, des centaines de femmes et d'hommes ont été victimes de la violation systématique de ces articles. *Des brigades spéciales des services de sécurité, plus particulièrement* des policiers, mais aussi des agents d'autorité ont été notamment responsables, de façon concertée, d'enlèvements, de tortures, de sévices de toutes sortes, de disparitions et d'assassinats.

Ces crimes, par leur caractère massif et systématique, relèvent du *« crime contre l'humanité »*, tel que le définit le droit international. Nous réclamons que toute la vérité soit établie au Maroc même en nous associant à la demande des familles pour que soit mise sur pied une commission d'enquête impartiale n'ayant aucun lien organique avec l'administration et dotée de tous les pouvoirs d'investigation.

Nous réclamons le droit à la justice pour toutes les familles des victimes qui en feront la demande, et que des poursuites pénales soient engagées contre les responsables *des crimes commis*, que ce soit au Maroc ou dans *tout pays lié par les conventions* internationales en la matière.

Les soussignés réservent de plus leur droit à saisir, et à faire aboutir la justice des pays européens et appellent les peuples et les gouvernements de ces pays à appuyer ce droit.

Abdelghani Ababou
Bachir Ben Barka
Rachid El Manouzi
Abraham Serfaty

Le criant silence des disparus d'Algérie

par Patrick Baudouin et Driss El Yazami

DEPUIS début août, à Alger, des centaines de femmes – épouses, sœurs, mères de disparus – se rassemblent chaque mercredi devant le siège d'une institution officielle, l'Observatoire national des droits de l'homme (ONDH). A Constantine et à Oran, des manifestations similaires sont organisées régulièrement devant les tribunaux et les gouvernorats. Dans plus de 20 wilayas (départements), *des centaines d'autres* familles, terrorisées et silencieuses *depuis des années, osent enfin* proclamer la vérité : leurs proches ont *disparu* après une *arrestation* ou un enlèvement par des éléments des divers corps de sécurité engagés depuis 1992 dans la lutte anti-terroriste (armée, gendarmerie nationale, gardes communales, *« ninjas »*, milices dites de légitime défense...).

Après avoir ignoré ou largement sous-estimé l'ampleur du phénomène, la presse privée couvre désormais les initiatives des familles de disparus, contribuant ainsi à en faire une des questions centrales de l'agenda politique du pays. A l'assemblée populaire nationale, des députés du Parti des travailleurs (PT) et du Front des forces socialistes (FFS) – en particulier Louisa Hanoune et Dalila Taleb – interpellent *courageusement le ministre* de l'intérieur, en relayant la lancinante *question des familles : où* sont nos enfants ?

Il faut regarder ces photos de disparus que les femmes d'Alger brandissent maintenant devant le monde depuis des mois : une succession de portraits de jeunes gens, jeunes à l'image de leur pays meurtri, militants pour certains, mais sans appartenance politique pour la plupart, ravis aux leurs à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit. Il faut tendre l'oreille et écouter les récits, presque toujours similaires, de ces femmes qui manifestent : l'enlèvement ou l'arrestation opérés par des forces régulières, presque toujours sous leurs yeux, l'espoir d'une libération après enquête ou, à tout le moins, une présentation du proche arrêté à la justice, l'attente toujours déçue puis l'interminable liste des démarches effectuées, des courriers adressés à tous les corps constitués, le silence des autorités ou les réponses dilatoires et stéréotypées. Il faut imaginer ces mères *faisant la tournée des prisons*, tribunaux, casernes et commissariats, *guettant une hypothétique* réapparition. Il faut penser à elles, arpentant *au petit matin* les cimetières, où des policiers apportent des cercueils portant la mention : *« X, Algérien »*.

Plus de 3 000 disparitions forcées imputables aux autorités

Ces images en rappellent bien évidemment d'autres, inscrites dans notre mémoire collective et réactivées depuis peu : celles des *« folles »* latino-américaines et de leur résistance têtue. Ce n'est pas céder à une comparaison facile ou de circonstance que de rappeler ce précédent : l'Association nationale des familles de disparus (ANFD), constituée à Alger même et qui *vient d'élire son bureau*, a recensé plus de 3 000 cas de disparitions forcées (imputables aux autorités et à leurs différents services), confirmant ainsi nos pires hypothèses. Ce chiffre place malheureusement l'Algérie dans le peloton de tête des Etats dans lesquels cette pratique est la plus répandue.

Face aux défenseurs des droits de l'homme, en Algérie et au niveau international, les autorités de ce pays ont longtemps refusé de prendre en considération cette tragédie, prétextant que les disparus avaient quitté clandestinement le pays ou rejoint les maquis.

En août, après que le président de l'ONDH eut annoncé aux familles que son institution *ne pouvait rien* faire, la présidence de la République, les *ministères de l'intérieur* et de la justice ont fini par recevoir *les familles* et *annoncé* l'ouverture de bureaux d'accueil dans tous les départements du pays. Sur les 1 735 dossiers déposés, le ministère de l'intérieur ne reconnaît détenir aucun disparu et refuse de recevoir les centaines de dossiers constitués depuis. Il a même refusé le dépôt du dossier d'agrément de l'association, pourtant tout à fait conforme aux lois algériennes.

Aux députés qui l'interpellent, il répond par des accusations de récupération, *comme si le devoir des* élus n'était pas de se faire l'écho, y *compris dans une enceinte nationale*, des cris de leur peuple. Insidieusement, on tente de dresser les familles de victimes du terrorisme contre les familles de disparus, comme s'il fallait faire le tri entre les souffrances de toutes les victimes. Plus grave enfin, certains journaux annoncent depuis quelques jours la découverte, ici et là, de charniers *« de victimes du GIA »*, parmi lesquelles, soi-disant, figureraient des disparus.

En juillet, le Comité des droits de l'homme des Nations unies, composé d'experts indépendants, dressait après deux jours d'examen du rapport du gouvernement algérien, un tableau accablant des violations des droits de l'homme dans ce pays. C'était, depuis 1992, la première fois qu'un mécanisme international de protection des droits de l'*homme prenait enfin sérieusement* en charge la tragédie algérienne.

Patrick Baudouin *est président de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) et avocat.*
Driss El Yazami *est vice-président de la Ligue française des droits de l'homme (LDH).*

Pour le droit à l'initiative économique

par Maria Nowak

AUTRE FACE des droits de l'homme, le droit au travail est largement méconnu. Pourtant, la pauvreté et l'exclusion stérilisent d'*immenses ressources* humaines et enlèvent aux hommes leur capacité de participer aux *affaires* de la cité.

La Déclaration universelle des droits de l'homme est fortement marquée par son époque, qui est celle du rêve de l'Etat-providence. En la lisant aujourd'hui, on est surpris de constater à quel point cette aspiration des pays industriels, qui ne représentent qu'une petite partie de l'humanité, a occulté la réalité des pays du tiers-monde. Dans une démarche très ethnocentrique, l'article 25 parle du droit à la sécurité en cas de chômage, maladie, *invalidité, veuvage, vieillesse, et* l'article 24 de la limitation raisonnable *de la durée du travail* et des congés payés périodiques. Claire*ment, on se situe dans* un contexte économique et social où le travail salarié est prédominant et où l'Etat assure la protection sociale de *tous*, *oubliant* que les trois quarts de l'humanité vivent du travail in*dépendant et ne connaissent* d'autre forme de sécurité que celle *de la famille* et de la communauté locale.

Où en est-on cinquante ans après ? Dans les pays en voie de développement, le travail indépendant est toujours la forme dominante d'organisation de l'économie. La protection sociale a été largement déstructurée par l'invasion de la loi du profit et du modèle de la société de consommation. Dans les pays industriels, le travail salarié s'essouffle et progresse désormais moins vite que le travail indépendant. Quelle que *soit la raison – développement des* technologies de communication, montée des services, essaimage ou externalisation des fonctions des grandes entreprises –, la tendance au développement du travail indépendant, qui a commencé au milieu des années 80, est une tendance irréversible. Elle met fin à une extraordinaire parenthèse dans l'histoire universelle : celle où le travail salarié constituait le seul modèle de référence.

Pour réfléchir sur les droits de l'homme en matière de travail, *partons de l'idée que chacun porte* en lui une double aspiration : à la *liberté créatrice et à la sécurité. La* liberté créatrice a été sévèrement bridée dans le modèle fordiste de production de masse, qui est celui de la révolution industrielle. A l'Ouest, les revendications syndicales ont porté davantage sur la protection sociale que sur l'initiative et la créativité. A l'Est, la liberté d'entreprendre a été purement et *simplement supprimée*.

L'enjeu, aujourd'hui, est de trouver un équilibre entre liberté et sécurité en harmonisant les systèmes de protection sociale et en reconnaissant le droit à l'initiative *économique* à tous ceux *qui n'ont* pas accès au travail salarié.

Pour être effectif, ce droit suppose deux conditions : un cadre institutionnel qui y soit favorable et l'*accès au capital*, facteur indispensable de la création des richesses.

Dans les pays du tiers monde, le *cadre institutionnel est rarement* un obstacle, du fait de l'existence d'un large secteur informel. Bien qu'il soit loin encore de satisfaire les besoins, le mouvement du microcrédit inspiré par la Grameen Bank tente d'apporter une réponse au manque d'accès au capital des millions de paysans et microentrepreneurs des bidonvilles.

Une voie nouvelle qui réconcilie Turgot : « Laissez-les faire », et Proudhon, fondateur de la Banque du peuple

---

Dans les pays industriels, au manque d'accès au capital s'ajoutent l'effet rémanent de la prédominance du travail salarié et de ses avantages acquis, l'articulation peu motivante avec les revenus de substitution, le poids des charges sociales et la complexité du cadre réglementaire. Trop de droit tue le droit. Trop de charges tue l'activité économique au démarrage. Nous arrivons à un moment où des pans entiers de l'économie, notamment dans les quartiers *en difficulté*, s'affranchissent des règles fiscales et sociales pour survivre. Les microentreprises explosent aux Etats-Unis, comme en Europe de l'Est. En France, sur 1,2 million de projets d'entreprise, 200 000 seulement ar*rivent à se réaliser chaque année*. Près de la moitié sont créées par des chômeurs.

Pour éviter ce gaspillage de ressources humaines et rendre aux hommes leur droit à l'initiative économique, il suffirait d'appliquer la devise républicaine : *« liberté »* d'entreprendre, qui suppose un assouplissement des règles imposées par l'Etat aux acteurs économiques. *« Egalité »* des chances, permettant à chacun d'avoir accès au crédit solidaire. *« Fraternité »* manifestée par le soutien de la collectivité à ceux qui tentent de sortir du chômage par leurs propres moyens.

Il ne s'agit pas d'un beau discours, mais d'une réalité. Depuis près de dix ans, l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE) a financé et accompagné 5 000 chômeurs créateurs d'entreprise et créé 7 000 emplois. L'initiative des chômeurs, la solidarité des bénévoles, *des banques et des ins*titutions partenaires ont permis de transformer des assistés en créateurs de richesse, pour un coût de 16 000 francs, couvrant l'accompagnement et le risque du crédit, à comparer avec le coût annuel d'un *chômeur, évalué à 120 000 francs*.

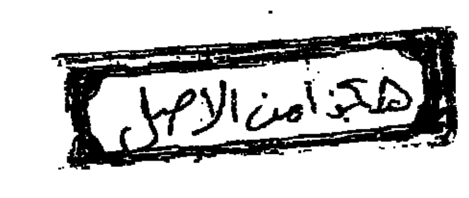
A l'aube du XXI[e] siècle, le droit à l'initiative économique correspond à une évolution technologique et économique inévitable. Il comble une lacune de la Déclaration universelle des droits de l'homme sans mettre en cause le droit à la propriété (article 17) puisque l'accès au crédit permet de partager l'avenir, et non le présent. Le crédit solidaire est l'instrument de ce droit. Il permet à ceux qui vivent dans la misère ou dans l'exclusion de retrouver confiance et dignité. Il renoue *le* lien social.

Dans le grand débat entre le libéralisme dit sauvage et le socialisme dit étatique, le droit à l'initiative *économique* basée sur l'économie sociale de marché et l'accès au crédit offre une voie nouvelle qui réconcilie Turgot : *« Laissez-les faire »*, et Proudhon, fondateur de la Banque du peuple. En réunissant entre les mêmes mains le capital et le travail, il fonde une nouvelle forme de capitalisme populaire.

Le droit à l'initiative économique est aussi un ingrédient nécessaire de la démocratie. Celle-ci exige une société civile forte et une économie qui ne souffre pas d'inégalités trop criantes. L'aide sociale à elle seule ne peut résoudre le problème. Lorsqu'elle ne vise pas à rendre l'autonomie à la personne assistée, elle crée la dépendance et encourage la passivité des citoyens. *Elle* affaiblit la société civile et, par là même, la démocratie. *L'initiative des acteurs économiques*, y compris des plus démunis, leur permet, au *contraire*, de retrouver l'autonomie et de devenir des citoyens actifs de la démocratie locale. Le rôle de l'Etat consiste alors non seulement à redistribuer des richesses mais aussi à créer un cadre favorable à leur création.

Les millions de microentrepreneurs à travers le monde montrent que l'esprit d'entreprise n'est pas l'apanage d'une élite dotée de capital et d'une éducation supérieure. *« Perdu dans la foule obscure, il m'a fallu déployer plus de science et de calculs pour subsister seulement qu'on n'en a mis depuis cent ans à gouverner toutes les Espagnes »*, criait déjà Figaro dans la comédie de Beaumarchais, quelques années avant la Révolution française. Le droit à l'initiative économique, c'est la reconnaissance de cette étincelle de créativité que chacun porte en lui à la naissance et que la société ne lui permet pas toujours de réaliser. Il est, sans doute, la réponse la plus humaine et la plus forte au drame de l'exclusion.

Maria Nowak *est présidente de l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE).*



té et justice
aroc !

هكذا من الأصل

L'élargissement de l'Union vu de l'Est

À L'APPROCHE du sommet européen de Vienne des 11 et 12 décembre, plusieurs pays d'Europe centrale et orientale, notamment la Slovaquie et la Lituanie, ont relancé leurs efforts pour tenter de se raccrocher au premier groupe des pays « admis » dans le cadre de l'élargissement de l'Union européenne. A l'Est, le fossé qui se creuse entre les happy few, qui ont entamé des négociations « concrètes » d'adhésion, et les autres, suscite des réactions parfois passionnées, qui tranchent avec l'approche plus froide, technocratique, observée depuis quelque temps dans les capitales occidentales. C'est que l'élargissement de l'Union est perçu d'une façon singulière de l'autre côté de l'ancien rideau de fer.

Par exemple, les candidats à l'adhésion ont leur façon à eux, parfois dérangeante pour leurs interlocuteurs occidentaux, de se positionner dans le débat sur l'ébauche d'une politique étrangère commune européenne. La perception de la Russie est bien sûr un point délicat. Peut-on avoir les même réflexes face à Moscou, que l'on ait ou non vécu en contact direct avec l'armée rouge durant quarante ans ?

REQUÊTES INJUSTES

Il n'est que de voir les réactions face à la guerre en Tchétchénie, relève Jacques Rupnik, historien spécialiste de l'Europe centrale et orientale : à l'Ouest, chacun retenait la faiblesse extrême et la débâcle des troupes russes, tandis que les Européens du Centre relevaient de leur côté, avec effroi, l'usage sanglant de la force : voyez de quoi les Russes sont encore capables !

Certaines requêtes de Bruxelles sont perçues comme injustes. Ainsi, pourquoi, se demande-t-on, les pays candidats sont-ils sommés d'intégrer les normes de Schengen, et de « verrouiller » leurs frontières, alors que Schengen n'est pas étendu à tous les membres actuels de l'UE – sans compter qu'au sein même de la « zone Schengen », des divergences persistent sur l'interprétation des textes ? La peur, à l'Ouest, de flux migratoires massifs en provenance de l'Est ne tient-elle pas parfois du fantasme ?

D'âpres débats peuvent être anticipés, car la question des frontières touche à deux points auxquels les Centre-Européens prêtent beaucoup d'attention : leurs liens et leur influence auprès de certaines républiques ex-soviétiques ; et ceux qu'ils entretiennent avec leurs voisins « exclus » de la première vague des adhésions. La Pologne mène des politiques très dynamiques vis-à-vis de la Lituanie, l'Ukraine, la Biélorussie, qu'elle ne souhaite pas voir compromises par l'érection de nouvelles barrières. Vu de Varsovie, ce rôle régional polonais, loin d'être vécu comme un fardeau par l'Union, devrait être accueilli comme un apport original, un enrichissement. De même se soucie-t-on à Prague, avec une acuité accrue, de ce qu'il adviendra de la frontière tchéco-slovaque, restée largement « immatérielle » dans les esprits depuis le *« divorce de velours »* de 1993, et qu'il s'agirait désormais, selon la volonté de Bruxelles, de *« fermer »*. On peut de même évoquer l'insistance renouvelée des Hongrois à défendre leurs minorités en Roumanie et en Slovaquie.

Sur les questions de politique extérieure de l'Union, les Centre-Européens déplorent l'absence de dialogue, de consultations, voire d'échanges d'information, avec les Quinze. Etre invités quelques heures, en fin de sommet européen, pour la photo de famille, ne peut suffire. Comme le note Marzena Kisiewska, de l'équipe du négociateur polonais pour l'adhésion à l'UE, *« si l'information dont nous disposons provient pour l'essentiel d'Internet, nous n'irons pas loin... »*.

Une autre interrogation, chez les candidats, porte sur le thème du modèle social européen. Ce modèle existe-t-il vraiment ? Faut-il l'adopter ? Dans ces pays, l'empressement mis, au début des années 90, à chambouler l'économie et à faire siennes les recettes néolibérales de type anglo-saxon a eu tendance à reléguer au second plan tout souci de dialogue social. Les choses changent lentement et les acteurs, souvent, font défaut. Les syndicats, même rénovés, souffrent encore de leur image d'anciens affiliés du pouvoir communiste. Le patronat – où les enrichissements occultes font que tout le monde n'a pas intérêt à la transparence – est désorganisé. Quant aux nombreux investisseurs étrangers, souvent attirés par la main-d'œuvre bon marché, ils n'ont pas manifesté grand enthousiasme à l'idée d'entamer un débat sur les salaires ou sur la protection sociale...

Pour des pays qui n'ont recouvert leur pleine souveraineté nationale qu'en 1989-1990, voire lorsque le dernier soldat soviétique a quitté leur territoire, les transferts de prérogatives impliqués par une adhésion à l'UE relèvent souvent du tabou. Il n'est guère étonnant que le mot « fédéralisme » soit pratiquement absent du vocabulaire centre-européen. La crainte existe que, dans certains milieux nationalistes, le rôle de Bruxelles soit abusivement comparé à l'ancien joug de Moscou... Mais, argue-t-on à l'Est, ces frilosités ne sont pas l'apanage des sociétés sorties du communisme. Elles sont finalement un reflet, un écho, des débats largement en vigueur à l'Ouest.

« CIBLE MOUVANTE »

Au sujet de la réforme des institutions européennes, mentionnée par des membres de l'Union comme condition préalable à l'élargissement, on formule à l'Est la réponse suivante, en forme d'étonnement feint : cette réforme n'est-elle pas nécessaire dès maintenant, indépendamment de l'élargissement ? N'y a-t-il pas une part de mauvaise volonté à retarder les adhésions au motif que les règles de fonctionnement doivent être transformées pour mieux vivre à vingt ou vingt-six, lorsque cela paraît déjà impératif à quinze ?

« La cible que nous visons est mouvante », constatent les Centre-Européens pour souligner leur embarras devant ce qu'ils vivent comme un paradoxe. D'un côté, les Quinze tâtonnent, hésitent, débattent ardemment du modèle européen qu'ils veulent construire ; de l'autre, les candidats se sentent sommés d'optempérer, sans grande discussion, à des règles rigides.

Comme si l'adhésion à l'aventure de la construction européenne, qui est aussi une *« réunification »* de l'Europe, se limitait à l'adaptation technique, presque mathématique, de tel ou tel pourcentage de chaque législation nationale aux normes européennes.

Un chercheur roumain a voulu résumer cette frustration par un mot d'humour, lors d'une récente conférence tenue à Paris, au CERI (Centre d'études et de recherches internationales), consacrée précisément au thème de l'élargissement vu de l'Est : *« J'ai parfois l'impression que l'Union se comporte envers nous comme le faisaient ces vendeuses à l'époque communiste, qui pouvaient dire au client : "Quoi, vous n'aimez pas ce qu'il y a en vitrine ? De toute façon, c'est ça ou rien. Pourquoi devrait-on faire un effort pour vous convaincre ?" »*

Natalie Nougayrède

Les gens *par Kerleroux*

PARITÉ VOUS DITES ? NON MOI C'EST MARITHÉ

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Nucléaire : la charrue devant les bœufs

EN cédant à ses ministres « nucléaristes », Dominique Strauss-Kahn et Christian Pierret, le premier ministre Lionel Jospin respecte une tradition ancienne en France : il se soumet, sans grande résistance, aux desiderata du puissant lobby nucléaire. La décision, rendue publique mercredi 9 décembre après un long comité interministériel, de créer deux laboratoires d'études d'enfouissement des déchets radioactifs découle moins d'une analyse technique du problème que d'une nécessité politique résumée par le député socialiste Jean-Yves Le Déaut : *« Sans les laboratoires, le nucléaire n'est pas crédible. »* Mais la question qui intéresse les citoyens français n'est pas de rendre ou non crédible le nucléaire. Elle est de trouver une solution acceptable sur les plans éthique et écologique aux problèmes soulevés par les déchets radioactifs produits par notre génération.

Depuis deux ans, de nombreux éléments sont venus enrichir le dossier, mais le compliquer aussi dans le même temps. D'une part, l'éventail des possibilités techniques s'est considérablement ouvert : l'entreposage en « subsurface » est devenu une hypothèse plausible ; la question de la réversibilité (déchets enfouis à jamais ou pouvant être repris) a introduit une complication technique majeure ; le Prix Nobel Carlo Rubbia a convaincu que la méthode de transmutation des déchets qu'il propose méritait d'être étudiée. D'autre part, les partenaires de la France ont évolué dans un sens divergent : l'Allemagne choisit l'entreposage en surface pour se donner le temps de trouver une solution durable, tandis que la Belgique abandonne le retraitement des combustibles usés.

Ces éléments justifieraient assez que l'on débatte encore avant de se lancer dans l'aventure des laboratoires d'étude de l'enfouissement. Mais s'y ajoute une extraordinaire ignorance de plusieurs données essentielles du problème : d'une part, on ne connait pas le volume exact des déchets à stocker. Dans son communiqué, le gouvernement le reconnait. D'autre part, on ne dispose pas d'une évaluation sérieuse – c'est-à-dire issue d'une discussion contradictoire – des coûts que pourraient entraîner les solutions envisagées. S'engager dans une procédure d'enfouissement des déchets, dont les laboratoires sont les prémisses, sans disposer des informations techniques et économiques de ce projet n'est pas sérieux.

A cet égard, on ne peut que saluer le deuxième volet de la décision gouvernementale, qui ouvre la voie à une loi sur la transparence et à une étude de l'économie de la filière nucléaire. Mais le gouvernement a placé la charrue du laboratoire devant les bœufs de la transparence. Que vienne d'abord celle-ci. Ce n'est que lorsque l'on disposera des informations claires sur ce sujet et quand la confiance dans les institutions chargées du nucléaire aura été rétablie que la solution d'enfouissement apparaîtra, peut-être, comme la meilleure.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (*Editoriaux et analyses*) ;
Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ;
Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Franck Nouchi (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ;
Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

La vraie énigme Jean Moulin

Suite de la première page

Cette fois-ci, l'Angleterre a changé son attitude du tout au tout : gouverné par une coalition de travaillistes, de libéraux et de la minorité anti-munichoise des conservateurs, l'empire britannique a trouvé dans Winston Churchill son chef incomparable, qui, avec la grâce innée de l'aristocratie édouardienne, organise, au nom de la défense nationale, la passation implicite des pouvoirs des notables conservateurs aux intellectuels de gauche. La France libre est au départ la retombée gauloise de cette vibration intense de l'âme anglaise, libérée l'espace de cette terrible année juin 1940-juin 1941, où elle tint entre ses mains tout ce qui restait d'espoir au monde. Mais bientôt, sous le ciel perlé de la bienheureuse Albion, l'élève français va dépasser son maître britannique.

« Je sais qui était Jean Moulin », a déclaré plusieurs fois et sans tergiverser le général de Gaulle à ceux qui lui représentaient que l'ancien préfet de Chartres procédait davantage de Pierre Cot que de Charles Péguy. Précisément, c'était toute sa valeur aux yeux du général. Celle aussi de Louis Joxe, puis d'André Malraux : Jean Moulin avait accompli le parcours d'une bonne partie de la gauche française depuis 1920. Il était passé de l'espoir quelque peu dilettante en la politique de paix de Briand à la passion tout à la fois modernisatrice et jacobine des jeunes turcs du Parti radical, pour aboutir, Front populaire aidant, à l'acceptation d'un compagnonnage avec le communisme et la révolution soviétique, où se sont mêlés le culte encore vivace de la Révolution française, le souvenir de l'alliance de 1914 avec le peuple russe, la naïve admiration planiste de l'époque pour un gigantesque effort industriel concerté et volontaire et, surtout, la solidarité fervente avec la république espagnole sœur, blessée à mort par notre impéritie.

LE MIRACLE DE LONDRES

Mais là ne s'était pas arrêté notre préfet : le pacte germano-soviétique de 1939 avait également mis un terme définitif à sa naïveté prostalinienne – comme l'a démontré, sur ce point convaincant, Daniel Cordier – et il le conduira à une prise de distance définitive avec des amis, des entourages qui lui avaient été proches, très exactement comme son véritable double, littérateur et héroïque, André Malraux, qui, dès les dernières pages de *L'Espoir*, annonce la rencontre dans la Sierra de Teruel de son personnage principal, le communiste Manuel, et d'un donquichottesque officier des gardes d'assaut, défenseur catholique et patriote d'une république qui se confond pour lui avec l'Espagne éternelle. Le miracle de Londres est bien là : en cette rencontre scellée d'estime réciproque et d'exaltation machiavélienne du meilleur de deux France, jusqu'alors opposées terme à terme. Non pas le produit des moyens, la ligne Brossolette, si vertueux soient-ils, mais celui des extrêmes, les rouges et les blancs, ralliés enfin par le sacrifice de leurs préjugés, mais à leur manière, au parti bleu de Carnot et de Clemenceau, la ligne Jean Moulin, triomphante par-delà le martyre de son auteur. Sans doute, cette solution révolutionnaire a-t-elle été biographiquement préparée chez les deux hommes par une immense lassitude envers les erreurs de leurs camps respectifs, chez un de Gaulle en particulier ; mais que dire de Jean Moulin, préfet franc-maçon, radical et récemment encore prosoviétique, qui reçoit l'adoubement du général comme un sacrement de chevalerie, impliquant une totale fidélité personnelle ; ceci, sans doute, qu'à l'ombre de la droite flèche de Chartres chantée par Péguy, un préfet de la République a voulu montrer, un an plus tôt déjà, face à l'envahisseur nazi, comment, à l'instar du député Baudin, il savait mourir pour cent sous, subir la torture et tenter le suicide plutôt que d'incriminer nos tirailleurs sénégalais, ces frères noirs qui avaient cru à la protection de la France et la méritaient entre tous.

Jean Moulin se taillade la gorge le 16 juin 1940 ; le général appelle à la poursuite du combat le 18 ; dès le 21, un autre franc-maçon, antillais celui-là, et gouverneur des colonies, Félix Eboué, hisse la croix de Lorraine sur le Tchad lointain, comme s'il répondait en acte au patriotisme antiraciste de Jean Moulin. Nous sommes dès lors très loin des combines de la Troisième agonisante, des grenouillages des petits agents d'influence du Komintern stalinisé : à cette hauteur purificatrice, en effet, les Français parlaient aux Français. Enfin.

ÉTRANGE ALCHIMIE

C'est parce qu'il appréciait à sa juste mesure un tel itinéraire, si parallèle au sien dans l'association constante de l'esprit de sacrifice avec l'anticonformisme de fond, que de Gaulle à son tour s'est laissé convaincre par le préfet de Chartres de devenir, contre un Vichy qui commençait à se retourner vers les Américains, le roi sans couronne de la Résistance intérieure, communistes inclus, et par là, de préserver sans doute à jamais la France d'une nouvelle guerre civile. Une telle alchimie entre deux hommes d'égale exception demeure un mystère historique sans commune mesure avec les allées et venues du rendez-vous de Caluire. C'est le mystère de l'union de la France libre et de la Résistance, par lequel nous sommes encore debout. C'est la seule énigme véritable de la vie lumineuse de Jean Moulin.

Alexandre Adler

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Un « citoyen du monde » à Paris

LE VÉL'D'HIV six jours après Pleyel, Garry Davis bat le fer quand il est chaud. Il a pris ses risques, car réunir vingt mille Parisiens n'est pas à la portée de tout le monde, et il en a été récompensé. Il fallait voir le sourire qui illuminait sa bonne grosse tête de citoyen de Philadelphie et du monde lorsque, montant sur l'estrade, il put contempler la foule hurlante de joie.

Pas de drapeaux, pas de chants guerriers, pas de pancartes. Un public très peu homogène, où Saint-Germain-des-Prés côtoie Javel, et le conducteur d'autobus l'intellectuelle à lunettes. Georges Altman soulève d'unanimes bravos ; on se dit : *« Ah bon ! ce sont des lecteurs de* Franc-Tireur. » Et puis l'abbé Pierre, député MRP, déchaîne des torrents d'applaudissements parmi ces « mangeurs de curés ». On acclame les formules, du reste, autant que les hommes. Et – plus que tout autre peut-être – David Rousset quand il affirme, tonitruant : *« La fatigue de la politique est précisément chez vous ! Les programmes des partis n'ont pas de sens véritable ! »*

Garry Davis, prenant la parole, proclame son intention de ne pas s'arrêter en chemin : son permis de séjour en territoire français, qu'il a d'ailleurs refusé, dit-il, expire le 21 décembre. Il n'a pas l'intention d'en demander le renouvellement. Il veut – simplement – que le statut de citoyen du monde soit reconnu. On applaudit encore, et tandis que le citoyen du monde disparaît sur les épaules de ses amis, les billets pleuvent dans les corbeilles tendues dans les couloirs par de jeunes mains. L'argent est aussi le nerf de la paix.

André Fontaine
(11 décembre 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

SOCIAL Le conflit qui oppose la direction de la SNCF à une partie de ses contrôleurs dure depuis quatorze jours. Les contrôleurs de Marseille, Paris-Saint-Lazare et Metz-Nancy ont voté, mercredi 9 décembre au soir, la reprise du travail, à trois jours du début des négociations sur les 35 heures. ● LA CGT *semble satisfaite des* avancées faites par la direction. En revanche, SUD se montre méfiant. ● A PARIS-SAINT-LAZARE, la dernière *assemblée générale avait des* allures *« calamiteuses »*. ● LE MINISTRE des transports, Jean-Claude Gayssot, a déclaré, mercredi, *qu'il* était *« grand temps que la situation redevienne normale »*. ● L'AÉROPORT de Strasbourg est bloqué depuis trois *jours par la grève des pompiers*. ● DANS LE TEXTILE, près de 1 700 emplois sont menacés par les annonces des plans sociaux depuis septembre.

Après treize jours de conflit, la mobilisation des contrôleurs SNCF se relâche

Le trafic reste toujours perturbé en province. Mais la direction de l'entreprise, épaulée par le ministre des transports, prévoit un retour à la normale dans les régions PACA et Lorraine. La CGT, syndicat majoritaire, semble jouer l'apaisement

« QUAND la CGT fait reprendre Marseille, c'est comme si la fin de la grève était à la une de tous les journaux. Reste à savoir qui va porter le chapeau », résumait mercredi 9 décembre un cheminot. La région Provence-Alpes-Côte-d'Azur (PACA) est souvent un bon indicateur en matière de durée de conflit. La tendance serait donc, si ce n'est à la reprise, du moins à l'apaisement dans le conflit qui oppose les contrôleurs à la direction de la SNCF. Alors qu'il restait mercredi, au treizième jour de la grève, encore 17 régions affectées sur 23, les contrôleurs de trois régions (Lorraine, PACA, Saint-Lazare) ont décidé, le soir même, en assemblée générale de reprendre le travail.

Les contrôleurs de la région de Marseille ont *« obtenu un engagement écrit de la direction régionale concernant un total de 45 emplois supplémentaires, dont 25 embauches, sur le budget 1999 »*, selon un responsable CGT cité par l'AFP. Selon la CGT, ces recrutements viennent *« en supplément »* des 1 500 emplois de réserve inscrits dans le projet de budget 1999 et dont une partie doit servir à augmenter les effectifs des contrôleurs et *« hors mise en place de la réduction du temps de travail dans l'entreprise »*. En revanche, SUD-Rail est méfiant. La direction annonce dans certains établissements *« des pseudo créations financées sur le budget notifié pour 1999, en dehors des 1 500 emplois de réserve »*, déclare le syndicat. *« Or ce budget prévoit une stabilité des effectifs. Par conséquent, toute création dans un établissement ne peut se faire qu'au détriment d'un autre »*.

LE MALAISE PERDURE

Jeudi matin, le trafic était toujours perturbé, en dépit des premiers signes de détente et de la reprise du travail, notamment à Marseille, Metz-Nancy et Paris-Saint-Lazare. La SNCF prévoyait un retour à une situation normale en région PACA, en Lorraine, ainsi que des améliorations dans la région lyonnaise et sur la ligne Paris-Rouen-Le Havre-Cherbourg. En Ile-de-France, où la présence des contrôleurs n'est pas indispensable dans les trains de banlieue, le service était normal, ce qui était également le cas sur les TGV Eurostar, Thalys, Nord-Europe, Paris-Suisse, Atlantique, Paris-Grenoble, Paris-Chambéry-Annecy, Paris-Lyon, Paris-Milan et Paris-Marseille-Toulon-Nice. A l'exception de Paris-Metz-Nancy-Strasbourg-Mulhouse, Paris-Lille-Calais-Aulnoye, Paris-Reims et Strasbourg-Lyon, le trafic des trains grandes lignes hors-TGV se situait, en moyenne, entre deux trains sur trois et un train sur trois. Le trafic régional reste également perturbé dans toutes les régions à l'exception de Provence-Alpes-Côte d'Azur, de l'Alsace, de la Bretagne, de la Champagne-Ardennes, de la Picardie et du Nord-Pas-de-Calais.

A qui attribuer la détente de ce mouvement social ? Les réunions de concertation nationale sur le métier de contrôleur, ont, aux dires des différents protagonistes, ouvert une brèche. Mais les discussions devront être impérativement suivie d'autres tables rondes *« car des problèmes de fond comme le malaise des contrôleurs ou l'amélioration de la sûreté sont loin d'être réglés »*.

Les déclarations du ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, à l'issue du Conseil des ministres, selon lesquelles les propositions faites par la direction de la SNCF montraient *« une véritable volonté d'avancer » (lire ci-contre)*, ont trouvé un écho favorable auprès des syndicats. le ministre avait déjà tenu un discours identique à la veille du week-end sans être entendu. La direction, de son côté, affirmait, depuis plus d'une semaine, qu'elle était allée au maximum de ses possibilités en annonçant *« des postes en plus pour les contrôleurs, de la rémunération en plus, et de la promotion en plus »*. La SNCF rappelait qu'elle avait créé 540 postes de contrôleurs supplémentaires, soit 5 % des effectifs et pris l'engagement, vis-à-vis de ces même contrôleurs, qu'ils seraient plus nombreux en 1999 qu'en 1998. La négociation achoppait essentiellement sur le chiffrage des effectifs : en communiquant le projet de budget 1999 au membres du comité central d'entreprise, Louis Gallois , président de la SNCF avait insisté sur le double équilibre – budget et effectif – ainsi que sur une réserve de 1 500 postes supplémentaires. Sur ces postes, M. Gallois a assuré qu'il y aurait des contrôleurs mais s'est toujours refusé à donner un nombre précis tant qu'un chiffrage région par région ne serait pas effectué.

Les assurances de la direction concernant le maintien des effectifs et la création de postes supplémentaires de contrôleurs, le coup de pouce donné par M. Gayssot à M. Gallois et la CGT, syndicat majoritaire qui joue à nouveau son rôle, devraient permettre une issue rapide du conflit.

François Bostnavaron

M. Gayssot souhaite le retour à la normale

Le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, a jugé mercredi 9 décembre, à la sortie du conseil des ministres, qu'il était *« grand temps que la situation revienne à la normale à la SNCF »*. *« Tous les ingrédients pour que la confiance revienne sont là »*, a estimé M. Gayssot. Il a appelé *« à la responsabilité de tout le monde »*, ajoutant qu'il y allait *« de l'intérêt des cheminots, de l'entreprise, des usagers aussi »*. Il a salué le budget présenté par la direction de la SNCF *« en rupture avec tout ce qui s'est fait depuis quinze ans »*. *« Avoir un budget présenté en équilibre et avec le maintien des effectifs, c'est une donnée tout à fait nouvelle »*, a-t-il commenté. *Proposer qu'il y ait des créations d'emplois de contrôleur, c'est un élément nouveau »*. *« Il est important que le piège du déclin ne revienne pas à la SNCF »*, a poursuivi M. Gayssot en affirmant que le *« développement du ferroviaire »* était *« la politique gouvernementale, la volonté de la direction de la SNCF et des cheminots »*.

A Paris-Saint-Lazare, la dernière AG...

REPORTAGE

Les grévistes, désabusés, après treize jours de lutte, ont voté la reprise du travail

LA DERNIÈRE AG (assemblée générale), forcément, a des allures calamiteuses. La dernière AG, forcément, mêle fatigue et amertume, colère et puis dégoût, tristesse et humiliation. La dernière AG est toujours redoutable. Et celle de Paris-Saint-Lazare, mercredi 9 décembre au soir, avait quelque chose de désespéré.

La plupart des grévistes en étaient à leur treizième jour de lutte et avaient attendu, jusqu'à ce jour, un signe de la direction leur démontrant qu'elle avait entendu les contrôleurs. Mieux : qu'elle respectait leurs préoccupations. Ni primes, ni salaires, ni retraite ou autres *« avantages acquis »*. Non. *« Cette fois, nous nous battions pour des effectifs. Nous demandions la création d'emplois. La qualité du service s'en ressentirait, la sécurité s'en trouverait améliorée, et des centaines de chômeurs reprendraient espoir. C'est tout le pays qui aurait dû applaudir. Au lieu de ça... »*

Le jeune contrôleur ne continue pas sa phrase. Il lui semble simplement que personne n'a compris l'enjeu du conflit. Que les usagers leur en veulent, *« alors que, si tous les salariés avaient le courage d'exiger des embauches dans leur propre entreprise, le chiffre de 3 millions de chômeurs fondrait rapidement »*. Et que la direction de la SNCF, les yeux fixés sur le pourcentage de grévistes (autour de 33 %), les *« a menés en bateau »*. Leurs représentants syndicaux le confirment, qui s'en reviennent d'une longue réunion avec la direction de la région Paris-Saint-Lazare. Ils se disent sidérés qu'après treize jours de grève, leurs interlocuteurs leur aient donné l'impression d'être totalement en dehors du conflit, déconnectés en somme, indifférents au drame des grévistes et à l'urgence. *« Nous verrons en janvier ces questions d'effectifs »*, auraient-ils entendu. En janvier ! *« Quand chaque jour de grève ampute davantage notre paye et que tout paraît réuni pour discuter sur des chiffres, des projections concrètes ! »* A vouloir s'accrocher deux, quatre, six jours de plus, ils allaient *« droit dans le mur »* et risquaient de tout perdre. C'était visiblement l'avis de leurs représentants, désolés d'annoncer qu'aux 80 postes supplémentaires réclamés pour la région, on leur opposait le chiffre 6.

Dès lors, l'issue du vote à bulletins secrets – pour ou contre la reconduction de la grève – ne faisait aucun doute : 46 voix décidèrent de la reprise du travail contre 23. Un vote désabusé et accompagné de l'accord implicite pour redéposer un préavis de grève couvrant *« au hasard »* la période allant du 23 décembre au 3 janvier. *« Une pause »* qui n'exclura pas, *dit-on*, le recours à d'autres types de pression, un contrôleur pouvant décider de privilégier dans le train telle ou telle de ses fonctions...

Annick Cojean

L'aéroport de Strasbourg bloqué par les pompiers

STRASBOURG
de notre correspondant

Aucun mouvement d'avion n'a lieu à l'aéroport de Strasbourg-Entzheim depuis lundi 7 décembre à l'aube. La grève des trente et un pompiers de la société Protectas, qui assure la sécurité incendie de l'aéroport, interdit tout décollage et tout atterrissage. Les passagers, enregistrés à Strasbourg, sont ensuite acheminés vers Colmar, Bâle-Mulhouse, Zurich (Suisse) ou Francfort (Allemagne).

Ce blocage de l'aéroport complique singulièrement la vie des passagers : il faut compter au moins deux heures de retard. Si lundi la plupart ont accepté ce préacheminement, les annulations se sont multipliées à partir de mardi. Le report s'est fait en partie sur la ligne SNCF Paris-Strasbourg, peu touchée par la grève des contrôleurs.

Les pompiers de l'aéroport revendiquent leur intégration comme agents statutaires de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Strasbourg, gestionnaire de la plate-forme. Jusqu'en 1993, la 33e escadre de reconnaissance de l'armée de l'air assurait la sécurité incendie de l'aéroport. Les pompiers militaires qui n'avaient pas le droit de grève donnaient même un appui aux pompiers civils en intervenant, le cas échéant, dans les communes voisines.

Depuis le départ des Mirage F1 CR pour Reims, la CCI a hérité de cette sécurité incendie. Elle a préféré alors la confier à un sous-traitant spécialisé, avec des contrats de trois ans renouvelables. C'est cette externalisation que contestent les pompiers car elle ne leur assure aucune garantie d'emploi.

Un médiateur, Christian Proville, inspecteur du travail, a été nommé mardi soir par le ministère des transports pour tenter de rapprocher les points de vue. Jusqu'ici, la CCI rappelait que la sécurité incendie ne pouvait être assurée que par des entreprises ou organismes hautement spécialisés. Tandis que les pompiers grévistes, avec l'appui de la CFDT et de la CFTC, s'insurgent contre ce système de sous-traitance privée qui n'existe qu'à Strasbourg-Entzheim et à Bordeaux-Mérignac, autre ancien aéroport militaire.

« GRÈVE BOUCHON »

La date de cette « grève bouchon » n'a pas été choisie au hasard : l'Assemblée nationale devait discuter jeudi d'un projet de loi sur la sécurité des aéroports. Le Syndicat national d'aéroports des services sécurité incendie et sauvetage CFTC, qui représente 80 % des pompiers concernés, a menacé d'étendre la grève à tous les aéroports français si une solution acceptable n'était pas trouvée pour Strasbourg.

Les compagnies aériennes présentes dans la capitale alsacienne s'inquiètent de l'enlisement de ce conflit sans précédent. Regional Airlines a renoncé mardi, compte tenu des coûts, à prendre en charge les acheminements vers Mulhouse. Et Air France redoute les conséquences de cette grève sur la session du Parlement européen qui a lieu la semaine prochaine à Strasbourg.

Jacques Fortier

Les 35 heures ne freineront pas les plans sociaux dans le textile


35 HEURES

L'EMBELLIE aura été de courte durée. Après une année 1997 record pour la consommation, et une conjoncture favorable jusqu'au début de l'automne, le secteur du textile-habillement menace de sombrer à nouveau dans la morosité. Les professionnels s'inquiètent des premiers signes de ralentissement de la consommation qu'ils croient déceler depuis quelques semaines. *« Ça va mal »*, assène Philippe Adec, le président de l'Union française des industries d'habillement (UFIH), sans étayer sa déclaration de chiffres récents. *« Novembre est traditionnellement un mois difficile »*, pondère Gérard Roudine, délégué général des Salons du prêt-à-porter féminin.

Les industriels craignent que les annonces de plans sociaux, de fermetures ou de délocalisations d'usines, qui se succèdent depuis la rentrée, ne finissent par peser sur le moral des consommateurs français. La signature prochaine, le 14 décembre si tout va bien, d'un accord de branche sur les 35 heures pour l'habillement ne les rassure pas. Le contenu du texte n'est pas dévoilé, mais il *« ressemblera très nettement à celui conclu dans le textile »*, dit-on à l'UFIH. L'accord de branche textile, négocié par Georges Jollès, président de l'Union des industries textiles (UIT) et numéro deux du Medef (l'ex-CNPF), est pourtant considéré comme un modèle du genre, puisqu'il a été signé, début novembre, par les cinq grandes centrales syndicales, CGT comprise. L'UFIH espère obtenir une même unanimité.

Mais, pour M. Jollès, de tels accords ne suffiront pas à compenser les projets de fermeture ou de délocalisation des industriels français. Ils ont vu dans l'abandon par l'actuel gouvernement du plan Borotra d'allègement de charges, mis en place par le précédent gouvernement et condamné par Bruxelles, *« la preuve que la France ne considère pas l'emploi non qualifié comme une arme contre le chômage »*. Comme pour lui donner raison, depuis deux mois, quelques grands noms du textile et de la mode ont annoncé des plans de restructuration meurtriers pour l'emploi : de Levi's, dans le Nord, à Benetton, dans l'Aube, en passant par Cacharel à Nîmes ou Weil à Besançon *(lire ci-dessous)*.

Devant la mobilisation syndicale, Levi's et Benetton ont esquissé une marche arrière. Le groupe américain, qui envisage de fermer d'un seul coup trois usines, une en France et deux en Belgique, répète qu'il ne s'agit que d'*« un projet »* et poursuit les consultations. Le numéro un italien, pour sa part, doit présenter, vendredi 11 décembre, au comité d'entreprise de Benetton France, une *« alternative »* à la fermeture de sa dernière usine française, à Troyes, annoncée fin septembre. De 169, le nombre d'emplois menacés de disparition passerait ainsi à 45.

En revanche, chez Weil à Besançon, il n'y a guère d'alternative à la suppression de 235 emplois (sur un effectif de 410 salariés), annoncée mercredi 2 décembre. Weil est placé en redressement judiciaire avec une période d'observation jusqu'au 3 mai 1999. Ses pertes cumulées depuis quatre ans avoisinent les 185 millions de francs. Chez Texunion, filiale du groupe DMC, implantée près de Mulhouse, la suppression de 265 postes sur un effectif de 630 salariés s'accompagnera d'un déplacement des ateliers d'impression pour l'habillement vers KBC, l'usine de la filiale allemande de DMC.

Autre bassin d'emplois textiles touché de plein fouet : le Nord - Pas-de-Calais. Fin novembre, l'Union régionale des industries de confection (URIC) a demandé la mise en place d'un « plan Orsec » pour secourir les 387 entreprises de la région, qui emploient 13 000 salariés. Déjà, les restructurations ou dépôts de bilan annoncés par 28 sociétés menacent 1 400 emplois.

Maigre consolation : la France n'est pas le seul pays d'Europe occidentale touché. Mercredi 9 décembre, le fabricant américain Fruit of the Loom, célèbre pour ses T-shirts, a annoncé la fermeture de ses usines irlandaises, supprimant 770 emplois sur 2 000 en Europe, en raison de *« la trop forte pression sur les prix »*. On s'attend à une offensive massive des pays producteurs à bas coûts d'Asie, d'Europe centrale et du Maghreb.

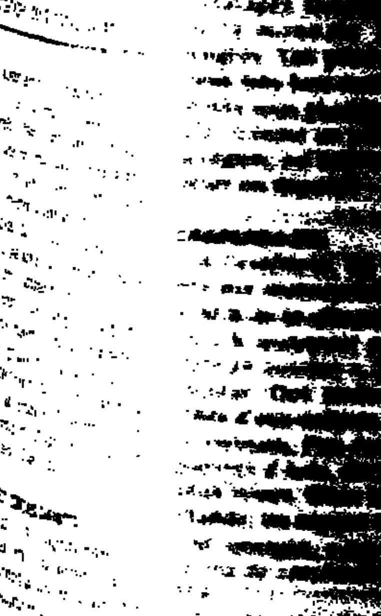
On s'attend à une offensive massive des pays producteurs à bas coûts d'Asie, d'Europe centrale et du Maghreb

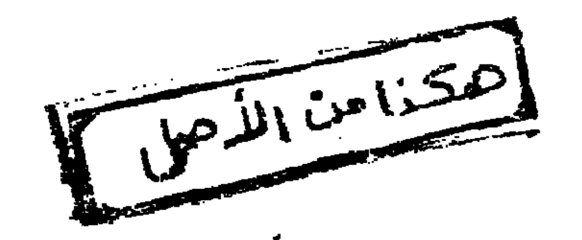
Le 27 novembre, le ministre tunisien du commerce a dévoilé un plan destiné à promouvoir les exportations de produits textiles de son pays, qui lui ont rapporté quelque 14 milliards de francs en 1997. Le plan prévoit l'organisation de Salons itinérants à l'étranger, l'implantation de représentations commerciales dans les pays acheteurs et le développement de la sous-traitance auprès des centrales d'achats de la distribution et des créateurs de mode. Une offensive prise très au sérieux de ce côté-ci de la Méditerranée. La Tunisie est le quatrième fournisseur de l'Europe en habillement. Le Maroc a lui aussi annoncé son intention de se renforcer dans la confection.

Pascal Galinier

Près de 1 700 emplois menacés depuis la rentrée

● **Levi's Strauss** : suppression de 530 emplois dans la région lilloise dans le cadre d'une réorganisation européenne. La production devrait être délocalisée en Turquie et en Hongrie.
● **Benetton** : fermeture de son usine de la Chapelle-St-Luc (Aube). 169 emplois sont menacés. La production devrait être fabriquée à l'avenir en Hongrie.
● **Weil-Besançon** : mise en redressement judiciaire de l'entreprise. 235 emplois sur 410 doivent être supprimés.
● **Cacharel** : fermeture de l'usine de Nîmes (Gard). Suppression de 150 emplois prévus d'ici à la fin de l'année. La société ne veut plus faire de production pour se consacrer à la création et à la distribution.
● **Korn** : mise en liquidation de l'usine Vestil à Tours (Indre-et-Loire) chez le fabricant de vêtements masculins. 172 salariés perdent leur emploi.
● **Weinberg** : licenciement de 163 personnes chez le fabricant de prêt-à-porter.
● **Texunion (groupe DMC)** : suppression de 265 emplois sur 630 à Mulhouse (Haut-Rhin) dans l'activité de tissus imprimés. Regroupement de la production en Allemagne.





Le distributeur américain Wal-Mart confirme son appétit pour l'Europe

Le groupe achète 74 hypermarchés en Allemagne

IL Y A UN AN, le numéro un mondial de la grande distribution, l'américain Wal-Mart, était encore inconnu des consommateurs européens. En rachetant, mercredi 9 décembre, 74 hypermarchés de la chaîne Spar Handels AG (groupe Intermarché), le groupe devient le numéro trois en Allemagne, derrière Metro et Edeka. Wal-Mart avait fait sa première incursion en Europe en reprenant les 21 grandes surfaces du groupe allemand Wertkauf, il y a douze mois. L'offensive du géant américain sur le Vieux Continent, estiment les spécialistes du secteur, ne s'arrêtera pas là. La prochaine cible pourrait être une autre enseigne allemande, ou, plus probablement, un groupe français, peut-être Casino.

Wal-Mart, dont le siège est dans l'Arkansas, possède plus de 2 800 points de vente aux Etats-Unis. Il s'agit en majorité de grandes surfaces « discount », domaine où le groupe représente 50 % des ventes nationales. Son poids aux Etats-Unis oblige Wal-Mart à chercher à l'étranger de nouvelles occasions de se développer. L'américain veut aussi riposter à l'offensive de ses grands rivaux européens : l'allemand Metro et le néerlandais Ahold ont entrepris de s'implanter aux Etats-Unis.

Dans un entretien à l'agence Bloomberg, le 8 décembre, le responsable des opérations internationales, Bob Martin, indiquait que l'objectif de Wal-Mart est de multiplier par cinq ses ventes à l'étranger d'ici à 2002, passant de 7,5 milliards de dollars en 1997 (42 milliards de francs) à 40 milliards. Wal-Mart a commencé par investir au Canada, en Chine et en Corée du Sud, ainsi qu'en Amérique latine, avant de s'attaquer à l'Europe.

RECETTES SIMPLES

C'est en Allemagne, pays de son principal rival, Metro, deuxième distributeur mondial, que l'américain a décidé de porter d'abord le fer. Wal-Mart dépensera 660 millions de dollars pour prendre le contrôle des hypermarchés Spar, après avoir investi 750 millions dans sa première acquisition.

La réussite de l'américain, qui s'appuie sur des recettes simples, musclées, mais efficaces, commence à inquiéter les distributeurs allemands. Les magasins rachetés par Wal-Mart, dont l'enseigne d'origine disparaîtra bientôt au profit de la marque américaine, cassent les prix et pratiquent des horaires prolongés, ouvrant leurs portes dès 7 heures du matin. Face à cette mondialisation de la concurrence, le leader allemand, Metro, n'a pas tardé à réagir. Il a annoncé, en novembre, la mise en vente de tous ses points de vente à vocation spécialisée, qui représentent le tiers de son chiffre d'affaires. Objectif : se recentrer sur la distribution généraliste à prix cassés et mieux s'internationaliser.

A.-M. R. (avec AFP et Bloomberg)

Les chimistes suisses Ciba et Clariant renoncent à fusionner

Le regroupement, constituant le numéro un mondial, échoue un mois après l'annonce du projet

La fusion entre les deux groupes chimiques suisses Ciba Spécialités Chimiques et Clariant a échoué, les conseils d'administration des deux entreprises ayant décidé mercredi 9 décembre de ne pas approuver l'accord de fusion. Les risques commerciaux, financiers, juridiques et concurrentiels auraient affecté les résultats de la nouvelle société. La précipitation de l'annonce est l'une des causes majeures de l'échec.

UN MOIS après l'annonce des fiançailles, voici la rupture. Les deux groupes suisses, Ciba spécialités chimiques et Clariant, ne se marieront pas. Les conseils d'administration des deux groupes en ont décidé ainsi, mercredi 9 décembre, car les risques commerciaux, financiers, juridiques et concurrentiels encourus avec la fusion affecteraient les résultats de la nouvelle société.

« Il est dans l'intérêt des actionnaires » que les compagnies restent indépendantes, indique leur communiqué. *« Le conseil regrette d'avoir à mettre fin à ce projet de fusion après une période de négociations constructives et ouvertes »*, précise le texte.

Rien pourtant ne laissait prévoir un tel renoncement. Le faire-part de mariage, publié le 9 novembre, était des plus attrayant. *« La fusion de deux partenaires équivalents donne naissance au leader mondial des spécialités chimiques, avec un chiffre d'affaires de 18 milliards de francs suisses »* (73 milliards de francs français) proclamaient fièrement les fiancés. *« Un engagement marqué pour l'innovation »*, *« un team de direction efficace, dynamique et orienté vers la prestation »*, *« un conseil d'administration restreint et expérimenté »*, les deux partenaires ne tarissaient pas d'éloges pour justifier leur union.

Signe de la parfaite entente, tout était prêt : le nouveau ménage prenait le nom de Clariant et gardait comme logo le papillon de Ciba. L'actuel président de Clariant, Rolf Schweizer, dont le groupe aurait possédé 54 % du nouvel ensemble, se voyait confier la présidence du directoire, tandis que son homologue de Ciba, Rolf Meyer, prenait la vice-présidence. Un organigramme détaillé montrait la répartition des postes.

PRÉCIPITATION

Une alliance entre Suisses ne devait pas poser de problèmes, après la fusion réussie Ciba-Sandoz dans la pharmacie, devenue Novartis. Les deux firmes, proches géographiquement mais aussi culturellement, avaient la même stratégie.

Les problèmes d'*ego* entre les dirigeants avaient été éludés, chacun s'étant vu attribuer un poste précis. Seules les autorités de concurrence auraient eu à intervenir en raison de l'importance du futur groupe dans des domaines comme les colorants textiles, les pigments ou les additifs pour plastiques.

La précipitation serait à l'origine de la rupture. Entre le premier coup de téléphone du patron de Ciba à celui de Clariant, et la publication des bans, six semaines à peine se sont écoulées. L'opération conduite par les deux banques d'affaires, Crédit Suisse First Boston et Warburg Dillon Read, n'a pas échoué pour une raison particulière. Elle s'est heurtée à un faisceau d'obstacles dont le principal serait financier. C'est en exerçant la clause de *« due diligence »*, qui permet aux deux entreprises d'analyser en détail les comptes de chacune d'elles, que les deux partenaires ont décidé de ne pas aller plus loin, a indiqué Walter Vaterlaus, porte-parole de Clariant. Des risques sont apparus mais *« il n'y a pas de cadavre dans les caves »* de Ciba ou Clariant, a-t-il ajouté.

Les deux compagnies vont donc retrouver leur autonomie, sur un marché des spécialités chimiques en pleine réorganisation. Dans le cadre de la fusion Rhône-Poulenc-Hoechst dans les sciences de la vie, donnant naissance à Aventis, les deux partenaires se sont engagés, le 30 novembre, à céder leurs activités autres que dans la santé. Le groupe français va vendre sa participation de 68 % dans Rhodia, et l'allemand celle de 45 % qu'il détient dans Clariant. A la mi-novembre, préparant son mariage avec le suédois Astra révélé le 9 décembre, le groupe britannique Zeneca a entrepris la même démarche en confiant à la banque d'affaires JP Morgan le soin de vendre sa division de spécialités chimiques.

Les futures alliances devront résister à la *« mergermania »* – manie des fusions – en vogue à la Bourse. Portés par la vague de restructurations dans le pétrole, la pharmacie et la chimie, les investisseurs spéculent en permanence sur différentes combinaisons de partenariat. Cette pression pousse alors parfois au faux-pas, et à l'annonce prématurée d'un accord. La surprise pour Ciba-Clariant tient au fait que les groupes suisses, forts de leur culture du secret, avaient jusqu'à présent toujours résisté à ces pressions.

Dominique Gallois

Une série d'échecs

- **Shell-Texaco** (raffinage) : annoncée en septembre 1998, le rapprochement de l'anglo-néerlandais et de l'américain dans le raffinage européen a échoué en décembre.
- **EVC-Norsk Hydro** (pétrochimie) : rendu public en juillet 1998, le mariage entre le norvégien Norsk Hydro et le néerlandais EVC a échoué en octobre.
- **Smithkline Beecham-American Home Products** (pharmacie) : annoncé le 20 janvier, le projet de fusion entre le groupe britannique Smithkline Beecham et American Home Products a capoté quelques jours plus tard.
- **Glaxo Wellcome-Smithkline Beecham** (pharmacie) : les deux laboratoires ont abandonné le 23 février un projet de fusion annoncé le 30 janvier, devant aboutir à la création du numéro un mondial du secteur.
- **American Home Products-Monsanto** (pharmacie) : le rapprochement des deux américains, rendu public en juin 1998, a échoué en octobre.
- **KPMG-Ernst&Young** (conseil) : la fusion des deux géants de l'audit a capoté le 13 février, quatre mois après son annonce. Elle aurait débouché sur la création du numéro un mondial.
- **BT-MCI** (télécommunications) : annoncé en novembre 1996, le rapprochement a été abandonné un an plus tard.
- **Cendant-American Bankers Insurance** (assurances) : lancée en mars 1998, la fusion entre ces deux groupes américains a échoué en octobre.
- **Wolters Kluwer-Reed Elsevier** (édition) : les groupes néerlandais et anglo-néerlandais ont renoncé, le 9 mars 1998, à leur rapprochement, annoncé en novembre 1997.

L'attrait imprévu de l'hypermarché français au Vietnam

BIN HOA
de notre envoyé spécial

Huit mille baguettes de pain vendues, autant de passages en caisse et plus de vingt mille visiteurs chaque jour. L'hypermarché Cora-Dông Nai, ouvert le 18 août, dans une lointaine banlieue, semi-industrielle semi-rurale, de Hô-Chi-Minh-Ville, fait un tabac.

REPORTAGE
Malgré leur faible pouvoir d'achat, les Vietnamiens découvrent la grande distribution

Le tout Saigon est au courant. Du jamais vu au Vietnam, un pays où le revenu annuel par tête tourne autour de 2 000 francs et où la crise asiatique a commencé à mordre cette année. A 30 kilomètres du centre de Saigon, agrémentée d'une galerie marchande, la première grande surface moderne de l'histoire du Vietnam a séduit sans attendre l'ouverture de son bowling et d'un inévitable Kentucky Fried Chicken.

BAGUETTES ET CROISSANTS

A l'intérieur, côté agencement, on se croirait en banlieue parisienne. La comparaison s'arrête là. Rayon boulangerie, chacun regarde sa baguette ou ses croissants cuire. *« Au début, nous avons dû installer des barrières pour canaliser la queue »*, rapporte Franck Moreau, codirecteur de cet Espace Bourbon Dông Nai, doté d'une franchise Cora.

Les Vietnamiens aiment le pain chaud. Un peu partout déambulent des familles vêtues modestement et chaussées de sandales. L'étranger est l'exception, même si on a pensé à lui, rayon alimentation, avec notament des fromages importés.

« Nous avons tenu compte du pouvoir d'achat, du goût et des habitudes des Vietnamiens », explique encore M. Moreau. Le Vietnamien achète son riz pour la journée et grignote à n'importe quelle heure. Personne ne fait son marché le week-end pour la semaine. Les 6 000 mètres carrés d'étalages tiennent compte de porte-monnaie parfois bien maigres. Les produits, généralement très bon marché, sont présentés sous plastique car la clientèle, comme un peu partout dans la région, est habituée à tout soupeser ou tripoter.

CHAPARDAGES

A l'extérieur, les préaux réservés aux motocyclettes dominent. *« 90 % de la clientèle vient en moto, 1 % seulement en voiture et le reste en autobus »*, a calculé le directeur. Des arrêts bus se sont créés d'eux-mêmes. Pour le reste, le Vietnam, l'un des pays les plus pauvres d'Asie, circule encore sur deux roues. Dans la galerie marchande, un espace a été réservé à une consigne, *« pour des raisons à la fois de commodité et de sécurité »*.

La sécurité s'est révélée l'un des problèmes les plus aigus. *« Dans les premières semaines, nous avons eu beaucoup de vols à l'étalage »*, raconte M. Moreau. A côté de ses 420 employés, Cora-Dông Nai a recours à 110 agents d'une société de sécurité *« appuyée, ce qui est nécessaire, par la police »*. Outre les chapardages, il y a eu des dégradations, apparemment délibérées, de produits. Il y aurait eu aussi des vols de marchandises pendant leur transport. Les grossistes du coin, notamment, feraient grise mine devant un concurrent d'un tel poids...

Le groupe de Bourbon, qui a investi 80 millions de francs dans ce premier hypermarché, estime toutefois l'expérience concluante. Il a amorcé la construction d'un deuxième centre commercial, d'une superficie de 10 000 mètres carrés, à Binh Chanh, autre banlieue de Saigon : l'ouverture est prévue en l'an 2000.

Jean-Claude Pomonti

Rumeurs de fusion entre Royal Dutch Shell et Chevron

LA FIÈVRE des fusions, dans le secteur pétrolier, échauffe les esprits des opérateurs boursiers. La simple évocation par un site Internet néerlandais du rachat du groupe américain Chevron par le groupe anglo-néerlandais Royal Dutch Shell a suffi, mercredi 9 décembre, à enflammer la Bourse. L'action Royal Dutch Shell a gagné 4,8 %, à 47,3 dollars, tandis que celle de Chevron a grimpé à 86,20 dollars (+ 4,53 %). Les investisseurs n'ont toutefois pas osé porter le titre jusqu'à 100 dollars, le prix de rachat évoqué sur Internet. A ce cours supposé, l'opération serait valorisée à 65 milliards de dollars (364 milliards de francs), un montant intermédiaire entre le rachat de Mobil par Exxon (79 milliards de dollars, annoncé le 1er décembre 1998) et celui d'Amoco par British Petroleum (48,2 milliards, annoncé en août 1998).

« PURE SPÉCULATION » ?

Prudents, Chevron et Royal Dutch n'ont ni démenti ni confirmé l'opération. Le porte-parole de Royal Dutch, Reinier Treur, a qualifié cette rumeur de *« pure spéculation »*, ajoutant que *« dans notre secteur, bon nombre de fusions ou de projets de fusions ont été annoncés ces derniers temps. Toutefois, vous pouvez vous demander si une fusion est le meilleur moyen pour la compagnie d'atteindre ses objectifs comme l'amélioration de la rentabilité et de la valorisation de l'investissement de l'actionnaire »*.

Les conditions de l'amélioration de la rentabilité du groupe seront précisément au cœur de l'intervention que doit faire Mark Moody-Stuart, président de Royal Dutch Shell, lundi 14 décembre, devant la communauté financière à Londres. Si l'opération devait être confirmée, Royal Dutch Shell rivaliserait de nouveau avec Exxon Mobil tant en terme de chiffre d'affaires (168 milliards de dollars contre 182 milliards) qu'en terme de réserves d'hydrocarbures (23,7 milliards de barils contre 21 milliards).

E. R. (avec AFP et Bloomberg)

Le CSA bute sur la réforme des quotas de chansons françaises

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel et les professionnels ne parviennent pas à s'entendre sur la modification du système actuel, qui impose 40 % de programmes francophones aux radios et dont l'application est difficile

NI CRISE NI CONSENSUS : la consultation menée par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), sur les quotas de chansons françaises dans les radios, est loin d'avoir abouti.

Deux ans après la mise en place de ce système, qui fait obligation aux radios d'inclure dans leurs programmes 40 % de chansons nationales, dont la moitié de nouveaux talents et de nouvelles productions, entre 6 h 30 et 22 h 30, les différents acteurs (radios, producteurs de disques, auteurs-compositeurs) ne sont pas d'accord sur la manière de le réformer.

Pourtant son application ne satisfait personne. Il est vrai que l'imprécision de la loi sur certaines définitions et l'absence d'un barème de sanctions la rend particulièrement difficile. *« En ce qui concerne les sanctions, le CSA a le choix entre les chatouilles et la bombe atomique »*, constate Pierre Bellanger, PDG de Skyrock. C'est cette dernière arme que le CSA a utilisée, en octobre, contre la radio Vibration, qui a écopé de vingt-quatre heures de suspension pour non-respect des quotas. A la suite de cet événement qui avait troublé le Landernau radiophonique, Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, avait demandé au CSA de faire des propositions en vue de modifier l'amendement Pelchat, voté en catastrophe et en annexe de la loi de 1994 sur l'audiovisuel et qui prévoit ces quotas.

Pour servir de base aux discussions avec les différents acteurs, Philippe Labarde, membre du CSA, a imaginé un nouveau système, qui permettrait aux radios de choisir entre trois types de conventions : les quotas actuels, plutôt pour les généralistes ; un programme avec 50 % de musique française dont 15 % de jeunes artistes, pour les radios « gold » (qui diffusent des grands succès) ; et un troisième avec 30 % de chansons francophones, dont 20 % de nouveaux talents, plutôt destiné aux radios jeunes.

Même s'ils sont plutôt hostiles au principe des quotas, les responsables des radios savent qu'il est impossible de revenir dessus, et ils voient dans les propositions du CSA une manière d'échapper à ce qu'ils considèrent comme un carcan. Au-delà du discours sur le frein à leur liberté de création, les radios reprochent aux quotas de les empêcher de différencier leurs programmes autant qu'elles le souhaitent. *« Les radios ont des spécificités. Il faut disposer de plus de liberté pour faire des formats différents »*, plaide Frédéric Schlesinger, directeur général d'Europe 2. Difficile, en effet, de faire une *« radio de mémoire »*, comme Nostalgie avec l'obligation de diffuser une part importante de nouveaux talents.

ZONES DE TOLÉRANCE

Les producteurs de disques et les auteurs-compositeurs sont, eux, assez rétifs à une modification de la loi. *« Une fois qu'un train est lancé, on ne revient pas en arrière »*, estime Hervé Rony, directeur général du Syndicat national de l'édition phonographique (SNEP). Les études faites par cet organisme viennent en appui de son discours : *« Les réseaux destinés aux jeunes ont diffusé, en 1997, 29,4 % de nouveaux talents, contre 27,7 % en 1996 et 16,3 % en 1995. La vente de CD singles a été multipliée par 3,6 % entre 1994 et 1997. »* Et, le SNEP argue des *« zones de tolérance »* qui existent pour ne pas toucher au système actuel. *« On n'a jamais embêté Radio Latina sur ses programmes »*, commente M. Roni.

Si les différents acteurs ont des difficultés à se mettre d'accord sur les pourcentages, il semble qu'ils ont avancé sur les définitions des *« nouvelles productions »* et des *« nouveaux talents »*. Une nouvelle production pourrait être un enregistrement ayant fait l'objet d'une première commercialisation depuis moins de six mois. Quant aux nouveaux talents, il s'agirait de tout artiste ou groupe d'artistes qui n'a pas obtenu deux albums disque d'or, sans qu'il y ait, comme auparavant, une limite dans le temps.

Reste le système de contrôle. Actuellement le CSA utilise les mesures réalisées par Ipsos, depuis 1994. *« Elles portent sur 35 à 40 stations qui représentent 95 % de l'audience radio en France. A l'intérieur de ce panel, le CSA choisit les radios qui l'intéressent »*, explique Sophie Martin, directrice chez Ipsos. Les responsables des radios réclament une plus grande transparence et le CSA veut davantage de moyens financiers pour l'améliorer.

Après ces multiples consultations, le CSA doit définir les propositions qu'il fera à la ministre. Soit il se contente d'une sorte d'état des lieux, à charge pour le pouvoir de prendre une décision ; soit il prend le risque d'indisposer certains des acteurs. En tout état de cause, cette réforme, qui devait se faire dans le cadre du projet de loi sur l'audiovisuel, est de fait reportée. En attendant, le CSA devra continuer de faire appliquer le texte actuel avec toutes les imprécisions qu'il comporte.

Françoise Chirot

L'exemple canadien

Le système des quotas, institué au Canada depuis les années 70, s'applique aux médias anglophones et francophones. Et il est en passe de devenir plus contraignant dans ce pays qui cherche, plus que d'autres, à se protéger de l'influence culturelle de son voisin américain.

La loi sur la radiodiffusion, qui présente la radio comme *« un service public essentiel pour le maintien et la valorisation de l'identité nationale et de la souveraineté culturelle »*, stipule que les radios canadiennes doivent diffuser 30 % de *« musique vocale »* nationale. Cette obligation devrait passer à 35 %. Les radios non anglophones, elles, sont soumises à un quota de 65 %, qui va être porté à 75 %. C'est le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), qui veille à l'application de ces principes lorsqu'il attribue les licences d'exploitation des fréquences.

Des lecteurs mobilisés depuis vingt-cinq ans pour le pluralisme de la presse à Grenoble

GRENOBLE
de notre correspondante

Agitateur d'idées ? Trublion provincial du prêt-à-penser ? Interpeller la presse (ILP) est un peu les deux. Depuis plus de vingt-cinq ans, cette association d'usagers de l'information, dont le quatorzième forum a eu lieu fin novembre à Grenoble, ferraille contre le monopole de la presse. Créée à l'époque d'Hubert Dubedout, quand Grenoble faisait figure de ville-test de la gauche moderne, elle a livré son premier combat dans les années 70. La radio et la télévision étaient alors « aux ordres », et *Le Dauphiné libéré*, à la suite d'accords passés avec *Le Progrès* de Lyon, régnait en maître sur quinze départements. Les fondateurs d'ILP – des étudiants et des enseignants de l'Institut d'études politiques, épaulés par des universitaires et des acteurs culturels, tous taxés de *« gauchistes »* –, tentent d'organiser un nouveau système de collecte et de diffusion de l'information, non publiée ou tronquée par le quotidien local.

La mobilisation dure quelques années puis, faute de combattants, l'association se met en sommeil avant de reprendre l'offensive en 1983, après le rachat du *Dauphiné libéré* par le groupe Hersant, puis l'élection d'Alain Carignon, déjà maire de Grenoble, à la présidence du conseil général de l'Isère. En quelques semaines, ILP remobilise ses troupes et gagne des adhérents. *« C'était moins une réaction politique qu'une démarche citoyenne contre des pratiques hégémoniques »*, analyse Me Philippe Galliard, membre fondateur.

PARISIANISME

Trois ans plus tard, la situation se crispe encore avec le rachat du *Progrès* par Robert Hersant. ILP intente une action en justice et lance une vaste souscription régionale pour faire racheter *Le Progrès* par des lecteurs. A son initiative, est créée l'Union Rhône-Alpes pour le pluralisme de la presse, avec des projets de sections locales. Mais, la greffe ne prendra jamais ailleurs qu'à Grenoble. *« Cela tient à la culture syndicale chrétienne de gauche de la ville »*, estime Me Galliard.

La période post-Carignon aurait pu pourtant lui être fatale. *« ILP a été, dans ces années, un îlot où s'est préparé l'avenir »*, souligne l'actuel président, Fernand Garnier, élu alors que le maire de la ville était aussi ministre de la communication. Aujourd'hui, le conseil d'administration de l'association ressemble à s'y méprendre à celui de Go citoyenneté, l'une des composantes de la majorité municipale de Michel Destot (PS). *« Cela n'obéit pas à une stratégie, plutôt à une logique de pratique citoyenne »*, rétorque Philippe Galliard, qui reconnaît que cela *« fragilise l'association »*.

Le paysage médiatique a évolué, de la pénurie à la surabondance. *« L'intérêt des gens porte désormais plutôt sur les phénomènes de production de l'information que sur l'information locale »*, souligne Pierre Frappat, enseignant à l'Institut de la communication et des médias (ICM, université Stendhal). Jadis cible privilégiée, *Le Dauphiné libéré* est aujourd'hui à peine cité dans les débats qui tournent davantage autour – comme cela fut le cas cette année, en partenariat avec *Le Monde diplomatique* – de la « mondialisation » et de la « pensée unique ». Cela a le don d'agacer les journalistes de la place, qui reprochent à ILP de verser dans le parisianisme et les effets de mode et d'être de plus en plus *« déconnectée par rapport à la réalité de la presse régionale »*.

Même si les forums ont perdu en insolence, chaque édition déplace deux cents à trois cents personnes, mélange d'étudiants et de gens bien-mis réunis par le même souci d'exigence et de curiosité, pour entendre parler de sujets aussi peu spectaculaires, que « le courage d'informer », « l'information et la justice », ou, cette année, « le défi de l'information et les dérives des médias ».

Nicole Cabret

Mise en examen d'un « corbeau » à France 3 Nantes

UN JOURNALISTE dépendant du Centre d'actualités télévisées de France 3 à Nantes, Joël Bonnemaison, a été mis en examen, vendredi 4 décembre, pour diffamation et insultes publiques. Il a avoué être l'auteur d'une lettre anonyme mettant en cause le rédacteur en chef de la station, Yvon Emmanuel, indique *Libération* du 10 décembre. M. Bonnemaison, détaché en Vendée, accusait son supérieur hiérarchique d'être un *« dévoyé »* et un *bouffon vénal »* et d'avoir produit *« des cassettes publicitaires grassement rétribuées »*.

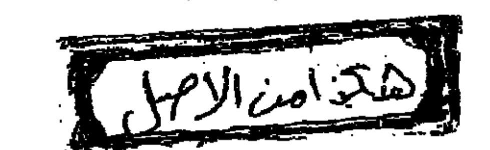
La direction de France 3 Ouest a pris des mesures conservatoires à son encontre, en le mettant en congé pour deux mois. Ancien adhérent de Force ouvrière, militant dans sa frange trotskyste lambertiste, Joël Bonnemaison a rallié le Front national dont il fut élu local dans les années 80.

DÉPÊCHES

■ ***PRESSE :*** **le groupe canadien Quebecor devrait acquérir le deuxième éditeur de presse Sun Media**, après avoir déposé une offre de reprise de 983 millions de dollars canadiens (environ 3,5 milliards de francs). Les dirigeants et les détenteurs de 34 % des actions de Sun Media soutiennent l'offre du groupe québécois, qui s'oppose à l'OPA hostile de Torstar, propriétaire du premier quotidien canadien *The Toronto Star* (*Le Monde* du 3 novembre). – *(Bloomberg.)*

■ **CÂBLE : six chaînes thématiques de Télévision par satellite** (TPS) seront reprises le 17 décembre par NC Numéricâble, réseau câblé contrôlé par Canal Plus. Il s'agit de Téva, Histoire, Festival, Mezzo, Fun TV et Club Téléachat. M 6 Musique, autre chaîne de TPS, devrait les rejoindre après son conventionnement par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA).

■ **PUBLICITÉ : le fabricant de stylos, briquets et rasoirs jetables Bic change d'agence** et a choisi le réseau TBWA (groupe Omnicom) pour gérer la communication de sa marque, qui représente un investissement au plan mondial de 250 millions de francs par an. Bic unifie pour la première fois sa stratégie : celle-ci était auparavant distribuée par zones géographiques. En Europe, l'agence qui s'occupait du budget était Hémisphère Droit (groupe Euro RSCG).



AFFAIRES

INDUSTRIE

● **SIEMENS : le groupe allemand et l'américain 3 Com** ont créé, mercredi 9 décembre, une société commune (50/50) pour développer des équipements permettant aux entreprises d'échanger voix, données et vidéo sur leurs réseaux.

● **NORTEL NETWORKS : le groupe canadien a annoncé** mercredi l'achat pour 300 millions de dollars (1,68 milliard de francs) de Cambrian Systems, société canadienne de technologie Internet.

● **BULL : le groupe français d'informatique a signé** avec les syndicats CFDT, CGC et UNSA *« une lettre d'intention fixant la méthode et le cadre des négociations sur l'aménagement-réduction du temps de travail »*, suite à la loi sur les 35 heures.

● **CHAMPAGNE : Boizel Chanoine Champagne rachète la maison Bonnet**, produisant un million de bouteilles par an. Cette acquisition prépare le boom de la consommation attendu pour l'an 2000.

● **AIRBUS : la compagnie américaine TWA a partagé** une commande de 250 avions de 100 places (125 fermes et 125 options) entre les deux rivaux Boeing (B-717) et Airbus (A-318).

● **BOMBARDIER : le groupe canadien a remporté son plus gros contrat** pour du matériel ferroviaire (9,8 milliards de francs) auprès de la compagnie britannique Virgin Rail.

● **ENI : le groupe pétrolier détenu à 37 % par l'Etat italien** ne peut être une proie pour une grande compagnie étrangère, a assuré le ministre italien de l'industrie, Pierluigi Bersanidàns, dans un entretien au magazine *Liberal*.

SERVICES

● **35 HEURES : la CFTC a annoncé mercredi qu'elle refusait de signer le projet** d'accord de la grande distribution (450 000 salariés) soumis à signature jusqu'au 16 décembre. Elle emboîte le pas à la CGT.

● **AIR FRANCE : le décret autorisant l'ouverture du** capital de la compagnie publique est paru mercredi au *Journal officiel*. L'Etat restera actionnaire majoritaire.

● **ÉLECTRICITÉ : les organisations professionnelles** de travaux et d'ingénierie ont dénoncé mercredi le projet de loi sur l'ouverture du marché de l'électricité et estiment que le maintien de la position dominante d'EDF en France constitue une menace pour leur métier de base.

● **DEUTSCHE POST : la poste allemande** va lancer une OPA amicale sur la totalité du transporteur suisse Danzas, ont annoncé jeudi les deux compagnies. La Deutsche Post veut faire de Danzas sa base logistique.

FINANCE

● **LTCM : le prince et milliardaire saoudien** Al-Waleed Ben Talal Ben Abdel Aziz souhaiterait investir dans le fonds spéculatif Long Term Capital Management, sauvé de la faillite en septembre, selon le *Wall Street Journal*.

● **CITIGROUP : le groupe bancaire né du rapprochement** Citicorp-Travelers envisage de céder Phibro, sa filiale de négoce international, selon *La Tribune* du 10 décembre. La loi américaine interdit aux banques de poursuivre des activités annexes.

● **IRISH LIFE : la compagnie d'assurance-vie irlandaise** et la banque Irish Permanent ont annoncé mercredi leur fusion pour créer le troisième groupe financier du pays.

★ **Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse**

PARIS CAC 40 — sur un an — sur 5 jours

3785,71

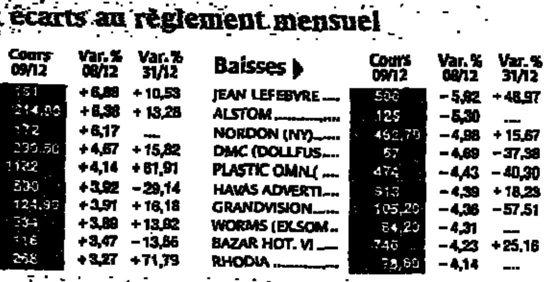
4388 — 4075 — 3762 — 3449 — 3136 — 2822

10 DÉC. — 15 JUIN — 10 DÉC. — V: 3798,69 — L: 3770,55 — M: 3764,48 — M: 3760,06 — J

Indices boursiers

Europe 12 h 30	Cours 10/12	Var. % 09/12	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	[illegible]	0,37	28,27
- SBF 120	[illegible]	0,32	24,53
- SBF 250	[illegible]	-0,78	22,38
- SECOND MAR.	[illegible]	-0,48	7,32
- MIDCAC	[illegible]	-0,39	1,39
LONDRES FT100	[illegible]	-0,17	10,21
AMSTERDAM AEX	[illegible]	0,20	19,76
BRUXELLES BEL	[illegible]	-0,33	35,85
FRANCFORT D30	[illegible]	0,37	10,15
MADRID IBEX35	[illegible]	-0,24	31,95
MILAN MIB30	[illegible]	1,04	30,56
SUISSE SMI	[illegible]	0,13	8,90
STOXX 666	203,57	0,20	—
EURO STOXX 326	281,16	0,46	—
STOXX 50	3150,22	0,33	—
EURO STOXX 50	3129,42	0,56	—

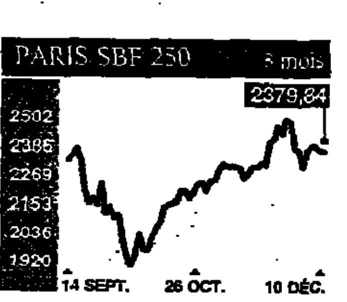
Monde	Cours 09/12	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	[illegible]	-0,47	14,16
- SP 500	[illegible]	-0,55	21,74
- NASDAQ	[illegible]	-0,29	29,57
BUENOS-AIRES M.	[illegible]	—	—
JOHANNESBURG	[illegible]	-0,78	-21,11
MEXICO BOLSA	[illegible]	-0,59	-34,33
SANTIAGO IPSA	[illegible]	—	—
SAO PAULO BOU.	[illegible]	—	—
TORONTO FSE I.	[illegible]	—	—
ASIE 10 h 15	10/12	09/12	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	3,37	0,42
HONGKONG H.	[illegible]	0,10	-3,37
SÉOUL	[illegible]	3,46	43,41
SINGAPOUR ST.	[illegible]	2,22	-5,61
SYDNEY ALL O.	[illegible]	-0,78	5,10
TOKYO NIKKEI	[illegible]	0,84	-2,14

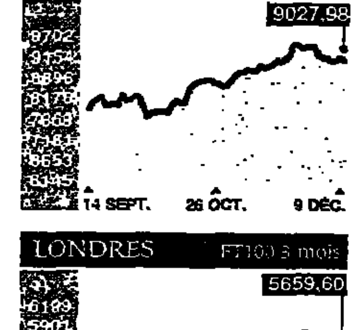


Principaux écarts au règlement mensuel

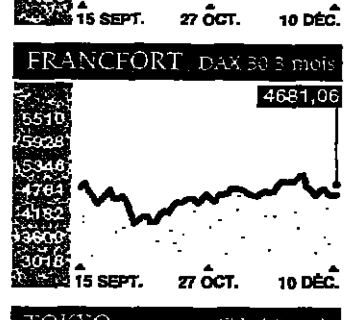
Hausses	Cours 09/12	Var. % 08/12	Var. % 31/12
VIA BANQUE	161	+6,89	+10,53
THOMSON-CSF	214,90	+6,38	+13,28
CNP ASSURANCE	172	+6,17	—
LAGARDERE	230,50	+4,67	+15,82
CASTORAMA DUB.	1132	+4,14	+81,91
IMETAL	300	+3,92	-29,14
FINEXTEL	124,90	+3,91	+16,18
REXEL	334	+3,89	+13,92
GR.ZANNIER (L.	116	+3,47	-13,86
SGE	258	+3,27	+71,79

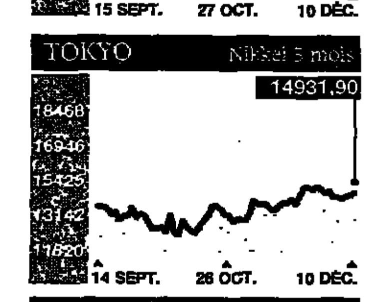
Baisses	Cours 09/12	Var. % 08/12	Var. % 31/12
JEAN LEFEBVRE	500	-5,92	+48,97
ALSTOM	125	-5,30	—
NORDON (NY)	462,70	-4,98	+15,67
DMC (DOLLFUS	57	-4,69	-37,38
PLASTIC OMN.(	474	-4,43	-40,30
HAVAS ADVERTI.	513	-4,39	+18,23
GRANDVISION	105,20	-4,36	-57,51
WORMS (EX.SOM.	84,20	-4,31	—
BAZAR HOT. VI	746	-4,23	+25,16
RHODIA	79,60	-4,14	—





LONDRES FT100 3 mois — 5659,60 — 14 SEPT. — 27 OCT. — 10 DÉC.





LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

LA BOURSE DE PARIS était irrégulière à la mi-séance, jeudi 10 décembre, au gré des fluctuations du dollar. Orienté à la baisse à l'ouverture du marché du fait de la chute de la devise américaine sous le niveau de 5,57 francs et dans le sillage des principales places boursières, l'indice CAC 40 se ressaisissait en fin de matinée et progressait même de 0,18 % à 3 779,52 points avec la remontée du billet vert. La rupture du projet de fusion entre les groupes suisses Ciba et Clariant nourrissait de multiples rumeurs de restructurations dans l'industrie pharmaceutique, profitant au titre Rhodia (+ 4,5 %). Parmi les valeurs bancaires, les titres Crédit lyonnais (+ 8,5 %) et BNP (+ 2,3 %) s'inscrivaient en nette progression. Face au scepticisme suscité par son plan de restructuration, l'action SEB cédait 4,8 %, tandis que le titre Moulinex s'appréciait de 5,5 %. Le titre Alcatel reculait de 2,8 %.

FRANCFORT

LA BOURSE de Francfort a ouvert en très légère hausse, jeudi 10 décembre, l'indice DAX progressant de 0,09 % à 4 680,63 points, en dépit de la publication d'un chiffre de ventes au détail en baisse de 2,1 %, sur un an, en octobre. La veille, l'indice DAX, atteint par l'effritement du dollar face au mark, avait terminé en repli de 0,67 % à 4 676,57 points.

LONDRES

L'INDICE FT 100 de la Bourse de Londres a clôturé en progression de 0,95 % à 5 669,1 points, mercredi 9 décembre. Les opérateurs ont semblé confiants quant à l'éventualité d'une baisse des taux, jeudi, par la Banque d'Angleterre. L'annonce de la fusion entre Zeneca (+ 7,5 %) et le suédois Astra a profité aux valeurs pharmaceutiques SmithKline-Beecham (+ 4,3 %) et Glaxo-Wellcome (+ 1 %).

TOKYO

APRÈS un début de semaine en fanfare, la Bourse de Tokyo a subi des prises de bénéfice, jeudi 9 décembre, cédant 0,8 % à la clôture. L'indice a terminé sous la barre symbolique des 15 000 points, à 14 807,8 points.

NEW YORK

L'INDICE Dow Jones de la Bourse de New York s'est inscrit en légère baisse de 0,21 % à 9 009,19 points, à l'issue de la séance du mercredi 9 décembre. La rumeur du possible rachat de Chevron par le groupe anglo-néerlandais Royal Dutch Shell a fait gagner 4,4 % au pétrolier américain. L'annonce du rachat de Global Network, filiale d'IBM, par AT&T a permis au géant des télécommunications de s'apprécier de 6,07 %. En revanche, Procter&Gamble (– 3 %), JP Morgan (– 2,3 %) et Coca Cola (-2,2 %) ont pesé sur la tendance.

Valeur du jour : prévisions optimistes pour la BNP

Action BNP — en francs à Paris — 434,3 — 600 — 550 — 500 — 450 — 400 — 350 — 300 — 250 — J F M A M J J A S O N D

TROIS SEMAINES après la publication par la Société générale d'un communiqué sur ses résultats pour le troisième trimestre, la BNP a fait savoir, mercredi 9 décembre, que son bénéfice net consolidé part du groupe devrait s'inscrire en 1998 en nette hausse par rapport à l'exercice précédent. En 1997, la BNP avait dépassé les prévisions les plus optimistes en affichant un bénéfice net de près de 5,96 milliards de francs, en hausse de 54,6 % par rapport à 1996. Au premier semestre de 1998, la banque avait dégagé un bénéfice net part du groupe en hausse de 24,7 % à 3,78 milliards, et des provisions de 2,4 milliards avaient été affectées pour couvrir les engagements de la banque en Asie et sur les pays émergents. La banque n'a en revanche donné aucune précision, mercredi, sur d'éventuelles provisions supplémentaires sur le second semestre.

Explication de cette bonne tenue du résultat : chacun des trois grands pôles du groupe *« devrait atteindre le résultat brut d'exploitation* (RBE) *que lui assignait le budget pour 1998 »*, indique le communiqué. Même le pôle grandes clientèles et marchés devrait se situer *« au niveau de l'objectif prévu par le budget de 98 (...) en dépit des turbulences survenues sur les marchés internationaux de capitaux au deuxième semestre et compte tenu des excellentes performances enregistrées dans la première moitié de l'année »*. Le pôle banque de proximité hors d'Europe *« continue à connaître une croissance régulière de ses résultats »*. Enfin, la banque domestique en France *« confirme les évolutions favorables enregistrées au premier semestre »*, poursuit l'établissement.

A l'inverse de nombreuses autres institutions, étrangères ou françaises, la BNP a bien traversé cette passe difficile. Pour mémoire, la Société générale avait annoncé le 19 novembre un mauvais troisième trimestre pour son pôle "international et finance", et un RBE en progression de 1,2 %, à 11,6 milliards sur les neuf premiers mois de l'année. La Société générale est la seule parmi les banques françaises, avec le Crédit Lyonnais, à publier des résultats trimestriels, ce que ne fait pas la BNP. Les prévisions de résultats optimistes annoncées mercredi devraient contribuer à accélérer la remontée du titre BNP. Après avoir été très affecté, durant l'été, par la crise financière, comme les autres valeurs bancaires, celui-ci a regagné 65 % depuis son plancher atteint début octobre. L'action a terminé la séance de mercredi en repli de 0,16 % à 434,30 francs.

Pascale Santi

Matières premières

En dollars	Cours 09/12	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	[illegible]	0,56
ALUMINIUM 3 MOIS	[illegible]	-0,16
PLOMB 3 MOIS	[illegible]	0,61
ETAIN 3 MOIS	[illegible]	0,38
ZINC 3 MOIS	[illegible]	0,71
NICKEL 3 MOIS	[illegible]	0,34
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	[illegible]	0,10
PLATINE A TERME	[illegible]	-0,14
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	[illegible]	-1,29
MAÏS (CHICAGO)	[illegible]	—
SOJA GRAINE (CHG.)	[illegible]	-0,08
SOJA TOURTEAU (CHG.)	[illegible]	-0,74
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	[illegible]	-0,91
CAFÉ (LONDRES)	[illegible]	-2,34
SUCRE BLANC (PARIS)	[illegible]	—

Pétrole

En dollars	Cours 09/12	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	[illegible]	0,30
WTI (NEW YORK)	[illegible]	—
LIGHT SWEET CRUDE	[illegible]	-1,26

Or

En francs	Cours 09/12	Var % 08/12
OR FIN KILO BARRE	[illegible]	-0,75
OR FIN LINGOT	[illegible]	-0,37
ONCE D'OR LONDRES	[illegible]	-0,46
PIÈCE FRANCE 20 F	[illegible]	+1,29
PIECE SUISSE 20 F	[illegible]	-1,58
PIÈCE UNION LAT. 20 F	[illegible]	-1,25
PIÈCE 20 DOLLARS US	[illegible]	-6,06
PIÈCE 10 DOLLARS US	[illegible]	+5,42
PIÈCE 50 PESOS MEX.	[illegible]	—

MONNAIES

● ***Dollar*** : la monnaie américaine a été pénalisée, jeudi 10 décembre, par des déclarations du ministre japonais des finances, Kiichi Miyazawa. Il a affirmé que Tokyo devrait s'attendre à ce que les Etats-Unis *« réitèrent leur demande d'une plus grande ouverture de notre marché, de crainte que le déficit de leur balance commerciale n'atteigne 300 milliards de dollars pour l'année fiscale 1999 »*. *« Je suppose que les Américains seraient satisfaits si la parité se situait autour de 110-120 yens »*, a-t-il ajouté. Ces propos ont poussé la devise américaine à 116,65 yens pour un dollar lors des premières transactions, soit son plus bas niveau en un mois. A la fermeture du marché des changes à Tokyo, le billet vert s'échangeait à 117,40 yens. Sur le Vieux Continent, la devise américaine était en recul contre les principales devises européennes aux premières heures de la matinée. Elle s'échangeait contre 1,66 mark et 5,58 francs.

Cours de change

10/12 12 h 30	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR. S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,60	6,58	9,28	4,11	2,98	4,75	0,34	3,35	....
DM	1,66	1,96	2,76	1,23	0,89	0,14	0,99	....	0,30
LIRE (100)	1645,25	1942,30	2733,58	1217,09	878,68	1399,80	....	990,25	295,31
YEN (100)	117,50	138,78	195,33	86,97	62,77	....	7,15	70,77	21,11
FLORIN	1,87	2,21	3,11	1,39	....	1,59	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,35	1,60	2,25'	....	0,72	1,15	0,08	0,81	0,24
LIVRE	0,60	0,71	....	0,45	0,32	0,51	0,04	0,36	0,11
ECU	0,85	....	1,41	0,63	0,45	0,72	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	....	1,18	1,66	0,74	0,53	0,85	0,06	0,60	0,18

Taux d'intérêt (%)

Taux 09/12	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	[illegible]	3,07	3,86	4,70
ALLEMAGNE	[illegible]	3,33	3,84	4,71
GDE-BRETAG.	[illegible]	6,95	4,52	4,37
ITALIE	[illegible]	3,30	4,02	4,97
JAPON	[illegible]	0,13	1,19	—
ÉTATS-UNIS	[illegible]	4,43	4,57	4,98
SUISSE	[illegible]	1,26	2,19	3,72
PAYS-BAS	[illegible]	3,25	3,92	4,72

Matif

Cours 12 h 30	Volume 10/12	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 DÉCEMBRE 98	[illegible]	112,46	112,43
Pibor 3 mois DÉCEMBRE 98	[illegible]	96,70	96,70

Marché des changes

Devises 17 h 35	Cours BDF 09/12	Achat 09/12	Vente 09/12
ALLEMAGNE (100)	[illegible]	322	346
AUTRICHE (100)	[illegible]	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	[illegible]	15,68	16,78
CANADA	[illegible]	3,34	3,94
DANEMARK (100)	[illegible]	83	93
ESPAGNE (100)	[illegible]	3,85	4,25
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,29	5,89
FINLANDE (100)	[illegible]	106	116
GDE-BRETAGNE	[illegible]	8,82	9,67
GRÈCE (100)	[illegible]	1,75	2,25
IRLANDE	[illegible]	7,90	8,74
ITALIE (1000)	[illegible]	3,13	3,63
JAPON (100)	[illegible]	4,53	4,88
NORVÈGE (100)	[illegible]	69,30	78,30
PAYS-BAS (100)	[illegible]	—	—
PORTUGAL (100)	[illegible]	2,95	3,65
SUÈDE (100)	[illegible]	63	73
SUISSE (100)	[illegible]	386	420

TAUX

● **France** : le Matif était stable, jeudi 10 décembre, quelques minutes après le début des cotations. Le contrat notionnel, qui retrace l'évolution des emprunts d'Etat, perdait 1 centime à 112,43 points. Le rendement de l'OAT 10 ans s'établissait à 3,91 %. Mercredi 9 décembre, le taux des obligations françaises émises à 10 ans avait atteint un niveau plancher à 3,85 %. Certains observateurs n'hésitent plus à pronostiquer des rendements entre 3,75 % et 3,50 % d'ici six mois. Le mouvement de baisse des taux est favorisé par le transfert d'investissements du marché des actions vers les marchés obligataires. Les hésitations de la Bourse américaine incitent les opérateurs à la prudence.

● **Etats-Unis** : le taux de rendement des obligations à 30 ans a terminé, mercredi 9 décembre, à 4,96 % contre 4,99 % la veille en fin de journée. Les investisseurs se dégagent du marché d'actions pour se réfugier sur le marché obligataire.

ÉCONOMIE

La facture pétrolière en baisse de 30 milliards de francs

LA FRANCE enregistrera en 1998 une baisse de 30 milliards de francs de sa facture pétrolière du fait de la baisse des prix du brut, mais la crise asiatique lui coûtera environ 10 % d'excédent de son commerce extérieur, soit 15 milliards de francs, a annoncé Jacques Dondoux, secrétaire d'Etat au commerce extérieur, mercredi 9 décembre. Selon M. Dondoux, la crise asiatique aura par ailleurs un impact négatif de 0,4 point de croissance. Il a recommandé aux patrons de PME d'explorer prioritairement l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud pour leurs exportations en 1999. *« Nous entrons dans une zone difficile »*, a-t-il prévenu en demandant aux exportateurs de *« se remuer »*.

■ **Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité**, a indiqué mercredi à l'Assemblée nationale que le gouvernement travaille *« sur la revalorisation des minima sociaux »*, et qu'il négocie avec les partenaires sociaux *« pour accroître l'indemnisation des chômeurs »*.

■ **ALLEMAGNE : le projet de budget fédéral 1999** présentera un trou de 10 milliards de marks (33,5 milliards de francs), a indiqué mercredi une porte-parole du ministère des Finances, Maria Heider.

■ **ITALIE : le déficit du budget de l'Etat italien** ne dépassera pas 2,6 % du produit intérieur brut (PIB) en 1998, comme prévu, a indiqué mercredi à Rome le comptable général de l'Etat, Andrea Monorchio.

■ **Le gouvernement italien a reçu mercredi** les représentants des petites et moyennes entreprises, début d'une série de consultations avec les partenaires sociaux afin d'élaborer un *« pacte social »* en Italie.

■ **La France et l'Italie ont décidé de proposer** à des boursiers italiens et français de participer à des cycles de formations économiques et commerciaux avec des séjours en entreprise, ont annoncé mercredi les ministres italien et français du commerce extérieur Piero Fassino et Jacques Dondoux.

■ **PORTUGAL : le nombre de chômeurs** inscrits dans les centres pour l'emploi au Portugal était de 389 851 à fin novembre, soit une baisse de 8,1 % par rapport à novembre 1997, selon les chiffres de l'Institut portugais de l'emploi et de la formation professionnelle (IEFP) diffusés mercredi.

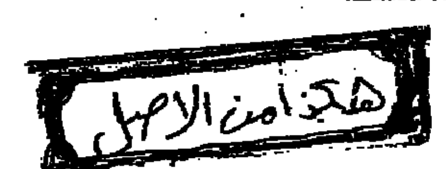
■ **ÉTATS-UNIS : l'expansion s'est poursuivie aux Etats-Unis en novembre** malgré une contraction des activités des industries exportatrices, selon le dernier rapport de la Réserve fédérale (Livre beige) publié mercredi. Les dépenses de consommation ont continué à augmenter pendant cette période, mais plusieurs régions ont noté un niveau de dépenses plus faibles qu'attendu.

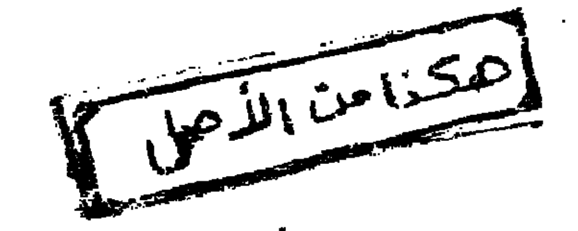
■ **Le déficit de la balance des comptes courants** aux Etats-Unis s'est creusé au troisième trimestre à un montant record de 61,3 milliards de dollars contre 56,7 milliards de dollars au 2e trimestre, a annoncé mercredi le département américain du Commerce.

■ **VENEZUELA : le président-élu du Venezuela Hugo Chavez** a annoncé mercredi qu'il allait officiellement demander jeudi au Fonds monétaire international la restructuration de la dette extérieure du pays.

■ **RUSSIE : la Russie devra attendre l'an 2000** pour voir s'améliorer les rentrées fiscales, dont la faiblesse est à l'origine de la crise actuelle, a averti mercredi le chef des services fiscaux Gueorgui Boos.

■ **UKRAINE : le président ukrainien Léonid Koutchma** s'est déclaré mercredi prêt à abandonner le corridor de fluctuation de la monnaie nationale, la hryvnia, et à la laisser flotter, a rapporté l'agence Interfax.





RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 10 DÉCEMBRE

Liquidation : 23 décembre
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↗ PARIS **+0,58 %** CAC 40 : 3794,49

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	965	951	- 1,45	936
Cr.Lyonnais(TP) Ly	915	904	- 1,20	901
Renault (T.P.)	2615	2621	+ 0,22	2585
Saint Gobain(T.P.)	1137	1140	+ 0,26	1139
Thomson S.A (T.P)	944	944	—	935
Accor	1195	1182	- 1,08	1216
AGF	331,50	331	- 0,15	328
Air Liquide	977	980	+ 0,30	858
Alcatel	717	702	- 2,09	661
Alstom	125	124,20	- 0,64	145
Altran Techno. #	1300	1300	—	1301
Atos CA	1261	1272	+ 0,87	1132
Axa	725	722	- 0,41	714
Bail Investis	814	810	- 0,49	788
Bazar Hot. Ville	746	760	+ 1,87	725
Bertrand Faure	399,50	385	- 3,62	380
BIC	310,10	316,50	+ 2,06	350
BIS	539	539	—	335
B.N.P.	434,30	445,10	+ 2,48	410,20
Bollore Techno.	1085	1084	- 0,09	1035
Bongrain	2355	2394	+ 1,65	2570
Bouygues	1149	1171	+ 1,92	1113
Bouygues Offs.	131,80	129	- 2,12	140
Bull#	44,50	44,45	- 0,11	43,10
Canal +	1354	1371	+ 1,25	1414
Cap Gemini	856	851	- 0,58	912
Carbone Lorraine	280	281	+ 0,35	290
Carrefour	4110	4165	+ 1,33	4160
Casino Guichard	546	551	+ 0,91	570
Casino Guich.ADP	343,50	347	+ 1,01	388
Castorama Dub.(Li)	1182	1230	+ 4,06	1151
C.C.F.	490	481,50	- 1,73	460
Cegid (Ly)	1100	1106	+ 0,54	1074
Cerus Europ.Reun.	41,75	41,75	—	39,35
CFF.(Ferrailles)	230	222	- 3,47	216,80
CGIP	285	279	- 2,10	292
Chargeurs	284	293	+ 3,16	309,70
Christian Dalloz	441	445	+ 0,90	465
Christian Dior	575	589	+ 2,43	608
CIC -actions A	472	471,50	- 0,10	469
Ciments Francais	329,50	321	- 2,57	333,90
Clarins	405	405	—	456
Club Mediterranee	427,50	415	- 2,92	400,90
CNP Assurances	172	170	- 1,16	170,10
Coflexip	392,90	389,90	- 0,76	485
Colas	1210	1207	- 0,24	1257
Comptoir Entrep.	12,95	12,85	- 0,77	11,45
Comptoirs Mod.	3603	3600	- 0,08	3600
CPR	256,90	252	- 1,90	230,10
Cred.Fon.France	90	90,10	+ 0,11	85
Credit Lyonnais CI	188	204	+ 8,51	498,20
CS Signaux(CSEE)	430	425	- 1,16	438
Damart	4660	4668	—	4500
Danone	1600	1610	+ 0,62	1670
Dassault-Aviation	1895	1898	+ 0,15	1846
Dassault Systemes	248	241	- 2,82	225,10
De Dietrich	274	274	—	288,10
Deveaux(Ly)#	736	729	- 0,95	741
Dev.R.N-P.Cal Li #	65	64	- 1,53	61,45
Dexia France	849	849	—	835
DMC (Dollfus Mi)	67	66,80	- 0,29	66
Dynaction	170,50	169,30	- 0,70	168,10
Ecia	773	768	- 0,64	770
Eiffage	469	478	+ 1,91	445
Elf Aquitaine	689	685	- 0,58	740
Eramet	163,30	168	+ 2,87	169
Eridania Beghin	969	964	- 0,51	1010
Essilor Intl	2135	2143	+ 0,37	2299
Essilor Intl.ADP	1965	1904	- 3,10	1945
Esso	492	490	- 0,40	440
Eurafrance	3635	3615	- 0,55	3029
Euro Disney	7,50	7,45	- 0,66	8,05
Europe 1	1291	1290	- 0,07	1365
Eurotunnel	6,95	6,95	—	7,05
Fimalac SA	652	650	- 0,30	645
Finextel	124,90	120,50	- 3,52	128,10
Fives-Lille	460,90	460,90	—	480
France Telecom	397,20	408,20	+ 1	408
Fromageries Bel	4511	4510	- 0,02	4600
Galeries Lafayette	6320	6370	+ 0,79	6400
Gascogne	448,60	434,30	- 3,20	474
Gaumont #	353,80	348,20	- 1,58	339
Gaz et Eaux	272,50	272,10	- 0,14	252
Geophysique	338	338,10	+ 0,02	335
G.F.C.	664	667	+ 0,45	658
GrandVision	105,20	106	+ 0,76	135
Groupe Andre S.A.	700	700	—	585
Groupe GTM	555	559	+ 0,72	623
Groupe Partouche #	420	425	+ 1,19	458
Gpe Valfond act.R#	338	340	+ 0,59	328
Gr.Zannier (Ly) #	116	119,40	+ 2,93	122
Guilbert	760	768	+ 1,05	760
Guyenne Gascogne	2388	2394	+ 0,25	2460
Hachette Fili.Med.	1180	1171	- 0,76	1220
Havas Advertising	913	913	—	943
Imetal	530	538	+ 1,50	528
Immeubl.France	495	481	- 2,82	498,80
Infogrames Enter.	370	372,40	+ 0,64	359
Ingenico	159,10	158,20	- 0,56	154,50
Interbail	146	145	- 0,68	145
Intertechnique	1596	1595	- 0,06	1790
ISIS	375	363	- 3,20	402
Jean Lefebvre	508	500	- 1,57	549
Klepierre	545	542	- 0,55	585
Labinal	1215	1226	+ 0,90	1250
Lafarge	515	513	- 0,38	562
Lagardere	230,50	223,50	- 3,03	240
Lapeyre	425	416	- 2,11	450
Lebon (Cie)	225	225	—	234,60
Legrand	1439	1469	+ 2,08	1500
Legrand ADP	870	882	+ 1,37	891
Legris indust.	232	233	+ 0,43	239
Locindus	802	800	- 0,24	770
L'Oreal	3661	3697	+ 0,98	3471
LVMH Moet Hen.	1030	1051	+ 2,03	1100
Marine Wendel	935	937	+ 0,21	996
Metaleurop	25,20	25,50	+ 1,19	24,20
Michelin	233	234,40	+ 0,60	229
Montupet SA	219	217	- 0,91	217
Moulinex	88,80	91,15	+ 2,64	93,50
Natexis	336	332,50	- 1,04	328
Norbert Dentres.#	187	188,90	+ 1,01	208
Nord-Est	176,30	176,20	- 0,05	175,30
Nordon (Ny)	462,70	442	- 4,47	504
NRJ #	985	985	—	981
Olipar	50	48	- 4	50
Paribas	489	489	—	482
Pathe	1250	1250	—	1179
Pechiney Act Ord A	185	186	+ 0,54	190
Pernod-Ricard	361,10	362,90	+ 0,49	395
Peugeot	884	894	+ 1,13	878
Pinault-Print.Red.	1009	1020	+ 1,09	1020
Plastic Omn.(Ly)	474	470	- 0,84	445
Primagaz	557	540	- 3,05	554
Promodes	3645	3689	+ 1,20	3549
Publicis #	978	978	—	1004
Remy Cointreau	96	93,30	- 2,81	79,50
Renault	248	255,90	+ 3,18	234,80
Rexel	534	524	- 1,87	490,60
Rhodia	78,60	82,15	+ 4,51	93,50
Rhone Poulenc A.	279,90	286,50	+ 2,35	291,10
Rochefortaise Com.	648	640	- 1,23	635
Rochette (La)	16,25	16,30	+ 0,30	16,90
Royal Canin	341,20	351	+ 2,87	327
Rue Imperiale (Ly)	6280	6170	- 1,75	6590
Sade (Ny)	222	221	- 0,45	234
Sagem SA	3725	3745	+ 0,53	3538
Saint-Gobain	730	737	+ 0,95	826
Salvepar (Ny)	470	477	+ 1,48	475
Sanofi	949	968	+ 2	980
Saupiquet (Ns)	390	385,10	- 1,25	397
Schneider SA	332,20	333	+ 0,24	340
SCOR	336	340,70	+ 1,39	329
S.E.B.	525	495,40	- 5,63	571
Sefimeg CA	369	369,20	+ 0,05	380
SEITA	375	371	- 0,53	305
Selectibanque	71	72	+ 1,40	71
SFIM	472	472	—	530
SGE	268	260,10	- 2,94	296
Sidel	431	442,90	+ 2,76	448
Sific CA	1048	1042	- 0,57	1090
Simco	518	505	- 2,50	522
S.I.T.A.	1313	1317	+ 0,30	1501
Skis Rossignol	84	82,10	- 2,26	83,50
Soc.Fonc.Lyon.#	869	880	+ 1,26	940
Societe Generale	870	885	+ 1,72	905
Sodexho Alliance	1120	1140	+ 1,78	1085
Sogeparc (Fin)	495	494	- 0,20	477
Sommer-Allibert	153,20	154	+ 0,52	160
Sophia	236	237,50	- 0,63	236,60
Spir Communic. #	303	301,30	- 0,56	338
Strafor Facom	337,50	332	- 1,62	379
Suez Lyon.des Eaux	1104	1099	- 0,45	1096
Synthelabo	1211	1235	+ 1,98	1090
Technip	440,30	448,20	+ 1,79	499,90
Thomson-CSF	214,90	224,70	+ 4,28	215
Total	589	589	—	711
UIF	560	560	—	545
Unibail	769	759	- 1,30	785
Union Assur.Fdal	720	730	+ 1,38	692
Usinor	60,45	61,40	+ 1,57	62
Valeo	453	449	- 0,88	464
Vallourec	209,20	208	- 0,57	232,60
Via Banque	191	193,40	- 1,25	170,20
Zodiac ex.dt divid	1186	1184	- 0,16	1300
Vivendi	1345	1354	+ 0,66	1369
Worms (ex.Someal)	84,20	84,30	+ 0,11	83,30
Elf Gabon	750	765	+ 2	642

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
Allianz AG	1840	1870	+ 1,63	1949
ABN Amro Hol. #	109,50	109,90	+ 0,36	118,80
Adecco S.A.	2496	2480	- 0,64	2516
Adidas-Salomon AG #	544	542	- 0,36	627
American Express	545	534	- 1,65	595
Amvescap Act ord	41,75	38,55	- 7,66	41,95
Anglo American #	165,20	166,70	+ 0,90	181,10
Anglogold Ltd #	227,10	226	+ 2,21	281
Amgold #	217,80	216	- 0,82	250
A.T.T. #	384,30	394,30	+ 2,60	362
Arjo Wiggins App.	10,55	10,40	- 1,42	10,30
Banco Santander #	108	107	- 0,92	109
Barrick Gold #	105	104,50	- 0,47	120,70
B.A.S.F. #	205,70	205	- 0,34	221
Bayer #	214	220,80	+ 3,17	236,50
Crown Cork ord. #	175	175	...	178,30
Crown Cork PF CV #	161,70	157	- 2,90	167
DaimlerChrysler	510	515	+ 0,98	—
De Beers #	72,50	72,55	+ 0,06	87,10
Deutsche Bank #	322	316,50	- 1,70	373
Diageo PLC #	60	59,30	- 1,16	66
Dresdner Bank	225	234	+ 4	230
Driefontein #	25,90	26,20	+ 1,15	30,30
Du Pont Nemours #	305	302	- 0,98	346,90
Eastman Kodak #	405,10	405	- 0,02	437,20
East Rand #	1,07	1,08	+ 0,93	1,11
Echo Bay Mines #	11,50	11,70	+ 1,73	12,50
Electrolux #	90	92	+ 2,22	79,85
Equant N.V.	363,80	376,50	+ 3,49	312
Ericsson #	163,60	160,20	- 2,19	145,90
Ford Motor #	305,10	303	- 0,68	315
Gencor act.regr.	9,05	9	- 0,55	10
General Elect. #	503	502	- 0,19	529
General Motors #	385	382,20	- 0,72	409
Harmony Gold #	25,70	26	- 1,16	25,40
Hitachi #	34,60	34,05	- 1,58	33,15
Hoechst #	222	230	+ 3,60	267,80
I.B.M #	947	944	- 0,31	912
I.C.I #	50,90	52,80	+ 3,73	51,90
Ito Yokado #	354,50	359,20	+ 1,32	370,20
Kingfisher plc #	55,70	55,40	- 0,53	52
Matsushita #	98,50	99,05	+ 0,55	93,80
Mc Donald's #	393	390	- 0,76	404
Merck and Co #	879	848	- 3,52	865
Mitsubishi Corp.#	35,70	34,75	- 2,66	36,80
Mobil Corporat.#	492,80	487	- 1,17	427,30
Morgan J.P. #	600	572	- 4,66	620
Nestle SA Nom. #	11360	11400	+ 0,35	12840
Nipp. MeatPacker #	81,50	81,30	- 0,24	78
Nokia A	613	606	- 1,14	557
Norsk Hydro #	180	170	- 5,55	207
Petrofina #	2624	2615	- 0,34	2200
Philip Morris #	303	301,90	- 0,36	318,30
Philips N.V #	384,70	388	+ 0,85	398
Placer Dome Inc #	78,50	78,50	—	90,80
Procter Gamble	473,60	468	- 1,16	520
Quilvest	319	315	- 1,25	317,20
Randfontein #	14,70	14,85	+ 1,02	15,95
Rio Tinto PLC #	64	62,55	- 2,26	65,10
Royal Dutch #	261	263,30	+ 0,88	270
Sega Enterprises	134,40	138	+ 2,67	125
Schlumberger #	237,40	241	+ 1,51	293,10
Shell Transport #	32,50	32,65	+ 0,46	33,10
Siemens #	343,20	347,50	+ 1,25	392,60
Sony Corp. #	422	414	- 1,89	473
STmicroelectronics	440	441,10	+ 0,25	400
Sumitomo Bank #	64,70	64,70	—	63,50
T.D.K #	469,20	462,70	- 1,38	452,10
Telefonica #	264,10	263	- 0,41	268,10
Toshiba #	32,10	32,90	+ 2,49	30,80
Unilever #	425,10	440	+ 3,50	469
United Technol. #	584	589	+ 0,85	591
Volkswagen A.G #	427,90	412	- 3,71	470,10
Yamanouchi #	184	176,30	- 4,18	155,90
Zambia Copper	8,80	8,90	+ 1,13	8,60

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 : ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30

JEUDI 10 DÉCEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq.9% 91-02	—	5,811
CEPME 9% 89-99 CA#	103,73	2,909
CEPME 9% 92-06 TSR	132	4,395
CFD 9,7% 90-03 CB	123,80	3,208
CFD 8,6% 92-05 CB	126,20	7,257
CFF 10,25%90-01CB#	113,75	9,223
CLF 8,9% 88-00 CA#	107,24	6,902
CNA 9% 4/92-07	—	3,545
CRH 8,6% 92/94-03	118,30	3,980 d
CRH 8,5% 10/87-88#	107,06	6,337
EDF 8,6% 88-89 CA#	105,48	2,530
EDF 8,6% 92-04 #	123,20	5,890
Finansder 9%91-06#	134,70	0,488
Finansd 8,6%92-02#	114,75	7,587
Florai9,75% 90-99#	—	3,963
OAT TMB 87/99 CA#	100,01	3,097
OAT 8,125% 89-99 #	101,96	4,543
OAT 8,50%90/00 CA#	106,32	6,101
OAT 85/00 TRA CA#	101,25	1,289 ↓
OAT 10%5/85-00 CA#	109,07	5,534
OAT 89-01 TME CA#	99,62	3,951
OAT 10% 90-01 ecu	—	8,...
OAT 7,5%7/86-01CA#	—	2,938
OAT 8,5% 91-02 ecu	—	6,404
OAT 8,5% 87-02 CA#	118,95	0,466 ↑
OAT 8,50% 89-19 #	153,44	7,188
OAT 8,50%92-23 CA#	—	5,449
SNCF 8,8% 87-94CA	104,20	7,619
Suez Lyon.Eaux 90	1115	

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		26,10	27,95
Baccarat (Ny)	◆	651	651
Bains C.Monaco		808	808
Bque Transatlantl.	◆	260	260
Bidermann Intl	◆	110	110
Champex (Ny)	◆	36	36
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2600	2600
Continental Ass.Ly		600	600
Darblay	◆	529	529
Didot Bottin		890	898
Eaux Bassin Vichy	◆	1961	1961
Electr.Madagascar		125	119
Elect.Strasbourg		730	731
Ent.Mag. Paris	◆	2000	2000
Fichet Bauche		46,40	45,50
Fidel		66	63,30
Fipalens	◆	251	251
F.I.P.P.	◆	201	201
Francarep	◆	288	288
From. Paul-Renard	◆	1150	1150
Generali Fce Assur		1920	1925
Gevelot	◆	610	610
Grd Bazar Lyon(Ly)	◆	205	205
G.T.I (Transport)		410	410
Immobail		250	250
Immobanque	◆	677	677
Lucia	◆	80	80
Monoprix	◆	590	590
MLPC International	◆	465	465
Mors		4,85	4,85
M.R.M. (Ly)		300,10	300
Navigation (Nle)	◆	99	99
ONA 100 DH	◆	584	584
Optorg	◆	385	385
Exa.Clairefont(Ny)		685	680
Paris Orleans		334	330
Promodes (CI)		2360	2360
PSB Industries Ly		555	551
Raynal Roq.ex.SAP	◆	370	370
Rougier #		274	262,20
Saga		280	275
S.I.P.H.	◆	160	160
Sofragi	◆	5000	5000
Taittinger		4000	3980
Tour Eiffel	◆	465	465
Vermandoise Sucr.	◆	5600	5600
Vicat		520	495
Caves Roquefort	◆	1855	1855
Finaxa		521	510
Gaillard (M)	◆	1679	1679
Gd Moul.Strasbourg	◆	1649	1649
Hotel Lutetia		589	580
Hotels Deauville		980	969
L.Bouillet (Ly)	◆	420	420
Lloyd Continental	◆	13900	13900
Matussière Forest		46,55	46,55
Moncey Financiere		3300	3300
Part-Dieu(Fin)(Ly)	◆	122,50	122,50
Poliet		544	544
Sabeton (Ly)	◆	771	771
Samse (Ly)		1198	1198
Sechilienne (Ly)	◆	1419	1419
Sucr.Pithiviers		2681	2681
Tanneries Fce (Ny)		260	230
Union Gle Nord(Li)	◆	235	235

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Hypo-und.	460	460
Fiat Ord.	16,90	17,70
Gold Fields South	10,20	9,253 o
Kubota Corp.	10,50	10,50
Montedison act.ep.	9,45	9,45
Olympus Optical	63,60	63,60
Robeco	629	640
Rodamco N.V.	135	134,60
Rolinco	545	546
Sema Group Plc #	49,80	49,50
Solvay SA	375	386

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30

JEUDI 10 DÉCEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		36,95	36,95
AFE #		690	656
Aigle #		500	480
Albert S.A (Ns)	◆	77	69,50
Arkopharma #		425	424,50
Assystem #		131	126
Bque Picardie (Li)	◆	905	905
Bque Tarneaud(B)#		405	408
Bque Vernes	◆	123	123
Beneteau CB#		791	805
B I M P	◆	150	150
Bevron (Ly)#		447,90	443
Boisset (Ly) #		348	349
But S.A.		299	300
C.E.E #		174	180
Change Bourse (M)		180	180,20
CNIM CA#		223,10	223,50
Codetour		376	376,90
Conflandey #		249	244,90
C.A. Hte Normandie		343	343
C.A. Paris IDF		925	925
C.A.Ille & Vilaine		312	312
C.A.Loire Atl.# Ns		317	317
C.A.Pas de Calais		565	565
C.A.du Nord#(Li)		515	514
C.A. Oise CCI		387	390
C.A. Somme CCI		330	315
C.A.Toulouse (B)		470	464
Groupe J.C.Darmon		390	370,50
Devernois (Ly)		330,30	330,30
Ducros Serv.Rapide	◆	50	50
Emin-Leydier (Ly)#		255	246
Europ.Extinc.(Ly)		335,50	338
Expand s.a		295	295
Factorem		845	845
Faiveley #		173	172,90
Finacor		22,10	20
Fininfo		1020	990
Assur.Bq.Populaire		638	625
Gautier France		375	373
Gel 2000	◆	7,40	7,40
GEODIS #		355,40	357
GFI Industries #		172	179
Girodet (Ly) #	◆	10,40	11,80
GLM S.A.		147,90	140,60
Gpe Guillin # Ly		140	149
Kindy #		108,10	107,80
Guerbet S.A.		126	125
Hermes Intl		415	415
Hurel Dubois		680	679
ICBT Groupe		110	106,40
I.C.C.#		178	174,50
ICOM Informatique		155,30	156,20
Idianova Particip.	◆	96	96
Int. Computer #		52,05	50
IPBM		49,95	49,95
M6-Metropole TV		984	978
Manitou #		751	731
Manutan		406	400
Marie Brizard		479,90	456
Maxi-Livres/Profr.		41	40
Mecelec (Ly)		78,40	78,25
MGI Coutier #		287	290
Monneret JouetsLy#		82	82,05
Naf-Naf #		65,70	69
NSC Gpe (Ny)		680	680
Onet #		720	721
Paul Predault		136	139
P.C.W. 19		—	
Petit Boy #		90,50	90,20
Phyto-Lierac #		209,90	208
Pochet	◆	560	560
Poujoulat Ets (Ns)	◆	117	117
Radiall #		530	528
Robertet #		825	855
Rouleau-Guichard	◆	220	220
Securidev #		70,50	70
Smoby (Ly) #		400	396,10
Sofco (Ly)	◆	9	9
Sofibus		339,90	339,90
Sopra #		1926	1925
Steph.Kelian #		103	103
Sylea		300	297
Teisseire-France		140,20	141
TF1		936	955
Thermador Gpe. #		334	334
Transiciel #		590	601
Trouvay Cauvin #		79,90	80,10
Unilog		2464	2485
Union Fin.France		669	660
Viel et Cie #		125	123
Vilmor.Clause Cie#		588	587
Virbac		440	440

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12h30

JEUDI 10 DÉCEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligène Oncor		21,60	22,95
Belvedère		300	310
BVRP		314	296
Chemunex		6,90	6,85
Duran Duboi		400	385
Eurofins scientific		435	445
FDM Pharma n.	◆	18	18
Genset		465	465
Guyanor action B		4,20	4,20
Infonie		174	171
Joliez-Regol		60	60
La Cie Group		96	96
Olitec		698	698
Omnicom		625	620
Picogiga		120,10	120,10
R2I Santé		330	330
Serp Recyclage		814	808

MARCHÉ LIBRE

Une sélection. Cours relevés à 12h30

JEUDI 10 DÉCEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Euraltech	◆	28,20	28,20
Europe Finance Ind.	◆	701	701
Gbox-LCI	◆	190	190
CTT-SCETA	◆	460	460
Sté lecteurs du Monde	◆	167,20	167,20
Troc de l'Ile	◆	119	107,10

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 9 décembre

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		163,11	155,34
Agipi Actions (Axa)		147,93	140,89
BNP — 3615 BNP			
Antigone Trésorie		924100	924100
Natio Court Terme		14820	14820
Natio Court Terme 2		402480	402480
Natio Epargne		2282,29	2259,68
Natio Ep. Croissance		3864,53	3788,75
Natio Ep. Patrimoine		162,52	159,33
Natio Epargne Retraite		189,76	186,04
Natio Epargne Tresor		12063,53	12039,45
Natio Euro Valeurs		1278,93	1253,85
Natio Euro Oblig.		1143,33	1132,88
Natio Euro Oppor.		1226,71	1202,66
Natio Euro Perspect.		2056,33	2016,01
Natio Immobilier		1704,09	1670,68
Natio Inter		1171,52	1148,55
Natio Monétaire C		5651,65	5651,65
Natio Monétaire D		5202,15	5202,15
Natio Oblig. LT		244,46	239,67
Natio Oblig. MT C		945,44	936,08
Natio Oblig. MT D		913,79	904,74
Natio Opportunités		222,14	217,78
Natio Placement C		81872,44	81872,44
Natio Placement D		76928,83	76928,83
Natio Revenus		1151,08	1139,68
Natio Sécurité		11499,38	11499,38
Natio Valeurs		1699	1665,69
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT			
Moneden		96632,84	96632,84
Oblig. tres court.		304,50	303,...
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
Livret Bourse Inv. D PEA		1047,98	1023,48
Nord Sud Dévelop. C		2656,79	2651,49
Nord Sud Dévelop. D		2379,54	2374,79
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
Patrimoine Retraite C		332,79	326,26
Patrimoine Retraite D		315,06	308,88
CDC TRESOR — Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)			
Fonsicav C		20552,71	20552,71
Mutual. dépôts Sicav C		20476,88	20456,42
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)			
Écur. Act. Futur D PEA		360,78	353,71
Écur. Capitalisation C		275,81	275,81
Écur. Expansion C		87117,04	87117,04
Écur. Géovaleurs C		4196,61	4174,32
Écur. Investis. D PEA		288,78	283,12
Éc. Monét.C/10 30/11/98.		1350,68	1350,68
Éc. Monét.D/10 30/11/98.		1218,51	1218,51
Écur. Trésorerie C		331,40	331,40
Écur. Trésorerie D		310,73	310,73
Écur. Trimestriel D		2099,88	2099,88
Épargne-Sicav D		198,61	196,61
Géoptim C		14633,39	14417,13
Géoptim D		13100,52	12906,98
Horizon C	◆	3740,42	3667,08
Prévoyance Écur. D		107,89	108,49
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM Asset Management — 08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)			
Amplia	○	124726,01	124726,01
Atout Amérique		214,91	209,69
Atout Asie		81,74	79,75
Atout France Europe		1069,70	1043,61
Atout France Monde		263,49	257,06
Atout Futur C		1043,26	1017,83
Atout Futur D		971,82	948,12
Coeds		2149,80	2119,86
Diéze		2656,29	2631,89
Elicash	○	992755,15	992755,15
Eurodyn		3191,20	3113,37
Indicia	◆	2211,27	2162,37
Indocam Convert. C		15911	15447,57
Indocam Convert. D		14565	14140,78
Indocam Europe Nouv.	◆	10197,80	9988,78
Indocam Hor. Eur. C		1278,26	1241,03
Indocam Hor. Eur. D		1206,28	1171,15
Indocam Multi Oblig.		986,46	957,73
Indocam Orient C	◆	175,19	167,25
Indocam Orient D	◆	157,40	150,26
Indocam Unijapon		869,13	828,72
Indocam Str. 5-7 C		2150,81	2114,86
Indocam Str. 5-7 D		1538,67	1512,95
Moné.J C	○	12386,56	12386,56
Moné.J D	○	11734,07	11734,07
Oblifutur C		626,93	616,45
Oblifutur D		577,81	568,15
Oraction		1159,39	1133,11
Revenu-Vert		1221,60	1201,18
Sévéa	◆	123,31	120,38
Synthésis		21716,41	21332,43
Univers Actions		290,24	283,16
Uni Associations	○	122,12	122,12
Uni-Foncier		1840,71	1795,81
Uni-Régions		1914,81	1868,11
Univar C	○	321,04	321,04
Univar D	○	301	301
Univers-Obligations		275,04	280,44
Fonds communs de placements			
Indocam Dollar 3 m.	◆	16792,60	16663,93
Indocam Val. Restr.	◆	16423,97	15945,60
Optalis Dynamiq. C	◆	117,41	115,11
Optalis Dynamiq. D	◆	116,24	113,96
Optalis Équilib. C	◆	115,68	113,41
Optalis Équilib. D	◆	112,73	110,52
Optalis Expansion C	◆	107,48	105,37
Optalis Expansion D	◆	107,48	105,37
Optalis Sérénité C	◆	110,34	108,18
Optalis Sérénité D	◆	105,41	103,34
Pacte Sol. Logem.	◆	526,13	520,92
Pacte Vert T. Monde	◆	538,57	533,24
CIC BANQUES			
Francic		183,82	178,47
Francic Pierre		177,12	171,96
Europe Regions		259,56	252
CIC PARIS			
Associc		1144,23	1144,23
Cicamonde		173,29	168,24
Converticic		480,06	472,97
Ecocic		1956,22	1899,24
Mensuelcic		10092,72	9992,79
Oblicic Mondial		4251,99	4189,15
Oblicic Régions		1266,13	1247,42
Rentacic		167,94	165,46
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT			
Eurco Solidarité		1507,46	1492,59
Lion 20000 C		17772,57	17772,57
Lion 20000 D		16210,54	16210,54
Lion-Associations C		11789,81	11789,81
Lion-Associations D		11173,04	11173,04
Lion Court Terme C		27578,18	27578,18
Lion Court Terme D		24296,67	24296,67
LionPlus C		1794,40	1759,22
LionPlus D		1643,71	1611,48
Lion Trésor		2695,88	2669,19
Oblilion		2444,49	2420,29
Sicav 5000		923,36	905,25
Slivafrance		1555,94	1525,43
Slivam		660,71	647,75
Slivarente		274,68	269,29
Slivinter		906,74	888,96
Trilion		5309,73	5241,59
Crédit Mutuel			
Avenir Alizes		2862,79	2806,66
CM Option Dynamique		170,61	166,04
CM Option Equilibre		323,01	315,90
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.		165,34	160,91
Créd.Mut.Ep.Cour.T.		980,53	980,53
Créd.Mut.Ep.Ind. C		187,96	182,93
Créd.Mut.Ep.J		23824,41	23824,41
Créd.Mut.Ep.Monde		1855,15	1805,60
Créd.Mut.Ep.Oblig.		2086,67	2045,75
Créd.Mut.Ep.Quatre		1133,29	1111,07
Fonds communs de placements			
CM Option Modération		116,39	114,11
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		419,41	401,35
Saint-Honoré Capital		22847,10	22181,65
St-Honoré March. Emer.		346,96	332,02
St-Honoré Pacifique		514,52	492,36
St-Honoré Vie Santé		2123,55	2032,11
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux		1896,93	1896,95
Stratégie Ind.Europe		1153,15	1108,80
Stratégie Rendement		2225,34	2155,29
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)			
Amplitude Amérique C		133,29	130,04
Amplitude Amérique D		132,91	129,67
Amplitude Europe C		203,52	198,56
Amplitude Europe D		199,58	194,71
Amplitude Monde C		1179,27	1150,51
Amplitude Monde D		1102,75	1075,85
Amplitude Pacifique C		85,78	83,69
Amplitude Pacifique D		85,10	83,02
Elanciel France D PEA		243,06	237,13
Élanciel Euro D PEA		602,21	587,52
Émerg.Euro Poste D PEA		177,75	173,41
Géobilys C		743,41	732,42
Géobilys D		695,70	685,42
Intensys C		124,82	124,63
Intensys D		114,83	114,66
Kaleis Dynamisme C		1312,37	1286,64
Kaleis Équilibre C		1215,92	1192,08
Kaleis Sérénité C		1144,24	1132,91
Latitude C		154,19	154,19
Latitude D		136,91	136,91
Oblitys D		691,83	681,61
Plénitude D PEA		256,48	250,22
Poste Gestion C		15520,53	15520,53
Poste Gestion D		14930,65	14930,65
Poste Première		42305,42	42305,42
Poste Première 1 an		252876,76	252626,13
Poste Première 2-3		54502,99	54394,20
Revenus Trimestr. D		5366,78	5313,64
Thésora C		1105,93	1094,98
Thésora D		967,59	958,01
Trésorys C		279535,93	279535,93
Solstice D		2416,92	2410,89
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,23 F/mn)			
Actimonétaire C		39500,15	39500,15
Actimonétaire D		30465,01	30465,01
Cadence 1 D		1092,42	1081,60
Cadence 2 D		1079,48	1068,79
Cadence 3 D		1081,09	1070,39
Capimonétaire C		424,77	424,35
Capimonétaire D		373,98	373,61
Sogeoblig C/D		688,51	681,69
Interoblig C		334,29	330,98
Intersélection France D		442,86	434,18
Sélect Défensif C		1177,28	1157,03
Sélect Dynamique C		1339,25	1311,70
Sélect Équilibre 2		987,47	970,49
Sélect PEA 3		928,87	912,89
Sogepea Europe		1355,34	1328,76
SG France opport. C		2453,20	2405,10
SG France opport. D		2322,22	2276,69
Sogenfrance C		2638,97	2587,23
Sogenfrance D		2395,87	2348,89
Sogépargne D		307,06	304,02
Soginter C		328,85	322,40

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

SPORTS Le Racing Club de Lens a été nettement battu (1-3), mercredi 9 décembre, au stade Félix-Bollaert, par le Dynamo Kiev (Ukraine), lors d'un match décisif pour la qualification en quarts de finale de la Ligue des champions. ● CETTE DÉFAITE prive la France, pour la première fois depuis la création de l'épreuve, d'un représentant à ce niveau de la compétition. ● L'EXPULSION de Frédéric Dehu, le libero du RC Lens, dès la 6e minute, a rendu impossible la mission des Nordistes. ● LES BUTS UKRAINIENS ont été inscrits par Kakha Kaladze (60e), Vladislav Vatchouk (75e), Andreï Chevtchenko (85e), Vladimir Smicer (78e) réduisant la marque sur coup franc pour Lens. ● LA JUVENTUS TURIN de Zinedine Zidane et Didier Deschamps est parvenue à se qualifier in extremis grâce à sa victoire sur Rosenborg (2-0) et à celle de l'Athletic Bilbao sur Galatasaray Istanbul (1-0).

Pour le Racing Club de Lens, l'espoir n'aura duré que six minutes

Réduits à dix, après l'expulsion du défenseur Frédéric Dehu à la sixième minute, les Lensois n'auront pas rêvé longtemps face au Dynamo Kiev, vainqueur (3-1) au stade Félix-Bollaert. En Ligue des champions, pour la première fois, il n'y aura pas de club français en quarts de finale

LENS
de notre envoyé spécial

D'Arras à Dunkerque, il faudra écluser quelques tonneaux de bière avant que la frustration de cette défaite lensoise en Ligue des champions s'apaise. Le Nord sait perdre en chantant, et, même en cas de déroute, le rire revient avant que la sainte mousse ait atteint le col de la première chope. Mais, là, il reste en travers de la gorge comme un goût de fiel qu'aucune gueuze ne saurait atténuer. Car Lens a été battu (1-3), mercredi 9 décembre, au stade Félix-Bollaert, sans la moindre lueur d'espoir.



FOOTBALL

Le suspense n'aura duré que cinq minutes. Les cinq premières. Puis l'arbitre slovaque, Lubos Michel, a désigné implicitement le nom du vainqueur. En expulsant Frédéric Dehu dès la 6e minute, il a réduit aux acquêts le patrimoine des Lensois dans la Ligue des champions. *« Contre le Dynamo de Kiev, à dix contre onze, je ne dis pas que l'issue était connue d'avance mais presque »*, analysait Daniel Leclercq, l'entraîneur des Artésiens. En effet, le reste de la partie ne se résuma qu'à une macabre interrogation : quand les Lensois allaient-ils plier ?

LA LETTRE ET L'ESPRIT

Dura lex, sed lex. Selon le règlement, la faute de Frédéric Dehu méritait un carton rouge. Dans la lettre, son tacle à retardement sur Andreï Chevtchenko, en position de dernier défenseur, était passible de l'expulsion. Mais, dans l'esprit, déséquilibrer aussi vite la rencontre revenait à la tuer.

Le respect de la loi exigeait la sévérité, la glorieuse incertitude du sport réclamait l'indulgence. Lubos Michel y a sans doute pensé, une poignée de secondes. Il a hésité si longtemps qu'on crut bien Frédéric Dehu sauvé. Lubos Michel est un novice au visage de bébé Cadum. Il rêve sans doute d'une belle carrière dans l'élite européenne. Ne pas sortir de carton rouge, mercredi, lui aurait sans aucun doute valu une mauvaise note des superviseurs de l'Union européenne de football (UEFA). Comment pourrait-on lui en vouloir ?

On aurait simplement aimé connaître la réaction, en pareil cas, d'un Pierluigi Collina, cet arbitre italien célèbre pour sa calvitie et sa finesse de jugement, ou de quelque autre vieux sifflet à la sagacité reconnue. Ceux-là s'essaient avant tout à laisser vivre une partie de football.

Daniel Leclercq le pense. *« L'arbitre était un peu jeune : il manquait d'expérience pour arbitrer ce genre de match »*, affirmait le « druide » dépité. Gervais Martel partageait son avis. *« Il a manqué de bon sens »*, tempêtait le président. Guillaume Warmuz, le gardien de but, se faisait plus polémique : *« Si c'est la Juventus à Turin, il met un carton jaune, pas plus. »*

« Ce match, on ne nous a pas laissés l'écrire », commentait joliment Tony Vairelles, injustement expulsé lors de la rencontre contre Arsenal, présent dans la tribune lensoise. Il n'en était qu'un pour comprendre le directeur du jeu slovaque : *« J'ai fait un geste inexcusable : je me sens un peu coupable vis-à-vis des autres »*, estimait Frédéric Dehu, mortifié.

UNE LENTE AGONIE

Relégué devant un poste de télévision, dans la salle des kinésythérapeutes, le défenseur central a assisté à la lente agonie de son équipe. Lens a tenu une mi-temps devant des Ukrainiens qui n'aiment rien tant que les espaces. La combativité des locaux, l'ubiquité d'un Michaël Debève au milieu du terrain, mais également la maladresse des Ukrainiens retardèrent près d'une heure l'issue.

Mais chacun pressentait que cela ne pourrait durer éternellement. Kakha Kaladze (60e), Vladislav Vatchouk (75e) et Andreï Chevtchenko (85e) se jouèrent finalement d'une défense sur les rotules. Vladimir Smicer, d'un maître coup franc (78e), parvint à peine à adoucir le calvaire.

Kiev ira donc en quarts de finale. Pour la première fois depuis 1992, la France n'aura aucun représentant au printemps en Ligue des champions. Lens n'a pourtant pas failli, auteur d'un début de parcours timide avant de révéler sa valeur face à Arsenal, sur la pelouse de Wembley, avec une victoire (1-0) qui restera dans la mémoire du club. Ce dernier combat avorté laissera pourtant un goût d'inachevé à la première aventure lensoise dans la reine des compétitions européennes. *« Finalement, on ne saura jamais quelle était la meilleure équipe de ce groupe »*, résumait amèrement Daniel Leclercq. Il semble toutefois avéré qu'il s'agisse bien du Dynamo Kiev.

Même s'ils n'ont pas été honteux sur le terrain, les Lensois garderont certainement au fond d'eux-mêmes le sentiment que leur présence dans cette Ligue des champions n'était pas désirée et le sera de moins en moins. La légèreté avec laquelle a été traité le dossier Vairelles par la commission de discipline, la désignation pour un match capital d'un corps arbitral inexpérimenté démontrent que ce Lens-Kiev ne faisait pas partie des priorités de l'UEFA. A la fin de la rencontre, le message sans équivoque et plutôt fleuri du public lensois à l'instance européenne disait assez que le mépris était réciproque.

Benoît Hopquin

Nouveau miracle à Turin

TURIN
de notre envoyé spécial

Les grandes équipes ne meurent jamais, dit-on. Mais elles connaissent toutes des cycles de réussite limités dans le temps. Après le Real Madrid des années 50, l'Ajax Amsterdam dans les années 70, le Milan AC dans les années 80, la Juventus Turin a elle aussi marqué de son empreinte le football européen. Nommé à la tête du club piémontais le 1er juillet 1994, Marcello Lippi a été le grand artisan de ce cycle victorieux qui a vu la « vieille dame » de Turin emporter trois titres de champion d'Italie, une Ligue des champions (dont elle a disputé trois finales en trois ans depuis 1996) et une Coupe intercontinentale.

Grâce au travail de Marcello Lippi et de son fidèle adjoint, le préparateur physique Giampiero Ventrone, la « vieille dame » ne vivait plus dans la nostalgie des années 80, les années Platini.

Mais après quatre ans et demi de succès, l'équipe semble proche de la fin du cycle. Depuis le début de la saison 1998-1999, rien ne va plus : mis en cause dans les affaires de dopage qui secouent le *calcio*, distancé en championnat, privé de son attaquant vedette Alessandro Del Piero – gravement blessé –, le club turinois vient de connaître quelques semaines délicates. Entre le 4 novembre et le 6 décembre, l'équipe des champions du monde Zinedine Zidane et Didier Deschamps n'a pas remporté une seule victoire, que ce soit en Ligue des champions, en Coupe d'Italie ou en championnat.

Même la Ligue des champions, compétition dans laquelle la Juventus a tant brillé ces dernières années, semblait dédaigner les joueurs au célèbre maillot rayé noir et blanc. Dans un groupe de qualification pourtant peu relevé, les Turinois n'avaient, jusqu'à ce 9 décembre, obtenu que cinq résultats nuls.

Pour se qualifier, les Turinois devaient obligatoirement battre les Norvégiens de Rosenborg et espérer que, dans le même temps, le club du Pays basque espagnol, l'Athletic Bilbao, entraîné par le Français Luis Fernandez, vienne à bout des Turcs du Galatasaray Istanbul.

Un scénario compliqué qui ressemblait étrangement à celui de l'an passé. Le 10 décembre 1997, la Juventus s'était qualifiée miraculeusement pour les quarts de finale de la Ligue des champions. Il lui fallait alors vaincre Manchester United – ce qui fut fait grâce à un but de Filippo Inzaghi – et espérer que les Grecs d'Olympiakos Le Pirée empêchent les Norvégiens de Rosenborg de l'emporter. Le score final de cette rencontre (1-1) permit à la Juve de s'en tirer in extremis. Avant de réaliser un beau parcours qui allait l'amener en finale.

VIVE LES BASQUES !

Un an plus tard, pour les Turinois, battre Rosenborg était indispensable, mais pas suffisant. Par une température glaciale et dans un stade Delle Alpi aux tribunes clairsemées, Filippo Inzaghi et Nicola Amoruso ont rassuré les courageux tifosi présents, inscrivant les deux buts de cette rencontre sans saveur. Pendant ce temps, les Basques l'emportaient (1-0) face à Galatasaray, permettant ainsi à la Juventus de se qualifier une fois de plus à l'arraché.

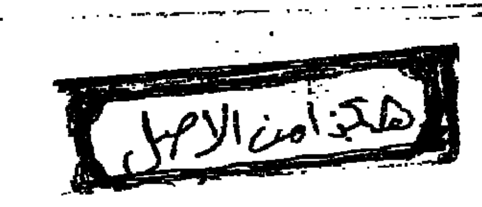
Cette qualification permet d'éviter pour l'instant la crise qui couve autour de cette Juve, que Marcello Lippi quittera à la fin de la saison pour aller entraîner l'Inter Milan ou la Lazio Rome. Mais le match le plus délicat à jouer pour le club turinois se déroulera sans doute face au juge Rafaelle Guarinello, en charge des affaires de dopage, qui s'intéresse de plus en plus aux méthodes utilisées par l'équipe médicale du club turinois.

Alain Constant

Ligue des champions (dernière journée du 1er tour)

Groupe A : FC Porto (Por.)-Ajax Amsterdam (PB) 3-0 ; Croatia Zagreb (Cro.)-Olympiakos Le Pirée (Grè.) 1-1.
Groupe B : Athletic Bilbao (Esp.)-Galatasaray Istanbul (Tur.) 1-0 ; Juventus Turin (Ita.)-Rosenborg (Nor.) 2-0.
Groupe C : Real Madrid (Esp.)-Spartak Moscou (Rus.) 2-1 ; Sturm Graz (Aut.)-Inter Milan (Ita.) 0-2.
Groupe D : Brondby (Dan.)-FC Barcelone (Esp.) 0-2 ; Manchester United (Ang.)-Bayern Munich (All.) 1-1.
Groupe E : RC Lens (Fra.)-Dynamo Kiev (Ukr.) 1-3 ; Panathinaïkos Athènes (Grè.)-Arsenal (Ang.) 1-3.
Groupe F : Kaiserslautern (All.)-Helsinki JK (Fin.) 5-2 ; PSV Eindhoven (PB)-Benfica Lisbonne (Por.) 2-2.
● Les qualifiés
Olympiakos Le Pirée ; Juventus Turin ; Inter Milan ; Bayern Munich ; Dynamo Kiev ; Kaiserslautern ; Real Madrid ; Manchester United.
Le tirage au sort des quarts de finale aura lieu mercredi 16 décembre à Genève. Il ne sera pas intégral puisque les deux meilleurs issus des poules, le Real Madrid et Manchester United, ne peuvent s'affronter et recevront lors du match aller et que deux équipes issues du même groupe ne peuvent s'affronter.

■ **LOTO : résultats des tirages nº 98 effectués mercredi 9 décembre.**
Premier tirage : 11, 12, 15, 29, 30, 34 ; numéro complémentaire : 5. Rapports pour 6 numéros : 2 166 210 F ; 5 numéros et le complémentaire : 56 170 F ; 5 numéros : 5 340 F ; 4 numéros et le complémentaire : 256 F ; 4 numéros : 128 F ; 3 numéros et le complémentaire : 28 F ; 3 numéros : 14 F.
Second tirage : 11, 16, 24, 26, 28, 34 ; numéro complémentaire : 3. Rapports pour 6 numéros : 13 843 555 F ; 5 numéros et le complémentaire : 84 130 F ; 5 numéros : 6 730 F ; 4 numéros et le complémentaire : 264 F ; 4 numéros : 132 F ; 3 numéros et le complémentaire : 28 F ; 3 numéros : 14 F.



Le sport français s'interroge sur son attitude sous Vichy

La ministre de la jeunesse et des sports demande à une commission, composée d'historiens et de personnalités sportives, d'étudier la période 1940-1944

POUR L'HEURE, il n'est pas question de repentance. Simplement de respecter le devoir de mémoire. Jeudi 10 décembre, à Paris, devait se tenir la première réunion de la commission d'étude sur la politique du sport pendant l'Occupation. L'idée avait été avancée par Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports, au camp de Mérignac, près de Bordeaux, le 30 octobre 1997, lors d'un discours prononcé pendant le congrès de l'Union des étudiants juifs de France, peu avant l'ouverture du procès Papon.

La commission est composée de treize membres, essentiellement des historiens et des personnalités sportives, mais aussi d'anciens résistants. Parmi ces derniers, Maurice Herzog, alpiniste et commandant d'une unité de FTP pendant la guerre, ou Yves-Pierre Boulongne, résistant et déporté, qui organisa des « Jeux olympiques » clandestins au camp de transit de Compiègne avant d'être envoyé à Buchenwald. Ces hommes et ces femmes s'apprêtent à une longue plongée dans les archives et les souvenirs, les conclusions de leurs travaux n'étant guère prévues pour avant le début de l'an 2000.

L'investigation sera d'autant plus longue que le sport est resté un domaine négligé par les mémorialistes. Les activités physiques apparaissaient pendant l'Occupation comme des parenthèses joyeuses, donc a posteriori indécentes. Ils ne faisaient l'objet que de bribes de souvenirs.

Dans le film *Le Chagrin et la Pitié*, de Marcel Ophuls, entre deux témoignages poignants, le champion cycliste Raphaël Geminiani expliquait comment le peloton roulait gaiement en ce temps-là, sans regarder les bas-côtés. La sinistre chronique des camps relate sporadiquement les joutes sportives organisées entre déportés, pour la distraction de leurs surveillants. Mais tout cela ne laissait qu'un sentiment anecdotique.

DÉVELOPPEMENT CONSIDÉRABLE

A tort. L'activité sportive a connu un développement considérable dans ses années troubles. Quelques rares ouvrages ont été publiés récemment sur la question, qui le démontrent, comme *Sport et éducation sous Vichy*, de Jean-Louis Gay-Lescot (Ed. Presses universitaires de Lyon, 137 F). Malgré le rationnement alimentaire qui fragilisait les organismes, malgré la pénurie de matériel, les fédérations ont toutes connu une augmentation importante du nombre de leurs licenciés durant ces quatre années. Des disciplines – le judo, par exemple – ont pris leur essor à cette époque.

« La pratique du sport était une façon d'oublier le régime, de s'abstraire du temps », explique Jean-Louis Gay-Lescot, directeur du service interuniversitaire des activités physiques et sportives à l'université Bordeaux-II. Avec toutes les précautions qui s'imposent, l'auteur voit dans l'instauration de la politique sportive de Vichy une résonance des initiatives du Front populaire. *« Même si les horizons politiques et sociaux assignés aux mesures prises en 1940 et 1941 diffèrent radicalement des buts poursuivis par Jean Zay et Léo Lagrange avant guerre*, écrit-il, *leurs programmes respectifs demeurent si étonnamment voisins qu'on peut parler de prolongement, voire de véritable filiation. »*

La création de nombreuses institutions, encore actives – dont les centres régionaux d'éducation physique et sportive (Creps) –, date de cette période, mêmes si elles préfèrent parfois faire remonter, aujourd'hui, leur naissance à 1945... De la même manière, on pourra porter au crédit de Vichy le développement du sport féminin.

Mais Vichy ne va pas tarder à dévoyer les intentions du Front populaire et à utiliser la pratique sportive au service de sa propagande. *« Les projets actuels visent à rendre à la race française santé, courage, discipline »*, écrivait le maréchal Pétain, le 15 août 1940, pour définir la mission d'un commissariat à l'éducation générale et sportive doté d'importants moyens financiers. Les termes du « serment de l'athlète » (*« Je promets sur l'honneur de pratiquer le sport avec désintéressement, discipline et loyauté pour devenir meilleur et mieux servir ma patrie »*) révèlent clairement la politique sportive de Vichy, en cet an I de l'Etat français.

ABC PHOTO/MUSÉE NATIONAL DU SPORT

Défilé au Parc des Princes pendant la cérémonie du « serment de l'athlète », le 30 juin 1941.

Les deux commissaires, Jean Borotra de 1940 à 1942 et le colonel Joseph Pascot de 1942 à 1944, vont s'attacher à organiser la pratique sportive pour la mettre au service – surtout après l'arrivée de Pascot, désigné par Pierre Laval – de la politique collaborationniste et antisémite développée par Vichy. *« Educateurs sportifs, sachez montrer l'exemple, soyez racistes »*, peut-on lire par exemple dans les colonnes de la revue *La France au travail*.

La déportation d'Alfred Nakache résume cette tragique période du sport en France. Protégé par sa notoriété, le recordman du monde du 200 m brasse avait continué, après l'armistice, à nager dans les bassins de la zone non occupée. Avec la complicité passive du commissariat, il sera déporté par les Allemands en 1943.

Ce dévoiement ne restera pas sans conséquence. Trop chéri par le régime précédent, le sport sera négligé à la Libération. Les problèmes budgétaires et la pénurie d'infrastructures vont ajouter au retard que la France prendra alors sur ses voisins, notamment dans l'enseignement de l'éducation physique à l'école.

Il faudra attendre la grande déconvenue des sportifs français aux Jeux olympiques de 1960, pour que la politique sportive soit enfin relancée en France. De Gaulle en sera l'instigateur. Jacques Faizant croqua alors, dans un dessin resté célèbre, un général en survêtement, montrant l'exemple et soupirant : *« Il faut tout faire dans ce pays ! »*

Benoît Hopquin

Les membres de la commission

La commission d'étude sur la politique du sport pendant l'occupation est composée de 13 membres : Marianne Amar, historienne ; Pierre Arnaud, professeur à Lyon-I, en charge d'un réseau européen de recherche sur l'histoire des institutions sportives ; Emile Besson, ancien journaliste, résistant ; Yves-Pierre Boulongne, docteur en sciences humaines, ancien sportif, déporté à Buchenwald ; Michel Chauveau, directeur de l'Insep ; Michel Clare, ancien journaliste, résistant ; Jean Durry, directeur du Musée national du sport ; Jean-Louis Gay-Lescot, directeur du service universitaire des activités physiques et sportives à Bordeaux ; Pierre Giolitto, ancien inspecteur général de l'éducation et historien ; Georges Hage, député du Nord (PC) ; Maurice Herzog, ancien ministre, résistant ; André Leclercq, vice-président du Comité national olympique et sportif français (CNOSF) ; René Moustard, coprésident de la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT). La commission est placée sous la présidence de Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports.

Willy Holt, du Racing Club de France à Auschwitz, en passant par la Résistance

« DES DÉTAILS », il appelle cela des *« détails »* : *« Dans les moments les plus importants d'une vie, c'est toujours des petits détails qui font toute la différence. »* Le soir du réveillon de Noël 1943, Willy Holt, 22 ans, est contrôlé à la gare de Grenoble. Un détail, une légère enflure dans le couvercle de sa valise – un livre de combat de rue résumé par ses soins –, va le précipiter vers Auschwitz. Le soldat s'apprêtait à le laisser partir lorsqu'il aperçut, sur une illustration, un homme muni d'une mitraillette. *« Le début de l'engrenage »*, se souvient Willy Holt. Plutôt la continuation d'un engagement dans la Résistance, ébauché au Racing Club de France, en 1942, puis confirmé au sein d'une section du réseau « Libération-Nord » des Forces françaises libres.

C'est un autre détail, sa grande taille (1,90 m), qui avait incité Willy Holt à frapper à la porte du Racing. Le jeune homme, un bel athlète né du premier mariage entre une Française, artiste peintre, et un soldat membre du service cinématographique de l'armée américaine, avait pratiqué ce sport sur la plage, à La Baule, où il avait passé les premiers mois de l'Occupation : *« J'étais devenu assez fort. »* Willy Holt était remplaçant de l'équipe de France de volley.

Il avait choisi le Racing pour *« son prestige »* : *« Autant que je me souvienne, il fallait être parrainé pour entrer. »* Le club parisien avait également une réputation *« plutôt gaulliste »*. *« On avait un peu l'impression d'être à l'abri des gestapistes. On se sentait en confiance. »*. Avant guerre, pourtant, Willy Holt avait connu sa « jeunesse française ». L'adolescent était proche des idées royalistes : *« J'entrevoyais dans la royauté une possibilité de mécénat qui allait soutenir ma carrière artistique*, écrit-il dans le récit consacré à sa détention, *Femmes en deuil sur un camion* (NiL Editions, 1995). *Et cette allégeance m'amenait à fréquenter un milieu dans lequel l'antisémitisme était de mise. »*

Willy Holt, homme de talents, était doué pour le dessin. De retour des camps de concentration, il a entrepris une brillante carrière de chef décorateur ; il a travaillé avec les plus grands réalisateurs américains ou français, avant d'obtenir une nomination aux Oscars, puis un César pour son travail sur *Au revoir les enfants*, de Louis Malle.

« PATRIOTE, COMME TOUS LES MÉTÈQUES »

En 1940, l'appel de De Gaulle avait changé sa perception du conflit. *« Comme tous les métèques à moitié français, j'étais plus patriote que n'importe qui. »* Empêché par sa mère de gagner Londres, il a attendu 1942 pour trouver sa voie dans la Résistance. *« Un copain du Racing, engagé dans un réseau, m'avait laissé entendre que je remplissais certaines conditions. J'ai dû lui répondre que je voulais participer à quelque chose d'efficace. »*

Grand, mince, agile, Willy Holt était doté du gabarit idéal pour *« monter des coups »*. *« C'est là que j'ai commencé mes acrobaties. On faisait les mairies pour cambrioler des tickets de pain. On a fait des hold-up, un gros casse au fichier central des réfractaires du STO, rue des Francs-Bourgeois, à Paris. »*

L'aventure a pris fin à la gare de Grenoble. Les miliciens l'ont plongé dans une baignoire, pour l'interrogatoire. A l'hôpital militaire de Floride, où il est né, les médecins avaient conseillé la circoncision. *« Mes protestations naïves ne servirent à rien. L'intérêt de mes tourmenteurs était que je sois juif, donc je devins juif »*, explique-t-il dans *Une ombre dans les yeux*, un documentaire réalisé par deux de ses anciens étudiants de l'école de cinéma de la Femis.

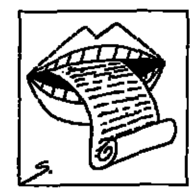
Après son arrestation, il sera déporté. Auschwitz, Buchenwald, Buna, Dora. *« Le grotesque côtoyait l'horrible. »* Le sport, très prisé par les Allemands, avait toute sa place dans cette description des camps. Les jours de *« sélection »*, écrit Willy Holt, *« nous nous livrions, tous, ultime espoir de survivre, à une gymnique de culturistes, à seule fin de faire illusion, comme sur une plage de sable fin devant des jeunes filles en fleur »*. Les camps avaient leurs vedettes. *« Les champions étaient un peu privilégiés, un peu moins atteints »*, se souvient Willy Holt.

« Le volley n'intéressait pas les Allemands », mais des combats de boxe, si – *« il fallait être sadique pour demander à des gens qui étaient à bout de se battre »* –, ainsi que les matches de football, *« entre geôliers valides et SS en bonne forme »*. Du football en arrière-plan de l'horreur, comme sur *Gassed*, ce tableau de John Singer Sargent, où, derrière une file de soldats anglais rendus aveugles par les gaz de la première guerre, des gamins jouent au football, sous un rayon de soleil.

Eric Collier

« Une évaluation rigoureuse »

LORS DU CONGRÈS de l'Union des étudiants juifs de France, le 30 octobre 1997, à Bordeaux, Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports, avait expliqué les raisons qui l'ont poussée à créer une commission *« indépendante »* d'étude sur le sport en France durant l'Occupation.



VERBATIM

« C'est le temps écoulé qui permet une meilleure connaissance des faits d'autrefois, avait-elle déclaré dans son intervention. *C'est d'ailleurs ce qui a conduit récemment le premier ministre à élargir l'accès aux archives administratives sur cette période. Dans le développement de cette initiative, je tiens à vous annoncer la mise en place d'une commission d'étude sur le sport en France de 1940 à 1944. Je confierai à cette commission indépendante, qui sera composée d'historiens, de personnalités du mouvement sportif, d'associations de jeunes, la mission d'une évaluation rigoureuse de la politique du sport en France sous le régime de Vichy. »* Pour mieux situer son initiative, elle avait rappelé que le président de la République, Jacques Chirac, et le premier ministre, Lionel Jospin, ont eu *« la lucidité et le courage »* de reconnaître *« la responsabilité directe de la France dans la déportation et la mort de 75 000 juifs de France »*. *« De la même manière*, avait-elle affirmé, *la demande de repentance de l'Eglise catholique de France à la communauté juive n'est pas un acte de contrition mais doit être salue comme une forte volonté de s'acquitter d'une dette morale. »*

« Ces actes essentiels, si longtemps attendus, rendent dérisoire et malsaine la tentative de polémique sur la nécessité d'affronter enfin notre passé, avait-elle estimé. *De le faire sans céder à une vision simpliste, et sans sombrer davantage dans la négation ou la sous-estimation de ce que fut la résistance à l'oppression, au risque de renvoyer dos à dos les bourreaux et leurs victimes. Entre ces deux écueils, il y a place pour une histoire critique, dont la raison d'être est hantée par une question qu'il ne faudra jamais cesser de se poser : comment cela a-t-il pu arriver ? »*

Le rugby à XIII, victime de la vindicte du régime

« IL EST IMPORTANT que le rugby à XIII soit réhabilité. Mais nous n'en ferons pas une affaire d'Etat. Nous n'avons surtout pas envie de déterrer la hache de guerre avec le XV pour des histoires qui ont plus de cinquante ans. » Né dans l'après-guerre, Jean-Paul Ferré, le président de la Fédération française de rugby à XIII, en a assez de ressasser des lunes bien plus vieilles que lui. *« Nous ne vivons pas avec les souvenirs »*, assure-t-il.

Pourtant les rancœurs restent ancrées dans la mémoire d'Ovalie. Elles raniment sans cesse les guéguerres qui traversent le Sud-Ouest et opposent les deux formes du jeu de rugby. En 1997, Robert Fassolette, un professeur d'éducation physique de l'Essonne, a étayé le débat et relancé la polémique en publiant une thèse sur la spoliation du XIII pendant l'Occupation. De Perpignan à Bordeaux, la presse locale en a donné un large écho.

Le rugby à XIII a d'emblée suscité l'hostilité de Vichy pour sa référence ouverte au professionnalisme. Ce sport, importé en France en 1934, était en opposition justement avec la stricte doctrine amateur du XV. En 1940, le XIII et son argent avaient largement taillé dans les fiefs du XV, qui avait perdu près de la moitié de ses clubs depuis 1924. Mais Vichy vouait une allergie profonde au professionnalisme, contraire à l'éthique que le régime entendait mettre en place.

Par un décret du 19 décembre 1941, la ligue française de rugby était dissoute et ses biens liquidés. Nommé en 1943, le second commissaire à l'éducation générale et sportive, le colonel Pascot, se trouvait être un quinziste, qui plus est originaire de Perpignan, zone de conflit entre les deux formes de rugby. L'homme à l'éternel béret veillera avec un zèle particulier à l'éradication définitive du XIII.

A la Libération, la ligue dissoute se reconstitue mais, bizarrement, n'est pas autorisée à retrouver la mention rugby. Le « jeu à XIII » va cependant reprendre son essor dans les années 50, sous l'impulsion de talents comme Puig-Aubert, le célèbre Pipette. Mais il s'étiolera au début des années 60 pour laisser la suprématie au XV (il ne compte aujourd'hui que 20 000 licenciés pour 200 000 au XV). En 1995 pourtant, par une décision du Conseil d'Etat clôturant huit années de procédure, le XIII retrouvera le droit de s'appeler rugby.

Toutes les archives ayant été sciemment détruites, il est difficile d'évaluer le patrimoine du rugby à XIII avant la guerre. *« On le sait seulement florissant*, explique Jean-Paul Ferré. *Parfois, des anciens me racontent que tel ou tel stade aurait appartenu à des clubs treizistes. Mais il ne reste aucune preuve. »* Citant des sources anglaises, Robert Fassolette estime pourtant les spoliations à 1,2 million de francs de l'époque. Sa thèse devient sulfureuse quand il affirme que ces biens auraient été captés par le XV et que cela appelle des réparations. On imagine l'effet que pourrait avoir un procès en restitution du XIII contre le XV.

B. H.

Les parents au secours du jouet

Faute de toujours plaire aux enfants, les fabricants comptent sur les adultes

« *ILS ADORENT, vous allez détester.* » En mettant en scène une série de jouets assez peu engageants, la campagne de publicité de la chaîne Toys'R'Us prend acte d'une évidence : les parents ne partagent pas forcément les goûts de leurs enfants. Ce que ne dit pas la publicité, c'est que la lutte est inégale et que l'objection paternelle ou maternelle semble modérément peser sur le choix final. Les 6-12 ans, influencés par leurs camarades, les campagnes publicitaires et l'ivresse du sacro-saint catalogue de jouets de Noël, ont les coudées franches, et cela arrange tout le monde, estime Joël Le Bigot, président de l'Institut de l'enfant. « *Certains de ceux qui ne croient plus au Père Noël prennent l'habitude de répartir les cadeaux selon les membres de la famille et précisent dans quel magasin on peut les trouver au meilleur prix. Dès lors, personne ne risque de commettre d'impair.* »

« *Sur dix jouets demandés,* ajoute Michel Moggio, responsable de la filiale française du groupe américain Hasbro, *on peut estimer que les trois premiers de la liste sont acceptés et que les autres font l'objet d'une négociation. Celle-ci portera davantage sur le prix que sur l'allure ou le contenu du produit.* » Les consultants spécialisés du cabinet NPD observent certes que l'influence des enfants est prépondérante (ils décident de la moitié des jouets offerts, selon cette source), mais ils constatent aussi une remontée « *lente mais significative* » de l'initiative parentale (près d'un tiers des cadeaux). Au contraire, les achats dits « d'impulsion » réalisés sur le lieu de vente, régressent.



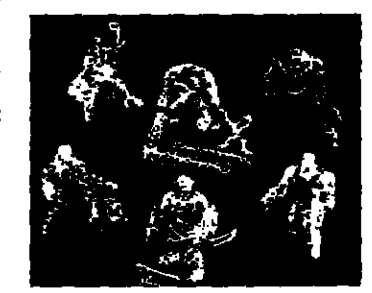
La « Crash car » de Tohka.

« S'IMPLIQUER DE NOUVEAU »

Chez Toys'R'Us, on se dit convaincu que « *les parents ont envie de s'impliquer de nouveau dans le choix des jouets* ». Le groupe américain, qui vend 18 % des jouets en France, vient de réaliser une enquête auprès de 3 350 enfants, âgés de 6 à 12 ans, et d'un millier de parents. Afin de renforcer sa « *fonction de conseil auprès des adultes* » la chaîne de magasins en a tiré un Guide de Noël, présentant le classement commenté des jouets les plus appréciés. « *Jusqu'alors, rien n'était fait pour éclairer la lanterne des parents. Faute d'informations et d'explications, ils avaient le sentiment de baisser pavillon devant leurs enfants* », assure Eric Le Mélinaire, directeur de la communication de Toys'R'Us. Certaines marques « premier âge », comme Fisher-Price, opèrent, elles aussi, un glissement médiatique en recentrant leurs campagnes publicitaires télévisées vers les adultes. Chacun s'accorde toutefois à reconnaître qu'il existe un domaine où l'influence parentale s'exerce pleinement. Sur un marché du jouet atone depuis plusieurs années, les produits « éducatifs » ouvrent de nouvelles perspectives. Les coffets de travaux manuels mais aussi les mini-ordinateurs proposant de multiples initiations ludiques (à la lecture, à la musique, aux mathématiques, à l'anglais, etc.) et les CD-ROM représenteraient 15 % du chiffre d'affaires des cadeaux destinés au moins de 12 ans.

Bien que les professionnels admettent – sans le dire trop fort – que ces produits n'apparaissent que rarement dans la liste au Père Noël, ces articles ont le vent en poupe. Alimenté par le souci de préparer au mieux l'avenir scolaire de sa progéniture, le jeu éducatif est une valeur sûre mais son essor risque d'échapper en partie aux intervenants habituels de l'industrie du jouet. Ainsi la baisse des prix des micro-ordinateurs grand public menace directement l'attrait des mini-ordinateurs pour enfants dont les applications sont beaucoup plus limitées.





En haut à droite, Action Man en action dans le Grand Nord.

Ci-dessus, les figurines géantes de Small Soldiers

L'attente parentale n'est pas seulement de nature pédagogique. Elle fait aussi du jouet le support du lien social au sein de la cellule familiale, quelle qu'en soit la composition. Traditionnellement, les parents appréciaient les jeux qui occupaient plus ou moins intelligemment leurs enfants (voire, plus prosaïquement, permettaient « *d'avoir la paix* » les jours de pluie et les soirées d'hiver). Cela ne suffit plus. De nos jours, assurent les experts, on attend aussi du jeu qu'il crée « *une relation privilégiée de complicité entre parents et enfants* ». Le bon niveau des ventes de jeux de société, notamment de ceux qui relient les générations (Scrabble, Monopoly), reflète cette aspiration à une vie sociale plus riche et plus conviviale.

« *Les consommateurs,* résume le cabinet NPD, *veulent être davantage à l'écoute de leurs enfants. Le jouet constitue un achat plus réfléchi.* » Et de moins en moins enthousiaste ? On peut se le demander. Les études de marché indiquent qu'à partir de 8 ans, une bonne partie des filles et certains garçons ne veulent plus entendre parler d'un jouet classique. Ils préfèrent des disques ou des vêtements, voire des consoles de jeu électroniques jusqu'alors réservées aux adolescents et aux jeunes adultes (*Le Monde* du 20 novembre).

13,4 milliards de francs pour un marché en baisse

En 1997, les Français ont dépensé 13,4 milliards de francs pour acheter des jouets, soit une baisse de 1,2 % par rapport à l'année précédente. Les répercussions de la baisse sensible du taux de natalité de la fin des années 80 expliquent en partie ce manque de dynamisme qui intègre également de sensibles baisses de prix. En France, les ventes de jouets sont marquées par une saisonnalité particulièrement forte. Contrairement aux Américains et aux Britanniques, les Français privilégient fortement la période de Noël et l'anniversaire de l'enfant. Les trois quarts des jouets sont achetés à ces occasions.

Quant au palmarès des jouets les plus vendus (Barbie, Action Man, Monopoly, yo-yo...), il reflète la domination qu'exercent les valeurs sûres sur un marché qui ne donne pas de signes avant-coureurs d'un Noël 1998 exceptionnel. Malgré quelques « coups » aussi spectaculaires qu'éphémères, tels que les Pogs ou le Tamagotchi, l'industrie du jouet semble souffrir d'une réelle panne d'imagination.

Jean-Michel Normand

Barbie et Action Man toujours au zénith

IL EST LOIN le temps où, au nom du féminisme militant, des mères refusaient d'acheter à leur fille la poupée Barbie et ses accessoires. Après un passage à vide au milieu des années 90, la poupée de Mattel est de nouveau triomphante. Elle célébrera ses quarante ans en mars 1999 et a fêté en 1997 son milliardième exemplaire. Barbie, également disponible sur CD-ROM, plaît à des fillettes plus jeunes (5-8 ans) mais toujours plus nombreuses (5 millions d'unités vendues en France en 1997, soit une toutes les 6 secondes).

Cindy, sa concurrente tout aussi rose-bonbon, n'est jamais parvenue à lui faire de l'ombre. Les filles la trouvaient jolie, mais elles préféraient jouer à Barbie, comme maman lorsqu'elle était petite. Hasbro a préféré renoncer et interrompre la carrière de Cindy. La poupée est une valeur toujours aussi sûre. Les grands modèles, souvent dotés de fonctions multiples, ont le vent en poupe. A l'autre extrémité, les mini-poupées Poly-Pocket ou Mon Petit Poney, que les adolescentes d'aujourd'hui découvrirent il y a dix ans, se portent toujours aussi bien.

« *Pour susciter une réaction de rejet des adultes,* glisse un patron de l'industrie du jouet, *il faut vraiment dépasser les bornes. Seuls les promoteurs de Dragon Ball Z, série télévisée ultra-violente de mangas japonais, y sont parvenus.* » Action Man, une figurine haute de 30 centimètres, armée jusqu'aux dents et accompagnée d'un chien d'attaque qui aboie à la demande, ne fait pas dans la dentelle mais il ne choque visiblement pas grand monde. Héritier de GI Joe et de Big Jim (dont les premiers modèles dépassaient les 1 000 francs lors du Salon Toymania, manifestation destinée aux collectionneurs de jouets anciens et organisée les 6 et 7 septembre à Paris),

Action Man est devenu un peu plus fréquentable. Heureusement, car les petits le réclament dès l'âge de 3 ans. Il a conservé sa cicatrice sur la joue droite, mais a renoncé au folklore paramilitaire et se présente désormais comme un « *aventurier de l'extrême* » avec un ensemble d'accessoires renouvelés. L'attrait de l'uniforme auprès des enfants n'est plus ce qu'il était, admet Hasbro.

TOUJOURS LE CIRCUIT 24

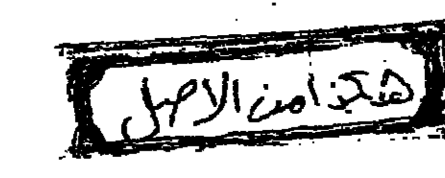
Toujours du côté des garçons, l'indémodable Batman talonne Action Man alors que Zorro revient d'actualité et que les déclinaisons modernes du glorieux Circuit 24 font mieux que résister. Autre grand retour, celui du baby-foot, dont les ventes devraient progresser de 20 % cette année grâce à l'« effet Mondial ».



Dans la collection Nostalgie de Barbie, la poupée brune Silken flame.

Au rayon des jeux de société, on note l'arrivée de quelques nouveaux venus (le jeu de Mr Bean et le jeu du Titanic, mélange de Monopoly et de jeu de l'Oie) à côté des grands classiques, souvent offerts par les grands-parents. Le Monopoly (500 000 unités par an en France), le Scrabble (800 000 unités) ainsi que le jeu de carte Uno font tranquillement la course en tête.

J.-M. N.



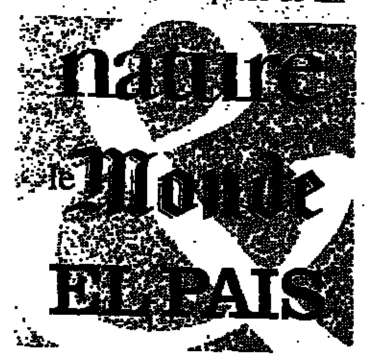


Des chercheurs américains identifient un mécanisme génétique de l'évolution

Un stress intense peut provoquer, chez la mouche drosophile, de nombreuses mutations héréditaires. Ce phénomène, dû au dysfonctionnement d'un gène, pourrait expliquer le mystère de l'apparition rapide d'espèces nouvelles

L'évolution par la sélection naturelle telle que l'a décrite Charles Darwin peut s'appliquer à la différenciation d'espèces proches. Mais il est difficile de s'y référer pour expliquer les sauts brusques qui ont donné lieu, à certaines périodes, à l'apparition brutale de familles animales très diversifiées. Deux biologistes américaines ont identifié, chez la mouche drosophile, un gène spécifique qui pourrait fournir une explication à ce mystère. Ce gène code pour l'Hsp90, une protéine dont le rôle est d'en protéger d'autres dans les périodes de stress physiologique, et notamment celles, fondamentalement instables, qui sont impliquées dans un grand nombre de processus liés à la division et au développement cellulaires. Son dysfonctionnement, en cas, par exemple, de perturbations intenses dans l'environnement, provoque de multiples difformités héréditaires, entraînant l'apparition d'un grand nombre de variations physiques susceptibles d'accélérer énormément l'évolution par sélection naturelle.

LES CHAMEAUX donnent toujours naissance à des chameaux. Et les papillons ne sortent jamais des œufs d'oiseau. Cette fiabilité du processus de développement des êtres vivants paraît aller de soi. Pourtant, le fait qu'un seul œuf fertilisé devienne, en quelques courtes semaines ou en quelques mois, une unité cohérente, fonctionnelle, composée de mil-



liards, voire de milliers de milliards, de cellules est un miracle quotidien. Et le fait que la descendance appartienne toujours à la même espèce que les parents, est plus miraculeux encore.

Le développement d'un organisme suit un schéma très précisément contrôlé, propre à chaque espèce. Les déviations surviennent rarement, et quand elles se produisent, il est rare qu'elles se perpétuent. Les organismes porteurs de défauts dans les gènes qui gouvernent le développement ne sont pas viables ou, s'ils naissent, ne vivent pas assez longtemps pour avoir une descendance.

Ce mécanisme merveilleux pose, pourtant, un problème. Si, comme cela paraît vraisemblable, nous partageons la planète avec quelque trente millions d'autres espèces, dont chacune a sa propre formule unique de développement, comment l'évolution peut-elle s'opérer ? Comment ces modèles de développement peuvent-ils changer sans que se produise l'inévitable désastre génétique ? D'où viennent les espèces nouvelles ? L'évolution par la sélection naturelle selon Darwin peut s'appliquer aux espèces proches entre elles, mais il est difficile de s'y référer pour expliquer les différences qui séparent l'homme du mollusque, ou la mouche du ver de terre.

Suzanne Rutherford et Susan Lindquist, du Howard Hughes Medical Institute (université de Chicago, Etats-Unis), ont peut-être levé une partie du mystère. Dans un rapport saisissant, publié par la revue *Nature* datée du 26 novembre, elles exposent ce qui pourrait constituer la première preuve de l'intervention explicite d'un mécanisme moléculaire dans l'évolution. Un mécanisme susceptible de faire passer brusquement l'animal d'une ligne de développement à une autre, en orientant l'évolution dans de nouvelles directions. Qui plus est, ces transitions pourraient s'opérer non pas au hasard, mais à des périodes de crise environnementale où les organismes s'adaptent en se diversifiant en espèces nouvelles.

DIFFORMITÉS

Les deux chercheuses ont travaillé en laboratoire sur des populations de la mouche du vinaigre (*Drosophila melanogaster*) présentant des mutations du gène codant pour une protéine nommée Hsp90. La mutation de ce gène présente la particularité de provoquer toutes sortes de difformités en tous points de l'organisme. Suzanne Rutherford et Susan Lindquist présentent ainsi un catalogue impressionnant d'anomalies qui lui sont imputables : les yeux qui changent de forme, de couleur et de taille, ou même disparaissent ; les pattes ou les ailes qui prennent une forme et une dimension différente ; la pilosité qui se trouve modifiée, etc.

Poussant plus loin leurs recherches, les deux biologistes ont découvert que la nature de ces mutations n'est pas le fait du hasard, mais reflète la constitution génétique des stocks de mouches utilisés dans les expériences, indépendamment de la mutation de l'Hsp90 : chaque race de mouche tend à présenter certains types de difformité, et pas d'autres, lorsque l'Hsp90 a muté. Les deux chercheuses se sont aussi aperçues que les mouches mutantes sont en général viables et fertiles, les générations suivantes engendrant conformément à leurs nouvelles formes mutantes. Enfin – plus étonnant encore –, elles ont pu vérifier que les générations issues de mouches mutantes conservent leur potentiel de difformité, même lorsqu'elles sont croisées avec d'autres dont les gènes Hsp90 sont normaux et sains. Leurs nouvelles caractéristiques, issues de la mutation de l'Hsp90, sont devenues indépendantes de cette dernière.

Que s'est-il passé ? La réponse est à chercher dans la fonction de l'Hsp90, qui appartient à la famille dite des *« heat-shock proteines »* (Hsp). L'un des rôles de ces « protéines du choc thermique » produites dans les périodes de stress physiologique est de protéger d'autres protéines des dommages causés par la chaleur, le manque d'oxygène, diverses réactions chimiques et d'autres circonstances stressantes. Mais ce n'est là qu'une activité secondaire pour l'Hsp90. Sa tâche première est, semble-t-il, d'accompagner et de protéger tout un assortiment d'autres protéines, fondamentalement instables, impliquées dans des processus liés à la division et au développement cellulaires. Comme le sage et solide témoin du futur marié, l'Hsp90 a pour mission de faire en sorte que son protégé arrive à l'heure à la cérémonie, quels que soient les excès qu'il a commis la veille, lors de l'enterrement de sa vie de garçon.

L'action de l'Hsp90 dépend de caractères très généraux liés à l'instabilité des protéines et non pas à la forme ou la fonction de ces dernières. Prenant sa mission à cœur, ce « chaperon » s'arrangera pour que le travail soit exécuté correctement même si, parfois, les mutations accumulées auraient dû normalement modifier ou interrompre les fonctions des protéines protégées.

Ainsi, lorsque l'Hsp90 est elle-même mise sur la touche, tout un ensemble de mutations cachées dans les lignes clés du développement se trouve brusquement libéré. C'est ce qui se passe dans les moments d'extrême tension – une température élevée, par exemple. L'Hsp90 est alors débordée, sa « vigilance » affaiblie.

Suzanne Rutherford et Susan Lindquist pensent que l'Hsp90 joue un rôle de « capaciteur » fondamental dans l'évolution. En période de stress intense, le contrôle normalement étroit qu'exerce l'Hsp90 sur le développement se relâche. Des mutations cachées, stockées dans les lignes du contrôle développemental, sont alors libérées, offrant une gamme de variations physiques plus importante que la normale. Elément vital de l'évolution, cette variabilité favorise la sélection naturelle.

Plus l'étendue des variations est importante, plus grandes sont les chances que l'une d'elle soit mieux adaptée à la survie dans un environnement qui a changé. L'évolution travaillera alors plus efficacement et plus vite...

Henry Gee

★ **Page réalisée par les rédactions du *Monde*, d'*El Pais* et de la revue scientifique internationale *Nature*. Traduit de l'anglais par Sylvette Gleize.**

L'histoire du vivant en raccourci

10^9 ANS = 1 MILLIARD D'ANNÉES
10^6 ANS = 1 MILLION D'ANNÉES

1er JANVIER 0H – $4,9 \times 10^9$ ANS – FORMATION DU SYSTÈME SOLAIRE
22 JANVIER – $4,6 \times 10^9$ ANS – NAISSANCE DE LA TERRE
21 FÉVRIER – $4,2 \times 10^9$ ANS – NAISSANCE DES OCÉANS
23 MARS – $3,8 \times 10^9$ ANS – 1res CELLULES PROCARYOTES
3 SEPTEMBRE – $1,6 \times 10^9$ ANS – 1res CELLULES EUCARYOTES
15 NOVEMBRE – 600×10^6 ANS – 1res PLURICELLULAIRES
22 NOVEMBRE – 500×10^6 ANS – EXPLOSION CAMBRIENNE
12 DÉCEMBRE – 250×10^6 ANS – 1ers DINOSAURES
15 DÉCEMBRE – 225×10^6 ANS – 1ers MAMMIFÈRES
26 DÉCEMBRE – 65×10^6 ANS – DISPARITION DES DINOSAURES
31 DÉCEMBRE – 18 H 16 MIN. 16 SEC. – $3,2 \times 10^6$ ANS – LUCY
31 DÉCEMBRE – 23 H 59 MIN. 46 SEC. – HOMO SAPIENS SAPIENS
AN 2000

Infographie : Le Monde

Si l'on contractait l'histoire de la Terre en une année, la formation du système solaire se plaçant au 1er janvier à 0 heure et l'an 2000 au 31 décembre à minuit, la vie surgit dès le 23 mars, mais les premiers êtres multicellulaires n'apparaissent que le 15 novembre, et notre « cousine » Lucy le 31 décembre, en début de soirée.

Comment la vie naquit des catastrophes naturelles

AU COMMENCEMENT était la Terre, très vite recouverte par des océans, il y a quelque 4,2 milliards d'années, 400 millions d'années seulement après sa formation. La vie y apparaît très vite : moins d'un demi-milliard d'années plus tard. D'abord des cellules simples sans noyau, des procaryotes, qui s'épanouissent, bien à l'abri, dans les profondeurs de l'océan primitif et semblent avoir peu évolué pendant plus de deux milliards d'années. Ensuite, des cellules à noyau – eucaryotes –, dont le premier fossile connu date de 1,6 milliard d'années.

L'atmosphère terrestre, constituée à l'origine d'un mélange d'hydrogène, de méthane, d'ammoniaque et d'autres gaz tout aussi peu favorables à la vie telle que nous l'entendons aujourd'hui, commence alors à se transformer. Ces premiers organismes très primitifs profitent de l'apparition du dioxyde de carbone (CO_2) pour synthétiser leur nourriture. Elles rejettent ainsi de l'oxygène.

Ce fut une catastrophe pour le monde vivant de l'époque. Ce nouveau polluant atmosphérique était, pour elles, un poison mortel. Sa teneur dans l'atmosphère oscillait probablement autour de 1 % avant l'époque cambrienne. Elle monte peu à peu à la valeur actuelle (20 %), obligeant les organismes vivants à évoluer pour survivre. Le choc fut d'autant plus important que ce bouleversement chimique de l'atmosphère coïncide avec la plus longue période glaciaire que la Terre ait connue.

Est-ce l'effet de l'Hsp90, cette protéine du stress, qui a provoqué des mutations aléatoires et l'apparition d'une multitude de « monstres » ? Toujours est-il que les fossiles trouvés dans les couches de sédiments correspondant à la fin du précambrien et au cambrien montrent un fabuleux bouleversement biologique. A la période vendienne, il y a environ 600 millions d'années, apparaît une floraison d'organismes bizarres au corps plat, segmenté, et aux formes variées. Les chercheurs n'ont pas déterminé s'il s'agissait d'animaux, de plantes ou de lichens.

Cette première poussée de vie s'éteint, mais, « très vite », elle est suivie de l'explosion cambrienne qui, vers 540 millions d'années, donne lieu à une nouvelle et formidable floraison de « monstres » aux formes diverses. Les gisements de fossiles de cette époque recèlent un bestiaire extraordinaire d'animaux étonnants comportant parfois cinq yeux et – ou – une trompe frontale, une mâchoire circulaire, des plaques d'écailles ou d'épines... Certains sont à l'origine des grands embranchements animaux que nous connaissons aujourd'hui, d'autres ont très vite disparu.

Depuis, l'évolution n'a pas cessé. Avec une constante : les grandes étapes ont, le plus souvent, coïncidé avec un bouleversement dans l'environnement. Comme la chute d'un astéroïde géant et les éruptions volcaniques qui, pense-t-on, ont contribué à la disparition des dinosaures, il y a 65 millions d'années...

J.-P. D. et H. G.

Plusieurs théories, quelques contradictions, beaucoup d'inconnues

LE TERRAIN a été sérieusement « débroussaillé » par Jean Lamarck et Charles Darwin. Depuis la publication de leurs théories, en 1800 puis en 1859, la science a progressé. Hormis quelques rares partisans d'une interprétation littérale de la Genèse, plus personne ne doute que l'homme et le singe partagent un aïeul commun. Mieux : l'étude des fossiles a montré que les premiers ancêtres des grands groupes animaux d'aujourd'hui se sont différenciés il y a environ 540 millions d'années, à la faveur d'un « big bang zoologique », l'explosion cambrienne (*Le Monde* du 5 janvier 1996).

Le chemin parcouru peut paraître énorme. Ces grands jalons posés grâce à l'analyse des fossiles ont été complétés par la biologie. L'universalité du code génétique de tous les êtres vivants est une confirmation de leur origine commune. Les gènes, toujours, ont permis de préciser les liens de parenté entre les différentes espèces et leur comparaison fournit également une « horloge » qui recoupe *grosso modo* les déductions de paléontologues.

Mais, dans tous les cas, il ne s'agit que d'indices indirects montrant – ou suggérant – qu'à telle époque telle espèce présentait tel aspect. Entre ces petits cailloux semés sur la route de l'évolution, c'est le noir complet. Les scientifiques sont désormais persuadés que Darwin avait globalement raison, au moins sur le principe. Mais ils n'ont guère avancé sur la connaissance des rouages du mécanisme qui nous a fait passer de « l'algue bleue » originelle à l'*Homo sapiens* branché sur Internet.

La théorie de l'évolution des espèces ? *« L'assemblage d'un certain nombre de propositions en un tout, le plus cohérent possible, mais qui comporte encore énormément d'inconnues »*, explique le généticien des populations André Langaney. *« Notre travail consiste à chercher en permanence à réfuter les théories afin de les remplacer par d'autres, plus performantes. Et quand on ne peut ni contredire ni vérifier, il faut avoir le courage de reconnaître que l'on ne sait pas. »* Volontiers provocateur, ce chercheur qui se partage entre le Muséum national d'histoire naturelle de Paris et l'université de Genève se méfie des systèmes et des certitudes. Et n'hésite pas à les dénoncer. Pour lui, *« la plupart des grandes propositions en matière d'évolution sont actuellement en débat »*. Sont en concurrence.

● Le gradualisme qui veut, comme le pensait Darwin, que l'évolution se fasse graduellement, en continu, n'a jamais pu être démontré, hormis dans le cas d'espèces très proches dites « jumelles ». Les fossiles ne permettent pas de combler par des « chaînons manquants » les « trous » entre des états déjà très différenciés.

● Le néo-lamarckisme qui affirme que le caractère nouveau développé par un seul individu pourrait être transmis directement à ses descendants dès la première génération (comme le pensait non pas Lamarck lui-même mais certains de ses successeurs dont Darwin). Cette thèse *« a été réfutée »*. Mais, estime André Langaney, certaines données de la génétique comme les « gènes sauteurs » ou des rétrovirus laissent planer quelques doutes sur des cas particuliers.

● L'influence de la sélection naturelle, en revanche, n'est pas contestée. *« Elle existe, cela a été prouvé. Mais pas dans tous les cas, et elle n'explique pas tout. »*

● La théorie neutraliste préfère néanmoins l'ignorer en première approximation. Elle montre que les mutations et la dérive génétiques suffisent à faire avancer l'évolution moléculaire, sans intervention de la sélection naturelle. *« L'évolution génétique est à la base de la théorie des horloges moléculaires permettant de dater les divergences ancestrales des espèces. C'est une réalité, vérifiée et confirmée*, insiste André Langaney. *Il semble que l'intervention de la sélection y soit marginale, même si elle joue un rôle important à d'autres niveaux. »* L'ennui, c'est que *« l'on n'a aucune idée de la manière dont fonctionne le mécanisme génétique de la transmission des caractères quantitatifs tels que les dimensions, les formes ou les proportions. »* En clair, l'évolution génétique (support de l'horloge moléculaire) ne se superpose pas à celle des caractères physiques des populations.

● La notion d'« équilibres ponctués », enfin, s'impose de plus en plus. Toutes les observations confirment que les spéciations se produisent assez rapidement – souvent en réponse à des changements dans l'environnement – presque toujours au sein de petites populations marginales, isolées dans une niche écologique, une « île » différente du milieu où s'ébat la population mère.

On sait aussi que, dans ces circonstances, l'évolution se traduit par des différences chromosomiques importantes. C'est ainsi, par exemple, que le chromosome numéro 2, grand et unique chez l'homme, correspond à deux petits chromosomes chez les autres primates.

Mais, si ces mutations peuvent empêcher l'interfécondité entre espèces, elles ne changent en rien l'apparence des individus qui en sont porteurs. Là encore, un élément d'explication manque.

En fait, conclut André Langaney, la formation des espèces met sans doute en jeu un grand nombre de mécanismes différents. A cet égard, estime-t-il, les travaux de Suzanne Rutherford et Susan Lindquist *« semblent très importants »*. Ils fournissent une clé supplémentaire pour la confirmation de l'évolution par sauts.

Jean-Paul Dufour

Le retour des « monstres prometteurs »

Le généticien des populations André Langaney voit, dans les travaux des biologistes américaines Suzanne Rutherford et Susan Lindquist, un argument de poids dans les polémiques qui l'opposent souvent à ses collègues paléontologues. Si les conclusions des deux biologistes américaines se vérifient, *« la rétroaction de l'environnement pour faire évoluer les espèces s'exercerait*, dit-il, *non pas sur le patrimoine génétique, mais sur son expression »*. L'intervention de l'Hsp90, qui permet la production d'une infinité de mutants aléatoires parmi lesquels très peu vont survivre parce que mieux adaptés, *« rend crédible la notion de "monstres prometteurs", évoquée par Goldsmidt voici soixante ans et compatible avec les développements actuels de l'embryologie moléculaire. Les néo-darwiniens ne l'ont jamais admise. Elle est effectivement difficile à avaler. Mais comment expliquer autrement*, demande-t-il, *certaines transitions considérables entre espèces, pour lesquelles il n'y a pas de graduation imaginable ? »*.

Pluie à l'est, nuageux ailleurs

VENDREDI, une dépression située au large de l'Irlande dirige un flux perturbé de sud-ouest sur le proche atlantique. Une perturbation s'évacue vers l'est du pays, tandis qu'une autre arrive sur la Bretagne en cours d'après-midi.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Après dissipation des brumes ou brouillards matinaux, les nuages seront nombreux. La pluie gagnera la Bretagne en cours d'après-midi, puis les autres régions en fin de journée. Il fera 10 à 12 degrés l'après-midi.

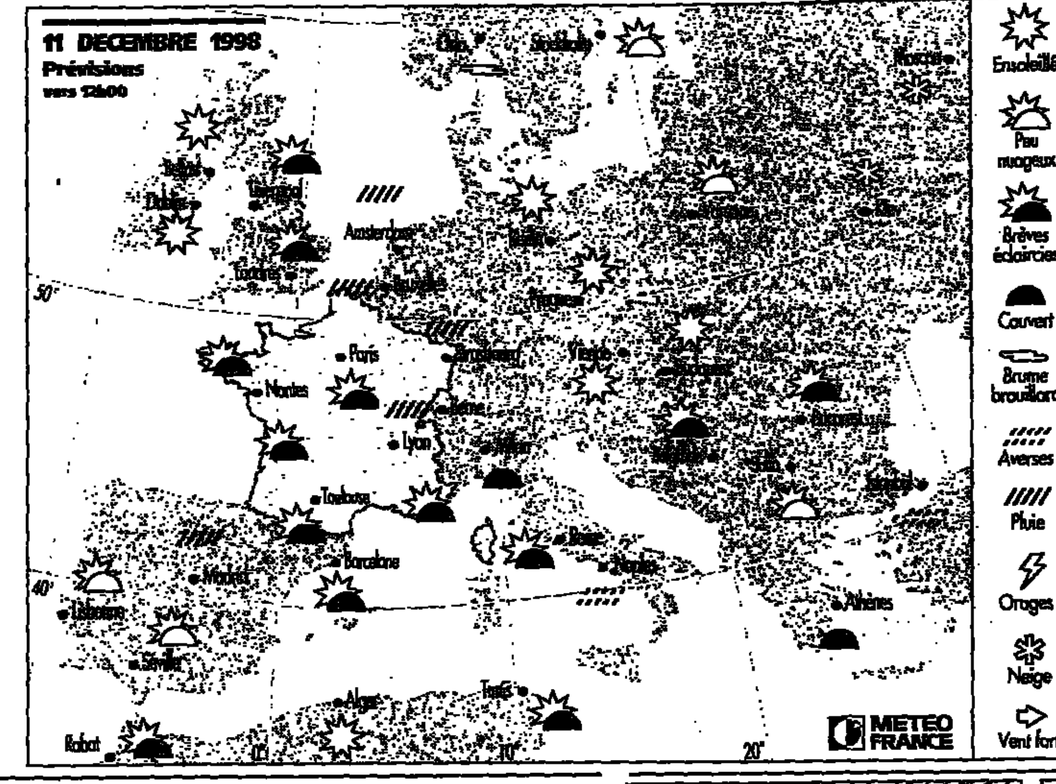
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Les nuages resteront nombreux toute la journée. Quelques averses se produiront sur les des côtes de la Manche le matin. Les températures maximales avoisineront 7 à 10 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le temps restera couvert et pluvieux une bonne partie de la journée. Il neigera au-dessus de 1 200 mètres sur le relief. La pluie cessera en début d'après-midi sur Champagne-Ardenne. Les températures maximales avoisineront 5 à 8 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Après dissipation des brouillards matinaux, le ciel restera très nuageux, avec de courtes éclaircies. Il fera 10 à 12 degrés au mieux.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Sur Rhône-Alpes, il pleuvra toute la journée, avec de la neige au-dessus de 1 200 mètres. Sur l'Auvergne, la pluie cessera à la mi-journée, laissant place à un ciel très nuageux. Sur le Limousin, les nuages resteront nombreux. Les températures maximales avoisineront 7 à 11 degrés d'est en ouest.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Les nuages seront nombreux le matin, avec quelques pluies. L'après-midi, de belles éclaircies reviendront avec de la tramontane modérée. En Corse, le ciel restera très nuageux avec des averses parfois orageuses. Il fera 11 à 14 degrés l'après-midi.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **BELGIQUE.** Du 19 décembre au 3 janvier, la Grand-Place de Bruxelles accueille une gigantesque patinoire (25 mètres de large sur 40 mètres de long) qui accueillera les amateurs tous les jours de midi à 22 heures. 100 FB pour les moins de seize ans, 150 FB pour les adultes, pour une heure, patins compris. « Brussels on ice » vivra également à l'heure de l'euro avec, à l'hôtel de ville, une exposition retraçant l'histoire de la monnaie.

■ **TURQUIE.** La Saint-Sylvestre à Istanbul avec Turquie à 1/Teos Tours. Vol spécial de Roissy CDG T9 le 30 décembre en soirée et un retour le 3 janvier en soirée : de 1 990 F à 3 530F par personne selon l'hôtel choisi avec 4 nuits en chambre double et petits-déjeuners, l'avion et les transferts. A ajouter, 250 F de taxe d'aéroport par personne et, en option, un réveillon au bord du Bosphore (580 F par personne). Renseignements au 01-47-70-08-08.

PRÉVISIONS POUR LE 11 DECEMBRE 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

Ville	Temp.	Ciel
FRANCE métropole		
AJACCIO	6/13	P
BIARRITZ	8/15	N
BORDEAUX	8/14	N
BOURGES	7/10	N
BREST	6/12	N
CAEN	9/10	N
CHERBOURG	7/12	N
CLERMONT-F.	3/8	P
DIJON	0/5	P
GRENOBLE	2/6	P
LILLE	5/9	N
LIMOGES	6/8	N
LYON	2/6	P
MARSEILLE	3/11	N
NANCY	0/4	P
NANTES	5/11	N
NICE	5/12	N
PARIS	7/10	N
PAU	6/13	N
PERPIGNAN	6/13	P
RENNES	4/11	N
ST-ETIENNE	3/8	P
STRASBOURG	-1/2	P
TOULOUSE	5/11	N
TOURS	6/9	N
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	23/31	S
FORT-DE-FR.	24/29	S
NOUMEA	22/26	N
PAPEETE	25/30	S
POINTE-A-PIT.	24/28	S
ST-DENIS-RÉ.	22/27	N
EUROPE		
AMSTERDAM	3/6	P
ATHENES	6/14	C
BARCELONE	10/15	N
BELFAST	5/14	S
BELGRADE	-6/-3	N
BERLIN	-9/-6	S
BERNE	-3/2	P
BRUXELLES	5/7	P
BUCAREST	-13/-7	N
BUDAPEST	-9/-6	S
COPENHAGUE	-5/-4	S
DUBLIN	4/15	S
FRANCFORT	2/4	C
GENEVE	1/5	P
HELSINKI	-11/-5	C
ISTANBUL	3/5	P
KIEV	-13/-11	*
LISBONNE	13/20	S
LIVERPOOL	8/14	N
LONDRES	6/12	N
LUXEMBOURG	0/4	P
MADRID	3/12	P
MILAN	1/5	C
MOSCOU	-8/-4	*
MUNICH	-8/-1	C
NAPLES	7/14	P
OSLO	-7/-5	C
PALMA DE M.	9/16	N
PRAGUE	-11/-8	S
ROME	7/14	N
SEVILLE	8/18	S
SOFIA	-7/-3	S
ST-PETERSB.	-9/-6	C
STOCKHOLM	-6/-4	S
TENERIFE	12/16	S
VARSOVIE	-12/-10	S
VENISE	3/7	N
VIENNE	-9/-6	S
AMÉRIQUES		
BRASILIA	19/25	P
BUENOS AIR.	17/32	S
CARACAS	24/29	S
CHICAGO	-1/6	S
LIMA	18/22	N
LOS ANGELES	9/16	S
MEXICO	9/21	S
MONTREAL	-4/1	C
NEW YORK	4/8	N
SAN FRANCIS.	8/13	N
SANTIAGO/CHI	13/26	S
TORONTO	-4/2	N
WASHINGTON	2/9	S
AFRIQUE		
ALGER	8/18	S
DAKAR	21/26	N
KINSHASA	22/31	S
LE CAIRE	10/18	S
MARRAKECH	5/20	S
NAIROBI	15/25	S
PRETORIA	18/24	P
RABAT	9/18	N
TUNIS	11/17	N
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	21/29	C
BOMBAY	21/33	S
DJAKARTA	27/30	C
DUBAI	18/29	S
HANOI	14/17	N
HONGKONG	13/18	N
JERUSALEM	12/21	S
NEW DEHLI	13/26	S
PEKIN	-9/2	S
SEOUL	-6/1	N
SINGAPOUR	26/31	C
SYDNEY	20/27	S
TOKYO	4/12	C

Situation le 10 décembre à 0 heure TU

Prévisions pour le 12 décembre à 0 heure TU

VENTES

Pendules au nègre : des avatars du mouvement romantique

A LA FIN du XVIII[e] siècle, l'exotisme des pendules au nègre fait la joie d'une clientèle nourrie des grands succès littéraires de l'époque. *Robinson Crusoé, Paul et Virginie, Les aventures du dernier des Abencérage* et *Atala* ont mis à la mode le mythe du bon sauvage. A défaut de se lancer dans des expéditions lointaines, le public apprécie le dépaysement apporté par ces pendules au décor original et fastueux qui mettent en scène des Noirs en bronze patiné, habillés et parés de bronze doré. Les plus anciennes remontent à la fin de l'époque Louis XVI, mais c'est surtout du Directoire à la Restauration qu'elles ont brillé de tous leurs ors.

Réunies par un collectionneur, une vingtaine d'entre elles seront exposées à l'espace Tajan le 16 décembre. Elles se présentent comme un socle plein décoré, sur lequel sont posés le ou les personnages, le cadran de la pendule étant intégré dans un des éléments de la scène : un tonneau, une balle de coton ou un panier d'osier. Les prix varient selon les sujets, la qualité des ciselures et les dimensions.

Un des modèles les plus courants est celui du portefaix. Ce Noir, vêtu d'un pantalon et d'un chapeau doré, marche avec une canne en jonc, le cadran niché dans un panier qu'il porte sur son dos (30 000 à 40 000 francs). Dans la même tenue, le matelot fume sa pipe avec nonchalance, accoudé à une balle de coton ficelée, alors qu'une ancre marine et un tonneau complètent le décor, et quatre tonnelets faisant pour leur part office de patins pour soutenir le socle (50 000 à 60 000 F). Ce marin se retrouve sur deux pendulettes de petite dimension (18 cm de haut au lieu de 38 à 45 cm), où tonneau et tonnelets ont disparu (8 000 F à 15 000 F). Des variantes dans les accessoires et les décors des socles sont fréquentes.

Comme la balle de coton, le tonneau revient souvent : le cueilleur de café y jette les fruits de sa récolte (50 000 F à 60 000 F), un autre se contente de le faire rouler (40 000 F à 60 000 F).

Vêtu d'un pagne et coiffé d'une couronne de plumes, le négrillon dodu à souhait est une sorte d'angelot, tenant la pendule sur sa tête du bout de ses bras levés (40 000 F à 60 000 F), ou encore un postillon sur le char d'une jeune femme, dont les roues intègrent le cadran (60 000 F à 80 000 F).

FIGURES FÉMININES

Les prix montent dès que les sujets deviennent rares. Le perroquet appartient à cette catégorie, et le modèle d'un Noir poussant une brouette où l'oiseau est perché est estimé de 80 000 F à 120 000 F. Les figures féminines se révèlent encore plus recherchées : deux jeunes femmes assises sur le cadran, allégories de l'Amérique et de l'Afrique, sont annoncées entre 100 000 F et 150 000 F chacune. Arc à la main, elles sont ornées d'un pagne en plumes de couleur et de bracelets ; l'Amérique pose un pied sur un crocodile dont la queue vient s'enrouler autour d'un palmier, tandis que l'Afrique tient une lionne en laisse, et s'appuie sur une tortue. Le modèle le plus cher en vente, dont on attend de 200 000 F à 250 000 F, représente un palanquin ouvragé et ses deux porteurs soutenant un ballot où est assis un singe enchaîné.

Catherine Bedel

★ **Espace Tajan, mercredi 16 décembre. Exposition sur place du 10 au 13 décembre, de 10 heures à 19 heures. Etude Tajan, 37, rue des Mathurins, 75008 Paris. Tél. : 01-53-30-30-30. Experts : Olivier Le Fuel et Roland de L'épée, 14, rue Drouot, 75009 Paris. Tél. : 01-42-46-10-46.**

Calendrier

ANTIQUITÉS-BROCANTES

● **Blagnac** (Haute-Garonne), Salon des antiquaires, hall du Ramier, bord de Garonne, du vendredi 11 au lundi 14 décembre, de 10 heures à 19 heures, 50 exposants, entrée 15 F.

● **Lorient** (Morbihan), antiquités-brocante, parc expo, du vendredi 11 au dimanche 13 décembre, de 10 heures à 19 h 30, 60 exposants, entrée 25 F.

● **Marcq-en-Barœul** (Nord), Salon des antiquaires, hippodrome des Flandres, du vendredi 11 au lundi 14 décembre, de 10 heures à 20 heures, nocturne le vendredi jusqu'à 22 heures, 30 exposants, entrée 30 F.

● **Le Havre** (Seine-Maritime), Salon des antiquaires, nouveau parc expo, du vendredi 11 au dimanche 13 décembre, de 10 heures à 19 heures, 50 exposants, entrée 25 F.

● **Châteaumeillant** (Cher), brocante, salle polyvalente, samedi 12 et dimanche 13 décembre, de 10 heures à 19 heures, 30 exposants, entrée 15 F.

● **Le Bouscat** (Gironde), Salon des antiquaires, salons de l'hermitage Compostelle, du samedi 12 au lundi 14 décembre, de 10 heures à 19 heures, 35 exposants, entrée 25 F.

● **Compiègne** (Oise), brocante, salle de rencontres de la Victoire, samedi 12 et dimanche 13 décembre, samedi de 13 h 30 à 20 h 30, dimanche de 9 heures à 18 heures, 30 exposants, entrée 10 F.

● **Tarbes** (Haute-Garonne), antiquités-brocante, parc expo, samedi 12 et dimanche 13 décembre, de 9 h à 19 heures, 50 exposants, entrée 20 F.

● **Paris**, brocante, place de la Nation, samedi 12 et dimanche 13 décembre, de 10 heures à 19 heures, 90 exposants, entrée libre.

COLLECTIONS

● **Angers** (Maine-et-Loire), Salon de la carte postale, salons Kurnonsky, samedi 12 et dimanche 13 décembre, de 9 h 30 à 18 h 30, 60 exposants, entrée 10 F.

● **Bougival** (Yvelines), bourse des minéraux et fossiles, centre Bouzemont, rue du Général-Leclerc, samedi 12 et dimanche 13 décembre, de 10 heures à 19 heures, 18 exposants, entrée 10 F.

● **Auxerre** (Yonne), foire aux disques et CD, parc expo, samedi 12 décembre, de 10 heures à 19 heures, 35 exposants, entrée 15 F.

● **Paris**, Salon du livre ancien, espace Auteuil, place d'Auteuil, du vendredi 11 au dimanche 13 décembre, de 11 heures à 19 heures, 50 exposants, entrée 15 F.

● **Noisy-le-Grand** (Seine-Saint-Denis), marché de potiers, place Gallieni, du jeudi 10 au dimanche 13 décembre, de 10 heures à 19 heures, 30 exposants.

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 98295

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II										■	
III						■	■				
IV									■		
V				■			■				
VI			■								
VII							■		■		
VIII											
IX			■		■				■		
X				■				■			
XI											

HORIZONTALEMENT

I. Poussent bien quand leurs racines sont profondes. – II. Environ douze millions d'années. – III. Refus passé. Protection fondamentale. – IV. Mit Rome en rayons. Cité sumérienne. – V. Protection militaire. Préposition. De père en fils ils suivirent la route des Indes. – VI. Vient d'avoir. Nécessaire hier, encombrant aujourd'hui. – VII. Bien en place. Négation. – VIII. Ne resteront pas en place. – IX. Au bout de la jetée. Devoir ou diplôme. Voyelles. – X. Roche légère. Symbole de légèreté. Ne fait pas dans la légèreté. – XI. Qui ne font pas non plus dans la légèreté.

VERTICALEMENT

1. Ma tante en ville. – 2. Fait son beurre avec de l'huile. – 3. Fit la cloche. Paresseux. Métal. – 4. Ardent. Grand-mère à Noël. – 5. Rend le regard mystérieux. Le temps de faire un tour. – 6. En vrac. Reste sur place. – 7. Personnel. Lumière réservée aux seuls initiés. – 8. Qui fait partie de l'ensemble. – 9. Constituée par la charte de Bogota. Cours du Nord. Bas de gamme. – 10. Comme une bonne idée. – 11. Qui imposent le respect.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98294

HORIZONTALEMENT

I. Métacarpien. – II. Evocation. – III. Salera. Dive. – IV. Ali. Irriter. – V. Lues. Acuité. – VI. Larynx. Main. – VII. Item. Ia. Slt. – VIII. Aï. Biens. – IX. Noyon. Nîmes. – X. Cn. Locale. – XI. Sexologue.

VERTICALEMENT

1. Mésalliance. – 2. Evaluation. – 3. Tôlière. – 4. Ace. Symbole. – 5. Cari. Inox. – 6. Ataraxie. Co. – 7. Ri. Rc. Annal. – 8. Podium. Silo. – 9. Initias. Meg. – 10. Vétille. – 11. Nuèrent. Sue.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde Publicité
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

L'ART EN QUESTION N° 95

En collaboration avec  Réunion des Musées Nationaux

« A l'unisson » (feuille d'album) Zhao Mengfu (1254-1322), dynastie des Yuan 22,7 x 49 cm Musée national du Palais, Taïpeh actuellement aux Galeries nationales du Grand Palais, pour l'exposition « Mémoire d'Empire, Trésors du Musée national du Palais », jusqu'au 25 janvier 1999.

Trésor de l'empire du Milieu

C'EST À TAÏWAN, au cœur du Musée national du Palais de Taïpeh, qu'est conservée la plus étonnante collection d'œuvres d'art, emportée de la Cité interdite en 1948 par les armées de Tchang Kaï-chek. Cette collection retrace 7 000 ans d'histoire, à travers près de 600 000 pièces collectées par les empereurs chinois depuis Wudi, de la dynastie Han (140-87 avant J.-C.), jusqu'au dernier empereur, Puyi, en 1911.

Quelques-uns de ces joyaux – des jades et des bronzes, des céramiques et des porcelaines d'une beauté et d'une élégance impressionnantes, des peintures et des calligraphies spectaculaires – ont quitté le musée de Taïpeh pour être exposés à Paris.

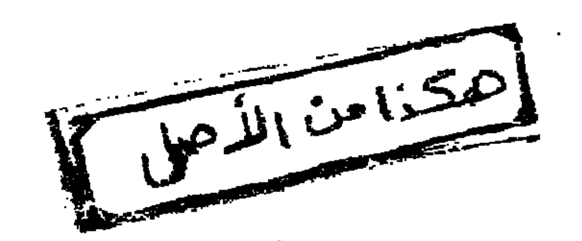
En quelle année les Européens ont-ils pu découvrir pour la première fois une partie de ces fabuleuses collections présentées à Londres ?

● En 1929
● En 1935
● En 1960

Réponse dans *Le Monde* du 18 décembre.

Solution du jeu n° 94 publié dans *Le Monde* du 4 décembre

Gustave Moreau a présenté au Salon de 1876 *Hercule et l'Hydre de Lerne* et *Salomé*. *Orphée* figurait au Salon de 1866 et *Prométhée* à celui de 1869.



RÉFUGIÉS L'exposition « Un voyage pas comme les autres », à Paris, au parc de La Villette, jusqu'au 4 avril, invite ses visiteurs à partager la situation des demandeurs d'asile en France, le temps d'un « parcours ». Chacun est amené à connaître, depuis les nécessités du départ du pays d'origine, les multiples difficultés administratives, financières, humaines, du candidat à l'immigration. Il rencontre ainsi des policiers, des fonctionnaires, ou un patron d'atelier clandestin, interprétés par des acteurs professionnels. ● ATHMANE BENDAOUD, l'un de ces acteurs, tient le rôle d'un employé de l'Office de protection des réfugiés (Ofpra), alors que lui-même, Algérien réfugié, a connu dans la réalité ce parcours éprouvant. ● UNE AUTRE EXPOSITION, « Toute la France », présente aux Invalides, jusqu'au 17 avril, une histoire de l'immigration au XXe siècle, à travers documents historiques et témoignages personnels.

A l'épreuve de l'exil et des vexations policières

A La Villette, une exposition propose aux visiteurs de se mettre dans la peau d'immigrés chassés de leurs pays et accueillis en France. Les rôles de fonctionnaires sont tenus par des comédiens français ou eux-mêmes étrangers

UN VOYAGE PAS COMME LES AUTRES, VIVRE ET COMPRENDRE LA SITUATION DU RÉFUGIÉ. Parc de La Villette, chapiteau du pavillon Paul-Delouvrier. Mo Porte-de-Pantin. Tél. : 0-803-075-075. Du mercredi au dimanche. 25 F et 35 F. Jusqu'au 4 avril.

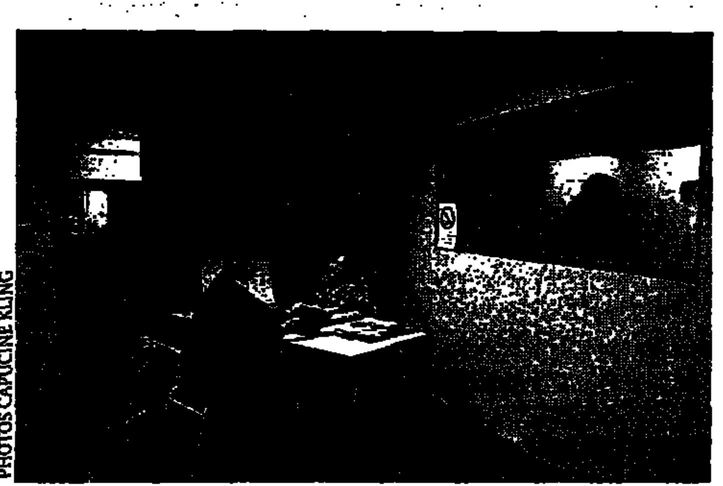
Au début, vous souriez : après tout, ce n'est qu'un jeu. Depuis cinq minutes, vous êtes Aubin, trente-deux ans, né de père hutu et de mère tutsie, ce qui vous attire énormément d'ennuis dans votre pays, le Rwanda. Vous vous êtes encore efforcé de sourire lorsque le fonctionnaire, en délivrant votre passeport, vous a lancé comme on crache, en apprenant vos origines mêlées : *« C'est pour ça que tu pues. A la sortie, on te retrouvera ! »*

Vous avez déjà trouvé moins drôle que, à la frontière, une policière vous jette dans un cachot, un vrai réduit obscur avec son loquet qui claque. Lorsqu'elle vous a fait mettre les mains en l'air en réduisant vos papiers en boulettes, vous avez réellement commencé à entrer dans la peau du personnage de réfugié que vous avez vous-même choisi, et vous avez définitivement cessé de rire. L'exposition « Un voyage pas comme les autres » a réussi son pari : vous mettre dans la peau d'un réfugié, l'une de ces 50 millions de personnes contraintes de fuir leur pays pour sauver leur peau. Les comédiens engagés pour l'occasion ont parfaitement joué leur rôle : vous faire éprouver les affres de l'exil, éventuellement le soulagement de l'asile ou la colère du débouté.

Vous n'êtes pas au bout de vos mésaventures. Il y aura le massacre de votre famille, la fuite dans un camp de réfugiés, la hantise des représailles, la recherche d'un visa pour la France, puis le parcours du demandeur d'asile à Paris : la police française, son formulaire non traduit dans votre langue et son attente interminable sur des bancs de bois, la convocation à l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) que vous n'avez pas reçue, puis la Commission de recours qui exige de vous une justification des persécutions subies, etc.

Dix associations engagées dans la défense du droit d'asile et la défense des étrangers ont choisi de célébrer ainsi l'anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, avec la bénédiction agissante du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Sous un vaste chapiteau installé dans le parc de La Villette, ils ont reconstitué douze itinéraires d'exilés. Chinois, roumain, zaïrois, turc, tous fuient des persécutions politiques ou raciales et devraient en principe bénéficier de la protection de la Convention de Genève. Mais quatre seulement obtiendront le statut de réfugié, autrement dit le droit de vivre en sécurité en France. Le visiteur, invité dès l'entrée à se glisser dans la peau de l'un de ces personnages, comprend très vite les enjeux de cet exil forcé, avec ses humiliations, ses pièges et ses espoirs.





PHOTOS CAPUCINE KLING

Le séjour dans un camp de réfugiés (en haut) ; la demande d'asile auprès de l'Ofpra (en bas).

Ainsi, Luis a fui la Colombie en 1995, à l'âge de trente-quatre ans. A Cali, ce commerçant vivait dans la plus grande discrétion avec un ami, fils de colonel. Quand la famille de son compagnon a découvert leur liaison, Luis a commencé à recevoir de nombreuses menaces de mort par lettre et par téléphone. La devanture de son magasin était régulièrement couverte d'injures et d'avertissements. Il les a prises au sérieux : en Colombie, des groupes armés éliminent ceux qu'ils considèrent comme *« socialement indésirables »*, homosexuels, petits délinquants, enfants des rues, prostituées... Luis a voulu porter plainte mais la police a refusé de l'enregistrer. Quand deux hommes en tenue militaire ont tenté de l'enlever, le jeune homme s'est envolé pour la France, avec la complicité d'un ami salarié d'une compagnie d'aviation.

Sur douze, quatre seulement obtiendront le statut de réfugié

Les comédiens qui jouent les policiers colombiens n'épargnent guère les faux « Luis » : *« Pédé ! Les mains au mur ! Où est ta drogue ? »*... L'arrivée en France, et la froideur polie du premier contact policier, semblent plus lisses. D'abord parqué en zone d'attente à l'aéroport, Luis est autorisé à entrer sur le territoire pour faire une demande d'asile. L'interrogatoire à l'Ofpra est conduit à la perfection par un comédien algérien, lui-même touché de près par ces problèmes.

A court d'argent, en attendant l'issue de ses recours, Luis – comme le visiteur qui a choisi son personnage – se fait embaucher dans un atelier de confection clandestin. Il trime à la machine à coudre sous les cris de la taulière : *« Plus vite ! Quand je pense aux risques que je prends pour vous aider ! V'là les flics, partez, je vous paierai plus tard ! »* Au terme du parcours, Luis n'obtiendra pas ce qu'il souhaitait mais, dit-il, *« au moins, je suis vivant »*.

Le sentiment est partagé par les visiteurs de cette exposition très efficacement pédagogique. Certains se prennent au jeu de rôle et répondent à leurs « agresseurs » ; quelques-uns, rares, craquent en cours de route ; beaucoup vont jusqu'à signer de leur pseudonyme d'exilé le livre d'or de l'exposition. *« Je n'oublierai jamais le très long-très court moment où j'ai été Olangi*, a écrit un enseignant. *La sortie est un vrai soulagement. »* Et Benoît a remarqué, d'une grosse écriture d'écolier : *« Je plains ceux qui passent vraiment par là. »*

Catherine Bédarida et Philippe Bernard

Athmane Bendaoud, vrai exilé, vrai comédien

LE FONCTIONNAIRE de l'Ofpra, courtois et méprisant, c'est lui. Pour les besoins de l'exposition de La Villette, Athmane Bendaoud, comédien algérien de trente-deux ans réfugié en France, inverse les rôles. Animateur de télévision, acteur de théâtre et de cinéma, il a quitté son pays en octobre 1997, deux mois après l'assassinat d'Ali Temkhi. Ce réalisateur venait de tourner un long métrage, *Le papillon ne volera plus*, dans lequel Athmane Bendaoud tenait le rôle principal. *« Le film raconte l'histoire du danseur-étoile du Ballet national algérien Hamid Sekkili, un homosexuel mort du sida. A travers lui, Temkhi voulait rendre hommage à tous les artistes assassinés ces dernières années »*, explique l'acteur.

PORTRAIT

Jouer ce rôle a d'abord semblé bizarre à cet Algérien de trente-deux ans : « C'est pénible, car cela parle de moi alors que j'aurais voulu oublier. »

Jeune comédien, il avait déjà vu mourir son professeur, Azzedine Medjoubi, directeur du Théâtre national algérien, abattu devant l'entrée des artistes en 1995. Il sent alors qu'il est obligé de quitter son pays. *« Je résistais à cette idée, bien que j'aie reçu des menaces. Je voulais aussi comprendre qui avait tué Temkhi et participer au montage de son film sur lequel il travaillait depuis trois ans. Finalement, j'ai quitté Alger. »* Quand il est monté dans l'avion pour Paris, le comédien a emporté le scénario. *« Un responsable du cinéma algérien a promis à la femme de Temkhi que le film serait monté mais, sans le réalisateur, c'est difficile. En France, un hommage se prépare »*, dit-il.

Athmane Bendaoud a reçu en mai 1997 un visa pour la France, d'une validité de six mois. A côté de ses activités artistiques, il était à Alger vice-président de l'association SOS Femmes en détresse, qui aide des mères célibataires. Le Secours populaire français l'a invité à visiter ses centres d'accueil pour les femmes battues ou en difficulté, afin que l'association algérienne y puise des idées.

Arrivé à Paris, l'exilé a été hébergé chez un oncle, puis dans un foyer du Secours catholique. Il a accumulé les démarches, pointé chaque mois à la préfecture des Yvelines, avant d'obtenir une carte de séjour d'un an. A la faveur de l'exposition de La Villette, il décroche son premier contrat en tant que comédien. Au début, l'idée de jouer l'exil lui a semblé bizarre. *« C'est pénible, car cela parle de moi alors que j'aurais voulu oublier. En même temps, j'ai besoin de parler et d'être compris par les Français. »* Jusqu'au mois d'avril, Athmane Bendaoud joue donc l'employé de l'Ofpra, au contact de Français qu'il ne manque pas d'interpeller quand ceux-ci, devenus réfugiés à leur tour, se présentent devant lui.

C. Ba

Une encyclopédie vivante de l'immigration aux Invalides

TOUTE LA FRANCE. HISTOIRE DE L'IMMIGRATION EN FRANCE AU XXe siècle. Musée d'histoire contemporaine-BDIC, hôtel des Invalides, Paris 7e. Mo Invalides. Tél : 01-44-42-54-91. Jusqu'au 17 avril 1999. Une exposition itinérante est diffusée par la Ligue de l'enseignement. Catalogue dirigé par Laurent Gervereau, Pierre Milza et Emile Temime, éd. BDIC-Somogy, 288 p., 250 F.

Quel lien unit Marguerite Yourcenar et Annie Cordy, Andreï Makine et Michel Jazy, Marc Chagall et Uderzo, Khaled et Edith Piaf ? Tous, comme un habitant sur cinq de notre pays, sont des immigrés ou des enfants d'immigrés ayant choisi la France. Tous sont présents, à leur manière, dans la passionnante exposition intitulée *Toute la France. Histoire de l'immigration en France au XXe siècle*, qu'accueille jusqu'au 17 avril, à Paris, le Musée d'histoire contemporaine installé dans la cour d'honneur des Invalides. Etonnant emplacement que ce haut lieu du militarisme français pour évoquer la richesse d'une France fécondée par toutes les migrations, du Sud comme de l'Est et du Nord, depuis un siècle. En dépit de la solennité et de l'exiguïté des lieux, historiens et muséographes ont réussi à rendre vivante et actuelle une histoire complexe et méconnue, souvent malmenée par les discours à l'emporte-pièce et les soubresauts de l'actualité.

Leur parti pris a consisté à juxtaposer documents historiques et témoignages personnels, à faire se côtoyer « grande » et « petite » histoire. Le sens des affiches, des photographies et autres documents d'époque est ainsi renforcé, humanisé par des histoires de vie diffusées sur des écrans vidéo et, surtout, par des objets personnels, dérisoires en eux-mêmes, mais auxquels le contexte confère une forte valeur évocatrice. L'émotion surgit ainsi de la truelle du père de Cavanna, maçon « rital » de Nogent, du brevet d'aviateur du père de Marina Vlady, engagé volontaire en France en 14-18, des souvenirs de famille de Georges Moustaki ou de Luis Rego. Les témoignages enregistrés, comme ceux du metteur en scène Slimane Benaïssa, du chanteur Manu Dibango ou du musicologue Tran Van Khê, complètent le tableau vivant des souffrances et des richesses de l'exil.

Un autre choix, plus discutable celui-là, a consisté à privilégier les apports artistiques, culturels, gastronomiques et sportifs (immenses, il est vrai, de Picasso à Aznavour, de Guillaume Apollinaire à Django Reinhardt, de Kopa à Zidane) par rapport aux contributions économiques, politiques et démographiques. L'étranger combattant des guerres mondiales, le résistant des années sombres, le travailleur des années 60-70, le « sans-papiers » des années 90, tous sont néanmoins présents à travers de très émouvants documents inédits ou méconnus.

« Notre vie quotidienne ne serait pas ce qu'elle est sans les apports de l'immigration. Nous avons voulu donner une image de l'immigration autre que celle d'un éternel "problème" », résume Laurent Gervereau, directeur du Musée d'histoire contemporaine. Les vitrines consacrées à la mode, à la littérature, à la peinture, à la musique et à la cuisine en font foi. La référence quasi constante aux odeurs et aux plats de leurs pays d'origine par les enfants d'immigrés interrogés sur leurs racines conforte ce point de vue.

ACCUEIL ET REJET

L'exposition a voulu croiser les approches chronologique et ethnographique. Pari difficile en quatre salles tant cette histoire est sinueuse, chaotique et complexe, des Chinois de 14-18 à ceux des ateliers clandestins, des coloniaux aux O.S. maghrébins, des Belges aux Sri-Lankais. Forcément brouillé, ce tableau d'un siècle d'immigrations fait cependant apparaître quelques constantes : l'alternance de phases d'accueil durant les périodes d'expansion économique, et de poussées xénophobes attisées par le chômage. Explose aussi l'étonnant patriotisme dont peuvent faire preuve les Français de fraîche date ou les étrangers ayant choisi la France. Ils parlent de la France en des termes qui disent, mieux que des discours, l'irrésistible force d'attraction de ce pays et sa force cosmopolite.

La complexité de cet extraordinaire métissage culturel et mental est superbement exposée dans l'ouvrage qui complète l'exposition. Plus que d'un simple catalogue, il s'agit d'une véritable encyclopédie de l'immigration dans la France moderne. Là encore alternent exposés savants et évocations personnelles, illustrés par une multitude exceptionnelle de documents originaux.

On y découvrira des pages moins connues, comme l'histoire de migrations belges, russes, allemandes, portugaises et asiatiques en France, et des analyses sur les réfugiés dans l'entre-deux-guerres, les Africains de France ou la notion d'intégration. Grâce à ce double travail, les enfants du couscous et de la poule au pot, des bidonvilles et des courées, de la mandoline et de l'accordéon, acquièrent droit de cité dans l'histoire de France.

Philippe Bernard

Peter Gabriel, chanteur et fondateur de Witness

« Les musiciens ne sont que des militants à temps partiel »

DEPUIS LONGTEMPS compagnon de route d'Amnesty International, Peter Gabriel participera, jeudi 10 décembre, au concert célébrant, au Palais omnisport de Paris-Bercy, le cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Le lendemain, l'ancien chanteur de Genesis organise une soirée privée au bénéfice de Witness, sa fondation. Peter Gabriel a expliqué au *Monde* les raisons de son engagement et le concept de son association.

« Pourquoi avoir choisi de vous impliquer dans la défense des droits de l'homme ?

– En 1986, Amnesty m'a demandé de participer, aux Etats-Unis, à la tournée Conspiracy of Hope. En 1988, j'ai participé à celle, mondiale, organisée pour le quarantième anniversaire de la *Déclaration des droits de l'homme*. Cette expérience a été décisive. Elle m'a permis de rencontrer des militants. C'est une chose de lire une histoire survenue dans un pays lointain, c'en est une autre d'être confronté à quelqu'un qui a été torturé ou dont la famille a été assassinée. Ma motivation a été décuplé par cette réalité.

– Pourquoi avoir choisi de créer, en collaboration avec le Lawyers Committee for Human Rights, votre propre organisation ?

– J'ai toujours été choqué par la manière dont sont mis en doute les témoignages écrits. A un âge où la technologie permet une diffusion extraordinaire de l'information, on doit faire en sorte que les droits de l'homme soient défendus avec les mêmes moyens. Le but de Witness est de fournir aux militants et aux victimes de ces violations du matériel vidéo et informatique leur permettant de montrer des images.

» Nous avons lancé ce projet un an avant l'affaire Rodney King, mais cette vidéo montrant des policiers tabassant un automobiliste noir nous aura aidés. Avant cela, il y avait beaucoup de rapports sur les violences policières aux Etats-Unis, mais rien n'avait été fait. Avec Rodney King, les gens ont compris qu'une caméra placée au bon endroit au bon moment pouvait changer les choses. Il ne s'agit pas seulement de saisir un acte sur le fait. En visitant, en Californie, la fondation consacrée à la Shoah, nous avons aussi compris qu'il est important, pour l'action comme pour la mémoire, d'enregistrer des témoignages.

– *Ne peut-il y avoir un vrai* danger d'utiliser ce matériel dans les pays qui ne respectent pas les droits de l'homme ?

– La caméra peut être une force de dissuasion mais aussi un danger. Nous essayons de mettre sur pied un réseau d'aide d'urgence *pour tous ceux qui seraient pris* avec ce matériel. Nous travaillons même avec des anciens agents de la CIA qui apprennent aux activistes tous les trucs pour dissimuler leur caméra. Bientôt, les progrès de la technique permettront de diffuser ces images par satellite *sans avoir besoin de bandes* magnétiques.

– Les images peuvent être manipulées. Ne craignez-vous pas d'être victime de désinformation ?

– Le danger existe, mais il est aussi très difficile de bien jouer la comédie. Quand on voit des personnes modestes raconter leur tragédie, il y a quelque chose dans leurs yeux qui prouve leur vérité. Bien sûr, il est possible de truquer un document, mais ça vaut le coup de prendre le risque.

– Comment Witness est-il financé ?

– Nous avons commencé avec le soutien de la Fondation Reebok, puis nous avons reçu des dons d'entreprises et de particuliers. Nous commençons à obtenir l'aide des fabricants de matériel audiovisuel et d'informatique, sous la forme de dons ou de ventes à prix coûtant. Ça a été difficile de les persuader. Beaucoup commercent avec des pays que nous condamnons. La loi des marchés a peu de rapport avec la moralité.

– Le fait d'avoir travaillé, depuis des années, avec des *musiciens du monde entier vous* a-t-il particulièrement sensibilisé aux problèmes politiques internationaux ?

– La communauté musicale transmet ses informations. J'ai travaillé avec des musiciens qui, dans leur pays, vivent quotidiennement *les atteintes aux droits de l'homme*. En Algérie, par exemple, certains meurent pour avoir fait ce qui nous permet, à nous, de mener une vie confortable.

– Croyez-vous que les musiciens ont un pouvoir et une facilité de communication supé*rieurs à ceux des simples* citoyens ou d'autres artistes ?

– Je rencontre régulièrement des gens extraordinaires, illuminés par leur cause, qui ne sont, la plupart du temps, que des simples citoyens. Eux s'impliquent à plein temps, risquent leur vie... Les *musiciens ne sont que des militants à temps partiel.* Notre fonction principale est d'avoir accès aux médias.

– En 1980, vous avez écrit *Biko*, consacré au militant sud-africain noir assassiné. Pensez-vous composer d'autres chansons *engagées* ?

– Il y en a deux-trois sur lesquelles je travaille actuellement, dont une qui parle des opposants politiques qu'on jette d'avion dans la mer, pour faire disparaître leur corps. Je ne sais pas si ces morceaux apparaîtront sur mon pro*chain album. Je ne veux pas non* plus me transformer en prêcheur.

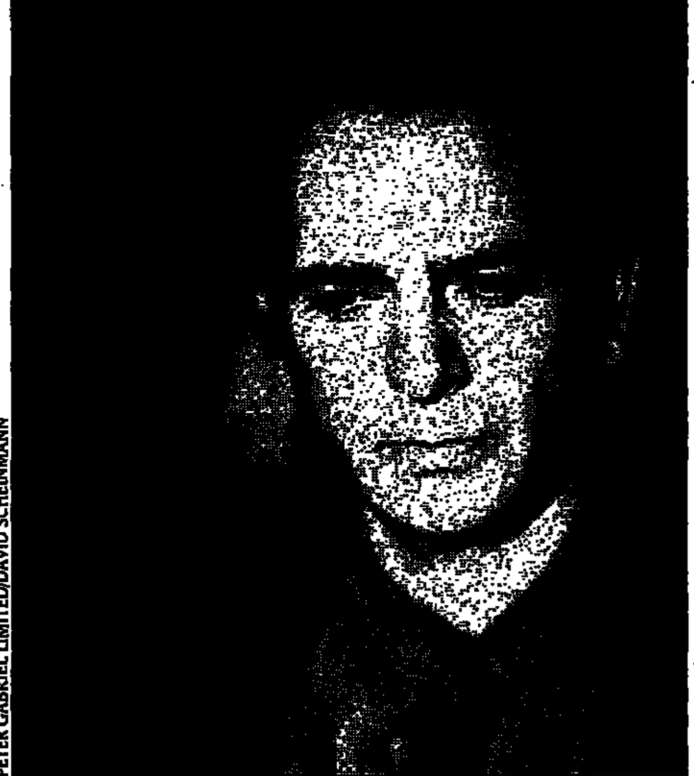
– Y a-t-il des effets pervers à l'engagement des artistes dans les causes humanitaires ?

– Il ne faut pas être transformé en « animal de charité », être identifié à trop de causes. Au bout d'un *moment cette valeur se dévalue. Je* ne suis pas sûr qu'il y ait beaucoup de place aujourd'hui pour un nouveau Band Aid. Les artistes doivent avoir de l'imagination pour penser à d'autres façons de capter l'attention du public. »

Propos recueillis par Stéphane Davet

★ Concert Amnesty International avec Peter Gabriel, Tracy Chapman, Bruce Springsteen, Alanis Morissette, Jimmy Page et Robert Plant, Asian Dub Foundation, Axelle Red, Shania Twain, Kassav' et Orlando Poleo, Youssou N'Dour, Radiohead... Jeudi 10 décembre, 16 h 30. Palais omnisport de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris-12e. Mo Bercy. 230 francs.

★ Witness sur Internet : http://www.witness.org.



PETER GABRIEL LIMITED/DAVID SCHEINMANN

Peter Gabriel, aux côtés d'Amnesty depuis douze ans.

DÉPÊCHES

■ **INTERMITTENTS : la Fédération des syndicats CGT du spectacle appelle à une manifestation** lundi 14 décembre, à 14 h 30, devant le siège du Medef (ex-CNPF) à Paris. Elle veut ainsi protester contre la demande de l'organisation patronale, aux organisations syndicales représentant les intermittents du spectacle auprès de l'Unedic, de réduire de 50 % en trois ans le déficit engendré par les annexes 8 et 10 qui régissent leur régime d'assurance-chômage.

■ **BANDE DESSINÉE : le prix René-Goscinny,** qui récompense chaque année un jeune scénariste de BD, a été attribué, lundi 7 décembre, à l'album *L'Outremangeur* (Casterman), dont le scénario est signé par Tonino Benacquista et le dessin par Jacques Ferrandez (*Le Monde des livres* du 20 novembre).

■ **VENTES : la dernière des six ventes aux enchères dispersant la succession de Dora Maar** a eu lieu lundi 7 décembre à Drouot-Montaigne. Elle a totalisé 1,69 million de francs (frais compris). L'ensemble de la succession a dépassé 223 millions de francs (frais compris) en six vacations.

■ ***DONATION* : le galeriste parisien Maurice Garnier va faire don de près de 250 œuvres de Bernard Buffet**, estimées à 100 millions de francs, à la ville de Colmar (Haut-Rhin). Elles constitueront le fonds permanent d'un musée municipal consacré au peintre et installé dans un ancien hôpital bâti au XVIIIe siècle. La donation devrait être validée en janvier 1999, si les 40 millions de francs nécessaires aux travaux de réhabilitation des locaux sont trouvés.

■ **CINÉMA.** Les membres du *conseil d'administration* de la Société des réalisateurs de films, élus lors de l'assemblée générale du 11 novembre 1998, se sont réunis le lundi 7 décembre et ont reconduit les trois coprésidents Robert Guédiguian, Cédric Klapisch, Jean-Henri Roger.

Theresienstadt, camp de concentration en trompe-l'œil

Une exposition retrace l'histoire du ghetto modèle créé par les Allemands pour rassurer les Alliés

LYON
de notre envoyé spécial

Peut-on imaginer, en 1944, dans une ville-forteresse du XVIIIe siècle, un ghetto modèle ? un camp de concentration réservé aux juifs où vivrait une population industrieuse, appliquée et digne ? C'est le pari tenté par les nazis pour « rassurer » une opinion internationale justement alarmée par les rumeurs d'extermination. Initialement prévu pour le transit des juifs du nouveau protectorat de Bohême-Moravie et l'accueil de juifs fameux – les *Prominenten* – dont la disparition subite susciterait la suspicion, le ghetto n'en est pas un : c'est davantage un isolat, puisque les juifs y sont seuls, contrôlés par la Petite Forteresse qui abrite déjà un bagne de la Gestapo. C'est du reste le seul camp qui ne dépende pas de l'inspection centrale des *Lager*.

Autant de singularité ne doit rien au hasard mais correspond à un projet d'une perversion inouïe. Conçu par les nazis comme un trompe-l'œil, ce lieu, qui joue du *charme désuet des constructions* de Joseph II, doit être un simulacre parfait, un alibi irréfutable. On évacue donc les 3 500 habitants du lieu avant la fin juin 1942 pour y instaurer l'autorité nominale d'une administration juive. On pousse la fiction jusqu'à émettre une monnaie de fantaisie, ce que les internés détourneront malicieusement en inventant une parodie de Monopoly où les trois cases « Chance » dévoilent la cruauté de la dérision. S'il ne préserve pas la vie des internés – sur 139 654 juifs, près du quart mourront sur place et 87 000 seront finalement déportés « vers l'Est », féroce litote pour désigner Auschwitz et Dachau, dont 3 500 seulement reviendront – ce « *Ghetto-Modell* » entend sauver les apparences.

Les revers de l'hiver 1942 conduisent les nazis à « approcher » les Alliés en terrain neutre. Theresienstadt doit être ce leurre capable de duper les démocraties : on interrompt donc les déportations et on amorce des campagnes *d'« embellissement » avec kiosque* à musique et jardins potagers, on autorise même à nouveau les grossesses pour abuser les commissions internationales attendues. Le piège fonctionne si bien que le docteur Rossel, mandaté par le Comité international de la Croix-Rouge, ne demandera pas même à voir le *Familienlager* inventé à Bir*kenau pour justifier les correspon*dances familiales présentées le 23 juin 1944 au délégué du CICR. La farce jouée, le ghetto, devenu ville-fantôme, est éliminé.

Mais les survivants de ce havre artificiel, où les interdits culturels sont suspendus (musique, théâtre, cabaret échappent à la censure et, tandis que Karel Ancerl dirige une formation fragilisée par la ponction des convois, Schrachter monte le *Requiem* de Verdi), conserveront la pernicieuse culpabilité d'avoir moins souffert qu'il n'eût fallu, complices obligés d'une effrayante mystification dont le visiteur de l'exposition perçoit intact le malaise, partagé entre les pièces et dessins conçus sur ordre comme des armes de propagande et les aveux terribles des croquis illicites qui dévoilent le double fond. Si les documents présentés sont des fac-similés, les rares objets arrachés à cette terrifiante imposture capitalisent l'émotion qui submerge chacun.

Philippe-Jean Catinchi

★ « Le Masque de la barbarie. Le ghetto de Theresienstadt. 1941-1945. » Centre d'histoire de la Résistance et de la déportation, 14, avenue Berthelot, 69007 Lyon. Tél : 04-78-72-23-11. Jusqu'au 16 mai 1999.

Un livre, un disque et un concert

Un livre-catalogue accompagne l'exposition. Préfacé par Milan Kundera, c'est la première publication d'envergure consacrée à ce camp depuis *La Musique à Terezin 1941-1945* de Joza Karas (Gallimard, 1993). Par-delà un chapitre de la Shoah, s'y écrit le rapport ambigu de la culture à la civilisation.

Un disque compact, enregistré au Conservatoire de Lyon, propose des œuvres de Viktor Ullmann, dont trois pièces ou cycles de mélodies inédites, de Pavel Haas et de Gideon Klein, composées ou reprises durant leur internement à Theresienstadt. Interprété par le baryton Pierre-Yves Pruvot, le pianiste Charles Bouisset et le Quatuor Debussy, ce programme sera donné lors d'un concert au Conservatoire de Lyon, 3, quai Chauveau, samedi 12 décembre, à 20 h 30. Tarif unique : 60 francs. Le livre et le disque sont disponibles auprès du Centre d'histoire de la Résistance et de la déportation, 14, avenue Berthelot, Lyon 7e. Prix : 245 F et 140 F, port compris (chèques à l'ordre du Trésor public).

Un ensemble exceptionnel de manuscrits en vente à Drouot

C'EST SOUS UN TITRE en forme de litote – « Importants manuscrits » – que l'étude Piasa (Picard, Solanet et associés) devait disperser, le 11 décembre, à l'Hôtel Drouot, un ensemble exceptionnel de textes autographes : manuscrits historiques (lettres de Louis XIV à son ministre Pontchartrain, discours rédigés par de Gaulle en 1944) ; scientifiques (le deuxième volume du traité de Louis de Broglie sur *La Mécanique ondulatoire du photon*) ; et surtout littéraires – plus de cent numéros de première importance.

On trouve aussi bien l'ouvrage inachevé de Léon Bloy, *Symbolisme de l'apparition*, calligraphié par l'auteur ; le *Poema conjetural* de Jorge Luis Borges, œuvre capitale de l'écrivain argentin ; les états définitifs de *Normance* et des *Entretiens avec le professeur Y*, de Céline ; la traduction du *Typhon* de Conrad par André Gide, surchargée de ratures et de repentirs ainsi que deux carnets de son *Journal* couvrant les années 1940 et 1941 ; trente-trois feuillets de la main d'Eluard, *Une longue réflexion amoureuse*, poèmes d'amour inspirés par sa femme Nush ; *Par la taille*, une pièce faisant partie du « *théâtre mirlitonesque* » d'Alfred Jarry ; le texte du fameux *Qu'est-ce que la littérature ?* de Jean-Paul Sartre, avec tous ses brouillons.

Il y a enfin un ensemble unique de manuscrits de Marcel Schwob (1867-1905), cet auteur trop méconnu, ami d'Alfred Jarry et de Paul Valéry, précurseur de Borges et d'Umberto Eco. On trouve là, rassemblés par la famille Champion, ses écrits de jeunesse, ses projets, ses poèmes, ses contes (*Cœur double, Le Roi au masque d'or, Vies imaginaires*), ses essais (*Spicilège*), ses pamphlets (*Mœurs des diurnales. Traité de journalisme*) et vingt volumes de correspondances, largement inédites, où l'ensemble du monde artistique de l'époque est au rendez-vous – Alphonse Allais, Sarah Bernhardt, Paul et Camille Claudel, Colette, Félix Fénéon, André Gide, Stéphane Mallarmé, Auguste Rodin ou Paul Verlaine.

Seront également proposées à la vente trois cents lettres adressées par Marcel Schwob à la comédienne Marguerite Moreno, le grand amour de sa vie. Le premier billet qu'il lui adresse est daté du 23 septembre 1895 ; on y lit ces quelques lignes : « *Je suis entièrement à la discrétion de Marguerite Moreno et elle peut faire de moi ce qu'il lui plaît, même me tuer.* » Il serait étonnant que les bibliothèques publiques ne préemptent pas une bonne partie de ces pages.

Emmanuel de Roux

André Wilms, acteur-chercheur du laboratoire de Heiner Goebbels, inventeur de sons

Les Amandiers accueillent « Max Black », spectacle théâtral, musical, pyrotechnique... et drôle

Le compositeur allemand Heiner Goebbels présente jusqu'au 13 décembre au Théâtre Nanterre/Amandiers sa nouvelle œuvre, *Max Black*. Ce spectacle hybride, mêlant théâtre, musique et pyrotechnie, est remarquablement servi par son unique acteur, André Wilms. Il incarne un chercheur dont chaque action donne naissance à une mise en scène musicale parfois issue d'ingénieuses « machines à sons ».

MAX BLACK. Musique et mise en scène de Heiner Goebbels. Dramaturgie : Stephan Buchberger. Collaboration musicale et live-électronique : Markus Hechtle. Son : Willy Bopp. THÉÂTRE NANTERRE/AMANDIERS, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Tél. : 01-46-14-70-00. De 55 F à 140 F. Jusqu'au 13 décembre.

En mars 1993, peu de temps après son transfert de Bagnolet à Nanterre, l'ATEM (Atelier Théâtre et Musique) de Georges Aperghis présentait au Théâtre des Amandiers *Ou bien le débarquement désastreux*, spectacle multimédia que l'on peut rétrospectivement considérer comme la première manifestation parfaitement aboutie du style synthétique de Heiner Goebbels (né en 1952). L'acteur André Wilms en était le principal protagoniste.

Cinq ans après, le voici de nouveau à la base d'une formidable entreprise de création hors norme, conjuguant théâtre, musique et... pyrotechnie. Aussi séduisant que *La Reprise* ou *Noir sur blanc*, fleurons de l'expression multipolaire chère à Goebbels, *Max Black* confirme que la scène constitue le terrain le plus favorable à l'épanouissement du langage hybride du compositeur allemand.

LE RAP DE L'AIGUILLEUR DU CIEL

Lorsque les premiers spectateurs pénètrent dans la salle transformable des Amandiers, André Wilms se trouve déjà en action et accompagne l'installation du public d'un inventaire statistique des différents ordres de classements. Max Black, auquel Wilms prête un visage pseudo-assuré, est un mathématicien et a horreur du vague. Ses textes (ainsi que ceux de Paul Valéry, de Georg Christoph Lichtenberg et de Ludwig Wittgenstein) réunis par Goebbels laissent néanmoins filtrer une relative inquiétude de l'âme fissurant peu à peu la carapace d'un esprit obsédé par la démonstration rationnelle.

Le spectacle défile donc au rythme de la recherche. Une recherche que l'on prend d'abord pour scientifique (décor de laboratoire, problèmes à résoudre) mais que l'on ne tarde pas à tenir pour authentiquement musicale ! Toute activité effectuée par le savant sur scène comporte une réalité sonore qui, par un traitement électronique en direct, devient source musicale.

Les premières minutes de *Max Black* transposent ainsi l'excitation du chercheur en griserie de l'oreille. Maître de l'échantillonnage de sons concrets (on jurerait avoir affaire à un disciple de Pierre Schaeffer), Goebbels compose par exemple une polyphonie ouvragée à partir de sons produits par André Wilms lorsqu'il tapote un bocal, referme vivement une cafetière, débouche une éprouvette ou parle tout simplement dans son micro-cravate...

L'auditeur se laisse prendre par la puissance rythmique de ce recyclage ludique et voit en *Max Black* un manège féerique grâce à de magnifiques jeux de lumière, à de subtiles animations d'espace et à d'impressionnantes modulations de feux d'artifice. Les morceaux de bravoure sont nombreux et font sourire petits et grands. Citons le rap de l'aiguilleur du ciel sur motorisation techno, le blues de l'homme aveugle balancé au piano et la complainte planante en hommage à Leonard de Vinci.

UN BARBIER PAS RASEUR

Conformément à ses habitudes, Goebbels s'ingénie à fabriquer de drôles de machines à son : en frottant avec un archet les rayons d'une roue de vélo ou, de manière plus sophistiquée, en actionnant à la manivelle une sorte de soleil en carton-pâte qui enfonce quelques touches du clavier d'un piano. La scène habitée par André Wilms devient une gigantesque boîte de Pandore où tout objet prend une valeur musicale.

Goebbels conditionne l'écoute (à la fin, on s'attend à ce que les applaudissements aussi figurent le point de départ d'une séquence musicale !) mais n'impose pas d'interprétation. Sauf si l'on tient pour fondement d'une parabole sur la recherche ce que déclare son héraut : *« Je refuse l'accomplissement. »* On ne se résout pourtant pas à quitter André Wilms après l'avoir vu en Achille Talon, en Buster Keaton, en Claude Brasseur ou en Raymond Devos (l'énigme du coiffeur qui doit raser tous les gens de la ville incapables de se raser eux-mêmes et se demande s'il doit être compté parmi eux) et surtout en promoteur inégalable de cet « Embarquement fabuleux ».

Pierre Gervasoni

INSTANTANÉ

SIDA : TROIS PETITS COUPS CONTRE L'INDIFFÉRENCE

Ils ne font chacun qu'une poignée de minutes. Ils respectent la règle des trois unités avec l'exigence de prendre de vitesse la complaisance et le misérabilisme. Ils portent chacun un prénom, Renaud, Catherine, Béranger. Ceux des trois personnes que trois petites fictions vont placer face à quelqu'un qui affronte le sida. Ceux qui portent ces prénoms sont des acteurs connus, « qu'on reconnaît » : Charles Berling, Christiane Cohendy, Jean-Pierre Bacri. Les « autres » – Jean-Benoît Terral, le malade qui commence une trithérapie ; Sara Louis, la jeune séropositive qui doit atteindre une pharmacie éloignée ; Fatiha Cheriguene, la femme arabe dont le fils se meurt aux Baumettes – ont un visage sans célébrité.

La composition de ces face-à-face est l'une des nombreuses belles idées de cet ensemble de trois brefs films réalisés, à l'initiative d'Aides Provence, par Mario Fanfani, d'après des scénarios coécrits avec Jean-Benoît Terral, et coproduits par la société de Berling. Un copain qui refuse l'isolement pourtant réclamé par un malade, une conductrice qui se détourne de son chemin pour éviter un drame absurde, un voisin qui sort de sa méfiance font trois mini scripts d'une efficacité sans gadget ni ruse.

Ainsi les trois courts métrages parviennent à illustrer le slogan *« Sida. Aujourd'hui on peut faire beaucoup. Mais rien sans vous »* en échappant à l'habituelle pesanteur des films à message. Question de rapidité (qui n'a guère à voir avec la durée), de simplicité et de précision dans la mise en scène. Ces trois petits films, regroupés sous le titre *Un dimanche matin à Marseille*, sont, depuis la Journée mondiale de lutte contre le sida, projetés dans la plupart des salles de France.

Jean-Michel Frodon

SORTIR

PARIS

Pit-bull et Gauche uppercut
Deux pièces présentées dans la même soirée et liées par le désir de parler d'aujourd'hui, en banlieue. Décor gris, clos, habité par de jeunes comédiens décidés à en découdre. Dans *Pit-bull*, première pièce de Lionel Spycher, ils ont de quoi prendre de haut le désespoir : la langue est belle, elle vole sur le quotidien d'une cité où des corps se laissent tomber du haut des tours, tandis qu'en bas les rescapés provisoires de la violence tentent de (se) construire. *Pit-bull* est mis en scène par Joël Jouanneau, dont Serge Tranvouez met en scène *Gauche uppercut* : une *« comédie urbaine en douze rounds »*, selon son auteur. Un combat de mots. Sans objet.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 19 heures. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F. Jusqu'au 20 décembre.

Chine et architecture
Les architectes Paul Andreu et Alain Bretagnolle (pour Architecture Studio) présenteront, jeudi 10 décembre à 19 heures, leurs projets pour le concours de l'Opéra de Pékin (*Le Monde* du 27 novembre).
Ces présentations, qui seront suivies d'un débat animé par notre collaborateur Frédéric Edelmann, auront lieu à l'Ecole d'architecture de Paris-Villemin, 14, rue Bonaparte, Paris 6e.
L'exportation de l'architecture en Chine sera ensuite l'objet de rencontres organisées par le Comité France-Chine et L'Ecole de Paris-Villemin, jeudi 17 décembre de 9 h 30 à 12 h 30, au siège du Medef (Mouvement des entreprises de France, ex-Conseil national du patronat français), 31, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, Paris 16e. Renseignements par téléphone au 01-47-03-38-32.

Soirée bohème
Cet événement a pour but de montrer la diversité musicale qu'offre le monde tsigane. Au programme : *Fête gitane chez les Pinini*, de Carole Fierz, un documentaire sur le dernier clan gitan andalou, et *Latcho Drom*, de Tony Gatlif, qui retrace la longue route musicale et historique des Tsiganes depuis les origines. La soirée débutera avec le groupe Kahéna, de la danse flamenco sur une musique hispano-arabe.
Cinéma Saint-Germain-des-Prés, rue Guillaume-Apollinaire, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Le 10, à 20 h 30. De 65 F à 90 F.

Johnny Griffin Quartet
Plus de cinquante ans de présence dans le jazz, avec Lionel Hampton, Art Blakey et Thelonious Monk pour débuter. Un sourire grand comme ça, un vrai beau gros son de saxophone. C'est Johnny Griffin, *« le cheval sauvage, (...) le hard bop à l'état pur, et pas pour le plaisir de la nostalgie »*, écrit Alain Gerber. Avec Hervé Sellin au piano, Jean-Pierre Arnaud à la batterie et Riccardo Del Fra à la contrebasse.
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Les 10, 11, 12 et 13, deux concerts distincts à 21 heures et à 23 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.

NOUVEAUX FILMS

LA MÈRE CHRISTAIN
■ Actrice pour le théâtre, le cinéma et la télévision, Myriam Boyer signe avec ce premier long métrage un film qui brasse quelque chose de cette triple expérience tout en plongeant dans l'atmosphère populaire du Lyon de son enfance, dans les années 50. Elle y incarne la mère Christain, une veuve vieillie avant l'âge, patronne d'un petit bistrot, dont l'idée fixe est de retrouver l'assassin présumé de sa fillette, morte d'une chute dans la cave à charbon. Le film est délibérément lent, attentif à la reconstitution des lieux et des détails d'époque, et sa galerie de personnages tirée vers un « typique » que renforcent des dialogues grotesquement datés. Essuyant les verres au fond du café, cette *Mère Christain* ne semble rien ambitionner d'autre que d'offrir le spectacle de sa propre nostalgie, l'isolement de la femme devenant du coup celui du film, condamné à une éprouvante stérilité.

Jacques Mandelbaum
Film français de Myriam Boyer. Avec Myriam Boyer, Bruno Boëglin, Maryline Even. (1 h 30.)

LES MISÉRABLES
■ Voici, pour les fêtes, au rayon soupe en poudre cinématographique, un produit pourvu de toutes ses étiquettes : texte littéraire inscrit au patrimoine de l'humanité, écrivain majeur, cinéaste de prestige (deux Palmes d'or à Cannes). On s'amuse à voir les personnages devenus mythologiques du roman derrière les visages de vedettes hollywoodiennes que l'on était habitué à reconnaître dans des rôles plus prosaïques. Le film durant deux heures, les scénaristes ont réduit le roman à un digest avant que la peinture des émeutes parisiennes de 1832 ne retrouve le pittoresque hilarant de la reconstitution hollywoodienne comme on la croyait caduque depuis longtemps.

Jean-François Rauger
Film américain de Bille August avec Liam Neeson, Claire Danes, Uma Thurman. (2 h 09.)

TROIS ANGLAISES EN CAMPAGNE
■ En 1941, trois jeunes Anglaises s'engagent dans une ferme pour remplacer les hommes partis au combat. La première est extravertie, la deuxième romantique, quand la troisième, distraite, achève ses études à Cambridge. Autour d'une histoire aux ficelles trop apparentes, David Leland aligne consciencieusement tous les clichés possibles sur un tel sujet : découverte des vertus de la campagne par trois jeunes filles, premières déceptions amoureuses, description des horreurs de la guerre, fermier bourru au cœur d'or. La seule surprise notable est la présence de la très belle Rachel Weisz.

Samuel Blumenfeld
Film anglais de David Leland. Avec Anna Friel, Catherine McCormack, Rachel Weisz, Steven McKintosh. (1 h 50.)

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

A la place du cœur
de Robert Guédiguian (France, 1 h 53).
Halloween, vingt ans après, il revient (*)
de Steve Miner (Etats-Unis, 1 h 31).
Julie est amoureuse
de Vincent Dietschy (France, 2 h 06).
Kirikou et la sorcière
dessin animé de Michel Ocelot (France-Belgique-Luxembourg, 1 h 10).
Love Is the Devil (*)
de John Maybury (Etats-Unis, 1 h 30).
Massoud l'Afghan
de Christophe de Ponfilly (France, 1 h 30).
La Mère Christain
de Myriam Boyer (France, 1 h 30).
Les Misérables
de Bille August (Etats-Unis, 2 h 09).
Mookie
d'Hervé Palud (France, 1 h 27).
Le New-Yorker
de Benoît Graffin (France, 1 h 15).
Perdus dans l'espace
de Stephen Hopkins (Etats-Unis, 1 h 54).
Trois Anglaises en campagne
de David Leland (Grande-Bretagne, 1 h 50).
Velvet Goldmine
de Todd Haynes (Grande-Bretagne, 2 heures).

(*) Interdit aux moins de douze ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISES

Certains l'aiment chaud
de Billy Wilder, avec Marilyn Monroe. Américain, 1959, noir et blanc (1 h 40).
VO : Action Ecoles, 5e (01-43-29-79-89).
Les Contrebandiers de Moonfleet
de Fritz Lang, avec Stewart Granger. Américain, 1955, copie neuve (1 h 23).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60).
L'Homme de l'Ouest
d'Anthony Mann, avec Gary Cooper. Américain, 1958 (1 h 36).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).
Sept ans de réflexion
de Billy Wilder, avec Marilyn Monroe. Américain, 1956 (1 h 45).
VO : Action Ecoles, 5e (01-43-29-79-89).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Die Kommandeuse.
The Bitch of Buchenwald (en anglais)
de Gilla Cremer, mise en scène de Johannes Kaetzler, avec Gilla Cremer.
Théâtre de Proposition, 3, cité Souzy, Paris 11e. Mo Boulets-Montreuil. Le 10, à 20 h 30. Tél. : 01-43-48-99-30. De 50 F à 100 F.*

Ensemble InterContemporain
Messiaen : *Hymne, Haïkaï, Et expecto resurrectionem mortuorum.* Dimitri Vassilakis (piano), Orchestre du Conservatoire de Paris, Hans Zender (direction).
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 10, à 20 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. De 100 F à 160 F.

Evgueny Kissin (piano).
Chopin : *Préludes.* Liszt : *Sonate pour piano.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. Le 10, à 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 390 F.

Compagnie Awalem
Leilat Masr.
Théâtre du Renard, 12, rue du Renard, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Le 10, à 20 h 30. Tél. : 01-42-71-46-50. 100 F.

Liat Dror Nir Ben Gal Company
The Dance of Nothing.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. Le 10, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

Liz McComb et les légendes du gospel
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mo Opéra, Madeleine. 20 h 30, les 10, 11 et 12 ; 17 heures, le 13. Tél. : 01-47-42-25-49. De 170 F à 260 F.

Didier Lockwood
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mo Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 22 heures, le 10. Tél. : 01-43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Cypress Hill
La Mutualité, 24, rue Saint-Victor, Paris 5e. Mo Maubert-Mutualité. Le 10, à 20 h 30. Tél. : 01-40-46-15-71. 130 F.

Matchboxx, Bénabar et associés
Cabaret sauvage, parc de La Villette, Paris 19e. Mo Porte-de-La-Villette. Le 10, à 20 h 30. Tél. : 08-03-07-50-75. 70 F.

(*) Tarif réduit.

EN VUE

■ **Le dalaï-lama**, végétarien un jour sur deux, invité à déjeuner à l'Elysée, mardi, jour carné, n'a pas trouvé *« extra »* le vol au vent d'écrevisses et la joue de veau braisée.

■ **Ibiscus**, chat chartreux et **Balka**, chien alaskan, soumis à un régime forcé, ont remporté le concours « défi minceur » en perdant respectivement 5 et 14,4 kilos. Le jury a récompensé leurs propriétaires avec six mois d'aliments pour animaux gratuits.

■ *En l'an 2000 le gouvernement chinois dépensera 5 % du PIB, soit deux fois le budget de l'éducation nationale, pour entretenir ses* 4 millions de voitures administratives et de fonction.

■ Vereeniging, une entreprise de Johannesburg, commercialise Blaster un lance-flammes pour dissuader les pirates de la route en les brûlant *« à la commande »* au premier, deuxième ou troisième degré, *« selon la durée de la vaporisation »*.

■ Mardi 8 décembre, en rentrant chez lui, un habitant d'Alexandrie, alerté par des ronflements, surprend son voleur qui dort à poings fermés sous un lit. Mercredi, les clients matinaux d'une laverie automatique de Sens dans l'Yonne, découvrent dans le tambour d'un sèche-linge un légionnaire endormi.

■ Vendredi 2 décembre à Clermont-Ferrand, un proxénète libéré après avoir purgé une peine de deux ans, court se jeter dans les bras de sa protégée. Le lendemain, elle l'exécute d'un coup de 6.35 dans la nuque.

■ Pour lutter contre la prostitution, les autorités chinoises viennent d'interdire aux saunas et aux salons de massages d'utiliser la mention *« bain aux herbes »*

■ *« Les femmes sont une nécessité, c'est une question de besoin opérationnel »*, insiste le général canadien **Maurice Baril**, chef d'état-major, au nom de l'*« égalité dans les rangs »* de l'armée canadienne *« paradis de la promiscuité, du harcèlement et même du viol »*, selon l'hebdomadaire *McLean'*, après l'ouverture, en juin, par la police militaire d'une enquête sur plus de vingt agressions sexuelles.

■ Lundi 7 décembre, le tribunal de Sanliurfa, en Turquie, considérant l'*« attitude provocante »* de **Gonul Aslan**, une jeune fille qui s'était rebellée contre un mariage arrangé, remet en liberté le père, le futur époux et les quatre oncles qui ont voulu la noyer dans les eaux glacées de l'Euphrate.

■ Il a fallu de nouveau consacrer l'église de Knjazevac, en Serbie, après qu'une femme nue *« possédée par une voyante »* l'eût soudain saccagée, mercredi 9 décembre, souillant l'autel et les icônes.

Christian Colombani

L'amertume de Madeleine Albright

La première femme à diriger la diplomatie américaine regrette, dans la revue « Foreign Affairs », la faiblesse des moyens financiers accordés au département d'Etat

C'EST un peu comme si Hubert Védrine, un jour de méchante humeur, prenait sa plume pour dire, dans une des revues de politique étrangère publiées à Paris, tout le mal qu'il pense des choix budgétaires du gouvernement français. Dans le dernier numéro de *Foreign Affairs* (novembre-décembre), Madeleine Albright sacrifie, certes, au genre voulu par cette prestigieuse publication, en faisant un bel exposé de politique étrangère américaine : principes et méthodes d'action. La soixante-quatrième secrétaire d'Etat a longtemps enseigné les relations internationales à l'université de Georgetown à Washington. Mais, à l'avant-dernière page de son article, elle glisse en catimini un ultime chapitre, appelé *« ressources »*, qui résume, en quelques lignes au canon, l'un des obstacles auxquels elle est confrontée : les budgets sans cesse décroissants alloués à la politique étrangère des Etats-Unis.

Tels sont les choix d'un Congrès fortement isolationniste et, sans doute aussi d'un président, Bill Clinton, d'abord occupé à batailler sur le front intérieur. *« Nous consacrons* (aujourd'hui) *quatorze fois moins qu'au temps du secrétaire d'Etat Marshall* (George Marshall, au lendemain de la seconde guerre mondiale, NDLR) *à promouvoir la démocratie et le développement à l'extérieur »*, observe Mme Albright. Elle pointe un doigt accusateur : *« Parmi les pays industrialisés, nous nous classons bons derniers pour ce qui est de ce genre de contributions publiques »* (l'aide à la démocratie et au développement) ; *« Nous sommes le débiteur numéro un de l'Organisation des Nations unies et des banques de développement multilatérales. »*

Il n'y a pas que l'aide. Il y a aussi la logistique qu'un pays déploie pour projeter sa puissance à l'extérieur. *« Durant les dix dernières années, nous n'avons cessé*, poursuit la secrétaire d'Etat, *de diminuer nos budgets de politique étrangère, fermant des postes diplomatiques, fermant des missions de l'Agence américaine pour le développement international et de l'Agence américaine d'information »* (deux « filiales » du département d'Etat).

L'ex-professeur fait la leçon aux élus : *« Tout cela n'est pas sans conséquence. Cela diminue notre influence comme force de paix dans le monde. Cela entame notre leadership sur les questions économiques globales* (...). *Cela affecte la capacité de pression que nous pouvons exercer. »* Faut-il diagnostiquer ici un brin d'amertume de la part de la première femme à diriger la diplomatie américaine ? Dans *Foreign Affairs*, Madeleine Albright écrit encore : *« La diplomatie requiert vision et pragmatisme. Elle requiert aussi de l'échine, ce qui suppose que nous honorions nos engagements, donnions concrètement suite à nos déclarations, assumions les coûts d'une politique et prenions les risques nécessaires. »* De la part du professeur-secrétaire d'Etat, ce pourrait être une manière d'avertissement à destination intérieure.

Alain Frachon

DANS LA PRESSE

RTL
Michèle Cotta

■ Face à la sédition, Le Pen s'accrochera : ses cadres, ses collaborateurs, une de ses filles même, l'abandonnent ; il débarquera, suspendra, exclura des dizaines de cadres, de militants, d'amis, s'il le faut. Mais il préférera sombrer plutôt que composer. *Ainsi comme le mur de Berlin, le Front national*, que l'on avait fini par croire indestructible, le Front national, cette exception française, se brise sous ses propres coups. Il n'avait finalement de pire ennemi que lui-même.

EUROPE 1
Alain Duhamel

● Le Front national a déjà perdu énormément dans ce duel à mort entre Jean-Marie le Pen et Bruno Mégret. Lui qui se présentait comme le parti différent des autres, uniquement soucieux de l'intérêt de ses électeurs, sans ambition personnelle ni rivalités claniques, voilà qu'il en administre de façon caricaturale la preuve exactement inverse. Dans la bataille qui fait rage entre lepénistes et mégrétistes, il n'est pas question un instant d'idéologie, ni moins encore des électeurs. *Pis : on voit Jean-Marie Le Pen traiter les partisans de son ex-dauphin* d'extrémistes et de racistes, validant ainsi les critiques les plus dures exprimées jusqu'ici par ses adversaires contre sa formation.

LE FIGARO
Franz-Olivier Giesbert

■ Croyant qu'il avait l'éternité devant lui, M. Le Pen n'envisageait de négocier avec la droite que le jour où elle serait à terre. C'est ce que n'ont pas compris tous ceux qui, ces dernières années, ont plaidé pour un accord électoral avec le FN. Chaque fois que M. Le Pen apercevait des passerelles se jeter entre les siens et la droite parlementaire, il jetait une provocation, raciste de préférence, afin de creuser davantage encore le fossé entre les uns et les autres. M. Mégret, lui, est pressé d'arriver aux affaires. Il incarne une génération politique en quête de responsabilité.
Que les deux chefs du FN décident ou non de finir leurs jours ensemble, après ces nuits des petits couteaux, cela ne change rien à la réalité qui s'impose : leur parti entre dans une crise profonde et durable à l'heure où la droite, à l'instar de M. Chirac, commence à redresser – un peu – la tête. Ce sera la fin de l'« exception française »*. Bonne nouvelle.*

LIBÉRATION
Laurent Joffrin

■ Chaque jour, la tension monte d'un cran. Mégret tient l'appareil, Le Pen, le drapeau. Pour trancher, il faut que l'un tue l'autre. En quelques jours, l'extrême droite refait à l'envers la longue route qui l'avait sortie de la marginalité. Les immoraux de la droite qui ne voyaient plus de salut que dans l'alliance honteuse sombrent dans l'inanité et le ridicule. Ainsi ils avaient jugé ce bloc xénophobe intangible et cherché à l'intégrer, alors qu'il est en passe d'éclater. Ainsi ils avaient parié sur le petit Mégret, soi-disant présentable, alors que le Pen vient d'en souligner la vraie nature. L'équipée tourne court.

LE NOUVEL OBSERVATEUR
Jacques Julliard

■ On ne le leur fait pas dire. En s'accusant mutuellement de racisme, Jean-Marie Le Pen et Bruno Mégret, le premier à voix haute, le second *sotto voce* ont fini par avouer le secret de polichinelle du Front national. (...) Le Front national a atteint son apogée, il y a dix ans déjà, lors de la présidentielle de 1988, où Le Pen réunit 14,39 % des suffrages exprimés. Depuis lors, les résultats électoraux sont stagnants, et le parti hésitant sur la tactique à suivre.

www.icepick.com

Un informaticien hollandais mesure, archive et montre tout ce qui se passe chez lui

ALEX VAN ES appartient à la confrérie des internautes adeptes de la webcam (mini-caméra numérique), qui mènent leur vie privée en public. Mais cet informaticien vivant à Apledoorn (Pays-Bas) a décidé d'aller plus loin. Non content de vivre sous l'œil toujours ouvert des six webcams installées chez lui dont les images sont affichées en direct sur son site baptisé Icepick (pic à glace), il fait enregistrer et mesurer par une batterie d'ordinateurs les moindres actions de sa vie quotidienne.

Les internautes arrivant sur son site sont invités à participer à son réveil en fanfare en choisissant un morceau de musique sur une liste de vingt airs populaires. L'heure venue, l'ordinateur, au lieu de sonner, joue le morceau qui a reçu le plus de suffrages.

Les amis des animaux suivront avec passion les habitudes alimentaires de son chat, dont les repas sont surveillés par une webcam spéciale. Le maître est soumis au même régime : chaque ouverture de la porte du réfrigérateur est recensée et photographiée. Les huit derniers clichés sont affichés sur le site.



La poubelle d'Alex van Es est elle aussi contrôlée par un ordinateur, qui enregistre les codes-barre des emballages jetés et les affiche sur le site. Le monde entier peut ainsi savoir qu'au cours des dernières heures, il a utilisé une boîte de soupe de tomate, du thé Earl Grey et des haricots surgelés. Il fait remarquer qu'il s'agit d'une solution d'avenir, car si la poubelle était reliée via Internet au supermarché local, celui-ci pourrait automatiquement lui faire parvenir les produits qui lui manquent.

Alex va jusqu'au bout de sa logique. Un tableau indique les vingt dernières fois où il a tiré la chasse d'eau, et un graphique permet de suivre les variations de ses activités stomacales : *« J'ai connecté mes toilettes à Internet*, proclame-t-il fièrement. *L'heure, la date et la durée de mes séjours sont mémorisés. Ainsi, on peut faire une corrélation directe entre ce qui est dans mon réfrigérateur, ce que j'ai mis à la poubelle (c'est-à-dire ce que j'ai mangé) et ce qui est ressorti. Créer la connexion n'a pas été simple, mes toilettes n'étaient pas vraiment compatibles avec le Web. »*

Alex s'est constitué un réseau de spectateurs fidèles, abonnés à une liste de diffusion qui donne régulièrement des nouvelles de ses différents projets. Grâce à l'afflux de visiteurs, il a déjà trouvé des annonceurs, ce qui lui permettra d'acheter une caméra supplémentaire.

Francis Pisani

SUR LA TOILE

3 MILLIONS D'INTERNAUTES

■ Selon le rapport que l'Association française de la télématique (Aftel) doit publier vendredi 11 décembre, la France compterait 3 millions d'utilisateurs d'Internet. Ce nombre a plus que doublé entre juillet 1997 et juillet 1998, tandis que celui des ordinateurs reliés au réseau mondial augmentait de 66 %. Une croissance légèrement supérieure à la moyenne européenne, selon l'Aftel. La France disposerait ainsi de 1,6 % du nombre total des ordinateurs connectés à Internet dans le monde. Par ailleurs, 40 % des PME auraient au moins une connexion Internet. – *(Reuters.)*

CYBERCAFÉ IRANIEN

■ Le premier cybercafé vient d'ouvrir à Téhéran. Il s'étend sur deux étages, un pour les hommes, un pour les femmes. Ses trente ordinateurs sont connectés au réseau *via* le serveur public Neda-Net, qui bloque l'accès aux sites érotiques et aux sites politiques jugés anti-islamiques. Si un client tombe par hasard sur un site qui ne respecte pas les règles islamiques, il doit le signaler et arrêter sa navigation. – *(AFP.)*

Nos chers petits diables *par Alain Rollat*

FAUT-IL avoir peur de nos enfants ? La question était posée à la cantonade, mercredi soir, sur France 2, à propos de l'évolution de la délinquance juvénile. Au vu des spécimens de jeunesse banlieusarde choisis pour les besoins spectaculaires de cette émission introspective, présentée par Jean-Luc Delarue, la réponse ne se discutait pas. Il y avait là de quoi donner raison à ceux qui prédisent l'apocalypse sociale.

Une charmante écolière de quatorze ans se flattait d'avoir été punie de six mois de prison avec sursis pour avoir donné *« un coup de tête »* à une copine de classe. Tout aussi sociables, deux adolescentes de dix-sept ans se plaignaient de l'inconfort du commissariat où elles avaient été gardées à vue après avoir envoyé trois adultes à l'hôpital au cours d'une *« bousculade »*. Un malheureux gamin de dix-huit ans, condamné pour coups et blessures, regrettait d'avoir *« tapé »* sa mère comme le faisait son père. Un sympathique loubard du même âge tenait à préciser que c'était *« avec un fusil à pompe »*, et non un banal revolver, qu'il avait tiré, en l'air, le soir où il s'était *« fait respecter »* par un voyou de son quartier avant de finir en taule. Tous étaient ravis de se voir revalorisés par leur passage à la télé.

Il y avait aussi un psychologue qui tenait à souligner que la décontraction de ces jeunes gens exprimait *« une jouissance de la destructivité »* sous laquelle se cachait, en vérité, *« une très grande désespérance »*. La conclusion semblait aller de soi : il fallait surtout, désormais, avoir peur... d'avoir des enfants ! Jusqu'au moment où un magistrat s'est demandé si la question n'était pas plutôt de savoir *« pourquoi nos enfants ont peur de la société que nous leur laissons »*.

C'était, en effet, la bonne question. Et elle avait déjà reçu sa réponse, sur TF 1, au cours du journal de 20 heures dont l'invité était un père emblématique en butte à la révolte de deux de ses proches. Soumis à un questionnement freudien par le docteur Patrick Poivre d'Arvor, le président du Front national a admis qu'il y a quelque chose d'œdipien dans la *« rébellion »* de son héritier spirituel, Bruno, et dans le ralliement de sa fille aînée, Marie-Caroline, *« à un des chefs de la sédition »* dont elle était déjà la compagne. *« J'ai l'habitude des trahisons familiales »*, a conclu ce patriarche bafoué en faisant allusion à sa première femme, Pierrette, qui l'a quitté depuis longtemps. Où va donc notre société si le parti de l'ordre moral devient la référence en matière de désordre parental ? Nous faisons peur à nos enfants parce que nous avons engendré des Le Pen qui ont fait des Mégret.

JEUDI 10 DÉCEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

17.10 Au-delà des lois ■ ■ John Schlesinger (Etats-Unis, 1995, 100 min). Cinéstar 1
18.50 Week-end en famille ■ ■ Jody Foster (Etats-Unis, 1995, 99 min). Cinéstar 1
20.35 Le Mépris ■ ■ ■ Jean-Luc Godard (France, 1963, 105 min). Canal Jimmy
21.00 Le Père de la mariée ■ ■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1950, N., v.o., 95 min). Paris Première
21.45 Autour de minuit ■ ■ Bertrand Tavernier (Fr. - EU, 1986, v.o., 130 min). Cinéstar 1
22.00 Champ d'honneur ■ ■ Jean-Pierre Denis (France, 1987, 85 min). Ciné Cinémas
22.35 Le Doulos ■ ■ Jean-Pierre Melville (France, 1963, N., 110 min). TV 5
22.40 Klute ■ ■ Alan J. Pakula (Etats-Unis, 1971, 115 min). RTL 9
23.00 Chinatown ■ ■ Roman Polanski (Etats-Unis, 1974, 130 min). France 2
0.20 Le Pays des sourds ■ ■ N. Philibert (F, 1992, 95 min). Arte
0.25 On a volé la Joconde ■ ■ Michel Deville (France - Italie, 1966, 105 min). Cinétoile
1.05 L'Enigme du Chicago Express ■ ■ Richard Fleischer (Etats-Unis, 1952, N., v.o., 75 min). Ciné Classics

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.00 Le Grand Journal. Invité : Le Dalaï Lama. LCI
18.30 Le Magazine de l'Histoire. Le musée d'Art et d'Histoire du judaïsme ouvre ses portes à Paris. Avec Maurice Sartre ; Jean Laloum ; Pierre Birnbaum ; Annette Wieviorka ; Pierre Vidal-Naquet. Histoire
18.30 Nulle part ailleurs. Avec Fellag ; L'Orchestre Aragon ; Ariane Ascaride ; Robert Guédiguian ; William Sheller. Canal +
20.00 20 h Paris Première. Laurent Bourgnon. Paris Première
20.05 Temps présent. La mafia du silence. Postface : Et en Suisse romande ? Profession tortionnaire. Le siècle en image : Rwanda. TSR
20.45 50 ans d'histoire des droits de l'Homme. 1948-1960 : un code universel de morale et de comportement. Invités : Stéphane Hessel ; Marc Agi ; Denys Robillard ; Patrick Baudoin ; Abraham Serfaty ; Yavuz Önen ; Fatimata M'Baye. Histoire
20.55 Envoyé spécial. Le champagne. Corse : Etat des lieux. Front National : la nébuleuse. France 2
22.35 Courts particuliers. Artus de Penguern. Paris Première
23.00 De l'actualité à l'Histoire. Juger les dictateurs. Histoire
23.05 France Europe Express. Invité : Daniel Cohn-Bendit. A J-21 de l'Euro, le contre-la-montre est lancé. L'Europe est-elle prête ? Le dopage dans le football. En Italie, avec l'opération « pieds-propres ». Avec Lilian Thuram. Quelle Europe pour les sans-papiers ? France 3
23.45 Paroles de femmes. Josiane Balasko. TMC
0.55 Des racines et des ailes. Les clés du Mont-Saint-Michel. Bienvenue au Québec. France 3

DOCUMENTAIRES

19.00 Voyages, voyages. Ecosse. Arte
19.00 Pyo, capitaine Crique. Odyssée
19.05 Grâce à la musique. Beethoven. Muzzik
19.15 Léonard évincé. Planète
19.30 La Jungle de verre. La ville labyrinthe. Odyssée
19.40 La Vie de Fjordland. Planète
19.55 La Firme. [2/2]. Les richesses royales. Odyssée
20.15 Reportage. L'Usine à champions de Bollettieri. Arte
20.35 Vélo Love. Planète
20.40 ▶ Soirée thématique. Adoption. Arte
20.40 ▶ Procès K, Omar Raddad. Canal +
20.45 Virtuoses. Maxim Vengerov. Mezzo
21.15 Légendes vivantes d'outre-mer. [4/13]. Les «stockmen» du Grand Caillou. Odyssée
21.40 Les Derniers Maharajahs. [1/2]. La terre des rois. Planète
21.45 Sous le soleil de Palavas. Odyssée
22.15 L'Europe en mal d'enfants. Arte
22.15 Le Temps des cathédrales. [2/9]. La quête de Dieu. Odyssée
23.05 Arctique. [10/13]. Menaces sur la baleine franche. Odyssée
23.25 La Chance de notre vie. Arte
23.35 Louvre, le temps d'un musée. Odyssée
23.40 Le Monde magique de Tasha Tudor. Planète
0.30 Histoire de l'aviation. [5/7]. D'une guerre à l'autre : 1936-1941. Planète
0.30 Plans de vol. Les nouveaux pionniers. Odyssée
1.00 *Frédéric Pottecher.* [1/3]. TF 1

SPORTS EN DIRECT

20.00 Snooker. Masters d'Allemagne : John Higgins - John Parrott ou Jimmy White. Eurosport

MUSIQUE

21.25 A Ceremony of Carols, de Britten. Muzzik
22.15 Chick Corea et Steve Kujala. Concert enregistré au Kongressaal de Munich. Avec Chick Corea, piano ; Steve Kujala, flûte. Muzzik
23.30 Vondelpark Concert 1997. Concert. Paris Première
23.30 L'Etoile. Opéra bouffe de Chabrier. Par l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. John Eliot Gardiner. Muzzik

THÉÂTRE

23.45 Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée. Pièce de Musset. Festival

TÉLÉFILMS

20.30 La Vie de Marianne. Benoît Jacquot [1 et 2/2]. Festival
20.45 Saïgon Baby. Guy Hibbert. Arte
22.40 Des flics aux trousses. Alexander Wright. TF 1

SÉRIES

19.25 Equalizer. La dernière danse. 13ème Rue
20.00 Fallen Angels. Un jeton par danse. Canal Jimmy
20.15 Julie Lescaut. L'Ecole du crime. RTBF 1
20.50 X-Files. Teliko. Cœurs de tissu. Le Visage de l'horreur. M 6
20.55 Le juge est une femme. La Fille aînée. TF 1

NOTRE CHOIX

● 20.35 Canal Jimmy
Le Mépris

D'après un roman d'Alberto Moravia, une tragédie sur la vérité profonde et cruelle du couple et, à travers Fritz Lang jouant son propre personnage, les difficultés de la création cinématographique. Deux conceptions du cinéma qui s'affrontent, une crise conjugale sans issue, et Bardot étonnante. Un très grand film, réalisé par Jean-Luc Godard en 1963. – *J. S.*

● 21.00 Paris Première
Le Père de la mariée

Un avocat prépare les noces de sa fille et doit faire face à une avalanche de complications. Dans ce film réalisé par Vincente Minnelli en 1950, Liz Taylor campe une ingénue, ou presque et, surtout, Spencer Tracy un personnage psychologiquement remarquable. – *J. S.*

● 22.40 RTL 9
Klute

Un homme de science, bon époux et bon père de famille, disparaît. Le policier chargé de l'enquête découvre qu'il a fréquenté une call-girl à New York et surveille celle-ci. Réalisé par Alan J. Pakula en 1971, un suspense rebondissant et une étude de mœurs et de milieu, une peinture désenchantée de l'Amérique moderne livrée à la débauche et à la corruption, le portrait d'une femme étrange et complexe : Jane Fonda. – *J. S.*

● 0.20 Arte
Le Pays des sourds

Des sourds profonds, enfants, adolescents, jeunes mariés, parents, et leur mode de communication. Réalisé par Nicolas Philibert en 1992, un remarquable documentaire avec de vrais personnages envisagés dans leur vie quotidienne. – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal.
20.40 Le Résultat des courses, Météo.
20.55 Le juge est une femme. La Fille aînée.
22.40 Made in America. Des flics aux trousses. Téléfilm. Alexander Wright.
0.20 Les Rendez-vous de l'entreprise.
0.45 TF1 nuit, Météo.
1.00 Frédéric Pottecher. [1/3].

FRANCE 2

18.50 Friends.
19.15 1000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.50 L'Euro, Au nom du sport, Météo.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.55 Envoyé spécial.
22.50 Expression directe.
22.55 Déclaration universelle des droits de l'homme. Art. 10 : Droits fondamentaux.
23.00 Chinatown ■ ■ Film. Roman Polanski.
1.10 Au nom du sport.
1.30 ▶ La 25e Heure. Tous les êtres humains.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Le Kouij de 20 heures.
20.35 Tout le sport, Consomag.
20.55 Marseille contrat ■ Film. Robert Parrish.
22.30 Météo, Soir 3.
23.05 France Europe Express. Le dopage dans le football. Euro, le contre-la-montre est lancé.
0.25 Espace francophone.
0.55 Des racines et des ailes.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.40
18.25 Flash infos.
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 ▶ Le Procès K, Omar Raddad.
22.15 Les Feebles ■ Film. Peter Jackson.
23.50 Black Dju, vos papiers. Film. Pol Cruchten.

ARTE

19.00 Voyages, voyages. Ecosse.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. L'Usine à champions de Bollettieri.
20.40 ▶ Soirée thématique. Adoption, l'Europe en mal d'enfants. 20.45 Saïgon Baby. Téléfilm. Guy Hibbert. 22.15 L'Europe en mal d'enfants. 23.25 La Chance de notre vie.
0.20 Le Pays des sourds ■ ■ Film. Nicolas Philibert.
1.55 Quand le Japon s'ouvrit au monde.

M 6

18.00 Les Aventures de Sinbad.
19.00 FX, effets spéciaux.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille.
20.35 La Famille Touvabien.
20.40 Décrochage info, Passé simple.
20.50 X-Files. Teliko. Cœurs de tissu. Le visage de l'horreur.
23.35 La Mante religieuse. Téléfilm. James Keach.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. André Sellier (*Histoire du camp de Dora*).
21.00 Lieux de mémoire. Le Peuple.
22.10 For intérieur. Bruno Mathon, peintre.
23.00 *Nuits magnétiques.*

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Donné par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Evgueni Svetlanov. Œuvres de Rachmaninov, Liapounov.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Papillons de nuit. Lalo Schiffrin.

RADIO-CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Concerto pour violon et orchestre nº 3* K 216, de Mozart. 20.40 Festival de Verbier. Par l'Orchestre symphonique du Curtis Institute of Music et Jean-Yves Thibaudet, dir. Fischer. Œuvres de Enesco, Liszt, Bartok.
22.30 Les Soirées... (suite). Œuvres de Chausson, Franck, Roussel, Enesco.

VENDREDI 11 DÉCEMBRE

FILMS DU JOUR

15.50 L'Enigme du Chicago Express ■ ■ Richard Fleischer (Etats-Unis, 1952, N., 75 min). Ciné Classics
16.20 On a volé la Joconde ■ ■ Michel Deville (France - Italie, 1966, 95 min). Cinétoile
22.30 Les Dents de la mer ■ ■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1975, 120 min). TSR
22.50 Affreux, sales et méchants ■ ■ Ettore Scola (Italie, 1976, 115 min). Cinétoile
22.50 Meurtre mystérieux à Manhattan ■ ■ Woody Allen (Etats-Unis, 1993, v.o., 105 min). Cinéstar 1
0.15 Colonel Blimp ■ ■ Michael Powell et Emeric Pressburger (GB, 1943, v.o., 160 min). Arte
0.40 Chambre avec vue ■ ■ James Ivory (Grande-Bretagne, 1985, v.o., 115 min). France 2
1.10 L'Homme au masque de cire ■ ■ André De Toth (Etats-Unis, 1953, 90 min). Ciné Cinémas
3.05 14 juillet ■ ■ René Clair (France, 1932, N., 95 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

15.00 Le Club de l'économie. LCI
15.05 Ecran savoir multimédia. Hastings 1066. RTBF 1
15.15 Temps présent. Têtes de Turcs à Schwyz. TV 5
17.00 Le Magazine de l'Histoire. Le musée d'Art et d'Histoire du judaïsme ouvre ses portes à Paris. Invités : Maurice Sartre, Pierre Birnbaum, Pierre Vidal-Naquet, Jean Laloum, Annette Wieviorka. Histoire
17.00 Les Lumières du music-hall. André Claveau. Georges Brassens. Paris Première
18.00 Stars en stock. Peter Sellers. Debbie Reynolds. Paris Première
18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Sami Bouajila, Emma Sjoberg, Faceless. Canal +
19.00 Tracks. Arte
19.00 De l'actualité à l'Histoire. Juger les dictateurs. Histoire
19.10 Le Rendez-vous. Invité : Nicolas Sarkosy. LCI
20.00 Envoyé spécial, les années 90. URSS à la dérive. Tatoo pour plaire. Invités : Marie Mendras, André Rauch. Histoire
20.05 C'est la vie. Le bonheur est au foyer. TSR
20.55 Plein les yeux. TF 1
20.55 Thalassa. Jeux de mer. France 3
21.00 Le Grand Journal. LCI
22.00 Faut pas rêver. *Niger : Les salines du désert.* France : Le train des pèlerins. Brésil : Le cirque Barque. Invité : Stéphane Freiss. France 3
23.00 Bouillon de culture. De Cadet-Rousselle à Johnny : une balade en chansons. Invités : Claude Duneton, Jean-Marie Périer, Martin Pénet, Françoise Le Golvan, Marie Nimier, Marc Lambron, Maxime Leforestier, Philippe Meyer. France 2
23.15 Sans aucun doute. Les agressions. Invitée : Marlène Jobert. TF 1
23.30 Les Dossiers de l'Histoire. On l'appelait la Vénus hottentote. France 3

DOCUMENTAIRES

18.15 L'Hôtel en folie. [2/3]. Planète
18.30 Un amour de zibeline. La Cinquième
18.35 Histoire d'un loup solitaire. Odyssée
19.00 Histoire de la BD. No Future ? Odyssée
19.15 La Quête du futur. [15/22]. La médecine de demain. Planète
19.30 Les Dernières Jungles d'Afrique. Odyssée
19.40 Fats Waller. Planète
20.15 Palettes. Stefano Di Giovanni, dit Sassetta. Le retable en morceaux, 1437-1444. Arte
20.20 Global Family VIII. Les guêpes architectes de Kyushu. Odyssée
20.35 Preuves à l'appui. [6/6]. Faire parler les morts. Planète
20.45 Méditerranée. [10/12]. Mirage. Histoire
20.50 Louvre, le temps d'un musée. Odyssée
21.25 Pour l'amour des crocodiles. [2/10]. Planète
21.45 Conférences de presse. 31 janvier 1964 [2/3]. Histoire
21.45 La Jungle de verre. La ville labyrinthe. Odyssée
22.10 Peuple Makah, le passé retrouvé. Planète
22.10 La Nuit Star Trek. La Science de Star Trek. Canal Jimmy
23.00 Grand format. Daguerréotypes. Agnès Varda. Arte
23.05 Léonard évincé. Planète
23.30 La Vie de Fjordland. Planète
0.35 La Case de l'Oncle Doc. Les Secrets de la guerre secrète : Reich, la guerre des services. France 3

SPORTS EN DIRECT

15.00 Snooker. *Masters d'Allemagne. Quart de finale.* Mark J. Williams - Alan McManus ou Steve Davis. Eurosport
17.00 Natation. Championnats d'Europe en petit bassin. A Sheffield. Eurosport
19.00 Curling. Championnats d'Europe. Demi-finales dames et messieurs. A Films (Suisse). Eurosport
20.00 Snooker. Masters d'Allemagne. Première demi-finale. Eurosport
20.00 Handball. Championnat d'Europe féminin. Norvège - Russie. AB Sport
20.30 Football. D1 : Strasbourg - Nantes. Canal +

MUSIQUE

18.00 Chick Corea. Jazz à Vienne 98. Muzzik
21.00 *Betty Carter.* Nice 1998. Muzzik
21.30 Betty Carter. Montréal 1982. Muzzik
22.00 La Bohème. Opéra de Puccini. Mise en scène. Lorenzo Mariani. Par l'Orchestre et et les Chœurs du théâtre lyrique de Cagliari, dir. Steven Mercurio. Paris Première
22.05 Friedrich Gulda. Œuvres pour piano, de Frédéric Chopin. Mezzo
22.30 Septeto Habanero. Angoulême 1998. Muzzik
0.15 Richard Strauss. *Till l'espiègle.* Par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. Lorin Maazel. Mezzo
0.20 Le Live du vendredi. Massive Attack. M 6

VARIÉTÉS

22.30 Tapis rouge. Céline Dion et Jean-Jacques Goldman. TV 5

TÉLÉFILMS

20.30 Les Complices. Serge Moati. Festival
20.45 Minuit. Walter Salles et Daniela Thomas. Arte
20.50 Le Fléau. Mick Garris [2/4]. Série Club
20.50 Double vie. Larry Elikann. TSR
21.50 Ma première nuit. Miguel Albaladejo (v.o.). Arte
22.10 Nos jolies colonies de vacances. Stéphane Kurc. Festival

COURTS MÉTRAGES

0.20 Libre court. *M'sieurs dames.* Serge Avédikian. France 3

SÉRIES

17.15 Seconde B. *Le beau ténébreux.* TMC
17.35 H. Une thérapie de couple. Canal +
17.55 Hartley, cœurs à vif. France 2
18.00 Blague à part. Le célibataire. Canal +
18.00 Les Aventures de Sinbad. Le cyclope. M 6
19.20 Equalizer. Sorti de l'ombre. 13ème Rue
19.25 Chérie, j'ai rétréci les gosses. Tu as neuf vies. Disney Channel
20.00 Quoi de neuf docteur ? TMC
20.10 Happy Days. Deuxième lune de miel. Série Club
20.13 Alfred Hitchcock présente. Cadavres au placard. 13ème Rue
20.00 La Nuit Star Trek. 20.35 *Star Trek Voyager.* Episode pilote (v.o.). 23.15 *Star Trek Classic.* The Cage (v.o.). 0.10 *Star Trek Classic.* Où l'homme dépasse l'homme (v.o.). 1.05 *Star Trek Animated.* Yesteryears (v.o.). 1.30 *Star Trek, la nouvelle génération.* A Quiel (v.o.). 2.20 *Star Trek, Deep Space Nine.* Dax (v.o.). Canal Jimmy
20.50 David Lansky. Hongkong sur Seine. M 6
20.55 Au cœur de la loi. En vert et contre tous. France 2
20.55 Soirée sitcom. *Cybill.* Dans tes rêves Cybill ! ; *Clueless.* Le joint ; *Susan !* Problème de voiture ; *Murphy Brown.* Jim et la brunette ; *Une fille à scandales.* 8 1/2 (v.o.). Téva
20.55 Hercule Poirot. Un, deux, trois. TMC
23.00 Molière. [1 et 2/5]. Histoire
23.20 Buffy contre les vampires. Œufs surprises. M 6

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 23.30 France 3
Les Dossiers de l'Histoire

On l'appelait la Vénus hottentote

BOX Nº 33, dans les sous-sols du Musée de l'Homme. Des manutentionnaires replacent dans une caisse de bois le moulage et le squelette de Saartjie Baartman, dans l'attente d'un éventuel retour en Afrique du Sud, son pays natal. Celle que l'on surnomma « la Vénus Hottentote », et que l'on exhiba à Londres et à Paris comme une femelle mi-humaine mi-animale, est née en 1790, à l'époque où les commandos boers pourchassaient les Bochimans et les Hottentots pour se rendre maîtres de l'Afrique du Sud. Enlevée et conduite comme esclave au Cap après que sa famille fut exterminée, cette jeune femme issue du peuple nomade Khoï Khoï est finalement vendue et exportée en Europe.

Arrivée en 1810 à Londres, elle est exhibée comme une bête de foire. Pour quelques shillings, les curieux peuvent scruter au 225 de Picadilly ce « *spécimen* » caractérisé par la proéminence de ses fesses. Mais, dans ce pays qui avait aboli l'esclavage depuis quatre ans, son traitement indigne suscite aussitôt une vive polémique. Les abolitionnistes crient au scandale. L'affaire est portée devant la Cour royale, mais la jeune femme s'étant *déclarée consentante, la justice* reste impuissante. Saartjie est alors emmenée en France où l'esclavage est encore légal. Vendue à un éditeur du Palais-Royal, montreur d'animaux à ses heures, elle attire l'attention des scientifiques, fascinés depuis le XVIIIe siècle par les théories sur l'évolution de la race humaine. Sa mort précoce, l'année suivante (elle avait vingt-cinq ans), offre à Georges Cuvier l'occasion de consolider les préjugés raciaux qui devaient légitimer l'esclavage et ouvrir la voix à la sordide classification des races qui produira tant de ravages un siècle plus tard. L'éminent naturaliste français conclura que la jeune Hottentote est au plus bas de l'échelle de l'évolution, juste au-dessus de l'orang-outang, le plus évolué des primates...

En croisant l'histoire du tragique destin de Saartjie Baartman et celle des théories et de l'imagerie racistes de l'époque, le réalisateur sud-africain Zola Maseko signe là un implacable plaidoyer contre le racisme.

Florence Hartmann

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 Les Feux de l'amour.
14.45 Arabesque.
15.40 La loi est la loi.
16.40 Sunset Beach.
17.30 Beverly Hills.
18.25 Exclusif.
19.05 *Le Bigdil.*
20.00 Journal, Météo.
20.55 Plein les yeux.
23.15 Sans aucun doute. Les agressions.
1.05 TF 1 nuit, Météo.
1.15 Indo Live.

FRANCE 2

13.55 Derrick.
15.00 Soko.
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.20 et 22.55 Un livre, des livres.
17.25 Cap des Pins.
17.55 Hartley, cœurs à vif.
18.50 Friends.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.50 L'Euro.
19.55 et 0.20 Au nom du sport.
19.56 Météo, Journal, Météo.
20.45 Point route.
20.55 Au cœur de la loi. En vert et contre tous. La sentence.
23.00 Bouillon de culture. De Cadet-Rousselle à Johnny : une balade en chansons.
0.20 Journal, Météo.
0.35 Ciné-club. Cycle nostalgie britannique.
0.40 Chambre avec vue ■ ■ Film. James Ivory (v.o.).

FRANCE 3

13.25 Parole d'Expert.
14.25 Les Craquantes.
14.55 Paradis perdu. *Téléfilm. Marvin J. Chomsky.*
16.40 Les Minikeums.
17.45 Le Kadox.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.52 L'Euro, mode d'emploi.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Le Kouij de 20 heures.
20.35 Tout le sport.
20.55 Thalassa. Jeux de mer.
22.00 Faut pas rêver.
23.05 Météo, Soir 3.
23.30 Les Dossiers de l'Histoire. On l'appelait la Vénus hottentote.
0.20 Libre court. *M'sieurs dames.*
0.35 La Case de l'Oncle Doc. Les Secrets de la guerre secrète.
1.50 France Europe express.

CANAL +

13.40 Grace of My Heart ■ Film. Allison Anders.
15.30 Le Journal du cinéma.
15.35 La Rançon. Film. Ron Howard.
17.35 H. [7/20].
18.00 Blague à part. [7/20].
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.25 Flash infos.
18.30 Nulle part ailleurs.
20.15 Football. Championnat de D 1. Strasbourg - Nantes ; 20.30 Coup d'envoi.
22.35 Le Fan ■ Film. Tony Scott.
0.30 Football. Championnat de D 1. Rennes - Montpellier.
2.10 Six femmes pour l'assassin ■ Film. Mario Bava (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

13.40 Les Tornades.
14.35 La Cinquième rencontre... Travail et économie. 14.40 Trente ans d'aventures et d'amour. 15.30 Entretien.
16.00 Modes de vie, modes d'emploi.
16.30 Les Lumières du music-hall.
17.00 Cellulo.
17.30 100 % question.
17.55 *Couples légendaires.*
18.20 Météo.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Tracks.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Palettes, Stefano Di Giovanni, dit Sassetta. Le retable en morceaux, 1437-1444.
20.45 Minuit. Téléfilm. Walter Salles et Daniela Thomas.
21.50 Ma première nuit. Téléfilm. Miguel Albaladejo (v.o.).
22.55 Contre l'oubli. Raul Rivero (Cuba).
23.00 Grand format. Daguerréotypes. Film documentaire. Agnès Varda.
0.15 Colonel Blimp ■ ■ Film. Michael Powell et Emeric Pressburger (v.o.).

M 6

13.30 Les Vertiges de la gloire. Téléfilm. Gilbert Cates.
15.15 Les Routes du paradis.
16.15 et 1.50 Boulevard des clips.
17.20 M 6 Kid.
18.00 Les Aventures de Sinbad.
19.00 FX, effets spéciaux, la série.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille.
20.35 La Famille Touvabien.
20.40 Décrochage info, Politiquement rock.
20.50 David Lansky. Hongkong sur Seine.
22.25 Au-delà du réel, l'aventure continue. L'éclaireur.
23.20 Buffy contre les vampires. Œufs surprises.
0.10 *Politiquement rock.*
0.20 Le Live du vendredi. Massive Attack.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.02 Les Chemins de la musique. [5/5].
20.30 Agora. Spécial Objets d'Histoire.
21.00 Black and Blue. Six individualistes de la trompette. Louis Amstrong, le magnifique.
22.10 Fiction. *Le Grand Will,* de Bernard Turpin.
23.00 Nuits magnétiques. [5/5].
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

19.00 Histoires de Lieder.
19.40 Prélude.
20.05 Concert franco-allemand. Œuvres de Debussy, Paderewski, Haydn, Janacek.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Watson, Carter.
23.07 Jazz-club.

RADIO-CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Sonate nº 13,* de Schubert. 20.40 Diderot et la musique. Œuvres de Rameau, Tartini, Philidor, C.P.E Bach, Bach, Hasse, Pergolèse.
23.00 Hary Janos. Opéra de Kodaly. Interprété par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra d'Etat de Hongrie, dir. Ferencsik.

Le Monde
VENDREDI 11 DÉCEMBRE 1998

La honte

par Pierre Georges

QUEL SENTIMENT de gêne, tout de même, devant ce linge sale lavé en famille télévisuelle ! Jean-Marie Le Pen est au 20 heures de TF 1. Un peu sonné, très cogneur aussi. Il tape à tour de mots sur les *« factieux »* auteurs d'un *« crime contre le FN, contre la France »* et contre lui-même. Il excommunie son délégué général : *« J'ai retiré à M. Mégret la confiance qu'il ne méritait plus. »* Si elle lui fut jamais vraiment accordée ! Il accuse les *« hauts fonctionnaires »* et les *« apparatchiks »* du FN d'avoir prémédité et monté *« un putsch »*. Il a des preuves, la preuve justement ce document séditieux qu'il agite, signé de *« Franck »*. Franck Timmermans, interroge PPDA ? *Oui Timmermans, précise Jean-Marie Le Pen.*

Hormis les gens du Front et les sphères politiques ou journalistiques, nul ne sait vraiment qui est *Franck*, ex-secrétaire général adjoint du FN. On peut vivre sans le savoir d'ailleurs. Ce qu'on devine, c'est que le dit Franck est visiblement à ranger dans le camp des abominables *« factieux »* et qu'il a dû concocter, avec d'autres, le manuel du parfait petit pu-putchiste.

Jean-Marie Le Pen est face à PPDA, comme commandant descendu de son paquebot, en péril sous la mutinerie. Car c'est ainsi *« le Paquebot »* que dans le langage frontiste l'on qualifie le siège du parti à Saint-Cloud. Et cela tangue dure à bord du navire assiégé et déjà un peu piraté puisque l'on apprendra par ailleurs que des mutins sont partis avec les disquettes informatiques recensant les militants et adhérents du Front.

Sur le pont de TF 1 donc, genre *Ouragan sur le Caine*, Jean-Marie Le Penne cache pas sa fureur et son immense envie d'en découdre avec les factieux. Il en appelle au peuple du Front. Il invoque même la démocratie des urnes, c'est dire sa colère et son trouble. *Il enrage. Il n'est pas loin de déraper. Il va déraper. Il dérape.*

Patrick Poivre d'Arvor le questionne sur une de ses filles, Marie-Caroline, l'aînée. Celle-là même qu'il alla soutenir, en campagne électorale, lors des législatives de 1997 à Mantes-la-Jolie, le jour où il agressa la candidate socialiste avec les conséquences que l'on sait. Celle-là même qui est passée, ces jours-ci, à l'ennemi *« mégrétiste »*. Alors, M. Le Pen, votre fille Marie-Caroline ? insiste PPDA.

Le piège est énorme. Jean-Marie Le Pen aime les pièges énormes. Il ne demande qu'à y tomber, à s'y rouler. Il va assassiner, répudier sa fille en direct. *« J'ai l'habitude des trahisons familiales. Ma fille est liée à un chef de la sédition. »* Et il ajoute : *« C'est un peu la loi naturelle qui porte les filles plutôt vers leur mari ou leur amant que vers leur père. »*

C'est tragique de vulgarité et d'impudeur, comme une honte infligée à des millions de téléspectateurs, voyeurs malgré eux. C'est indécent. Mais Jean-Marie Le Pen est dans sa logique, au bout de sa logique. Un jour de mai 1984, il avait en quelque sorte énoncé son programme d'une phrase : *« J'aime mieux mes filles que mes nièces, mes nièces que mes cousines, mes cousines que mes voisines. »* Le voici un peu plus nu, un peu plus cru encore. Et l'on repense justement au mot de sa première femme Pierrette Le Pen, qui, en 1987, ayant posé nue dans *Playboy* pour se venger, disait : *« On ne quitte pas Le Pen ! Avis aux électeurs... »*

Le sommet européen de Vienne consacré à l'emploi et au financement de l'Union

Les chefs de gouvernement de gauche élaborent une stratégie commune

APRÈS avoir affiché à Pörtschach, en Autriche, les 24 et 25 octobre, leur volonté de relance européenne, les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze ont rendez-vous, vendredi 11 et samedi 12 décembre à Vienne, pour engager les négociations sur le budget de l'Union jusqu'en 2006. Dès jeudi 10 au soir, les chefs d'Etat et de gouvernement socialistes et sociaux-démocrates se retrouvent pour travailler à l'élaboration d'un *« pacte européen pour l'emploi »*.

A moins de trois semaines du lancement de l'euro dans onze des quinze pays de l'Union, l'Europe entre dans une phase délicate. L'invocation de l'esprit de Pörtschach ne sera pas de trop pour permettre de fixer les principes d'un débat où chaque gouvernement ne peut que commencer par affirmer, à ce stade, ses intérêts nationaux. Personne n'échappe à ses démons intérieurs, comme l'ont démontré les contorsions de Tony Blair pour confirmer sa volonté européenne sans trop donner prise aux violentes attaques de ses adversaires anti-européens.

Au sommet franco-allemand de Saint-Malo, Paris et Bonn se sont efforcés de faciliter la tâche du premier ministre britannique. Le chancelier Schröder, qui a déclenché une tempête outre-Manche en relançant les discussions sur l'harmonisation fiscale européenne, a accepté, mercredi, que Londres rende publique une lettre commune dédramatisant ses propositions. Les pays du Sud, emmenés par l'Espagne, ont fait savoir avant Vienne qu'ils se battraient jusqu'au bout pour qu'en dépit des projets d'élargissement de l'Union, le prochain cadre budgétaire 2000-2006 soit suffisamment généreux pour justifier les efforts de discipline exigés ces dernières années de leurs populations au nom de la monnaie unique.

Le président Jacques Chirac et le chancelier Schröder ont, suivant la tradition, adressé, mardi, une lettre commune à leurs partenaires insistant sur la nécessité d'*« une volonté de compromis et de concessions de la part de tous »*. *« Pas de vaches sacrées ! »*, répète-t-on à l'envi à Paris, en se déclarant prêt à être accommodant sur la politique agricole. Dans l'invitation officielle adressée mercredi aux participants du sommet, le chancelier autrichien a réaffirmé son intention d'obtenir confirmation du calendrier prévu pour boucler la négociation en mars prochain.

Avant l'ouverture des travaux, les onze chefs de gouvernement de gauche devaient se retrouver, dès jeudi soir à Vienne, pour un désormais traditionnel sommet des leaders socialistes. Comme à Pörtschach, ils ont bien l'intention de profiter de leur nombre pour imposer, malgré leur diversité, leurs priorités. En tête de celles-ci figure l'élaboration de ce que devrait être une véritable stratégie commune en matière d'emploi, dont le principe avait été arrêté il y a un an à Luxembourg.

Pour la première fois à Vienne doit être débattue la mise en œuvre des plans nationaux pour l'emploi présentés en juin par les gouvernements. Paris et Bonn ont proposé aux Quinze de préciser ce dispositif dans un *« pacte européen pour l'emploi »* venant compléter le pacte de stabilité budgétaire de la zone euro.

Henri de Bresson

Martinique : épreuve de force à la direction du travail

LE CONFLIT qui oppose le directeur départemental du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle en Martinique et son administration centrale se poursuit. Jacques Bertholle, rentré de Paris mercredi 9 décembre, après avoir été entendu à son ministère à la suite d'une grève de trois semaines des agents de la direction du travail, a appris qu'il serait bientôt muté *« dans l'intérêt du service »*.

Depuis trois ans, le directeur du travail s'estime victime de *« pressions »* tendant à le déplacer de Fort-de-France, où il est en poste depuis 1991. Ses appuis les plus solides lui viennent du monde syndical et, en particulier, de la Centrale démocratique martiniquaise des travailleurs (CDMT), qui a pris l'initiative de faire signer une pétition, dans laquelle le directeur du travail est présenté comme *« un homme coupable d'humanité, qui aura cru que le droit du travail pouvait être appliqué en Martinique, quitte à le faire savoir avec conviction »*. – *(Corresp.)*.

Internet : six quotidiens en réseau pour suivre la naissance de l'euro

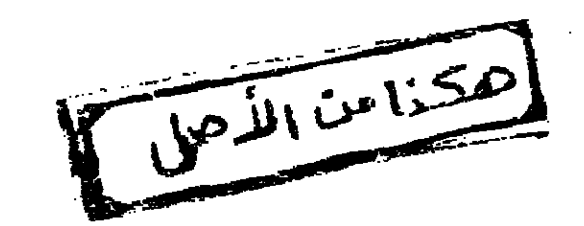
A PARTIR DU 10 DÉCEMBRE, et jusqu'aux élections européennes de juin 1999, six quotidiens européens dont *Le Monde* conjuguent leurs efforts pour « couvrir » dans le détail, sur Internet, la naissance et le devenir de l'euro. Sur les sites Internet du *Monde*, d'*El País* (Espagne), de la *Stampa* (Italie), du *Guardian* (Grande-Bretagne), d'*Aftonbladet* (Suède) et de la *Süddeutsche Zeitung* (Allemagne), chaque partenaire couvrira dans sa langue l'actualité liée à l'introduction de la nouvelle monnaie : les conséquences financières et boursières, mais aussi les implications quotidiennes et politiques.

Des liens hypertexte faciliteront la circulation des lecteurs entre les sites, permettant d'enrichir et d'approfondir l'information. Ensemble, les partenaires de ces « Europages » prépareront de nouvelles rubriques, des débats, etc., pour offrir sur l'actualité du continent les regards croisés de quotidiens de qualité.

www.lemonde.fr/euro/

■ **JUSTICE : *deux hommes présentant des ressemblances avec le portrait-robot*** diffusé dans le cours de l'enquête sur le meurtre de la jeune Caroline Dickinson ont donné leur accord pour être soumis à des prélèvements génétiques ordonnés par le conseiller de la cour d'appel de Rennes en charge du dossier, Renaud Van Ruymbeke. Il s'agit d'un homme âgé d'une trentaine d'années, appréhendé mardi 8 décembre à Morlaix (Finistère), et d'un sans-abri interpellé, mercredi à Marseille, par des policiers. Caroline Dickinson a été assassinée le 18 juillet 1996 à Pleine-Fougères (Ille-et-Vilaine).

Tirage du *Monde* daté jeudi 10 décembre : 478 816 exemplaires - 3



Le Monde des BEAUX LIVRES

VENDREDI 11 DÉCEMBRE 1998



ARTS pages II et III



PHOTOGRAPHIE pages IV et V

Mickey superstar

La petite souris créée par Walt Disney et Ub Iwerks fête son soixante-dixième anniversaire. Pour l'occasion, Pierre Lambert, dans un ouvrage somptueux déployant documents originaux, croquis de story-board, esquisses, cellos..., retrace la saga de ce personnage de légende

Short rouge et gants blancs : Mickey Mouse swingue. La petite souris créée dans les années 20 par Walt Disney et Ub Iwerks doit sa gloire à quelques indispensables accessoires pour contrepoints sonores : une clochette de vache, une poêle à frire, une planche à laver, des outils de plombier, quelques sifflets et des ocarinas. Pour ce héros de cartoon, le plus célèbre de l'histoire du cinéma, auquel Andy Warhol consacra l'une de ses lithographies, entre Marilyn et Mona Lisa, la conquête de Hollywood ne se fit qu'au prix d'un tintamarre.

Depuis des mois déjà, Walt Disney faisait du porte-à-porte, de studio en studio, pour vendre les aventures de l'animal à taille de petit garçon que sa femme avait baptisé Mickey, et qui avait vocation à se comporter comme *« un petit gars essayant de faire du mieux qu'il peut »*. Calqué sur Charlie Chaplin (l'anti-poule mouillée), le personnage avait tenté d'imiter les exploits de Charles Lindberg *(Plane Crazy)*, de Douglas Fairbanks *(Gallopin'Gaucho)*, de Buster Keaton *(Steamboat Willie)*. Trois courts-métrages où il tentait de séduire la minaudière Minnie à talons et culotte bordée de dentelle, en domptant un aéroplane, en improvisant un ensorcelant tango, en descendant le Mississippi. Galant homme et fanfaron. En vain. Un rival, lui aussi inspiré des pantomimes chaplinesques, faisait la loi depuis dix ans dans l'univers du dessin animé : *Félix le chat*, dessiné par Pat Sullivan (1).

C'est alors que Walt Disney assiste à l'avant-première d'un film-événement lancé par les frères Warner : *Le Chanteur de jazz*. Il fait sonoriser illico *Steamboat Willie* : Mickey, souris sadique, se met à couiner en tirant la *queue d'une chèvre, en pianotant* sur le cou d'une oie, en tordant les tétons d'une truie. Le 18 novembre 1928, il projette le film au Colony Theater. Le *New Yorker* s'extasie sur ce *« travail ingénieux »*, *Variety* sur cette *« merveille de synchronisation »*, le journaliste de *Exhibitor's Herald* avoue en *« être tombé par terre »*. Et Hal Walker, l'un des animateurs de *Félix le chat*, que Pat Sullivan abruti par l'alcool avait tardé à sonoriser, avoue : *« Avec ses bandes-son, Disney nous a mis sur la paille. »* Grâce à ce nouveau défi technologique, la souris avait croqué le chat.

Elle lui avait d'ailleurs emprunté quelques trucs : l'art de se servir de sa queue pour devenir as du bricolage, la manie de faire les cent pas pour chercher à résoudre un problème. Elle sait aussi ce qu'elle doit à la musique. Désormais, le choix des thèmes sonores précède l'animation. En 1929 est lancée la série des *Silly Symphonies*, avec *The Skeleton*, un film inspiré de la *Danse macabre* de Saint-Saëns. Puis viendront *The Band Concert* (1935), où Mickey dirige une fanfare qui interprète l'ouverture de *Guillaume Tell* tandis qu'un vendeur de glaces, Donald, joue les trouble-fête en jouant de la flûte. Et *Fantasia* (1940), sur la musique de *L'Apprenti sorcier* de Paul Dukas, enregistrée par Leopold Stokowski de l'Orchestre de Philadelphie.

Fantasia 1940

Mickey passe du noir et blanc à la couleur, change de père (à Ub Iwerks succèdent Burt Gillett, qui l'arrondit, lui peaufine un museau plus court, puis Fred Moore, qui lui dessine du ventre et des fesses). Il s'entoure de compères : à la vache Clarabelle, au cheval Horace se joignent Pluto, le chien de chasse pacifiste ; Goofy (Dingo en français), le clebs idiot au cœur d'or ; Donald Duck, le canard râleur en costume de marin ; les écureuils Chip and Dale, sautillant du Tic au Tac. Il continue à parodier les grands succès burlesques (*The Klondike Kid* est un clin d'oeil à *La Ruée vers l'or* de Charlie Chaplin). Mais il irrite les censeurs, en 1931, parce qu'il tourmente les animaux de la basse-cour. Dans le *Motion Herald*, Terry Ramsaye proteste : *« Mickey a reçu une fessée. C'est toujours la même vieille histoire. Si personne n'a entendu parler de vous, vous pouvez faire n'importe quoi, et si tout le monde vous connaît vous ne pouvez faire que ce que tout le monde approuve, c'est-à-dire bien peu de chose. »* Pierre Lambert, qui raconte la saga de *Mickey* dans ce livre somptueux, mirobolant déploiement de documents originaux, croquis de story-boards, esquisses, cellos et décors, ne mentionne pas l'interdiction par les censeurs de l'Ohio d'un *Mickey Mouse Cartoon* où l'on peut voir une vache en train de lire *Three Weeks*, un livre licencieux d'Elinor Glyn. Comme on pouvait le lire dans le magazine *Photoplay*, l'Etat d'Ohio prenait plus de précautions pour ses vaches que pour les forçats qui moisissaient au pénitencier de Colombus.

On trouve en 1947 dans la *Revue du cinéma* une traduction d'un texte de Walt Disney qui, après la réquisition d'une partie de son studio par les autorités militaires, s'inquiète des dérives d'une industrie cinématographique muselée par les impératifs de propagande : *« Abandonner Pluto, Donald, Mickey et C[ie] pour attaquer la tuberculose, l'alcoolisme ou pour défendre Edison, Lumière ou même Pythagore ? Il ne peut en être question. »*

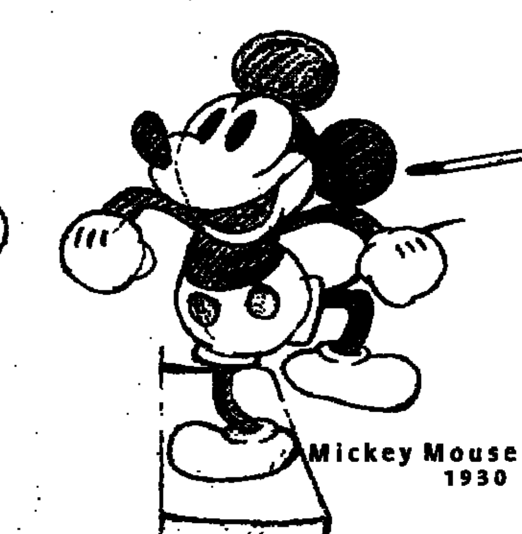
C'est pourtant ce qui va arriver. Mickey refuse de se transformer en maître d'école, mais disparaît en 1953, étouffé par sa gentillesse : *« Il est devenu un personnage tellement légendaire que nous ne pouvions plus plaisanter avec lui*, dit Disney. *Eternellement adorable. Il ne boit pas, ne fume pas, n'est pas violent... C'est une telle institution qu'on est limité dans ce qu'on peut lui faire faire. Mickey doit être toujours gentil, éternellement adorable. Que voulez-vous faire avec un tel premier rôle ? »* Plusieurs fois nommé aux Oscars, Mickey, malicieux prince charmant déguisé en *Brave Petit Tailleur* ou (dans *Fantasia*) en sorcier du balai et du seau d'eau (réplique du Simplet de *Blanche-Neige et les Sept Nains*), aura terrassé l'ogre, combattu l'enfer domestique, conquis sa princesse. Un âge d'or qui correspond à celui du cinéma. Lorsqu'il revient en 1955, dans le *Mickey Mouse Club*, c'est « récupéré » par la télévision. Lorsqu'il renaît en 1995, dans un film entièrement fabriqué en France, à Montreuil, il est devenu adepte des jeux d'ordinateur. Titre symbolique : *Mickey perd la tête*. L'ennemi Pat Hibulaire, cette fois, aura-t-il le dernier mot ?

Jean-Luc Douin

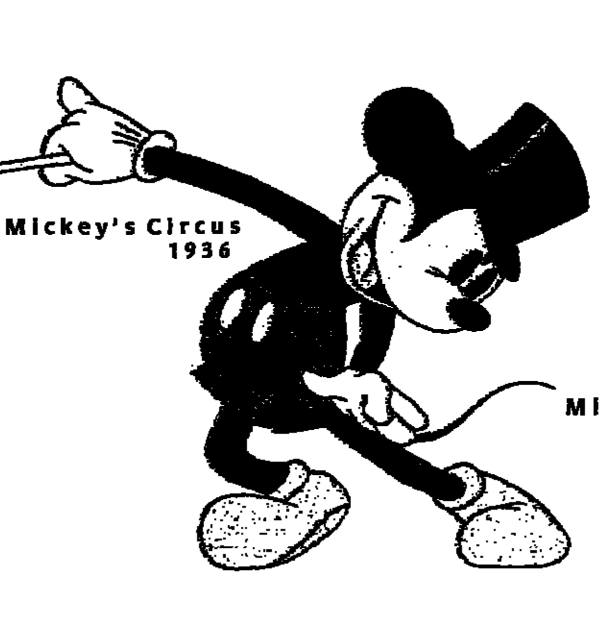
(1) A lire : le livre de John Canemaker, *Félix le chat. La folle histoire du chat le plus célèbre au monde*, éditions Dreamland, 190 p., 120 F.

MICKEY
de Pierre Lambert.
Démons et merveilles (B.P. 977540, Rozay-en-Brie, 300 p., 975 F.)

Plane Crazy 1928



Mickey Mouse 1930



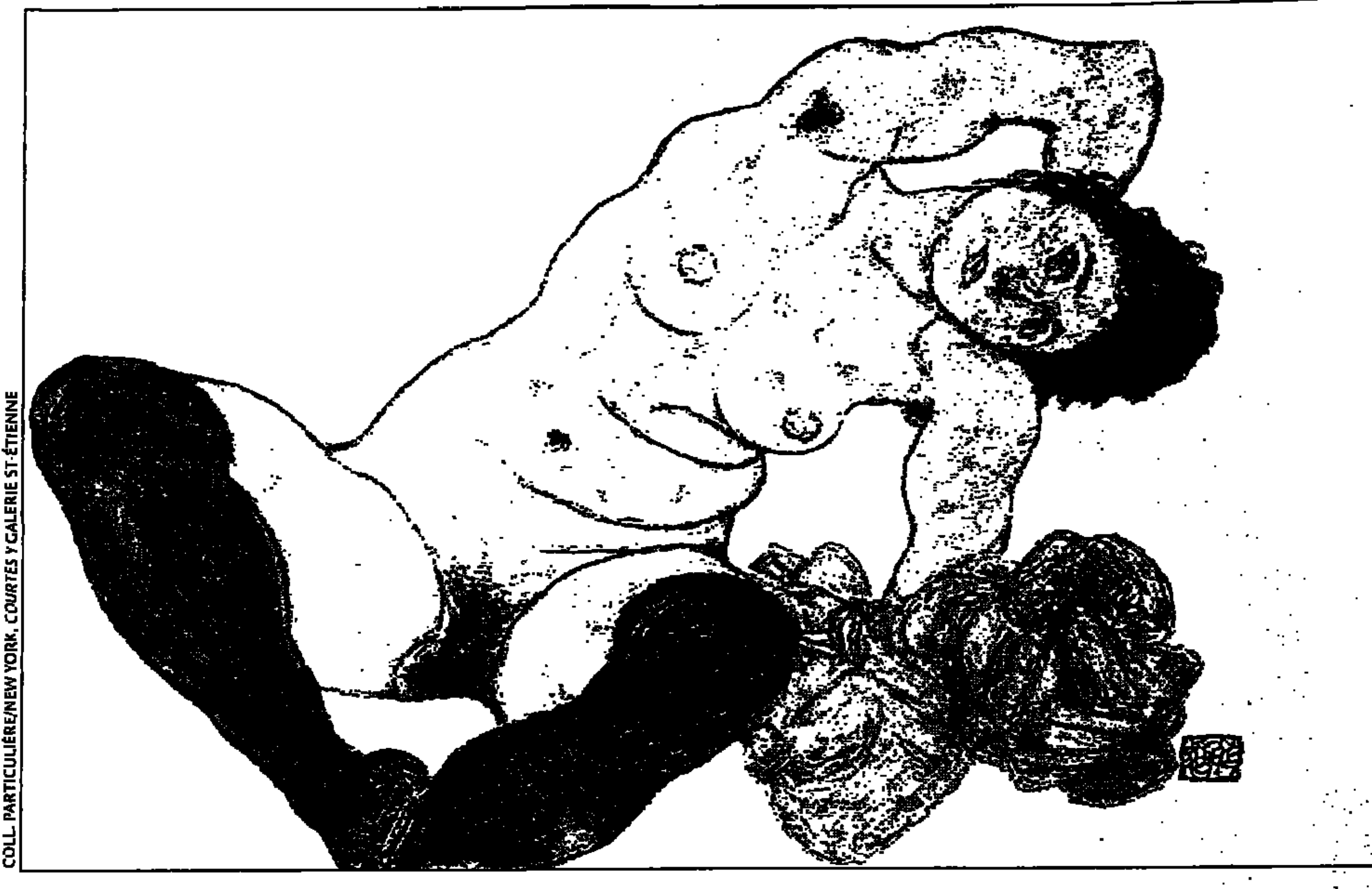
Mickey's Circus 1936



Mickey's Rival 1936

DISNEY/DÉMONS ET MERVEILLES

EGON SCHIELE, ŒUVRE COMPLÈTE
de Jane Kallir.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Jeanne Bouniort
et William Olivier Desmond
Gallimard, 712 p.,
3 450 ill., 850 F.



COLL. PARTICULIÈRE/NEW YORK, COURTESY GALERIE ST-ÉTIENNE

« Nu couché à la serviette jaune » (1917)

Egon Schiele : éloge de la pornographie

Le catalogue de l'œuvre permet de suivre l'artiste sur le motif : face à ses semblables qu'il déshabille et dont il met à nu autant l'âme que le corps

Si accoutumé soit-on par la période actuelle ses méfaits accomplis au nom de la bienséance généralisée et de la moralité publique, il demeure stupéfiant d'observer avec quelle efficacité instinctive et irrésistible la *« bêtise au front de taureau »* (Baudelaire) identifie et accable ceux qui ne se conforment pas à ses préceptes. Egon Schiele fut condamné et emprisonné du 13 avril au 7 mai 1912 dans un bourg d'Autriche nommé Neulengbach. Il aurait été coupable de détournement de mineurs, de viol, et d'immoralité publique. Les deux premiers chefs d'inculpation ne reçurent pas le moindre début de preuve. Restait le dernier, qui fut établi au moyen des œuvres de l'artiste que la police saisit dans son atelier, dessins et aquarelles d'adolescentes et d'adolescents nus ou demi-nus. L'artiste était donc un corrupteur de la jeunesse. Au cours de la séance au tribunal, le juge brûla en public l'une de ces feuilles, censure, iconoclasme et exorcisme à la fois. Schiele, après sa libération, ne put retrouver les 125 feuilles qui lui avaient été prises. Sans doute avaient-elles été détruites.

Durant sa captivité, il exécuta treize dessins. La plupart figurent la porte et le vasistas grillagé, des seaux et des balais, la chaise de sa cellule et ses vêtements. Les autres sont des autoportraits sur lesquels il inscrit des phrases, *« empêcher l'artiste de s'exprimer est un crime, c'est détruire la vie qui est en germe »* et *« pour l'art et pour ceux que j'aime, je tiendrai jusqu'au bout ! »*. Plusieurs de *« ceux qu' (il) aime »* ne s'en écartèrent pas moins de lui après sa libération – simple manifestation de prudence sociale. *« En ce début de siècle,* écrit à ce propos Jane Kallir, *on ne peut exiger de l'Autrichien moyen qu'il fasse la distinction entre l'art érotique et la pornographie. »* C'est mal poser le problème. L'art de Schiele n'est pas « érotique » – excuse aux faux airs d'élégance et de tolérance. Il est pornographique : c'est là justement sa grandeur. Par pornographie, il faut entendre la représentation attentive, minutieuse, des vérités dites obscènes, qu'il faudrait tenir dissimulées. Autrement dit : il s'agit là d'un effort particulièrement accentué de réalisme dans l'analyse des comportements humains. Il n'est du reste pas tout à fait anodin que Schiele accomplisse cet effort à Vienne au début du siècle.

Le catalogue raisonné de son œuvre complet – plus de deux mille huiles, gouaches, aquarelles et dessins – s'organise à la manière d'un inventaire de postures qui est un inventaire des passions et des caractères. Avant 1910, Schiele, né en 1890, ne se détache pas de la stylisation décorative à la mode, prolifération de l'ornement à la Klimt. A partir de 1910, il abandonne ces afféteries et perfectionne une autre stylisation, linéaire, cassante, celle d'un trait continu et raide qui circonscrit les surfaces, où les couleurs, fluides jusqu'à la liquidité, se déposent en taches. Désormais, il est sur le motif, au sens que l'expression a pris depuis Courbet et Degas : devant les corps, au plus près quelquefois, mais jamais si près qu'il ne puisse voir à la fois le visage et l'anatomie. Ils se complètent. Ils s'éclairent. De la *Petite Fille allongée en robe bleu foncé*, le vêtement et les bas cachent le corps, hors le visage convulsé et le sexe rougi. Au même moment, en 1910 encore, un dessin définit la fonction que l'artiste s'assigne. Assis, le carnet sur les genoux, il étudie un modèle de dos. La scène est vue dans un miroir, de sorte que la fille est aussi montrée de face, déhanchée, poseuse, le sexe très en évidence. Une concordance évidente lie l'expression du visage à la posture et aux proportions.

Cette concordance est essentielle. Schiele ne compose par bribes raboutées ni par ellipses idéalistes. Il sait, d'expérience, que toute représentation humaine, pour prétendre à la justesse, doit rendre manifeste la cohérence des divers éléments de la physionomie, de l'anatomie et de la psychologie. Faute de quoi, le soupçon d'arrangement et de fausseté ôte tout crédit à l'image. La présence du modèle, de profession ou d'occasion, d'académie ou de rencontre, s'impose donc à la façon d'une exigence absolue. Quand il manque, il ne reste qu'à commencer un nouvel autoportrait devant la glace ou à contraindre la maîtresse ou l'épouse à se déshabiller une fois de plus. Ce que fait Schiele, ce qu'acceptent Wally, Valérie, Edith et les autres.

Cet exercice de description forcenée suppose la précision irréprochable de la main et la suppression de tout élément superflu. De temps à autre, Schiele peut bien peindre des arbres ou une façade : ce ne sont qu'intermèdes ou occasions de vente. D'ordinaire, il n'y a ni fond, ni décor, ni accessoires, rien que le blanc du papier.

Les femmes s'allongent et s'étirent sur des lits invisibles ou réduits à une tache brune ou orange. Il faut que rien ne divertisse l'œil de son observation et de sa lutte contre le vêtement, cet agaçant mensonge coloré. Schiele le déboutonne, le retrousse, le déchire, le froisse. Il ne le conserve que quand la demi-nudité peut être plus révélatrice, quand le contraste de l'étoffe et de la chair met en évidence un volume, quand les plis suggèrent par allusion l'ampleur et la vitesse d'un mouvement.

Car ces figures bougent. Immobiles en 1910, elles se tiennent, s'étreignent, s'empoignent un peu plus tard. Chorégraphie de la séduction et de l'exhibition. Spasmes et crispations. Croquis de la frénésie, de la terreur, de la solitude. *Le Couple assis* de 1915, Egon et Edith l'année de leur mariage, est une œuvre féroce, dans le style désespéré : l'étreinte de deux spectres, chacun enfermé dans la singularité de son rêve.

Jusqu'au dernier moment, jusqu'à ce que la grippe espagnole le tue le 31 octobre 1918 – deux semaines avant Apollinaire – Schiele ne transige pas : il demande aux modèles les poses qui placent leur sexe au centre de la feuille et, comme Rodin, les dessine en train de se caresser. Pornographie, évidemment. Grand art.

Philippe Dagen

Sélection



● GIORGIO DE CHIRICO, LA MÉTAPHYSIQUE 1888-1919, de Paolo Baldacci
Avec des arguments embarrassés, l'auteur s'efforce d'expliquer pourquoi il ne traite que du tiers de la vie et de l'œuvre de Chirico, le premier. Après 1919, et jusqu'à sa mort en 1978, n'aurait-il donc rien peint qui mérite l'attention ? Evidemment non, mais le lecteur n'en saura rien. Il serait pourtant plus intéressant d'analyser la folie de citations et de pastiches qui s'empare du peintre dans les années 20 que de commémorer, une fois de plus, les toiles faussement énigmatiques de ses débuts et de redire, après d'autres historiens, ce qu'elles doivent au symbolisme viennois. Ce livre-là reste à écrire (traduit de l'italien par Suzanne Wise, Flammarion, 368 p., 470 ill., 595 F).

● SOULAGES, L'ŒUVRE COMPLET, PEINTURES, T. III, 1979-1997, de Pierre Encrevé
Ce volume clôt l'entreprise de Pierre Encrevé, unique en son genre dans l'art contemporain français. Elle finit d'autant mieux que la mise en pages des œuvres est ici parfaitement maîtrisée et la qualité des clichés irréprochable, allant jusqu'à reproduire une toile sous deux éclairages différents. Aussi la peinture est-elle présente – matière, surfaces, lumière. *« Toujours à réinventer »*, comme l'écrit Soulages, elle semble n'avoir restreint ses moyens – le noir et, parfois, un bleu – que pour découvrir infatigablement des possibilités nouvelles, qu'elles soient de l'ordre de la scansion, de l'équilibre ou de la déchirure (Seuil, 352 p., 1200 F jusqu'au 31 décembre, 1 500 F. ensuite)

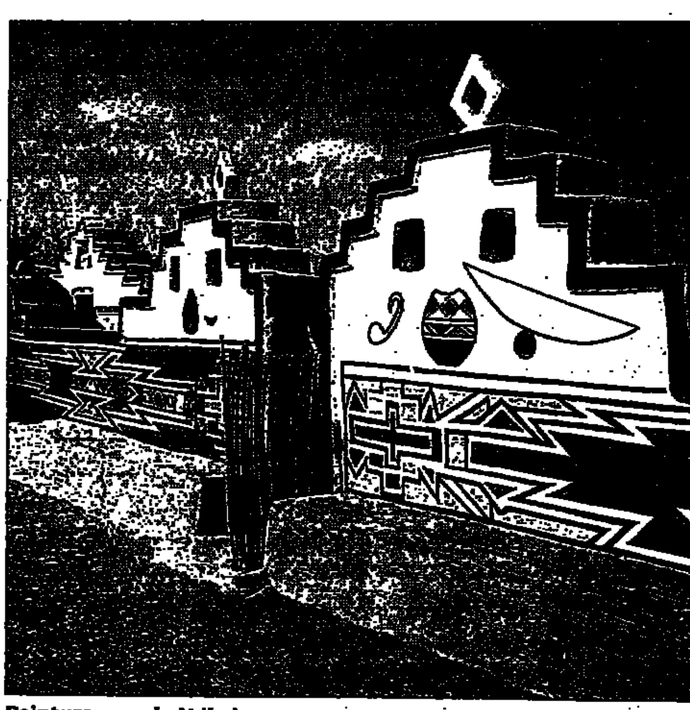
● MASACCIO
de Franco et Stefano Borsi
Une monographie parfaitement



traditionnelle : érudite, dense, à jour, composée avec un souci constant de clarté et de pédagogie jusque dans les schémas géométriques et le traitement des détails des œuvres. Il ne faut en attendre aucune nouveauté, ni une relecture singulière de Masaccio, mais la somme des certitudes et des hypothèses historiques à la date de la publication, références et notes à l'appui. C'est donc un ouvrage utile, auquel ne peuvent être reprochées que la qualité incertaine de quelques clichés et les maladresses de langue, en des phrases si longues qu'elles deviennent confuses (traduit de l'italien par Odile Ménégaux, Isabel Violante et Michel Luxembourg, éd. Hazan, 322 p., 204 ill., 690 F).

● CIMABUE, de Luciano Bellosi
Autant Masaccio a bénéficié des attentions de l'édition française, autant Cimabue était demeuré à l'écart. Il est vrai qu'en Italie même la dernière monographie date de 1963... Ce serait une première raison de s'arrêter à cet ouvrage. Il en d'autres, de l'abondance des sources citées jusqu'à l'art de l'analyse dont fait preuve Luciano Bellosi – analyses stylistiques et historiques évidemment indissociables. Ainsi considérées, les incertitudes d'attribution elles-mêmes prennent un intérêt nouveau. Fresques d'Assise, panneaux, dessins pour des mosaïques, miniatures sur parchemin : ainsi se constitue une oeuvre dont le livre – servi par des reproductions de grande qualité – rend sensible la grandeur singulière et trop méconnue (traduit de l'italien par Anne et Michel Bresson-Lucas, Actes Sud/Motta, 304 p., 590 F jusqu'au 31 décembre, 690 F ensuite). **Ph. D.**

● LE MUSÉE DES ANNÉES 30, d'Emmanuel Bréon et Michèle Lefrançois
Ce musée est une idée chère à l'historien d'art Bruno Foucart. Il est en train de s'installer à Boulogne-Billancourt et rassemble l'art semi-officiel de l'entre-deux-guerres, négligé aujourd'hui. La peinture et la sculpture, mondaines, religieuses ou coloniales, n'échappent pas à la convention. Restent les arts déco à revoir ou à découvrir (préface de Pierre Rosenberg, de l'Académie française, éd. Somogy 214 p., 245 F).



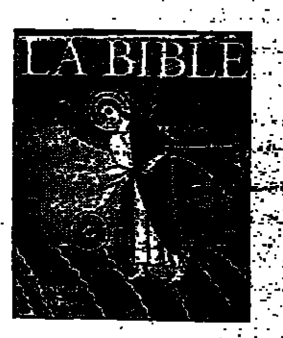
SERGIO CAMINATA

Peinture murale Ndbele

● ARTS ET SAGESSE D'AFRIQUE NOIRE
d'Yvan Bargna
La sculpture a été prise comme fil conducteur de ce volume qui refuse d'être une nouvelle encyclopédie de l'art africain. Il privilégie la notion de sacré, ce qui n'est pas une nouveauté dans le domaine de l'art africain. Il n'est pas sûr que la connotation new age du titre valorise cet essai, dû à un professeur de l'université de Milan, qui exploite d'une manière intelligente la collection rassemblée par son père entre 1934 et 1994 (éd. Zodiaque, « La Route des mages », 250 p., 112 ill., 450 F).

● NDBELE, de Sergio Caminata
Paris a découvert ces peintures Ndbele lors de l'exposition consacrée aux *Magiciens de la terre* par le Centre Pompidou, il y a près de dix ans. Dépossédés de leurs terres par les Boers, dispersés dans toute l'Afrique du Sud, les Ndbele sont arrivés à conserver leur identité en ornant de figures géométriques les maisons où ils logeaient. Les artistes sont exclusivement des femmes. Un anthropologue, Franco La Cecla, présente cette aventure qui n'est pas achevée, à travers des photos de Sergio Caminata (éd. Actes Sud/Motta, 198 F).

● LES MÉTAUX PRÉCIEUX DANS L'ART D'AFRIQUE NOIRE, de Laure Meyer
Les précédents ouvrages de Laure Meyer étaient consacrés aux bijoux et aux arts des cours africaines. Elle reprend et développe ce thème à travers le travail des forgerons, qui utilisent aussi bien l'or que l'argent pour leurs travaux (éd. Sépia, 176 p., 100 ill., 295 F). **E. de R.**



● LA BIBLE, texte de la Bible de Jérusalem, Enluminures du VI[e] au XII[e] siècle
L'éditeur a repris le texte révisé de la Bible de Jérusalem – parue cette année au Cerf –, en l'allégeant de ses notes. C'est évidemment le choix iconographique, conçu par Gabrielle Sed-Rajna, et la très grande qualité des reproductions illustrant chaque livre de l'Ecriture qui fait tout le prix de cette édition. Ce retour aux sources de l'imagerie biblique qui remonte à l'Antiquité tardive et se prolonge jusqu'au Moyen Age roman, donne l'occasion de contempler des œuvres étonnantes, souvent très belles, pour la plupart inconnues. Même si les enluminures émanent d'origines et d'époques distinctes, cela ne nuit pas à l'unité de ces ensembles (éd. Citadelles & Mazenod, deux volumes, 1 560 p. sous coffret, 1 800 F, jusqu'au 1[er] janvier, 2 200 F ensuite).

Albert Gleizes, le dernier cubiste

L'œuvre de ce peintre, méconnue, voire décriée, est enfin mise en lumière dans ce premier catalogue raisonné. Un « témoignage » à (re)découvrir

ALBERT GLEIZES, CATALOGUE RAISONNÉ
éd. Somogy et Fondation Albert Gleizes,
deux volumes sous emboîtage,
831 p., environ 2 500 illustrations
couleur et noir et blanc,
980 F jusqu'au 31 décembre,
1 250 F ensuite.

Le peintre cubiste Albert Gleizes (1881-1953) n'a pas bonne presse. Braque et Picasso lui battaient froid, moins parce qu'il les avait suivis que parce qu'il tenait mordicus à théoriser leur invention. En 1912, il écrivit avec Metzinger un traité intitulé *Du cubisme*, qui devint une bible, parfois au pire sens du mot, avec ce que cela comporte de dogmatisme, puis d'anathème. Il publia aussi, en 1947, ses *Souvenirs : le cubisme. 1908-1914*, qui demeurent un témoignage important. Reste sa peinture, méconnue, souvent décriée. Il faut, écrivait-il en 1945 à Sonia Delaunay, laisser *« un témoignage à découvrir »*.

Ce fut la mission confiée à ses amis par Juliette Roche, sa veuve, lorsqu'en 1980 elle créa une fondation portant le nom de son défunt mari, qui entama l'établissement d'un catalogue raisonné de l'œuvre de Gleizes : toute sa production, répertoriée, décrite, analysée, depuis le portrait de sa tante Adélaïde (vers 1898), jusqu'aux tableaux ultimes, des compositions qui portaient toujours, malgré les années écoulées, le qualificatif de *« cubistes »*. Après dix-huit ans de travaux, le catalogue vient enfin d'être publié, en deux volumes, par les éditions Somogy. Les recherches furent d'abord menées sous la direction de Daniel Robbins, un universitaire et conservateur de musée américain, qui avait organisé en 1964 et 1965 une importante rétrospective consacrée au peintre. Après son décès en 1995, la responsabilité de l'établissement du catalogue raisonné revint à Pierre Georgel, conservateur des musées nationaux. L'ouvrage doit beaucoup à la science et à la patience d'Anne Varichon, qui a appliqué des postulats méthodologiques qui sont un modèle du genre. Elle a retenu deux mille quatre cent soixante-seize œuvres, de toutes catégories : peintures, mais aussi aquarelles, gouaches, dessins.

Cela semble peu, pour cinquante-cinq ans de carrière : indice d'une grande rigueur dans le choix qui, si elle laisse présager un volume probable et à venir sur les tableaux non ressurgis à ce jour, exclura visiblement tous les travaux douteux. Le chapitre consacré aux problèmes d'authenticité, rédigé par Henri Giriat, qui fut l'ami de l'artiste, couvre treize pages des huit cent trente et une que comprend le catalogue. C'est peu aussi, mais le message est clair : la fondation Gleizes n'acceptera pas de se plier aux pressions, d'où qu'elles viennent. Bref, un beau livre, mais surtout un outil de référence.

Le catalogue, à la fois chronologique et thématique, met en évidence l'évolution de l'artiste et la récurrence des thèmes, repris parfois sur plusieurs décennies. Il est surtout l'occasion de connaître celui qui fut mieux considéré aux Etats-Unis – où le Musée Guggenheim à New York conserve à lui seul plus de cinquante de ses œuvres – qu'en France.

Après avoir appris le dessin d'ameublement avec son père, un dessinateur technique spécialisé dans les étoffes, Albert Gleizes peint des toiles de style impressionniste dès 1901, alors qu'il est âgé de vingt ans. Vers 1908, il s'oriente vers le cubisme naissant et expose avec Jean Metzinger, Henri Le Fauconnier et Robert Delaunay, mais sans Braque ni Picasso, qui refusent de participer à des expositions collectives, ou aux Salons. A partir de 1912, et la publication de *Du cubisme*, son œuvre progresse rapidement, mais reste fidèle aux normes qu'il a codifiées. Il participe au groupe de « La Section d'or », qui se réunit à Puteaux autour de Jacques Villon. Avec les frères Duchamp, mais aussi Kupka, Metzinger, Roger de La Fresnaye, Léger, ou Delaunay, il cherchait à créer un cubisme cartésien, soumis aux proportions issues du fameux « nombre d'or », mais qui puisse intégrer la couleur et le dynamisme prôné par les futuristes italiens. Le but avoué était de faire éclater le cubisme en une explosion colorée et dynamique. A ce titre, la peinture de Delaunay, et peut être celle de Kupka, le fascine. Alors que la plupart des avant-gardes amorcent un retour à l'ordre, Gleizes maintient les principes du cubisme à travers les étapes successives de la *« peinture plane »*, du renouveau de l'iconographie et d'une recherche d'un art poétique exprimant la musicalité du rythme. Le sujet demeure d'une importance primordiale, et Gleizes se contente souvent d'en simplifier les formes, en demeurant très soucieux du détail. Après la première guerre mondiale, durant laquelle il retrouve la foi lors d'une crise mystique survenue aux Etats-Unis – où il séjourne de 1915 à 1917 –, Gleizes tente d'adapter ses formules à la tradition de la peinture religieuse : il en publie la théorie dans *La Peinture et ses lois*, en 1920. Ses œuvres mêlent des rythmes circulaires, à la Delaunay, des formes celtiques, romanes, voire byzantines. Cela ne l'empêche nullement de rester attentif à la modernité : en juin 1925, il est parmi les premiers à reconnaître le talent du jeune auteur du Pavillon de l'Esprit nouveau de l'Exposition internationale des arts décoratifs, Le Corbusier, dont les préoccupations sont bien proches des siennes.

En 1927, il crée à Moly-Sabata (Isère) une communauté à la fois religieuse, artistique et artisanale dont il expose les règles en 1932 dans *L'Homocentrisme, ou retour à l'homme chrétien*. En 1939, il se retire à Saint-Rémy-de-Provence, entouré de disciples, dont certains bien surprenants, comme Gaston Chaissac, qui y rencontre en 1942 des personnalités aussi différentes qu'Aimé Maeght, André Lhote, ou André Bloc, le directeur de la revue *Art d'aujourd'hui*. Et en 1953, année de son décès, Gleizes confiait à un ami : *« Peut être avons-nous trop platonisé. La réalité ne se trouve pas dans quelque ciel des idées pures. Elle est ici, au cœur. Elle est en nous ce qui dit* "Je suis". »

Harry Bellet



COLL. PARTICULIÈRE/ADAGP PARIS 1998

« Femme au gant noir ou Femme assise »



sélection

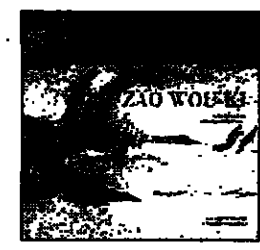
● **LA MÉMOIRE LITHOGRAPHIQUE**
200 ans d'images
de Jõrge de Sousa
Préfacé par Michel Melot, le livre de Jõrge de Sousa retrace l'histoire d'une technique de reproduction, inventée en Allemagne dans les toutes dernières années du XVIIIe siècle par Aloïs Senefelder. A l'instar de la mise au point de l'imprimerie, la lithographie révolutionna non seulement l'histoire de l'art, mais aussi celle de la communication. Le mérite de cet ouvrage fort bien documenté est de montrer l'usage de cette technique dans les domaines les plus variés, de l'estampe d'artiste aux affiches et aux timbres-poste (éd. Art & Métiers du livre, 256 p., 390 F).

● **ANTONELLO DE MESSINE**
de Gioacchino Barbera



Grande figure de l'art de l'Italie méridionale du XVe siècle, Antonello de Messine subit l'influence de la peinture flamande, de Petrus Christus – un proche de Van Eyk à Bruges – en particulier, dont l'œuvre était diffusée en Sicile. L'intense traitement des portraits, religieux – comme *l'Ecce Homo* du MoMa, ou la *Vierge de l'Annonciation* de Munich –, aussi bien que profanes, annonce Mantegna ou Carpaccio. Le texte de Barbera fait le point sur les derniers progrès de la recherche concernant le peintre (traduit de l'italien par Françoise Liffran, Gallimard, 164 p., 280 F). P. K.

● **ZAO WOU-KI**
textes d'Yves Bonnefoy et de Gérard de Cortanze



Cet ouvrage rassemble les huiles sur toile de Zao Wou-Ki, des pemières œuvres figuratives réalisées en Chine avant son arrivée à Paris en 1948 jusqu'aux tableaux de cette année. Le magnifique panorama de cette *« chaîne des peintures »* illustre la reprise continuelle de la couleur et de la lumière chez cet artiste, thèmes remarquablement explorés par Yves Bonnefoy dans son introduction. Une étude de Gérard de Cortanze, nourrie d'entretiens inédits, et un choix de textes critiques de – entre autres – Henri Michaux, Claude Roy, René Char et Georges Duby accompagnent ces énigmatiques *« étendues »* picturales (éd. La Différence, Enrico Navarra, 382 p., 600 F.). F. Dt

● **HIROSHIGE**
Paysages célèbres des soixante provinces du Japon,
sous la direction de Suzuki Jûzô



Cette série, qui précède les célèbres *Cent vues d'Edo*, fut réalisée à la fin de la vie de Utagawa Hiroshige (1797-1858) ; elle a connu une grande diffusion au Japon et surtout à l'étranger. Les paysages, tous de format vertical, sont probablement des œuvres d'atelier peintes d'après des illustrations antérieures – ce qui contredit la légende de l'artiste *« consumé par un désir de reproduire le réel de façon originale »*, mais n'enlève rien à la valeur de ce merveilleux « guide » géographique (Hazan, 256 p., 595 F).

LONDRES, NATIONAL GALLERY

« Baptême du Christ », de Piero della Francesca

● **LE 4e ARRONDISSEMENT VU PAR LES PEINTRES**
LE 5e ARRONDISSEMENT VU PAR LES PEINTRES
de Frédéric Gaussen
Tel Restif de La Bretonne ou Louis-Sébastien Mercier, Frédéric Gaussen, en amoureux et connaisseur de la capitale, montre deux quartiers du Vieux-Paris tels que les peintres les ont vus. Il inaugure ainsi une collection maniable qui devrait comporter – souhaitons-le, et pas seulement à l'auteur – vingt volumes. A côté de beaucoup de noms connus, Frédéric Gaussen a choisi de présenter des œuvres d'artistes moins célèbres. Il accompagne ces reproductions d'un commentaire précis et informé. Plus subjectif, le regard des peintres complète heureusement celui des photographes (éd. Adam Biro, chaque volume 116 p., 149 F).

● **PIERO DELLA FRANCESCA,**
de Maurizio Calvesi
Si l'on connait la date de la mort de Piero della Francesca (12 octobre 1492), on ignore celle de sa naissance (probablement 1411 ou 1412, d'après les travaux les plus récents). L'ouvrage se découpe classiquement entre la vie et l'œuvre de cet artiste qui mêla l'esprit de géométrie à une grande douceur chromatique, héritée de Fra Angelico (traduit de l'italien par Claude Bonnafont, éd. Liana Levi, 300 p., 490 F).

● **SHUNGA. L'ART D'AIMER AU JAPON,**
de Marco Fagioli
Ce n'est ni le premier ni le dernier album consacré à l'art de l'estampe érotique japonaise. Il s'agit ici des *shunga*, ou « images de printemps », xylographies polychromes réalisées entre le XVIIe et le début du XXe siècle. L'inspiration est raffinée, heureuse, colorée, avec souvent d'étonnantes audaces graphiques – pour ne parler que de celles-là... Certes, tout cela se répète un peu, mais certains dessins, presque uniquement au trait, sont de toute beauté (traduit de l'italien par Gilles Schaufelberger, Seuil, 174 p., 250 F). P. K.

● **FEMMES AU MIROIR.**
Une histoire de l'autoportrait féminin,
de Frances Barzello
Comme si elles s'excusaient d'être peintres, les femmes artistes se peignent avec une facture très différente de celle des hommes. Du Moyen Âge à nos jours, elles oscillent entre des images négatives, maternelles ou détournées, comme de se peindre en musiciennes, ce qui semble plus respectable. Ce livre aussi singulier que beau montre l'évolution de ces autobiographies picturales féminines et le changement radical qui s'opère au XXe siècle quand les femmes décident de s'avancer vers des thèmes tels que le vieillissement du corps ou la sexualité (traduit de l'anglais par Marie Muracciole, éd. Thames and Hudson, 224 p., 240 illustrations, 295 F). A. Fa.



et aussi...

● **L'ART MÉDIÉVAL EN IRLANDE**
de Peter Harbison (traduit de l'anglais par Divina Cabo, éd. Zodiaque, 368 p., 450 F).
Cet ouvrage relève plus de l'étude historique que du « beau livre », comme en témoigne notamment son imposante bibliographie.

● **LE MONDE ROMAN,**
de Joan Sureda et Emma Liaño (traduit de l'espagnol par Gérard Grenet, éd. Zodiaque. 328 p., 450 F).
Un intéressant panorama historique et artistique du monde roman.

● **BALTHUS, les dessins** (éd. Adam Biro/Archimbaud, 144 p., 390 F).
Etudes au crayon ou fusain, à la plume, encre ou aquarelle, pour portraits, paysages, natures mortes ou nus au repos de jeunes filles au genou plié. Avec un texte de Jean-Pierre Faye.

● **MILLE SCULPTURES DES MUSÉES DE FRANCE,**
sous la direction de Jean-Loup Champion (Gallimard, 470 p., 620 F jusqu'au 31décembre, 720 F après).
Dix-huit auteurs, conservateurs de musée et historiens d'art brossent une histoire de la sculpture occidentale de la préhistoire à nos jours.

● **AU FIL DE LA SEINE**
(éd. du Chêne, 168 p., 260 F).
Premier ouvrage d'une collection consacrée aux paysages d'Europe, présentant en contrepoint des reproductions de tableaux et des photographies.

● **MONET,**
de Soko Phay-Vakalis ;
VAN GOGH,
de Pascal Bonafoux (éd. du Chêne, « Les carnets de l'art », 128 p., 99 F).
Deux livres qui présentent des commentaires soignés, la vie et l'œuvre de deux des maitres de la fin du XIXe siècle.

L'Afrique, sous tous les angles

Bernard Descamps, Franco Zecchin, dans la tradition du reportage en profondeur et, en regard, une anthologie de production africaine

ANTHOLOGIE DE LA PHOTOGRAPHIE AFRICAINE ET DE L'OCÉAN INDIEN
collectif sous la direction de la *Revue noire*,
éd. Revue noire,
432 p., 497 photos,
390 F *jusqu'au 31 décembre*,
490 F ensuite.

MALICK SIDIBÉ
d'André Magnin.
Ed. Scalo,
184 p., 240 photos,
398 F.

NOMADES
de Franco Zecchin.
Textes de Pierre Bonte et Henri Guillaume,
éd. de la Martinière,
240 p., 135 photos, 395 F.

LE DON DU FLEUVE
de Bernard Descamps.
Accompagné de poèmes peuls,
éd. Filigranes, 126 p.,
58 photos, 150 F.

Longtemps les images qui nous arrivaient d'Afrique étaient prises par des photographes occidentaux. Le reporter britannique George Rodger fut de ceux-là, qui a parcouru le continent noir dans les années 50 pour en ramener, notamment, des photos marquantes des Nubas du Soudan. Cette tradition du reportage en profondeur est régulièrement entretenue. Aujourd'hui par Bernard Descamps, familier du continent, qui vient de ramener de belles images du peuple peul, au Mali. Ou par l'Italien Franco Zecchin, qui observe

Michel Guerrin

les populations nomades dans le monde, notamment les Pygmées bakas au Cameroun, les Touaregs au Mali, les Baïdans en Mauritanie.

Et la production indigène ? Ignorée, oubliée pendant des décennies. Elle existait pourtant. Pour preuve, l'imposante *Anthologie de la photographie africaine et de l'océan Indien* que viennent de publier les animateurs de la *Revue noire* et qui marque une date dans la découverte spectaculaire et rapide d'une imagerie continentale.

Tout est parti au début des années 90 avec Seydou Keita, photographe malien dont les portraits en studio de toute la société de Bamako, dans les années 50, ont eu un succès foudroyant, au point que leur auteur est devenu l'emblème d'un continent – il en fallait un –, célébré dans les musées, galeries, festivals, livres. Un festival de la photographie africaine, à Bamako – *ville où vit toujours* Keita –, qui a lieu chaque année début décembre, a confirmé la capitale malienne comme point de départ de la découverte.

André Magnin, conservateur de la collection privée Pigozzi, a beaucoup fait pour populariser l'œuvre de Keita et la diffuser commercialement. Au point de lui consacrer une belle monographie, en 1997, aux éditions Scalo. Il récidive chez le même éditeur avec *Malick Sidibé*, autre figure malienne, avec un livre aussi frais que les images prises dans les fêtes et surprises-parties du Bamako des années 60 ou dans son Studio Malick.

Pascal Martin Saint Léon et Jean-Loup Pivin, les animateurs de la précieuse *Revue noire*, arpentent l'Afrique depuis longtemps afin d'en reconstituer l'histoire photographique. *Du XIXe siècle* à nos jours. Et pour montrer, à travers leur anthologie, *que* le continent ne peut se résumer à deux noms. Les deux démarches – Magnin, *Revue noire* – sont complémentaires mais génèrent d'inévitables rivalités et embrouilles, à la hauteur des enjeux, esthétiques et commerciaux, d'une photographie aujourd'hui à la mode.

Cette *Anthologie*, « *première exploration globale* » d'un continent, a obtenu le prix Nadar du meilleur livre de photographie 1998. Elle impressionne par son ambition et sa générosité : montrer et raconter, de 1840 à nos jours – textes et mots s'emboîtent sur 400 pages –, « *les précurseurs, portraitistes, agences officielles, reporters de presse, ambulants, essayistes, artistes* », en tout 160 photographes quasiment tous inconnus, parfois anonymes, qui ont fait et font la photographie en Afrique du Sud, au Kenya, au Congo, *en Ethiopie*, au Ghana. Ailleurs.

La découverte est trop récente pour que toute la photographie africaine soit abordée. De nombreux pays sont absents, notamment ceux du Maghreb. Des noms manquent certainement. Mais il s'agit d'une anthologie – et non pas une histoire –, terme commode qui incite aussi à poursuivre les recherches.

Dans un texte introductif, les animateurs de la *Revue noire* prennent d'ailleurs toutes les précautions en affirmant que ce livre est gouverné par le « *doute* » et l'« *humilité* » : « *Rien de ce qui est écrit ici ne peut être considéré comme une vérité intangible.* » Il s'agit « *d'un premier bouquet de photographes* » à partir des « *rares recherches connues* », d'« *un collage de regards* » d'un « *premier édifice.* »

Collage est le bon terme. De textes thématiques qui oscillent entre la biographie, l'étude historique, l'essai esthétique, anthropologique ou littéraire, *et l'indispensable témoignage*. Collage de visions, fragments, regards, images. L'ouvrage est desservi par un manque de soin général et l'absence d'index. Cela dit, cette anthologie, écrite par une trentaine d'auteurs occidentaux et africains, fourmille d'informations tandis que des images émergent de l'ombre. Comme les portraits sobres et admirables du Togolais Alex Acolatse, dans les années 30, un des plus anciens photographes africains – il ouvre un studio à Lomé en 1914 – *ou*, plus pétillants, du Sénégalais Mama Casset dans les années 50.



ALEX ACOLATSE

Lomé, Togo (1930), photographie d'Alex Acolatse

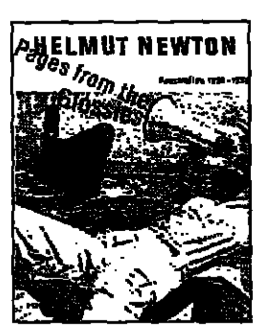
Le fil conducteur chronologique serait le suivant : l'émergence de la photographie, au tournant du siècle, dans les pays côtiers – Sierra Leone dès 1880, Sénégal en 1900, Togo, Afrique du Sud –, qui montrent combien les comptoirs et ports, ouverts à la colonisation européenne, ont favorisé une pratique photographique tournée vers le portrait et les albums familiaux ; l'explosion du portrait posé par le biais de studios qui se *créent dans les grandes villes africaines*, à partir du 1900, dans le but de répondre à une demande commerciale ; un regard plus libre et spontané lié à la décolonisation et au matériel maniable ; des agences officielles d'images de presse, contrôlées par des dirigeants autoritaires ; quelques exemples d'une photographie militante qui a pu s'exprimer contre l'imagerie officielle ; des artistes contemporains, utilisant une photographie le plus souvent en couleurs, *pour développer* une esthétique personnelle.

Dans cette fresque chaotique aucune cohérence esthétique ne se dessine. Evidemment. Si ce n'est une prédisposition à vouloir photographier l'homme dans son environnement réel ou rêvé. Mais le simple rapprochement d'auteurs si éloignés dans le temps et l'espace confère à cette anthologie sa valeur de manifeste.

Sélection

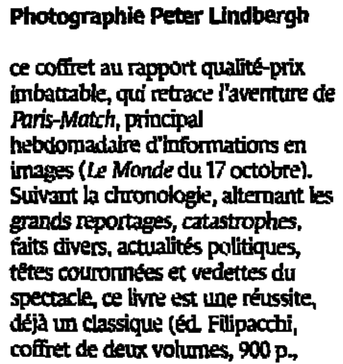
● **JOSEF SUDEK,** d'Anna Farova
C'est le livre le plus cher de cette sélection. Le prix est à la hauteur du photographe et de l'objet luxueux, de grand format, lourd et d'une qualité d'impression époustouflante. Josef Sudek (1896-1976) est un auteur charnière dans l'histoire de la photographie, tutoyant les recherches pictorialistes du XIXe siècle et le modernisme des années 20. Est mis ici en avant, dans cet objet doré à l'ancienne, l'artiste romantique et inclassable qui a magnifié son « jardin intérieur » et non l'auteur des panoramiques de Prague, sa ville. *Le texte est en anglais*, écrit par la Tchèque Anna Farova, qui consacre une étude chronologique – et illustrée – de 150 pages avant que les images ne s'étalent pleinement (éd. Kehayoff, 408 p., 435 photos, 798 F jusqu'au 31 *décembre*, 998 F *ensuite*).

● **HELMUT NEWTON, PAGES FROM THE GLOSSIES,** édité par June Newton et Walter Keller
Helmut Newton dit que la page imprimée est son « *détonateur* ».



D'où ce gros pavé instructif et tonique constitué de fac-similés de couvertures et pages de magazines du monde entier – *Vogue, Queen, Vanity Fair*, etc. – pour lesquels il a travaillé entre 1956 et 1998. Accompagnées de titres et textes, les photos, *en noir et blanc et en* couleur, qui renvoient à l'actualité – le sexe, le pouvoir et l'argent sont les ingrédients de Newton –, racontent quarante ans de mode, de modes de vie, de photographie. Quarante ans de la vie sulfureuse de Helmut Newton (éd. Scalo, 544 p., plus de 500 photos, 548 F).

● **50 ANS DE « PARIS-MATCH » 1949-1998.**
Un demi-siècle de photojournalisme et d'information est condensé dans ce coffret au rapport qualité-prix imbattable, qui retrace l'aventure de *Paris-Match*, principal hebdomadaire d'informations en images (*Le Monde* du 17 octobre). Suivant la chronologie, alternant les grands reportages, catastrophes, faits divers, actualités politiques, têtes couronnées et vedettes du spectacle, ce livre est une réussite, déjà un classique (éd. Filipacchi, coffret de deux volumes, 900 p., 1 500 photos, 299 F).

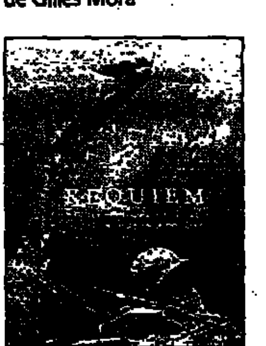


CRÉATION & VISIONS

Photographie Peter Lindbergh

● ***REQUIEM,* PAR LES PHOTOGRAPHES MORTS AU VIETNAM ET EN INDOCHINE,**
de Horst Faas et Tim Page
Nous avions dit le plus grand bien de ce livre américain, émouvant et tragique, porté par une enquête minutieuse, qui retrace la vie et le travail des 135 photographes, originaires de plusieurs pays, morts ou disparus alors qu'ils « couvraient » les guerres du Vietnam et en Indochine entre 1950 et 1975 (*Le Monde* du 10 février). La version française vient d'être publiée, de meilleure qualité encore (éd. Marval, traduit de l'anglais par Renée Kérisit, 338 p., 350 F).

● **EUGENE SMITH, DU CÔTÉ DE L'OMBRE,** sous la direction de Gilles Mora



Cette solide monographie d'un photographe écorché vif (*Le Monde* daté 4-5 octobre) permet de retrouver les quatre essais mythiques qu'il a réalisés pour le magazine américain *Life*, entre 1948 et 1954, *mais aussi* nombre d'images méconnues du spectacle de la rue, qu'il a prises depuis sa fenêtre en 1957 et 1958, et des esquisses du *Big Book* impossible, livre total, jamais publié, qui devait, en des centaines de pages, traduire sa philosophie de la photographie et du monde. (Seuil, textes de Serge Tisseron, Alan Trachtenberg, Gabriel Bauret, John T. Hill, 352 p., 350 photos, 590 F.)

● **JEAN-MARIE PÉRIER, MES ANNÉES 60**
Les années 60 de Jean-Marie Périer, c'est le *magazine Salut les Copains*, pour lequel il a photographié, au moment même de leur avènement, en couleurs (douces) et avec une fraîcheur adaptée à l'époque, ceux qui deviendront des stars : Johnny Hallyday, France Gall, Claude François, Jacques Dutronc, Sylvie Vartan, Françoise Hardy, Michel Polnareff, Julien Clerc... Périer tient la chronique de ses rencontres et dresse de doux portraits – textes et images – de chanteurs dont il partageait la vie. Cette promiscuité est le bonheur d'un livre et d'une époque où il n'était pas encore question des pesanteurs du *showbiz* (préfaces d'Erik Orsenna et de Marc Lambron, éd. Filipacchi, 336 p., 250 photos, 299 F).



Sélection

● **ALEXEY BRODOVITCH**
Ce livre noir et dépouillé, presque austère, est le prolongement de l'exposition que Gabriel Bauret a consacrée, à la Maison européenne de la photographie, au génial Alexey Brodovitch, directeur artistique de *Harper's Bazaar* entre 1934 et 1958 (*Le Monde* du 3 mars). Le même Bauret, après un texte trop court, déroule nombre de fac-similés de couvertures et doubles pages. A quand le grand livre de fond que mérite Brodovitch ? (éd. Assouline, texte de Gabriel Bauret, 128 p., 120 ill., 395 F).

● **BÉBÉS DU MONDE,**
de Béatrice Fontanel et Claire d'Harcourt
Voici un livre intelligent, réalisé à partir d'entretiens avec des ethnologues et de photos d'agences internationales : décrire les manières de laver, porter, habiller, bercer, protéger, rassurer, emmailloter, frictionner, maquiller les bébés aux quatre coins de la planète, chez les Touaregs du Niger, en Sibérie, Afghanistan ou Chine. En cinq chapitres didactiques et sensibles (éd. de La Martinière, 216 p., 230 photos, 295 F).

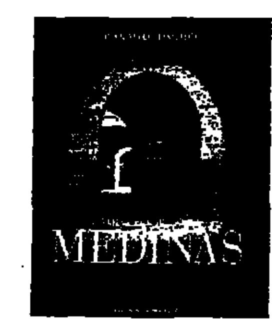


● **COURS DE PHOTOGRAPHIE, DIX ANS D'ENSEIGNEMENT,**
de Peter Knapp
Rares sont les photographes qui osent publier dans un livre leurs méthodes d'enseignement. Peter Knapp, photographe et directeur artistique réputé, a enseigné de 1983 à 1995 à l'Ecole supérieure d'art graphique de Paris (ESAG). En plusieurs chapitres didactiques – outils techniques, sujets et genres, outils plastiques, styles, etc. –, reprenant généreusement nombre d'images des centaines d'étudiants, [illegible] démonstration très personnelle, éloignée des canons du genre (éd. Ides et Calendes, 272 p., 320 F).

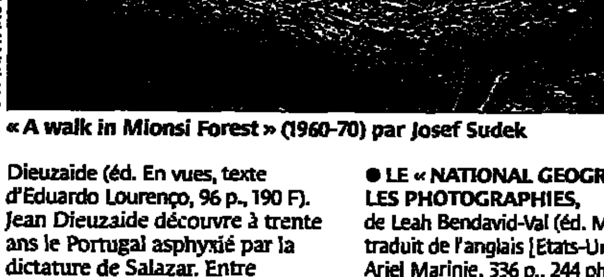
● **ALGÉRIE, PHOTOGRAPHIES D'UNE GUERRE SANS IMAGES,**
de Michaël von Graffenried
Le Suisse Michael von Graffenried est le seul photographe occidental à avoir pu se rendre – à dix reprises – dans l'Algérie en sang, qu'il expose jusqu'au 31 janvier au parc de La Villette (*Le Monde* du 13 novembre). Il publie aussi ses photos froidement volées, pour ne pas mettre sa vie en danger, prises souvent avec un appareil panoramique rudimentaire, afin d'engranger un maximum de signes, de tensions, de visages, de regards, dans un pays sans images. Un texte à la première personne et des légendes précises rehaussent ces documents indispensables (éd. Hazan, 164 p., 100 photos, 195 F).

● **LASZLO MOHOLY-NAGY, SARAH MOON, RENÉ BURRI**
La célèbre collection « Photo Poche », qui permet de se familiariser avec l'oeuvre des grands photographes, à un prix très abordable, vient de sortir trois nouveaux numéros. Celui consacré à Moholy-Nagy fait entrer dans la collection un monstre du modernisme, de l'expérimentation et de l'enseignement, à la fois artiste et théoricien, animateur de l'école du Bauhaus, à la fois instigateur du rapprochement entre l'art et la technique et auteur de photogrammes en chambre noire. Sarah Moon est connue pour ses créations oniriques liées à la mode, et René Burri pour son travail documentaire dans la lignée de Cartier-Bresson (Nathan, « Photo Poche », 144 p., 64 photos, 54 F et 60 F).

● **MÉDINAS,** photographies de Jean-Marc Tingaud, poèmes de Tahar Ben Jelloun, calligraphie de Lassaâd Métoui
Jean-Marc Tingaud est retourné sur ses premiers pas au Maroc, il y a vingt ans, pour photographier les médinas de Marrakech d'abord, puis Fès, Tanger, Meknès, Essaouira, Tétouan, Casablanca... C'est la nuit, il n'y a personne, juste des couleurs envahissantes, sucrées, qui transforment ces lieux grouillants de vie en décors de théâtre intemporels et féeriques. Et inspirent Tahar Ben Jelloun, avec des poèmes aussi épurés que les images (éd. Assouline, 144 p., 80 photos, 349 F).



● **PETER LINDBERGH**
L'Allemand Peter Lindbergh est un des photographes de mode qui a le plus de succès dans le monde, avec des images en noir et blanc qui empruntent beaucoup à l'expressionnisme et à une sorte de tribalisme glacé, entre retenue et séduction. Cet objet luxueux, épais, très noir, avec le nom Lindbergh en gros sur la couverture d'encre, est à la hauteur de sa réputation. Un court entretien – « *Les meilleures photos sont celles, simples ou compliquées, qui créent une émotion chez la personne qui les regarde* » –, prouve que le photographe n'a rien à dire. Restent les images (éd. Assouline, 304 p., 240 photos, 490 F). **M. G.**


© ANNA FAROVA
« A walk in Mionsi Forest » (1960-70) par Josef Sudek

et aussi...

● **MARIO GIACOMELLI,**
d'Ennery Taramelli (éd. Nathan, traduit de l'italien par Silvia Disegni, 168 p., 129 photos, 280 F). Réédition d'un album réussi sur Mario Giacomelli, maître de la photographie créative italienne.

● **UNE HISTOIRE MONDIALE DE LA PHOTOGRAPHIE,**
de Naomi Rosenblum (préface d'Anne Cartier-Bresson, traduit de l'anglais [Etats-Unis] par Paul Alexandre, Dominique Férault, Jean Pêcheux, Sabine Porte, éd. Abbeville Press, 696 p., 831 photos, 150 F). Deuxième édition, brochée, de cette histoire qui se veut globale de la photographie, révisée et augmentée.

● **PORTUGAL 1950,** de Jean Dieuzaide (éd. En vues, texte d'Eduardo Lourenço, 96 p., 190 F). Jean Dieuzaide découvre à trente ans le Portugal asphyxié par la dictature de Salazar. Entre néoréalisme et humanisme classique.

● **AVEDON, VICE ET VERSA**
(éd. Plume, traduit de l'anglais [Etats-Unis] par Denise Luccioni, 208 p., 115 photos, 400 F).
Le photographe américain a travaillé pendant vingt ans avec le couturier Gianni Versace. Des portraits de Claudia Schiffer, Elton John, Kate Moss et d'autres témoignent de leur collaboration.

● **SERGE LUTENS**
(éd. Assouline, 152 p., 750 F).
Serge Lutens, directeur artistique de la marque de cosmétiques Shiseido, construit dans cet album des portraits sophistiqués à l'aide de la couleur.

● **CES SUBLIMES OBJETS DU DÉSIR,** de Régine Deforges (Stock, 160 p., 150 F).
Régine Deforges a rassemblé et commenté des photos polissonnes, entre 1880 et 1930, qui circulaient sous le manteau.

● **LE « NATIONAL GEOGRAPHIC », LES PHOTOGRAPHIES,**
de Leah Bendavid-Val (éd. Minerva, traduit de l'anglais [Etats-Unis] par Ariel Marinie, 336 p., 244 photos, 295 F).
Les meilleures photographies parues dans la célèbre revue américaine durant ces quinze dernières années.

● **PAUL OUTERBRIDGE** (Nathan, texte de Graham Howe, traduit de l'anglais par Marine Bellanger, 60 p., 39 photos, 129 F).
Beaucoup de force dans les nus que Paul Outerbridge a réalisés à la fin des années 30. Et des couleurs qui les rendent tragiques.

● **PARIS IMPRESSIONS,**
photographies de Maurice Suberbie et de Thierry Colin, textes d'Antoine Spire (éd. Subervie, coffret de deux tomes, 344 p., 277 photos, 670 F).
Deux visions de Paris, classiques et romantiques, en couleur avec Maurice Subervie, en noir et blanc avec Thierry Colin.

● **UN MONDE D'ENFANTS,**
d'Anne Geddes (éd. Hors collection, 264 p., 113 photos, 260 F).
Ce livre voué au monde des bébés et des enfants pousse au plus loin le stéréotype du gamin innocent en couleur.

● **CARRÉS OVALE, L'ESPRIT DU RUGBY,** de Daniel Maigné (éd. Subervie, 104 p., 80 photos, 280 F).
C'est le rugby cassoulet, celui des champs et non des champions, que cerne avec amour Daniel Maigné, en noir et blanc.

● **ENQUÊTE D'ESSENCE,**
de Nicolas Rouxel-Chaurey (éd. Subervie, avant-propos de Jacques Réda, 166 p., 200 photos, 420 F).
Nicolas Rouxel-Chaurey tient la chronique vigilante, à la fois détachée et intimiste, des anciens postes à essence.

● **LE JARDIN DE GINETTE,**
de Bruno Charoy (éd. Florent-Massot, textes en typographie usuelle et en braille, 82 p., 145 F).
Le dialogue entre Ginette, aveugle depuis trente ans, et des prisonniers d'une maison d'arrêt. Les textes, notamment en braille, sont accompagnés de photos de Bruno Charoy prises dans les cellules. **M. G.**



Paris, sans clichés

D'un côté l'une des villes les plus photographiées, de l'autre Lartigue. Deux albums de qualité

PARIS, CAPITALE DE LA PHOTOGRAPHIE
sous la direction de Sylviane de Decker, textes de Michel Luxembourg, éd. Hazan, 304 p., 255 photos, 595 F.

JACQUES-HENRI LARTIGUE PHOTOGRAPHE
introduction de Vicki Goldberg, éd. Nathan/Delpire, 288 p., 126 photos, 450 F.

L'album d'images est un genre périlleux. Parfois miraculeux, il cache souvent un projet vide et paresseux, un travail bâclé, des moyens de misère. On collecte des photos sur un thème ou un auteur, on imagine des rapprochements visuels, on commande une préface que personne ne lit et on programme l'ouvrage pour Noël. Parfois acheté, vite feuilleté, aussi vite oublié.

Deux albums réhabilitent le genre sur des sujets pourtant usés : Paris et Lartigue. La ville la plus photographiée au monde, et un auteur virevoltant au charme très *frenchy* qui a déjà fait l'objet de trente-six livres en trente ans. Deux albums dont les textes n'apportent rien de nouveau mais jouent leur rôle – donner quelques repères – avant de passer aux choses sérieuses : les images, leur choix, leur ordre, le rythme, la progression narrative, les tensions recherchées.

Michel Guerrin

Et là, le miracle opère. Parce que les photographies sont justes, étranges, mélange de connu et de rareté, d'évidence et de curiosités, avec une absence totale de mièvrerie. Des images au service d'un propos cohérent qui s'impose aux motifs – loin de ces livres découpés comme des archives. Deux objets identifiables qui installent un climat et arrêtent le regard.

Tout vient de la personnalité des auteurs – aucun pourtant n'apparaît en couverture. Sylviane de Decker a concocté *Paris, capitale de la photographie*. Le titre est triomphant. Il signifie que les plus grands ont choisi cette ville pour « atelier ». L'auteur a convoqué 91 photographes et rassemblé 255 photos dont la qualité aurait mérité une meilleure impression. Le livre s'ouvre au plus près de l'invention – le boulevard du Temple en 1838 –, dans laquelle Daguerre recherchait la plus grande fidélité au sujet, et se referme avec Sigmar Polke, un peintre qui ne cesse de maltraiter la pellicule et dont un montage énigmatique de 1971 échappe au constat pour mieux capter le tourbillon de la ville.

Cette tension entre la ville documentée et une autre plus intime donne sa personnalité au livre, également porté par des images méconnues, des plus grands (Kertész, Cartier-Bresson, Brassaï, Steinert...). D'où la présence de Polke et de trois photographies étranges des barricades de 1848, signées Bayard et Thibault. Un bel ensemble de Charles Nègre – au-delà de ses mythiques ramoneurs – donne du mouvement au Paris des années 1850. Un panoramique délicieux signé Adolphe Braun qui montre quatre passants, de dos, penchés au-dessus d'un pont ; l'image est de 1855, mais on l'imagine actuelle.

Toutefois, c'est bien la progression des photos d'Atget qui est exemplaire et souligne le projet : d'abord le décor urbain avec des maisons en façade, puis des femmes qui apparaissent derrière les portes vitrées, et, enfin, à l'intérieur, deux nus sublimes et brûlants. Ou comment l'archiviste de Paris s'efface peu à peu au profit du précurseur de l'art moderne.


MINISTÈRE DE LA CULTURE/ASSOCIATION DES AMIS DE JACQUE HENRI LARTIGUE
« Renée » par Jacques Henri Lartigue (1931)

Après de beaux morceaux de bravoure pour les années 30 – Wols, Gaston Paris, Eli Lotar, Josef Albers –, un bloc de dix photos de Robert Frank poursuit la démonstration entreprise avec Atget. Nous sommes dans les déchirements intérieurs du photographe, de passage à Paris en 1950, qui voit la ville comme un immense vide gris, à l'opposé du théâtre enjoué de Doisneau, qui suit dans les pages, et qui est très bien mis en valeur.

Un sensuel portrait de Renée (1931) aux bas résille, le regard offert à son photographe aimé – Jacques-Henri Lartigue (1894-1986) –, figure dans le livre sur Paris. Il est absent de l'album que Robert Delpire consacre à ce photographe atypique, qui prend sa première image à huit ans, mais devra attendre soixante-six ans pour être mondialement célébré. Les femmes (Bibi, Renée, Florette) sont un des ferments d'une œuvre dont l'emblème – également omis dans ce livre – serait un portrait de Bibi surprise sur une cuvette de WC dans les années 20.

L'éditeur Robert Delpire, véritable auteur de ce livre – il a choisi et mis en pages les photos –, n'est pas un puritain. Mais, fidèle à ses convictions, il a façonné, au moyen d'un objet élégant et luxueux découpé en six parties discrètes, un artiste sérieux, cohérent, réfléchi : peu d'images retenues, mais magnifiées par le format – avec seize panoramiques qui se déplient –, une impression remarquable (Jean Genoud à Lausanne), un thème du mouvement et du temps suspendu qui se répète, obsédant, excluant toute imagerie anecdotique.

Ce « Lartigue artiste » est à l'opposé de l'amateur génial – célébré au mieux par Richard Avedon dans *Diary of a Century* (Viking Press, 1970) – qui collait dans ses albums de famille, à côté d'écrits d'un optimisme désarmant, des photos (de format minuscule) pour illustrer ses souvenirs et moments d'intimité. Delpire fait-il fausse route ? Peut-être. Mais le voyage dans les images, sa subjectivité – pur exercice de style delpirien –, a beaucoup plus d'allure que les dizaines de livres parus sur Lartigue.

VOYAGE EN INDE
photos d'Antonio Martinelli, texte de George Michell, images de Thomas et William Daniell, éd. Citadelles & Mazenod, 224 p., 450F.


© ANTONIO MARTINELLI

L'Inde au regard du temps

Les photos de Martinelli, comme les gravures des frères Daniell au XVIIIe siècle, montrent un pays idéalisé, sans drames ni poussière

André Velter

Longtemps, l'Inde a été perçue comme le pays du temps suspendu. Un lieu où l'impermanence des êtres ne troublait guère la permanence des choses. Une terre si vaste qu'elle absorbait les migrations, les invasions, les désastres, jusqu'à sédimenter et apaiser les fureurs, *les ravages, jusqu'à se jouer des* ruines et d'un chaos pourtant à l'œuvre, partout.

Cette vision s'apparentait à une rêverie, somme toute confortable, qui passait un océan de souffrances par profits et pertes. *C'était un trompe-l'œil, une illusion* qui parodiait en parfaite méconnaissance de cause le thème central de l'illusion du *monde que véhiculent les textes* sacrés de l'Inde. La confusion était ainsi à son comble : on en venait à tenir le continent du réel illimité pour le territoire même du peu de réalité.

Curieusement, le projet d'Anto*nio Martinelli, aujourd'hui somp*tueusement réalisé, participe de cette approche nostalgique qui veut de l'immuable, de l'immémorial, alors qu'insensiblement s'imposent les manques, les cicatrices, les changements, les muta*tions, les renaissances. Parti* en quête de traces, il revient avec des preuves. Le périple qu'il accomplit au nom du passé le mène, bon gré mal gré, à accueillir le présent, à lui faire place, à témoigner d'une continuité peuplée de fractures et d'anéantissements.

Comme souvent, le point de départ de l'aventure ressemble à un coup de foudre. Photographe, Martinelli découvre les images rapportées d'Inde deux siècles plus tôt par Thomas et William Daniell. Ces deux là, oncle et neveu, ont sillonné les régions les *plus reculées* du pays de 1786 à 1794 armés d'une *camera oscura*, et en ont rapporté de très nombreux croquis, d'une extrême précision, retravaillés ensuite pour en tirer gravures, huiles ou aquatintes. Pendant dix ans, rentrés en Angleterre, les Daniell exécutent et publient cent quarante-quatre vues des Indes qui, regroupées dans un monumental ouvrage, *Oriental Scenery*, connaissent un immense succès.

Cet engouement s'explique aisément : les aquatintes sont d'une telle qualité, minutie, douceur aussi, qu'elles ne peuvent que séduire un public avide d'exotisme pondéré, charmant, idéalisé. Leur aspect de photographies avant l'heure *recèle déjà toute l'ambi*guïté des images qui prétendent restituer le visible au plus près. Car l'irréprochable technique produit ici un effet de masque. C'est une Inde sans drames, sans poussière, sans exaltation, sans débordements d'aucune sorte qui est représentée et célébrée.

Pourtant, la valeur de ces « clichés » n'est pas contestable. Il y a là d'irremplaçables documents qui, *loin d'annuler* les siècles, donnent la mesure corrosive ou exubérante des temps. Pour un Taj Mahal intangible, combien de sites effacés, de perspectives remodelées, d'avenues, de palais, de temples méconnaissables ? L'exemple de l'*observatoire* de Jai Singh à Delhi, jadis saisi par les Daniell dans une manière de désert, actuellement mitoyen de l'un des carrefours les plus encombrés de la capitale, donne à la confrontation sa pertinence et sa charge d'*émotion*. Tout comme la porte du Khusrû Bâgh d'Allâhâbâd, naguère isolée, maintenant étouffée par une lèpre urbaine, ou comme cette vue idyllique de l'Esplanade de Calcutta qui respire la paix et la sérénité...

En mettant ses pas dans ceux des Daniell, puis en cherchant à reproduire leurs cadrages à l'identique, Antonio Martinelli a très précisément mené à bien l'entreprise qu'il avait conçue, et son *Voyage en Inde*, non pas dans l'ombre portée, *mais* dans la lumière retrouvée de ses prédécesseurs, est des plus séduisants. Cependant, fidèle à ses modèles, il en est également le disciple consentant.

Le parti pris de ne jamais déborder du cadre, *de ne jamais* s'affranchir de limites fixées à la fin du XVIIIe siècle, s'il permet de tenir le pari esthétique, interdit la mise au jour des vraies équivalences. La visée reste exclusivement patrimoniale, avec ce que cela charrie de mélancolie distinguée et de glorification passéiste.

En marge des monuments, laissés à l'abandon, abusivement restaurés ou détournés de leur vocation, il y a la vie indienne, débordante, inventive, misérable, gaie, tragique, toujours intense, toujours déferlante, toujours révélant une *effraction imprévue*. Sans doute aurait-il fallu plus d'audace et moins de référence et moins de révérence. Ne pas seulement tout contempler dans le miroir des Daniell, mais capter des reflets inédits, des fulgurances, des folies, des enchantements nouveaux. Ce livre, au demeurant *magnifique*, ne propose pas comme annoncé un « voyage en Inde » : il mêle et juxtapose, à deux siècles de distance, les images d'un pays scrupuleusement rêvé.


Faizâbad, portail du Lâp Bâgh, photographié aujourd'hui par Antonio Martinelli et gravé par Thomas et William Daniell

Sélection

● **ASIE CENTRALE. LES FILS DE TAMERLAN**, d'Alain Chenevière
Un habitué des reportages photographiques propose une découverte relativement complète des pays d'Asie centrale, tout en s'attardant sur ce grand conquérant que fut Tamerlan (éd. Vilo, 288 p., 590 F.). A signaler du même auteur *Egypte, la quête de l'éternité*, plus didactique et d'une mise en page moins heureuse (éd. Vilo, 256 p., 490 F).

● **BRAHMAPOUTRE**,
de Tiziana et Gianni Baldizzone
Né sur le Toit du monde, il ne peut *charrier que* des mythes. *Tsangpo*, Brahmapoutre, Jamuna : un fleuve, trois noms, trois pays, trois religions. Bouddhisme au Tibet, hindouisme en Inde, islam au Bangladesh. Une idée puissante comme ce fleuve aux *métamorphoses incessantes dont* le cours ne fut identifié dans sa totalité qu'en 1913. Tiziana et Gianni Baldizzone, qui n'en sont pas à leur première expédition, ont, avant de partir, interrogé les textes. Ce qui donne un ouvrage riche, *fortement charpenté, de la* naissance sur le Mont Kailash à l'arrivée dans le golfe du Bengale, où ses multiples bras s'enchevêtrent avec ceux du Gange, autre fleuve sacré (éd. Olizane, 240 p., 395 F).

● **SUR LA TRACE DES RICKSHAWS**,
de Tony Wheeler et Richard l'Anson



Roi à Dacca, en voie d'extinction à Hongkong, où les derniers modèles seraient mis en vente pour 42 000 F, périodiquement menacé par la municipalité de Calcutta, qui *veut supprimer la voiture tirée à* bras d'homme car elle donne une *image peu progressiste de la* capitale du Bengale, ami de l'homme, ennemi de la voiture, silencieux, non polluant et très populaire en Asie, voici le rickshaw, encore appelé pousse-pousse ou cyclo-pousse. Les éditions Lonely Planet lui consacrent son premier beau livre. Aussi connaît-on désormais son poids, ses mensurations, le nombre de *licences et ses ultimes* perfectionnements. Texte et planches de Tony Wheeler, qui fit des études d'ingénieur avant de fonder sa maison d'édition, photos de Richard l'Anson (éd. Lonely Planet, 192 p., 195 F).

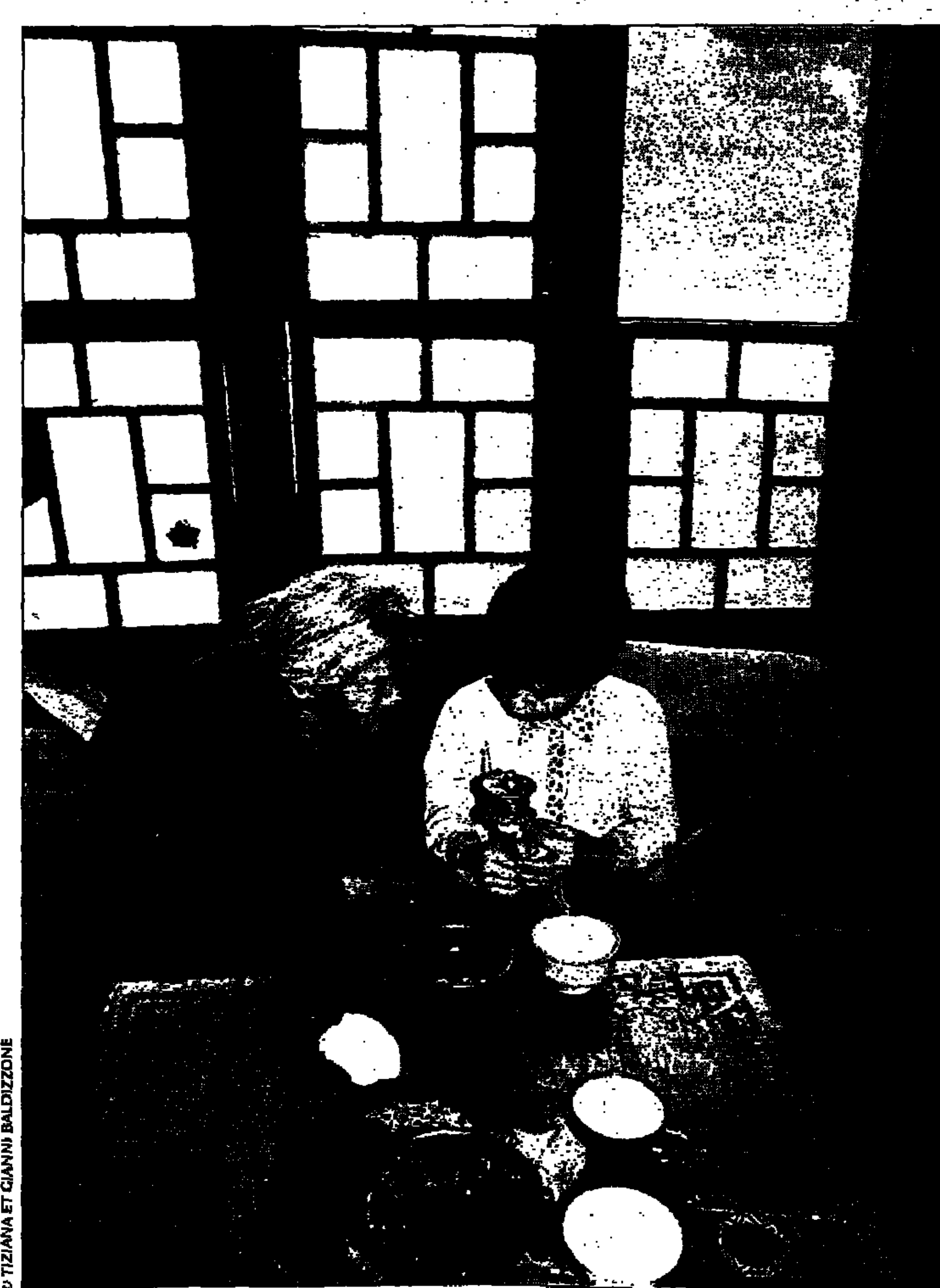
● **CARNETS DE VOYAGE**,
de Titouan Lamazou
Que le monde est beau dans le regard d'un navigateur-peintre. Titouan Lamazou manie aussi bien le pinceau que la voile ou la plume. Au bout du compte, cela donne des maisons au bord de l'eau, de belles gueules, d'hommes, de femmes, de bateaux. Du peps, du trait, de la couleur. La sélection, il est vrai, ne manque pas de sel : Egypte, Cuba, *Grèce, Bénin, Japon. « Carnets de voyage »*, écrits pour lui-même, avec le ton vif et très personnel que cela implique. Assortis de ces arrêts sur image à dominante de bleu et d'ocre que sont ébauches, croquis et collages photos (Gallimard, 160 p., 380 F). *D. T.*

● **VENISE, *d'eau et de pierre***,
photographies de Jean Mounicq, texte de Marc Augé
« Mounicq, comme Proust et Thomas Mann, dialogue avec une Venise intérieure » écrit Marc Augé, commentant le regard du photographe sur la ville du fil de l'eau et des arcatures de pierre. Séduction et mystère opèrent sur ces images en noir et blanc d'où sont expulsés tous les éléments anecdotiques (éd. Imprimerie nationale, 154 p., 285 F).

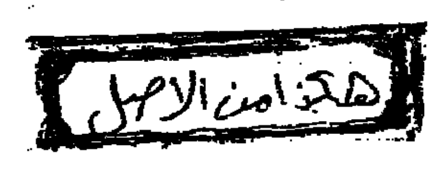
● **PALERME ET LA SICILE**,
de Dominique Fernandez



Quoi de plus insaisissable que *l'âme d'un lieu ? Ce livre*, qui commence à Palerme et nous *promène ensuite à travers la Sicile*, réussit ce pari. Avec de très belles photographies de Ferrante Ferranti et un texte qui sait être délicat et discret, il nous fait tout découvrir, des quartiers d'Albergheria aux temples d'Agrigente, avec une promenade parmi les plus splendides demeures. Un magnifique moyen de découvrir ce qui fait la forme d'une ville (Stock, 158 p., 290 F).

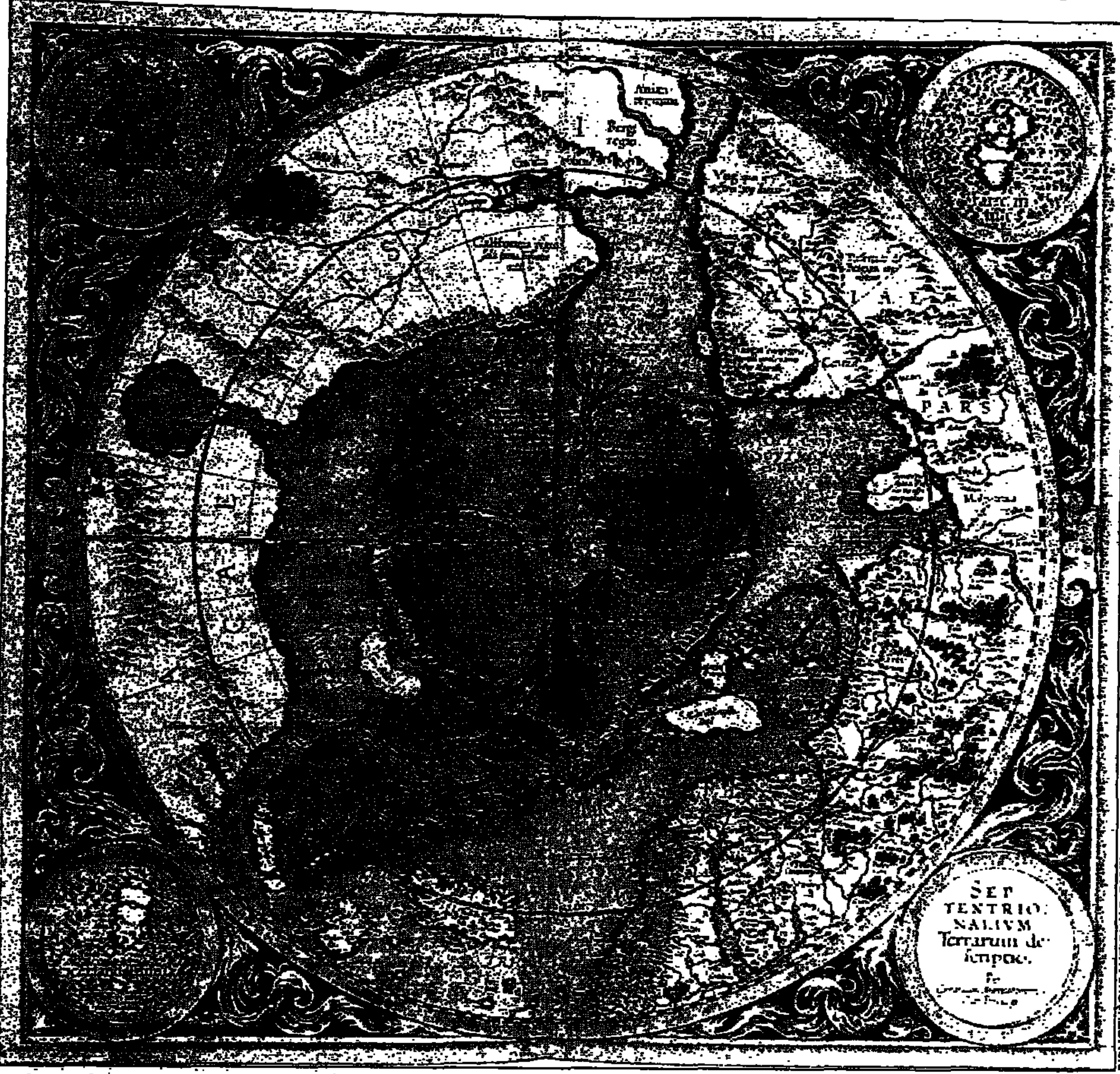

© TIZIANA ET GIANNI BALDIZZONE
Intérieur d'une maison au Kongpo (Tibet), *au fond le fleuve Tsangpo*





La Terre dans tous ses éclats

La carte a gagné des couleurs depuis le XIIe siècle. Moins arbitraire qu'on ne l'a cru, cette polychromie a pris ses marques, adopté ses codes et n'est guère menacée que par l'émergence des « paysages statistiques »



« Polus Arcticus » in Atlas, sive Cosmographicae meditationes de fabrica mundi et fabricati figura par Gérard Mercator (1595)

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, CARTES ET PLAN

COULEURS DE LA TERRE
Des mappemondes médiévales aux images satellitales
sous la direction de Monique Pelletier.
Seuil-Bibliothèque nationale de France,
176 p., 290 F.

Imagine-t-on une carte complexe sans le recours à la couleur ? Les éditeurs qui, par souci d'économie, s'y risquent, le paient généralement d'une illisibilité qui ruine l'effort du cartographe. Pourtant écrire la Terre n'a pas toujours signifié lui rendre des couleurs. C'est l'histoire de cet avènement du chromatisme que retrace cet ouvrage collectif, en marge de l'exposition éponyme, présentée jusqu'au 10 janvier 1999 à Paris, rue de Richelieu.

Terra, tellus, humus, arida, sicca, solum, ops : la polysémie de l'élément inférieur, créé au Commencement après le ciel, limon dont naît l'Homme et où s'opère la Chute, éclate dès le XIIe siècle dans l'*Imago mundi* de Honorius Augustodunensis. Sans correspondance stricte y répond bientôt une polychromie variée dont le langage hésite à se fixer. Peu à peu toutefois, par-delà les emplois liés à une valeur symbolique ou un gage de réalisme, s'affirme une spécificité de la palette utilisée. La terre est blanche, les mers vertes et bleues, les eaux douces. Reste une incertitude sur les valeurs du noir et du rouge, lus parfois à l'opposé entre charges positive et négative. La diffusion au XVe siècle des cartes-portulans renforce l'uniformisation : de la peinture-emblème, on passe insensiblement à la légende conventionnelle. Historié, le planisphère retient les détails pittoresques mais remplit aussi une mission politique, affichant les empires et dévoilant les rivalités désormais inscrites dans l'espace-plan. Les Grandes Découvertes bouleversent la toponymie, inventive, et permettent la greffe, improbable, des mythes de l'Ancien Monde sur le Nouveau. Les terres vierges accueillent aussi quelques paysages de fantaisie, lieux inventés qui prouvent la fécondité assumée de l'imagination humaine. L'île de l'Utopie est prête à concurrencer le réel.

Mais la stricte efficacité ne perd pas ses droits. Théâtre où se jouent l'expansion européenne et la diffusion des rivalités entre puissances, l'atlas, comme la carte murale et le globe renoue aux XVIIe et et XVIIIe siècles avec le faste des enluminures médiévales. Tandis que la gravure permet de diffuser plus largement l'image de plus en plus précise des contours des terres, l'enjeu artistique se précise et double le souci d'exhaustivité de l'information désormais prisé. Cartouches et frontispices rivalisent de richesse et complètent le sens de la carte plus qu'ils ne l'ornent.

Mais lorsque le style rocaille trahit le changement de mode, l'enjeu s'est déplacé vers plus de rigueur et un point de vue nouveau : à la vision oblique du XVIe qui permet une scénographie pittoresque, fait place une verticalité toute fictive, fruit d'une obsession de la mesure qui transforme l'écriture de la Terre. Et avec elle l'option picturale et le choix du nuancier : le goût du territoire mis en perspective, comme la vogue des plans en relief, n'empêche pas les premières levées capables de livrer la description la plus exacte des côtes, option militaire qui annonce le triomphe du savoir de l'ingénieur. L'aventure pionnière de Claude Masse, qui mit trente-cinq ans pour cartographier le littoral de Bourgneuf à Arcachon (1688-1723) n'est rien face au formidable travail réalisé durant la Guerre de Sept ans : le terrain des affrontements doit se penser désormais ; et la paix revenue, les savants inemployés apportent naturellement leur concours à une meilleure connaissance de l'espace français et de ses frontières. Le travail de la carte devient, mieux qu'une affaire, un devoir d'Etat.

Mais la vraie révolution vient de la chromolithographie. Dès le milieu du XIXe, le procédé permet d'imposer une visualisation en aires colorées continues qui autorise la superposition d'autres codes figurés, ce qui enrichit l'information.

Bien moins arbitraire qu'on a pu le supposer, le spectre des couleurs qui disent l'âge géologique, la végétation ou le climat s'impose peu à peu comme universel ; à peine la palette gagnera-t-elle sur un siècle en intensité pour rendre les contrastes plus saisissants.

Le cas est moins simple avec l'imagerie radar qui permet aujourd'hui de rendre l'« *invisble physique* » ; le passage de l'optique au numérique marque le relais de la photographie par des paysages statistiques où la légende est parfaitement libre de sa gamme chromatique. Est-ce cette mutation technologique qui explique l'hommage final à la carte sur papier, éloge affectif où se reconnaîtront la plupart des usagers ?

Aussi intelligemment conçue que superbement illustrée, c'est là la plus belle réalisation sur l'aventure du monde réduit aux signes qui nous ait été offerte depuis le catalogue *Cartes et figures de la Terre*, édité par le Centre Pompidou en 1980.

Philippe-Jean Catinchi

★ Autre parution accompagnant l'exposition jumelle de la BNF, visible jusqu'au 10 janvier, *Figures du ciel*, de Marc Lachièze-Rey et Jean-Pierre Luminet. Les deux astrophysiciens proposent une passionnante confrontation des premières représentations de l'Univers et des clichés astronomiques contemporains. Une cartographie singulière qui intègre les arts et les sciences, philosophies et religions (Seuil-Bibliothèque nationale de France, 208 p., 299 F jusqu'au 15 janvier 1999, 350 F ensuite). On y associera l'excellente édition des *Catastérismes* d'Eratosthène de Cyrène, publiée chez Nil éd. sous un titre moins austère : *Le Ciel. Mythes et histoire des constellations.* Ce court traité de celui qui fut sans doute le plus grand savant du IIIe siècle avant notre ère présente l'origine des quarante-deux constellations, des cinq planètes connues des Anciens et de la Voie lactée. L'apparat critique, exemplaire, est d'une rigueur qui n'exclut jamais la lisibilité (traduit du grec ancien par Pascal Charvet et Arnaud Zucker, « Le cabinet de curiosités », 240 p., 149 F).

Sélection

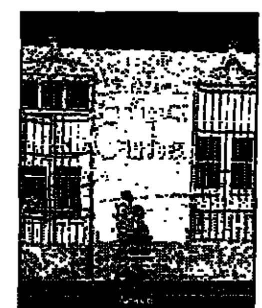


● TABLEAUX DU HAUT ATLAS MAROCAIN, de Marie-Pascale Rauzier, Cécile Tréal, Jean-Michel Ruiz
Contrairement aux idées reçues, le désert est un lieu de vie. C'est ce qu'ont choisi de montrer les auteurs de ce livre. Avec de nombreuses photographies et des explications détaillées, ils présentent la vie des habitants berbères des vallées marocaines (Arthaud, 200 p., 275 F). V. De.

● ÉCOSSE, HIGHLANDS ET ISLANDS, photos de Pieter Paul Koster, Hervé Glot et Jean Hervoche, textes de Michel Le Bris et Pierre Dubois
Les territoires les plus sauvages de l'Ecosse inspirent ici une composition vagabonde. Des photos conçues comme des fresques contrastées d'âpres paysages, aux ciels lumineux ou plombés, captent l'intensité de ces terres. Michel Le Bris s'attarde sur les rencontres fortuites de son itinéraire, sur les histoires et légendes du pays, et y piste la trace de Stevenson ou le goût du wisky (éditions Artus, 160 p., relié 250 F., couverture souple 200 F.) F. Dt.

● LES DIEUX DE L'EGYPTE, de Pascal Vernus et Erich Lessing
La société égyptienne antique s'organisait autour d'une multitude de dieux qui contribuaient à la bonne marche de l'Empire. Pascal Vernus a pris le parti de les présenter au travers de l'organisation géographique, politique ou sociale du régime. Il décrit également la complexité des rites funéraires et leurs enjeux d'une façon précise qui intéressera les néophytes comme les autres. Les nombreuses photographies d'Erich Lessing (Magnum) illustrent parfaitement les quatre mille années de règne des pharaons (Ed. de l'Imprimerie nationale, 204 p., 390 F) H. Ha.

● MAISONS DU VIEUX CUBA. LES ÎLES AU VENT de Lilian Llanes, photographies de Jean-Luc de Laguarigue



Efflorescence des *patios* et des portiques, agencement des motifs architecturaux étrangers, contraste des habitats urbains et ruraux : autant de signes qui laissent entrevoir, du *bohio* (hutte indigène) du XVIe siècle aux riches *quintas* (villas d'été) du siècle dernier, l'évolution et la diversité de la société cubaine (traduit de l'espagnol – Cuba – par Estelle Roquetanière, Arthaud, 200 p., 295 F). A signaler également *Esprits de Cuba. Havane et musique*, textes de Chinolope et photos de Eric Lobo (traduit de l'espagnol – Cuba – par Nelly Lhermillier, éd. du May, 190 p., 295 F)

● SPLENDEUR DES SOIES D'ASIE CENTRALE : IKATS, de Kate Fitz Gibbon et Andrew Hale.
Un ouvrage de référence pour les amateurs de ces soieries à fils teintés d'Asie centrale, utilisées comme tentures murales ou vêtements d'apparat, et qui fascinèrent les voyageurs occidentaux. Le double mérite de ce livre est de décrire tous les aspects de la production et de présenter l'exceptionnelle collection privée de Guido Goldman (éditions Adam Biro, « Texture », 208 p., 395 F). F. Dt.

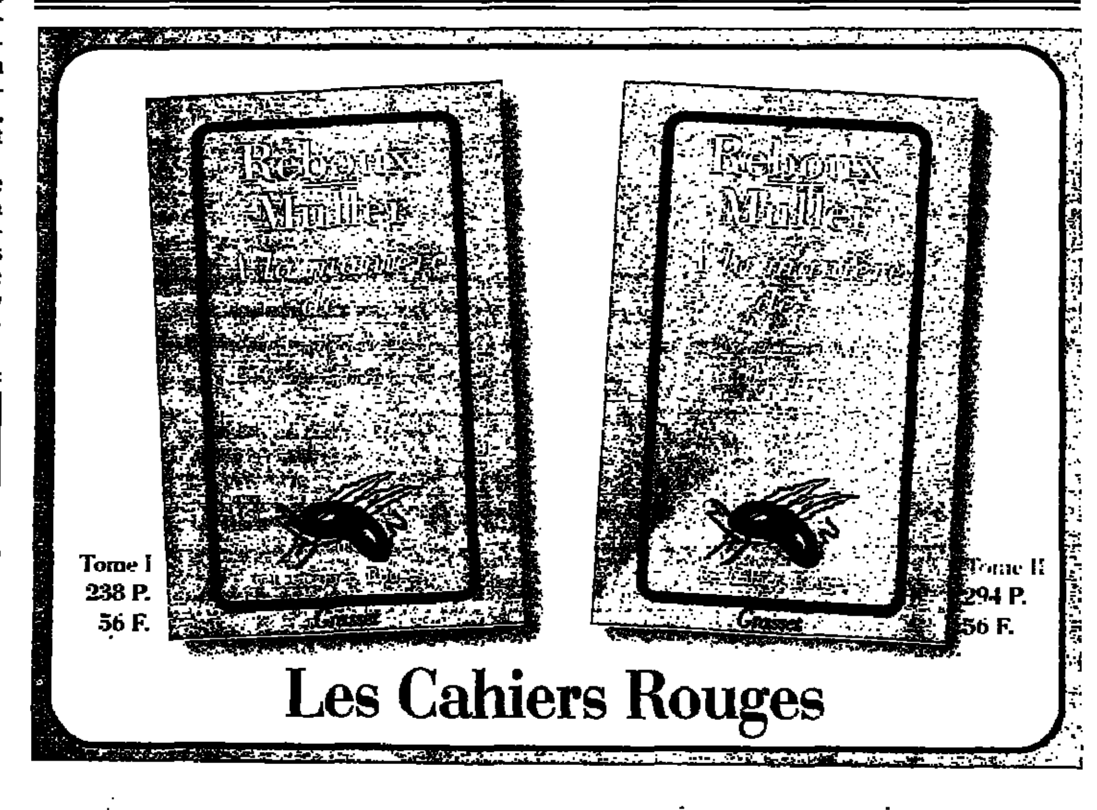
● ARMÉNIE. Splendeur d'un pays secret, de Marie Ancenay



Accompagné de photographies de Wojtek Buss, cet album propose un périple dans les sites et les cités de l'antique, aussi bien que de la moderne Arménie. Certes, l'ensemble souffre parfois d'un excès de zèle touristique, mais les lieux en eux-mêmes, dont les humiliations de l'histoire n'ont pas altéré la beauté, suffiront au plaisir du lecteur (Préface de Charles Aznavour, éd. Hoa-Qui, 30, rue des Favorites, 75015 Paris, 160 p., 290 F). P. K.

● MONTAGNES DE LUMIÈRES, de Pierre Terraz
Quatrième représentant d'une dynastie de photographes de montagne originaire de Chamonix, Pierre Tairraz réunit son travail sur les pentes et les sommets du monde. Son regard, qui a notamment accompagné des ouvrages écrits par Roger Frison-Roche ou Gaston Rébuffat, témoigne cette fois-ci de son propre parcours sur « *le haut sentier de la terre* ». Il couche sur le papier ses voies d'approche de la montagne rapportées de ses courses et de ses contemplations où se mêlent le rêve et l'effort de ceux qu'il appelle « *les braconniers de l'infini* » (éd. Hoëbeke, 295 F). C. F.

● LE TASSILI DES AJJER, de Malika Hachid
Le lieu est mondialement connu pour la richesse de ses figurations rupestres. Il manquait un ouvrage d'ensemble sur son archéologie préhistorique. Le voici. Richement illustré, il retrace l'histoire humaine du Tassili (où furent retrouvés les plus anciens outils connus de l'homme), celle, surtout, de la brillante civilisation néolithique qui vécut, cinquante siècles avant les pyramides, dans cette région du Sahara central (éd. Paris Méditerranée, 310 p., 550 F). C. V.



L'architecte, professionnel plumé ou poule de luxe ?

Un tour du monde occidental, des hommages à François Mansart et à Louis Le Vau, une analyse érudite sur les bâtisseurs démiurges des XIXe et XXe siècles, et une collection d'incunables donnent à la profession un saisissant relief

Frédéric Edelmann

Lorsque la commande se fait rare, la figure de l'architecte retrouve du relief, au moins sur le papier. C'est saisissant en cette fin d'année : les beaux livres consacrés au métier semblent trouver leur place dans une production dont les pages les plus colorées vont, habituellement, aux palais, aux cités perdues, aux villas... Voici d'abord une *Histoire de l'architecte*. D'allure austère, elle fait appel, sous la direction de Louis Callebat, aux meilleurs spécialistes de chaque période : Claude Mignot pour le Grand Siècle, François Loyer et Antoine Picon pour celui de l'industrie et, pour le XXe siècle, Anne-Marie Chatelet, Jean-Louis Cohen ou Isabelle Gournay. La participation d'auteurs italiens, américains, polonais permet d'achever ce tour du monde occidental et homogénéisé, au-delà des styles et des pratiques. Utile au professionnel, à l'étudiant comme au client, cet ouvrage est cependant un peu triste et gris.

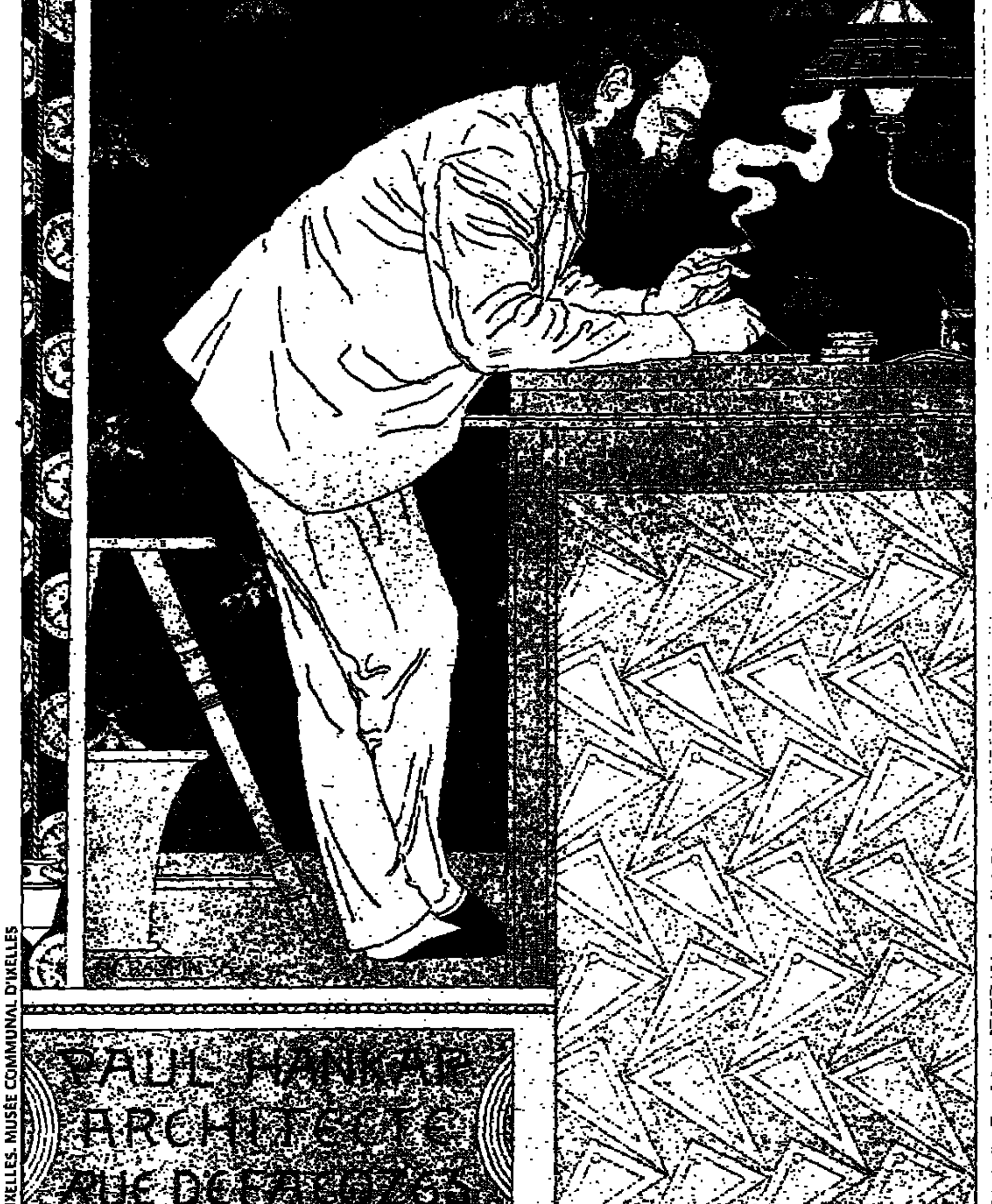
Oxygénons-nous ! L'œuvre et la vie de François Mansart, célébré cette année par des expositions à Blois et à Paris, a fait l'objet d'un des plus passionnants ouvrages que les historiens de l'architecture aient depuis longtemps produits. C'est encore une somme collective, dirigée par Jean-Pierre Babelon et Claude Mignot, mais ils ont su faire en sorte que chaque partie du tout soit passionnante, parfois amusante, toujours vivante et érudite.

C'est à Le Vau, l'architecte de l'Institut, de Vaux-le-Vicomte, et de sérieux morceaux de Versailles, que Cyril Bordier s'est intéressé sur un mode plus traditionnellement savant. Son travail bilingue anglais-français occupera deux tomes. La première livraison s'en tient aux demeures parisiennes, dont l'hôtel Lambert reste le plus célèbre exemple. Tout ou presque du Le Vau d'avant 1661. Il ne travaillera plus, ensuite, que pour Louis XIV. Une rupture aussi nette entre la commande privée et la commande publique, avec un tel et si constant génie, serait-elle aujourd'hui concevable ?

A l'évidence, non. Et c'est la raison pour laquelle il faut ici évoquer deux ouvrages dus à deux moines-soldats de la connaissance architecturale. Le premier est Jean-Michel Leniaud. Pas d'images dans son livre, mais les mots, nourris d'une ambitieuse et véritable érudition, sont eux-mêmes imagés. Regardons-le esquisser l'un de ses premiers mouvements de manche : « *A trop reconnaître la part que l'Etat prend à manier cet outil, l'architecture, pour transformer les sociétés, on risquerait d'oublier l'architecte : il ne peut être cantonné à un rôle de figuration.* » Et Leniaud d'analyser sur plus de quatre cents pages ultra-référencées la naissance du Grand Architecte aux XIXe et XXe siècles, professionnel que sa « *position éminente* » conduit à adopter la posture du démiurge. Voici donc les portraits de Fontaine, Viollet-le-Duc ; ceux, rassemblés par leur art commun et nouveau, de Horta, Hankar et Guimard ; celui de Garnier (Tony, mais pourquoi pas Charles ?) ; et bien sûr de Le Corbusier. Les figures sélectionnées par Leniaud correspondent-elles aux nécessités de sa thèse ? Peu importe, la passion est là qui peut absoudre l'homme de l'art ou l'envoyer, ça lui pend manifestement au nez, aux galères.

Alain Guiheux est le second moine, consubstantiel au Centre Pompidou, dont il régente le secteur de l'architecture. Il a pu ainsi constituer une belle collection d'incunables architecturaux. Tant mieux pour les morts dont il a voulu sauver l'âme, tant pis pour les vivants qui ne participent pas à la bonne croisade. Le Centre Pompidou a eu l'heureuse idée de jouer malgré tout la transparence en publiant la moisson céleste d'Alain Guiheux. Pédante mais lisible, son introduction justifie ses choix : il y a des œuvres (dessins, maquettes, meubles) qui sont là parce qu'elles sont la trace de réels chefs-d'œuvre. Rien à redire. Et d'autres qui le sont parce qu'ils ont joué ou joueront un rôle dans l'histoire : « *Cette dimension théorique est consubstantielle à l'architecture, elle ne pourrait pas exister sans sa théorie, et par conséquent ces publications n'ont pas pour rôle de documenter l'œuvre, elles sont parties intégrantes de l'architecture elle-même* », écrit le préfacier. Qui fait l'œuf, qui fait la poule ? Il suffit pour le savoir d'entrer dans la collection Guiheux-Pompidou.

★ *Histoire de l'architecte*, sous la direction de Louis Callebat (Flammarion, 288 p., 375 F) ; *François Mansart, le génie de l'architecture*, sous la direction de Jean-Pierre Babelon et Claude Mignot (Gallimard, 304 p., 290 F) ; *Louis Le Vau architecte*, de Cyril Bordier (éd. Léonce Laget, 240 p., texte bilingue, 595 F, tirage limité à 1 500 exemplaires) ; *Les Bâtisseurs de l'avenir, portraits d'architectes, XIXe-XXe siècles*, de Jean-Michel Leniaud (Fayard, 594 p., 170 F) ; *Projets d'architecture, catalogue de la collection du Centre Georges-Pompidou*, réalisé sous la direction d'Alain Guiheux (376 p., 396 F).



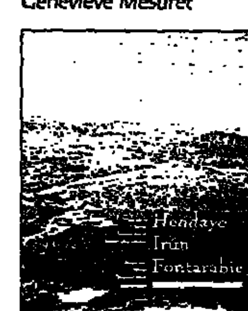
BRUXELLES, MUSÉE COMMUNAL D'IXELLES

Affiche d'Adolphe Crespin représentant l'architecte Paul Hankar (1894)

Sélection

● LES MAISONS DU XXe SIÈCLE - EUROPE,
d'Olivier Boissière
LES MAISONS DU SIÈCLE,
d'Anatxu Zabalbeascoa
Cela sème le trouble, ces deux titres presque identiques, même si l'ambition de Boissière se limite pour l'heure à l'Europe, et d'autant plus que plusieurs des chefs-d'œuvre identifiés par les auteurs sont communs. L'abondance photographique, mais pas toujours la qualité des reproductions, plaide peut-être pour l'ouvrage de la journaliste espagnole. L'approche critique, la lisibilité générale et la diversité des choix conduisent en revanche à défendre Boissière. Bref, deux livres indissociables, pour qui les juge indispensables (éd. Pierre Terrail, 208 p., 149 F et Seuil, 220 p., 350 F).

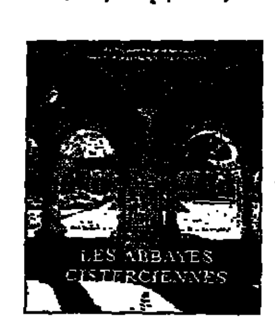
● HENDAYE, IRUN, FONTARABIE, VILLES DE LA FRONTIÈRE, sous la direction de Maurice Culot et Geneviève Mesuret



« *Ma mère*, écrit Maurice Culot en introduction au volume, *est née au début du siècle à Higuera de la Sierra, village andalou aux maisons blanchies à la chaux, proche de la frontière portugaise. On y écorchait alors les chênes-lièges. Une partie de la production était envoyée chez un grossiste en bouchons à Bruxelles : mon grand-père.* » Et voilà comment le plus célèbre historien belge de l'architecture française parvient à intéresser, depuis des années, la terre entière à l'architecture de la côte basque. Ce solide et fier volume bénéficie donc de l'approche à la fois la plus ouverte, en termes de style et d'époque, la plus solide en termes scientifiques, et la plus sensible car rien n'échappe à la passion des auteurs. Parmi les reproductions, livrées en l'état par les années et la mer, il ne manque que quelques personnages. Par exemple le petit Maurice en maillot devant la gare d'Hendaye-Plage. Mais on ne peut pas avoir tous les bonheurs à la fois (Institut français d'architecture, éd. Norma, 400 p., 380 F).

● FRANK O. GEHRY, TUTTE LE OPERE, de Francesco Dal Co, Furt W. Foster et Hadley Soutter Arnold
En attendant l'inévitable traduction anglaise et, souhaitons-le, française, voici la première somme indispensable sur l'oeuvre de Frank Gehry, l'architecte californien devenu célébrissime avec le Musée Guggenheim de Bilbao. Le texte italien est assez distendu pour faire la part belle à une iconographie qui ne laisse rien dans l'ombre, du trait de crayon inspiré à la maquette en carton, des plans tracés par ordinateur aux formes lyriques de bâtiments édifiés. Les auteurs, Francesco Dal Co, Furt W. Foster et Hadley Soutter Arnold, ont l'âme assez solidement ancrée dans l'histoire pour savoir de quels croisements romans et baroques serait issu Gehry, « *honte* » admirable du XXe siècle comme Borromini l'aurait été du sien (éd. Electa, 610 p., 905 F).

● LES ABBAYES CISTERCIENNES de Henri Gaud et Jean-François Leroux
Les abbayes cisterciennes ont été plus qu'honorablement servies depuis quelques années, qu'il s'agisse d'histoire ou d'architecture. Il manquait cependant un ouvrage, un peu méthodique, pédagogique, géographique enfin, qui permette d'aller au-delà de l'extase immédiat, et de faire tranquillement le point du sujet d'un bout à l'autre de l'Europe. Jean-François Leroux, un passionné d'architecture, « saint-bernard » des abbayes perdues, s'y est attelé, établissant l'ordre et le rythme du livre, avec une introduction d'esprit solide et encyclopédique, et s'appuyant sur les photographies d'Henri Gaud (éd. Place des Victoires, 420 p., 395 F).



● ARCHITECTURE EXPRESSIONNISTE,
de Wolfgang Pehnt
Ce livre, qui existait dans de nombreuses langues depuis 1973, vient seulement d'être traduit en français, mais bel et bien révisé et si largement augmenté qu'on peut le dire neuf. Gaudi et les Catalans mis à part, associés d'ailleurs aux cubistes pragois et aux « cyclopéens » allemands, cet expressionnisme, bien qu'expansionniste par son ambition, ne s'intéresse guère qu'aux germanophones : Poelzig, Behrens, Scharoun, Mendelsohn, etc., un peu à l'école d'Amsterdam, et un rien à Steiner et aux anthroposophes. Le genre, c'est vrai, est allemand. Pehnt en explore les frontières, il éprouve leur solidité, analyse les motifs de leur relative imperméabilité. L'iconographie, somptueuse, fait grande impression (traduit de l'allemand par M. Dautrey, A. Braatsch, M. Passelaigue, éd. Hazan, 372 p., 580 F). F. E.


D.R.

Canapé et fauteuil en chêne et velours dans la galerie de Jean Royère, rue du Faubourg Saint-Honoré

هكذا من الأصل





Les spectres de l'utopie urbaine

VILLES RÊVÉES
de Patrice de Moncan
avec la collaboration
de Philippe Chiambaretta,
éd. du Mécène, 192 p.,
200 ill., 390 F.

La publication de cet inventaire illustré de l'urbanisme utopique est fort utile à l'heure où, dit-on, *« les villes sont en crise »*. L'utopie passe d'habitude pour l'exaltante rêverie de poètes anarchistes ou de philosophes visionnaires. Séduisante sur le papier, on oublie que *« l'utopie est une logique et non une figure poétique »*, comme nous le rappelait naguère Gilles Lapouge *(Utopie et civilisations)*. C'est un système clos et non une évasion. L'utopiste refuse l'histoire qu'il s'efforce de figer une fois pour toutes. Il propose un monde parfait, immobile, enchaîné. Où toujours l'ordre remplace le chaos, où la clarté, la propreté et l'angle droit succèdent à la pénombre, à la saleté et à la ligne brisée. Ces pures équations sont-elles vivables ? Patrice de Moncan les passe en revue.

Défilent donc sous nos yeux les villes méditées par Platon, Thomas More (1478-1535), Francis Bacon (1561-1626), Campanella (1568-1639), illustrées par *La Cité idéale* de Francesco di Giorgio avec ses places vides et ses marbres glacés. Dans toutes ces cités-Etats, la propriété, source d'égoïsme et d'amour-propre exacerbé est abolie. La vie de chacun est réglée d'heure en heure. *« Aucun prétexte pour rester oisif,* précise Thomas More dans son *Utopia, pas de cabaret, pas de taverne, pas de mauvais lieux, aucune occasion de débauche, aucun repaire, aucun endroit de rendez-vous. (...) Toujours exposé aux yeux de tous, chacun est obligé de pratiquer son métier ou un loisir irréprochable. »*

Emmanuel de Roux

La saline de Claude-Nicolas Ledoux, à Arc-et-Senans, restée inachevée, fut construite à partir de 1775. *« Ville rêvée par Ledoux, elle eut le droit d'exister,* constate Patrice de Moncan. *Et les hommes eurent le malheur d'y vivre. Les conditions étaient particulièrement dures. Regroupés en équipes de nuit et de jour, les ouvriers travaillaient douze heures sur vingt-quatre pour un salaire quotidien misérable de six sous. Les tâches s'effectuaient dans des conditions atroces, au milieu de la fumée et des émanations d'acides. »*

Ceci n'empêcha pas les utopistes du siècle suivant de brosser à leur tour des cités idéales. Celle de Robert Owen (1771-1858) est formée de bâtiments disposés en carré. Chacune de ces figures peut recevoir 1 200 personnes. Il tentera d'installer sa New Harmony aux Etats-Unis. Echec cuisant. Comme l'Icara d'Etienne Cabet (1788-1856), elle aussi implantée sans succès dans le Nouveau Monde. Le Phalanstère de Victor Considérant (1808-1893) déploie ses ailes immenses autour de la Tour de l'ordre. C'est une sorte de Versailles du peuple qui s'étire en accordéon. Charles Fourier (1772-1837) n'a pas voulu laisser de plan précis pour loger sa société phalanstérienne. Il note cependant à propos de l'architecture que *« le beau n'est pas plus coûteux que le laid. Un siècle qui ne sait pas pourvoir au luxe général des édifices ne peut faire aucun progrès dans le cadre du bonheur social »*. A méditer aujourd'hui. Le Familistère de Godin, construit à Guise – il existe toujours –, reste à une échelle modeste, d'où son succès.

Avec la révolution industrielle, le rêve va pouvoir prendre forme. Le Paris d'Haussmann est-il une utopie ? En tous cas, la ville, pour la première fois, est traitée comme un ensemble. Et la méthode haussmannienne est suivie dans toute l'Europe. Pour résoudre des problèmes qui nous semblent insurmontables, celui des banlieues par exemple, le préfet trouve des solutions radicales : il annexe purement et simplement les communes périphériques. Les nouvelles conditions de travail et la médiocrité de l'environnement urbain qui l'accompagne engendrent la cité-jardin, utopie modeste appliquée par bribes dans presque toutes les grandes villes européennes. Elle aurait le mérite de dissiper l'exaspération des *« classes dangereuses »*. L'architecte Frank Lloyd Wright va plus loin : la ville doit se dissoudre dans la campagne. A l'opposé, Tony Garnier publie, en 1917, les plans de sa cité industrielle. On trouve là, au cœur de sa ville, la fonderie – l'Usine – source intarissable de travail qui illumine la vie des habitants. On ne parle pas encore de pollution.

L'avènement de l'automobile change tout. Débarquent donc, au lendemain de la première guerre mondiale, Le Corbusier et sa Cité radieuse, où l'homme travaille, se distrait, se loge et se déplace. Sa ville est sectorisée et des voies rapides relient les différents quartiers spécialisés. Les « trente glorieuses » se souviendront de ces partis pris massivement diffusés dans les écoles d'architecture et auprès de l'administration. Tandis que l'architecte génial passe sa vie à la recherche d'un *« prince »* pour mettre en œuvre sa ville idéale, ses idées – dévoyées, dira-t-on – seront appliquées à une échelle redoutable. Aussi, dès 1954, le situationniste Guy Debord contre-attaque : *« On ne saurait oublier que si l'urbanisme moderne n'a encore jamais été un art – et d'autant moins un cadre de vie –, il a par contre toujours été inspiré par les directives de la police. »* Le groupe anglais Archigram profite de la confusion et du désenchantement pour prôner la liberté absolue : il s'attaque à toutes les conventions et les savoir-faire établis.

La croissance illimitée des villes pousse les architectes à proposer des solutions *« organiques »*. Les Japonais (Tange, Kurokawa, Maki) s'inspirent des colonies coralliennes, des grappes de fleurs, des habitats d'insectes. Sans entendre ces discours *« cartésiens »*, les mégapoles évoluent à la façon de cellules devenues folles. Certains architectes vantent la vertu de ce chaos organisateur. Sans songer que le chaos n'a pas besoin d'architecte.

Patrice de Moncan a invité six maîtres d'œuvres contemporains à exposer leur *« utopie »* personnelle. Ricardo Boffil, Roland Castro, Léon Krier, Jean Nouvel, Dominique Perrault et Christian de Portzamparc ont répondu paresseusement en tirant de leurs cartons quelques-unes de leurs réalisations, en plan ou en chantier.

« Projet Cities Walking
Dessin Ron Herron

CENTRE GEORGES POMPIDOU, PARIS

s é l e c t i o n

● ROMA VILLA MÉDICIS, ACADÉMIE DE FRANCE À ROME, de Philippe Morel et Araldo De Luca
Les détails de la villa Médicis, après sa restauration, saisis par l'objectif d'Araldo De Luca. Le texte est de Philippe Morel, qui dirige l'énorme travail historiographique sur l'Académie de France, lancé par André Chastel. On regrette que la matière écrite ne soit pas un peu plus copieuse. Mise en page impeccable (coordination de Michel Hochmann, Franco Maria Ricci, édition bilingue, 108p., 300 F).

● LES DÉCORATEURS DES ANNÉES QUARANTE, de Bruno Foucart et Jean-Louis Gaillemin
Le catalogue de l'exposition qui se tient au centre culturel de Boulogne-Billancourt peut se lire comme un essai – engagé – sur un moment de l'histoire du goût. Les années 40, méconnues, affirment les auteurs, tentent de renouer, après l'interruption de la guerre, avec le fil d'une histoire perdue. Celle où allait se mettre en place un *« style français »*. C'est du moins ce que pensent les décorateurs de ces années de pénurie qui développent un retour peu convaincant vers un classicisme mondain (éd. Norma, 304 p., 350 ill., 495 F).

● LA LIBYE ANTIQUE, CITÉS PERDUES DE L'EMPIRE ROMAIN, de Robert Polidori, Antonio Di Vita, Ginette Di Vita-Evrard et Lidiano Bacchielli
Cyrène, Ptolémaïs, Sabratha existaient avant l'arrivée des Romains. Ces villes ont été fondées par les Grecs ou les Phéniciens. Mais c'est Rome qui leur a donné ces splendides monuments qui ornent encore les rivages déserts de la côte libyenne. L'empereur Septime Sévère fut particulièrement généreux avec sa ville natale, Leptis Magna. Les commentaires savants de trois archéologues encadrent les photos de Robert Polidori (éd. Mengès, 256 p., 390 F).

● VERSAILLES, de Claire Constant et Jean Mounicq
Nulle visite de Versailles ne ressemble à une autre. Les livres sur ce parangon du classicisme français sont presque tous différents. Celui-ci porte la patte de Claire Constant, conservateur des peintures au Musée de Versailles. Aussi a-t-elle utilisé ses compétences pour présenter le palais avec une riche iconographie. Elle n'oublie ni les jardins, partie intégrante du programme « louis-quatorzien », ni le sort du domaine, au lendemain de la Révolution. Les photos de Jean Mounicq sont classiques. Comme le sujet (éd. de l'Imprimerie nationale, préface de Jean-Pierre Babelon, 282 p., 208 illustrations, 450 F). **E. de R.**



● FEMMES DE BRETAGNE. Images et histoire, sous la direction d'Alain Croix
L'histoire des femmes et de leur représentation est si fortement tributaire du regard masculin qu'on saura gré à Alain Croix et aux cinq universitaires de Rennes et de Brest dont il s'est entouré de leur prudence et de leur affectueuse bienveillance pour un sujet qui se dérobe, piégé par les codes sociaux et religieux, ou qui peine à se dégager de la caricature, de l'altière duchesse Anne à la consternante Bécassine. Réunie par Christel Douard, une iconographie somptueuse et rare, intelligemment utilisée, fait tout le prix de cet album aussi sensible que précieux (Apogée/P. U. de Rennes, 176 p., 280 F).

● MORESCA. Images et mémoire du Maure
Catalogue de la deuxième exposition temporaire du Musée de la Corse – encore visible à Corte jusqu'au 30 décembre –, ce gros livre revisite la figure du Sarrazin de la geste des paladins carolingiens, du Barbaresque qui lança raids et razzias sur les côtes corses, ou du Maure, troublant de raffinement et de sensualité. Ce *Turcu* de synthèse a fortement marqué la toponymie et les imaginaires jusqu'à figurer sur le drapeau, réappropriation assumée des armes du roi d'Aragon. Mine de renseignements et de développements pointus, mais inégaux, le présent ouvrage pâtit juste d'une structure maladroite qui masque les manques (la *moresca* est un genre musical moins circonstancié qu'on ne le laisse entendre) et les difficultés d'une consultation efficace (Musée de la Corse – la Citadelle, 20250 Corte –, 396 p., 380 F).

● LE XVIIIe SIÈCLE, de Krzysztof Pomian et Thomas W. Gaehtgens
Dédié à Georges Duby, maître d'œuvre de la collection qui eut juste le temps d'en dresser les grandes lignes avant sa disparition, ce XVIIIe siècle doit sa singularité à la passionnante étude de l'historien et philosophe Krzysztof Pomian, « L'Europe entre religion et philosophie ». D'une clarté d'exposition appuyée sur une iconographie soignée et qui converse avec finesse avec le texte, cette première partie développe la *« centralité de la religion »* à l'ère des Lumières, controverses et débats inclus. Le second volet, confié à l'historien d'art Gaehtgens, invite une vingtaine de spécialistes à préciser les expressions croisées de l'art des cours et celui des sociétés (Seuil, « Histoire artistique de l'Europe », 400 p., 495 F jusqu'au 31 décembre 1998, 550 F ensuite). **Ph.-J. C.**

● LES PALAIS DES ROIS D'ESPAGNE, de Juan A. Hernández Ferrero avec les photographies de Humberto Rivas
Promenade au fil du temps, des monarques et des artistes – Velazquez et Goya en tête –, cet album offre un aperçu par l'image et le texte des grandes dynasties de la Couronne espagnole, de la maison d'Autriche aux Bourbons, de Charles Quint à Philippe V. (traduit de l'espagnol par Véronique Dufaut, éd. Mengès, 452 p., 450 F). Chez le même éditeur, signalons *Villas et palais de Rome*, de Carlo Cresti et Claudio Rendina avec les photographies de Massimo Listri (traduit de l'italien par Jean-Philippe Follet, éd. Mengès, 400 p., 590 F). **E. G.**



Les voies de l'art lyrique

Tandis que Dietrich Fischer-Dieskau raconte sa « légende du chant », plusieurs ouvrages de référence et dictionnaires dressent, inégalement, un état des lieux et des scènes de l'opéra ou de l'opéra-comique

LA LÉGENDE DU CHANT
de Dietrich Fischer-Dieskau.
Flammarion, « Légende »,
280 p., 295 F.

HISTOIRE DE L'OPÉRA (The Story of Opera)
de Richard Somerset-Ward.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Denis-Armand Canal,
préface de Kiri Te Kanawa.
éd. de la Martinière,
304 p., 450 F.

L'OPÉRA-COMIQUE
de Michel Parouty.
Préface de Manuel Rosenthal,
Asa éd. [5, rue Rennequin 75017], 136 p., 245 F.

DICTIONNAIRE DE LA MUSIQUE VOCALE LYRIQUE, RELIGIEUSE ET PROFANE
sous la direction
de Marc Honegger
et Paul Prévost.
Larousse, 880 p., 395 F.

Chaque année, la même perspective *accable le critique* : quelle réelle nécessité pousse les éditeurs à mettre en vente des « beaux livres » consacrés à la musique, sinon, le plus souvent, *celle* d'alimenter en nouveautés un marché qui n'est pas si large ? Cet automne, la mode est la voix. Outre la somme que livre Claude Duneton sur l'*Histoire de la chanson française, des origines à 1860* (1), le lyrique retient prioritairement l'attention.

Projet convenu, une *Histoire de l'opéra*, de Richard Somerset-Ward. Longtemps directeur de la *programmation musicale* de la BBC, l'auteur conjugue un réel enthousiasme pour son sujet et une érudition qui sait ne pas se faire pesante. Ce qui est précieux pour ce type d'ouvrage sans réelle originalité, l'histoire du genre, des premières expressions du *dramma per musica* aux créations contemporaines, ayant été maintes fois retracée. Concédons même pour *point* d'origine la représentation privée de la pastorale de Peri, *Dafne*, en 1598, qui permet d'invoquer le prétexte d'une célébration. On pourra pointer les déséquilibres ou les oublis, une iconographie très inégale où les raretés côtoient d'autres images plus prévibles et la définition souvent décevante de certaines photos de spectacles. *Toutefois, cette* somme pose un intéressant regard sur le XX[e] siècle. Soulignant la singularité d'un *temps qui sacrifie moins* à la *création* qu'à la reprise d'un fonds, revisité par des conceptions inédites, Somerset-Ward insiste *sur* la véritable innovation : le rôle désormais déterminant du metteur en scène. L'apport des enregistrements et de leur *diffusion* parachève un état des lieux qui explique le dynamisme et la popularité *inespérée d'un* genre né dans le cercle privilégié d'une élite urbaine.


AKG/CAMERA PHOTOT EPOCHE
Maria Callas

Plus limité, le projet de *L'Opéra-Comique* de Michel Parouty a la singularité de croiser histoires d'un genre et d'un lieu – ou plutôt de lieux puisqu'on dénombre *trois* Salle Favart successives, de celle inaugurée par Marie-Antoinette en 1783 à la plus récente, seconde résurrection après les incendies de 1838 et 1887, réouverte le 7 décembre 1898, il y a juste cent ans. Inattendue, cette partie de l'ouvrage est la plus précieuse, puisque la galerie d'œuvres du répertoire proposées ensuite ne surprend pas. Deux pages en vis-à-vis par opus, avec pour seules exceptions – également prévisibles – *Carmen* et *Pelléas et Mélisande*, qui ont bénéficié d'un traitement deux fois plus long. Le néophyte appréciera cette balade strictement balisée où Grétry côtoie Offenbach ou Massenet et quelques autres moins fameux, mais le mélomane averti restera sur sa faim, aiguisée seulement par la première partie. De la difficulté de définir avec cohérence le public visé...

Propos d'une plus large ambition, *le texte signé* Dietrich Fischer-Dieskau, réalisé, à partir d'entretiens accordés en français à Evelyne Koch par le célèbre baryton allemand. On sait la qualité des textes du maître tant sur les compositeurs qu'il affectionne que sur les liens entre musique et pensée (Wagner et Nietzsche, l'initiateur et son apostat), puisque tous ont été traduits de l'allemand. *Comme il a très tôt livré* ses mémoires (*Nachtklang, Anschiten und Erinnerungen*, 1987), parus *sous le titre Résonance* chez Belfond dès 1991, ce nouveau rendez-vous commence de façon bien paresseuse, accumulant lieux communs et vérités premières. Par chance, il y a l'iconographie, riche et très bien rendue, que le chanteur *commente* en toute subjectivité. Plus l'on avance et plus on est saisi par le ton de la confidence finalement retenu : *impressions* de carrière, avec un retour d'abord didactique sur le répertoire servi, puis plus personnel sur les partenaires professionnels, (un bel hommage à Joseph Keilberth, Leonard Bernstein, *« la musique faite homme »*, ou l'indissociable Gerald Moore). Le dernier volet est le plus intime, images des maîtres et des modèles, sobre *leçon sur la* construction d'un récital et l'élaboration d'une interprétation. Un moment à part.

Face à *ces visions* morcelées, reste le sûr recours aux ouvrages de référence : repris du *Dictionnaire des œuvres de l'art vocal* (Bordas, 3 vol., 1991-1992), le *Dictionnaire de la musique vocale* en est une *édition* abrégée : à peine plus du quart des entrées originelles. Les citations de partition ont souvent disparu comme les *orientations* bibliographiques, mais une sélection discographique drastique et à jour affiche de vrais partis pris. *Un parcours* historique en cahiers d'illustrations balaie les rares réserves : une frilosité certaine à intégrer la création contemporaine *et quelques* flagrants déséquilibres qui héroïsent certains compositeurs, Fauré, Bach surtout.

Comme le chant induit le recours au mot, signalons enfin la reprise en coffret mais à petit prix de l'extraordinaire *Dictionnaire historique de la langue française*, dirigé par Alain Rey, qui a lui-même supervisé la copieuse re*mise à jour de cette édition* « de poche » (éd. Le Robert, 3 vol. sous coffret, 4 336 p., 395 F jusqu'au 31 janvier 1999, 480 F ensuite). Les vrais classiques ne déçoivent jamais.

Philippe-Jean Catinchi

(1) Seuil (« Le Monde des livres » du 20 novembre). Signalons en complément l'anthologie de la chanson parisienne à l'époque moderne, *Paris, voix de ville, composée et commentée* par Roger Blanchard (éd. des Musées de la Ville de Paris, 200 p., 90 F).

Sélection

MUSIQUE

● JOSÉPHINE BAKER ET LA REVUE NÈGRE
Le décorateur Paul Colin dessina les affiches de la fameuse Revue nègre où se produisait « la » Baker, *girl* aux pitreries de va-nu-pieds, clown de la jungle music. En 1927, il réalisa cet album *aujourd'hui réédité, Le Tumulte noir*, une série de lithographies coloriées à la main, réalisées en hommage à la Vénus noire et à l'ère de l'apogée du jazz. Hymne, comme l'écrivent Henry Louis Gates, Jr. et Karen C. C. Dalton, à cette *« incarnation du modernisme primitiviste, l'art nègre des cubistes en chair humaine et dénudée »*. (Ed. La Martinière, 64 p., 149 F.)

● LA LÉGENDE DU JAZZ,
de Roy Carr et Jacques Chesnel
Initiation illustrée (nombreux documents d'époque) à une histoire du jazz, sur une maquette à l'esthétisme Blue Note, avec reproductions de vieilles pochettes de disques. Cela commence en 1917 avec l'Original Dixieland Jazz Band, le premier orchestre de jazz (un quintette de Blancs), et ça swingue jusqu'à l'Acid Jazz, un *« truct qui tilte »*. (Larousse, 256 p., 295 F.) J.-L. D.

● BUCÉPHALE,
de *Thomas Fersen*
et Robert Doisneau
L'aventure est aussi belle que l'objet. Responsable du secteur Jeunesse des éditions du Rouergue, Olivier Douzou souhaite que le chanteur Thomas Fersen fasse un livre pour les enfants. Dans le même temps, Annette *Doisneau ouvre* à l'artiste les archives de son père, qui signa naguère la couverture de son premier album. C'est ainsi que Bucéphale, *« maudit canasson »* sur le retour, remporte en appel la victoire que le parolier lui avait refusée sur son dernier CD, *Le Jour du poisson*. Pas de ces triomphes sur tapis vert, puisque le gazon a failli, mais une photo finish en bon vieux noir et blanc, sans apprêt ni pose. Une balade pleine d'humour et de tendresse au pays des paddocks et des champs de course. Douzou, Fersen, Doisneau : un tiercé gagnant. (Ed. du Rouergue, 52 p., 76 F.)



● LE BOBY LAPOINTE,
images d'Albert Lemant
Comme le veut la série, *cette brève anthologie* – dix-sept chansons désopilantes et coquines – d'un autre « fou chantant » est accommodée par un *maître imagier* qui joue à l'octave la même partition débridée. La couleur et l'élan, l'ironie tendre et la grivoiserie furtive, rien n'est perdu de l'original, *sinon le timbré* mal léché d'un faux loup de mer, farfelu nonchalant au talent tapageur. *La tactique* n'est pas toc et la complicité, comme une évidence, rayonne. (Mango-Album Dada, « Il suffit de passer le pont », 48 p., 99 F.) Ph.-J. C.

LITTÉRATURE



● *L'INGÉNIEUX HIDALGO DON QUICHOTTE DE LA MANCHE,*
de Miguel de Cervantes,
illustré par Gérard Garouste
Il existe encore quelques cinglés de talent : le peintre Gérard Garouste, par exemple, qui décide d'illustrer le Don Quichotte de Cervantes ; ou l'éditeur, Diane de Selliers, qui a voulu, avec enthousiasme, le publier, dans l'ancienne traduction, celle de César Oudin pour la première partie et de François de Rosset pour la seconde, *le tout revu en* 1934 *par Jean* Cassou. Cela donne un des plus beaux livres de l'année, un des plus gros aussi : deux forts volumes d'un peu plus *de 360 pages chacun*, dont les 126 chapitres s'ouvrent sur des lettrines créées par Garouste, qui les a adaptées au contexte avec une inventivité et une *jubilation* évidentes, et s'ornent de 150 reproductions des gouaches peintes pour la circonstance, picaresques et tendres. (Ed. Diane de Selliers, 688 p., en 2 volumes, 1 600 F jusqu'au 31 janvier 1999, 1 980 F ensuite.) Ha. B.

● PASSION RIMBAUD. *L'Album d'une vie*, de Claude Jeancolas


©ESTATE OF PAUL COLIN, CAMUS NEW-YORK/ADAGP, PARIS
Lithographie de Paul Colin du « Tumulte noir » (1927)

L'auteur a rassemblé un vaste ensemble de six cents documents en bichromie, souvent inédits, sur et autour de Rimbaud. Il n'est pas sûr, comme le prétend l'éditeur, que toutes ces reliques pieusement photographiées – comme les couverts en argent *de la première* communion d'Arthur par exemple – aient le pouvoir d'extraire le poète de son *« icône »* et de lui redonner une *« humanité entière »*. Mais au lecteur de faire la part des choses. L'abondance de la matière le lui permet. (Ed. Textuel, 216 p., 295 F.)

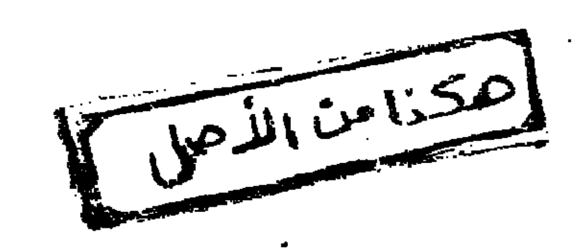
● LA PLUME ET LE ZINC,
de Jeanne Hilary
« Rien de tel qu'un café pour déranger le chagrin (...) Les éclats de verre, de voix, le monde en sourdine, la coulée d'un silence amoureux, le désespoir d'un dos ou la prédiction d'un rond de fumée, tout y influence l'état d'âme. » Florence Delay, dont ces lignes sont reproduites en regard de son beau portrait, est l'un des écrivains placés devant table, verre et objectif par Jeanne *Hilary, pour cette évocation* contemporaine du thème des cafés littéraires. Parmi les autres « attablés » de marque : Jean Echenoz, Linda Lê (qui est debout), Jacques Roubaud, Marie Nimier, Dominique Rolin... (Hazan, 114 p., 195 F.)

● ALBERT CAMUS. VÉRITÉ *ET LÉGENDES*, photographies de la collection Catherine et Jean Camus. Texte d'Alain Vircondelet
Est-ce la *« part d'ombre »* que revendiqua Albert Camus *ou bien* la lumière méditerranéenne qui baigna sa vie que montre cet *album illustré* de photographies tirées de la collection particulière des enfants de l'écrivain ? Les deux sans doute, attachées ensemble par un lien mystérieux. Etait-il cependant nécessaire de reconduire la vieille querelle entre Camus et Sartre, en parlant, comme le fait *le préfacier*, des *« certitudes cyniques »* de ce dernier, ou de *« l'implacable Simone de Beauvoir »* ? Non, *assurément* ! (Ed. du Chêne, 185 p., 178 F.)

● L'ART ET L'ÉCRITURE,
de Sophie de Sivry
et Laurent Beccaria
« Ma plume animée vole dans le ciel blafard du papier », écrivait Robert Desnos. Ce bel album, à l'iconographie superbement choisie et agencée, démontre que l'opposition entre la peinture et l'écriture a fréquemment trouvé, de Sumer à Klee et Picasso, des lieux de conciliation. Les calligraphes japonais ou arabes aussi bien que les artistes funéraires égyptiens le prouvent. Sacrée ou profane, l'écriture se fait dessin, pour le plus grand plaisir de l'œil. (Ed. L'Iconoclaste, 128 p., 245 F.) P. K.

● DU CONTRAT SOCIAL,
de Jean-Jacques Rousseau
Cette reproduction en fac-similé de l'édition originale du célèbre essai de Rousseau est préfacée par Nikolaï Alexandrovitch Kopanev, responsable de la section des livres rares de la Bibliothèque nationale de Russie. C'est là en effet, à Saint-Pétersbourg, que se trouve le fonds Voltaire racheté par l'impératrice Catherine II, y compris cet exemplaire commenté par son ancien propriétaire.
Plume en main, le philosophe y réagit aux *propos* de Rousseau avec vivacité, colère parfois. *« Polisson ! »*, lit-on en marge, ou *« faux »*, *« obscur »* ! Voltaire répondra en 1762 à ce qu'il considère comme des contre-vérités par un petit traité, *Idées républicaines*. (Le Serpent à plumes, 354 p., 280 F.) J.-L. D.

● GARCÍA LORCA
illustré par Guinovart
On ignore *souvent que* García Lorca a écrit en gallicien six de ses plus beaux poèmes. La traduction de Florence Delay retrouve le rythme et la musicalité de Lorca qui, à cette époque, jouissait d'un état de grâce amoureuse. Illustré par Josep Guinovart – un des grands peintres espagnols contemporains –, dont les *six* gravures sur fond gris gallicien réalisent les rêves voluptueux du poète. A l'occasion du centenaire de sa naissance. (90 *exemplaires* numérotés et signés par Guinovart. (Ed. Raiña Lupa, 138, rue de Castagnary, 75015 Paris, tél : 01-40-43-09-91, 5 000 F.) R. Câ.



● **JEANNE D'ARC,**
de Charles Péguy
En décembre 1897, sous la signature de « Marcel et Pierre Baudouin » – nom de son épouse, Charlotte –, Charles Péguy publie, à la Librairie de la Revue socialiste, sa première *Jeanne d'Arc*, fort volume de 752 pages non numérotées tiré à mille exemplaires. A l'édition de ce « drame en trois pièces » qui met en scène une Jeanne militante de la *« République socialiste universelle »*, Péguy apporte le même soin que Mallarmé avait mis, quelques mois plus tôt, à l'élaboration visuelle du *Coup de dés...* : typographie, disposition du texte et des blancs... Le futur animateur des *Cahiers de la quinzaine* mentionne même, d'une manière émouvante, le nom des ouvriers qui ont réalisé l'ouvrage. Philippe Grosos préface la magnifique réédition « à l'identique » de cette œuvre qui préfigure plus qu'elle ne contredit l'admirable Jeanne mystique de 1910, celle du *Mystère de la charité de Jeanne d'Arc*. Autour de cette figure de la Pucelle convergent, s'approfondissent et se précisent les grandes aspirations de Péguy :
le patriotisme, le socialisme et le christianisme (texte établi par Christine et Alain Andreucci, éd. de Valolongues, 33, rue de Galas, 64140 Billère, 400 F). P. K.

● **DEHORS EST LA VILLE,**
de François Bon, et **BRUEGEL. JEU, TRAVAIL, PLACE**
, de Jean-Pierre Ostende
Le format modeste de la collection « Musées secrets » invite à de merveilleux vagabondages, lorsque des écrivains de talent rencontrent des peintres et évoquent leur univers avec ferveur, gravité ou malice. dans *Dehors est la ville*, François Bon retrouve Hopper et la *« géométrie humaine »* de la ville ; Jean-Pierre Ostende rêve de la *Dulle Griet* (Margot l'enragée) de Bruegel, et du *Pays de Cocagne*. (Editions Flohic, chaque volume 90 p., 98 F.) M. Pn.

CINÉMA

● **TAZIO SECCHIAROLI, LE PHOTOGRAPHE DE LA DOLCE VITA,** de Diego Mormorio
Cet album consacré à celui que l'on avait surnommé le *« renard de la via Veneto »*, chasseur d'images volées des frasques de la jet society romaine des années 50, prouve que les *paparazzi* peuvent avoir du talent. Un cliché montrant deux d'entre eux poursuivant la voiture d'Ava Gardner à 4 h 20, une nuit d'été, rappelle de sinistres souvenirs ; mais Secchiaroli, prince du photojournalisme à scoops, flanqué d'un flash et d'une Fiat 600, laisse une collection étonnante de scènes d'atmosphère de la dolce vita. Inspirateur de Fellini, il se vit ouvrir en 1960 les portes de Cinecitta : à propos de sa galerie de portraits de stars, parmi lesquelles Mastroianni, Fellini, Ferreri et Sophia Loren, on peut parler de grand art (Actes Sud/Motta, 252 p., 295 F. jusqu'au 31 décembre 1998, 350 F après).



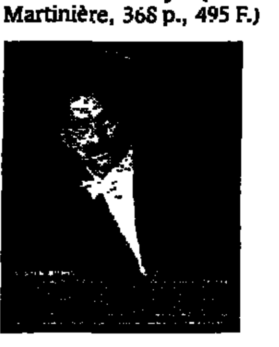
Carlo Ponti et Sophia Loren sur le tournage d'« Arabesque » (1966)

● **LA COMÉDIE AMÉRICAINE,**
de Patrick Brion
Ce huitième opus de la série d'ouvrages consacrés par le Monsieur Cinéma de France 3 aux grands genres hollywoodiens fait naître la comédie américaine en 1912, avec la création de la Keystone par Mack Sennett, et honore 75 *films, dont seulement six depuis* 1970. La promenade proposée, érudite, passionnée et riche d'une iconographie souvent inédite, fait donc la part belle aux grands burlesques que les conditions de travail inhérentes à l'invention du parlant étrangleront peu à peu, aux comédies mondaines de Lubitsch, aux grands classiques du sous-entendu et du quiproquo. Patrick Brion souligne l'impact social de ces satires qui mêlent astucieusement gags et angoisses, révoltes et pieds de nez au code Hays. (Ed. La Martinière, 368 p., 495 F.)

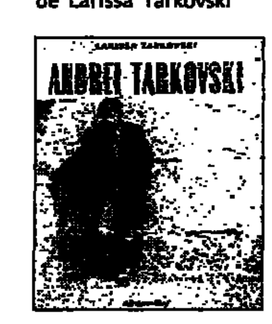


JEANNE HILARY

Florence Delay par Jeanne Hilary



● ***ANDREÏ TARKOVSKI,***
de Larissa Tarkovski



C'est sur le ton des contes populaires, solennel et presque enfantin, que son ancienne compagne (morte en janvier de cette année) évoque la vie du grand cinéaste russe, hanté par la transfiguration. Emouvante, *cette photobiographie s'offre* surtout comme un témoignage sentimental, une hagiographie intime, l'album de photos familiales. Objet de culte, l'auteur d'*Andreï Roublev* voit ici ressusciter douleurs d'enfance et asphyxies créatives. Le portrait de cet homme blessé, voué aux rêves et condamné à se heurter aux autorités comme à un mur de pierre, ne dissipe pas son mystère. (Calmann-Lévy, 160 p., 330 F.)

● **AVENTURES D'UN REGARD,**
de Johan Van der Keuken
Comme son titre l'indique, il s'agit d'un livre d'aventures. Un demi-siècle d'aventures aux quatre coins de cette quadrature de la planète qu'a construite le regard de Van der Keuken. Qui dit aventures dit héros, et cette histoire en a un, généreux et courageux. En plus, c'est lui qui raconte, bien, ces tribulations dans les lointains de la mémoire comme de la géographie, dans les interstices intimes de la Cité – celle des citoyens, des amants, des combattants libres, des poètes, des inconnus. Photographe, cinéaste, Van der Keuken aura transcendé l'un et l'autre moyen d'expression, non en les « dépassant » mais au contraire en les acceptant jusque dans leurs plus extrêmes exigences. Du corps de Sarajevo à celui de sa sœur mourante, d'un mouvement de Ben Webster à un mouvement de *solidarité pour un village* péruvien, des copains de lycée mis dans le bain révélateur à une rue du Rajasthan en passant par des planches dans le salon fixées obstinément, le livre suit les étonnants chemins inventés par Van der Keuken pour relier le monde au monde. (Edition établie avec François Albera, Cahiers du cinéma, 240 p.. 350 illustrations, 295 F.) J.-M. F.

● **CHAPLIN, LA GRANDE HISTOIRE,** de Christian Delage
Par un travail de documentation monumental, où il accumule diverses sources iconographiques (photos, affiches, dessins), plusieurs versions du scénario, et des mémos relatifs à la production du film, Christian Delage *accomplit un travail, unique à* tout point de vue, autour du *Dictateur* de Charlie Chaplin. Autour d'une note manuscrite de Chaplin : « Le Dictateur *est mon premier film où l'histoire est plus grande que le vagabond* ». Delage examine le passage de Charlot à Chaplin, et la manière dont le réalisateur anglais met à l'épreuve de l'Histoire son univers burlesque. (Ed. Jean Michel Place, 144 p, 158 photos et documents, 175 F.) S. Bd



● **ÉROTISME ET CINÉMA,**
de Gérard Lenne
Mise à jour d'un ouvrage paru en 1978 (*Le Sexe à l'écran*). Un inventaire des images du désir. L'histoire d'un éternel combat contre la censure. Le catalogue des fantaisies, perversions, fantasmes et fétichismes auxquels le cinéma s'est frotté depuis sa naissance, depuis qu'il fut possible de donner le corps en spectacle et que montrer un baiser constitua un délit (*The Kiss*, 1896), jusqu'aux hypocrisies du X, emblème de l'innommable. (La Musardine, 352 p., 260 F.) J.-L. D

et aussi...

● **L'ANNÉE DU CINÉMA 1998,** de Danièle Heymann et Pierre Murat
De juillet 1997 à juin 1998, un panorama des films et de toute une saison cinématographique, avec extraits critiques glanés dans la presse. (Calmann-Lévy, 254 p., 198 F.)

● **LES FILMS CULTES,**
d'Alain Riou
L'histoire du cinéma aura réservé à *ces œuvres célèbres, non pour leur* qualité artistique, mais parce qu'elles reflètent quelque chose du temps, une mythologie à part. Ces succès inattendus nouent avec le public une relation particulière. Alain Riou en égrène cent, au fil d'un récit un peu fourre-tout mais d'une mise en page séduisante. (Ed. du Chêne, 168 p., 245 F.)

L'étrange Mister Lynch

Des entretiens richement illustrés, avec le réalisateur d'« Elephant Man »

DAVID LYNCH
Entretiens avec Chris Rodley.
Traduit de l'anglais par Serge Grünberg, éd. Cahiers du cinéma, 192 p., 108 photographies, 295 F jusqu'au 31 décembre, 340 F ensuite.

David Lynch a beau avoir peaufiné un film culte (*Eraserhead*), signé une série télé mythique (*Twin Peaks*), obtenu une Palme d'or à Cannes (*Sailor et Lula*), il reste un créateur insaisissable, sulfureux. Que le monde du cinéma, et en particulier Hollywood, secrète encore aujourd'hui des artistes « incorrects », irrécupérables, entêtés dans leurs fantasmes et leurs abstractions, est une revigorante consolation. Le septième art a besoin d'autres attractions que celles, hégémoniques, de Disney ou Spielberg. Est-il d'ailleurs innocent que Lynch, ce « boy-scout » à l'« enfance idyllique » (quoique troublée), fasse tant référence à des maîtres européens, capables de faire *« des films qui vous pénètrent et vous font frissonner l'âme »*, tels Fellini, Bergman ou Herzog ?

Pas plus qu'est révélateur l'itinéraire de cet orchestrateur émotionnel : fasciné très tôt par la peinture, en particulier par les éclats corporels, les transes de Francis Bacon, il a tâté du cinéma expérimental pour « faire bouger » sa peinture ; il est photographe, sculpteur obsessionnel des difformités et des textures médicales (le sparadrap, le coton). Il filme en osmose avec des musiques presque subliminales. Il se fait voyeur-entomologiste, à l'affût de fourmis déchiquetant une oreille devant sa caméra (*Blue Velvet*), ou mises en scène pour un cliché (« Tête d'argile avec dinde, fromage et fourmis ») : *« J'avais des fourmis dans ma cuisine. Alors j'ai fait une petite tête d'homme en fromage et dinde. Je l'ai sertie dans de l'argile et j'ai monté le tout sur un petit portemanteau. J'ai mis un peu de dinde dans la bouche, les yeux et les oreilles. Je savais que les fourmis iraient directement manger ça et, bien entendu, le lendemain, elles avaient construit une véritable autoroute, et circulaient dans les yeux et la bouche. »* Disciple du rêve éveillé des surréalistes, David Lynch reconstruit un Age d'or digne de Buñuel.

Abondamment illustrés, les entretiens réalisés par l'anglais Chris Rodley n'arrachent aucun mode d'emploi. Chez Lynch, les explications théoriques comme les interprétations sont gardées en zone interdite, et il se refuse à

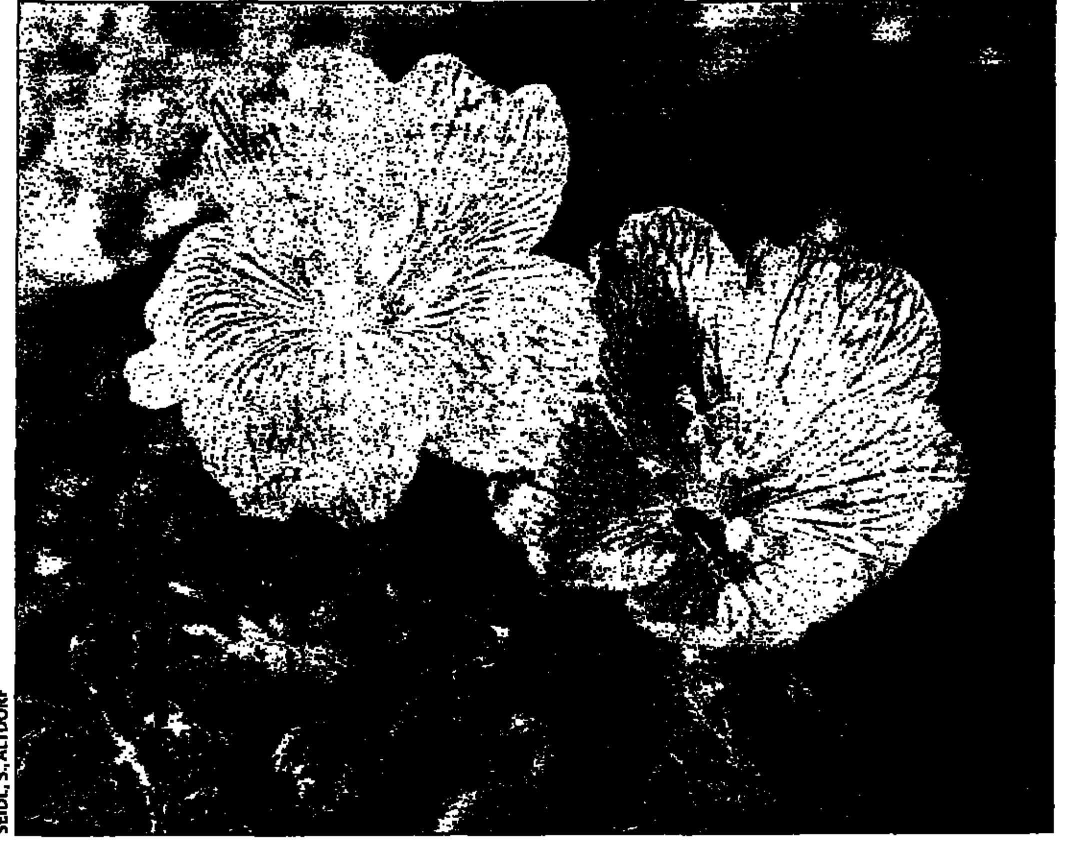
Jean-Luc Douin

dévoiler, par exemple, comment il a fabriqué le bébé d'*Eraserhead*, cette créature tenant du lapin écorché et du fœtus de veau (il aurait même bandé les yeux du projectionniste pendant la projection des rushes pour préserver son secret de magicien). L'homme, cependant, surnommé le *« James Stewart de la planète Mars »*, avoue sa propension au malaise, son penchant à explorer les incertitudes de la raison, et sa fascination de l'instant où l'individu est *« perdu dans les ténèbres et la confusion »*.

Ce que, rappelle Chris Rodley, Freud appela *« le champ de l'effrayant »* : une *« inquiétante étrangeté »* proche des univers d'Edgar Allan Poe et E. T. A. Hoffmann, produite par le sentiment (syndrôme Jekyll et Hyde) que tout un chacun est double et que sa réplique est une menace, attisée par l'impression que des décors apparemment familiers sont hantés par une présence étrangère (l'envoûtant début de *Lost Highway*, fugue psychogénique, est imprégné, jusqu'à la terreur diffuse, d'un irrépressible sentiment de viol du logis).David Lynch, obsédé par l'espace, l'insécurité, la claustrophobie, l'aliénation, terrorisé par la perte de l'orientation et de l'équilibre, voit la beauté derrière le monstre (*Elephant Man*) et l'enfer derrière la beauté. Un paysage idyllique, un jardin, masquent à ses yeux douleur folle et pourriture. Partout, des insectes grouillent. Sous toutes ces plantes qui poussent, il y a des êtres qui rampent, qui attaquent. Toujours un autre monde sous la surface, et d'autres mondes encore *« si on creuse plus profond »*. Sous le ciel bleu, *« il y a des massacres et de la mort, des maladies, des vers, des champignons... »* (l'ouverture de *Blue Velvet* rappelle la nouvelle de Dino Buzzati « Douce nuit », où la kermesse de la mort commence au crépuscule, et où l'orgasme de l'amour fait oublier *« à quel point un pré pouvait être infernal une nuit de lune »*).

Inspiré, dit-il, toujours par l'inconscient, David Lynch peint le sadisme et les noces du sexe, le spectacle industriel (embrasement de feu et d'huile) et les métamorphoses de la chair (mise en scène des processus organiques). Il signe, dans *Sailor et Lula*, une séquence hallucinée, poétique, d'accident de voiture : une femme titube, et tandis que les cadavres de ses proches gisent près d'elle, tandis que sa cervelle dégouline de sa boîte crânienne, elle cherche, somnambule, paniquée, son rouge à lèvres et son sac à main.

C'est une scène surgie d'un ailleurs, dont l'impact est accentué par la musique *« simple et effrayante »* d'Angelo Badalamenti. Un cocktail à la fois terrifiant et mélancolique. *« Comment avez-vous pu orchestrer tout cela ? »*, demande Rodley. Lynch répond: *« Il y a tant de choses qu'on croit contrôler ! »*.



SEIDL S. ALTDORF

Geranium cinereum photographié dans les Pyrénées

Du vrai géranium

Après la lecture de l'ouvrage remarquable de Coen Jansen, les jardiniers amateurs ne pourront plus confondre les pélargoniums et les géraniums

GÉRANIUMS VIVACES POUR LE JARDIN
(Geranium für den Garten)
de Coen Jansen.
Traduit de l'allemand par Philippe Guibal, éd. Ulmer, 144 pages, 118 illustrations en couleurs, index de plantes citées, 159 F.

Les populaires géraniums qui ornent balcons et rebords de fenêtre ne sont pas des géraniums, mais des pélargoniums. Les géraniums vrais sont des plantes vivaces, le plus souvent résistantes au gel et d'une si grande facilité de culture que certaines espèces peuvent devenir envahissantes au jardin par la grâce de nombreux semis naturels. La confusion entre ces deux espèces vient de ce que *leurs feuilles, leurs fleurs et leurs* graines en forme de becs de grue (*geranos*, en grec) se ressemblent tant que le grand Linné les rangea toutes deux dans le genre pélargonium... Pour couronner le tout, le nom vernaculaire de pélargonium est aujourd'hui donné à une plante arbustive, aux tiges dures de couleur marron, aux grandes fleurs en grappe, souvent de plusieurs couleurs, (ressemblant un peu à celles de l'azalée de l'Inde, qu'accompagnent des feuilles *rigides, dressées et vert pâle). Un* vrai pélargonium à la culture plus délicate que celle du faux géranium que nos grands-mères conservaient pendus au plafond de leur cave, racines débarrassées de leur terre, ou effeuillés et roulés dans des journaux.

Le jardinier reconnaîtra facilement les uns des autres : les pélargoniums sont des plantes arbustives qui ne peuvent vivre dehors toute l'année que dans les régions de France les moins froides : originaires de la province du Cap, en Afrique du Sud, ils forment de beaux buissons ou de belles cascades sur la Côte d'Azur et dans certains coins de Bretagne. Les géraniums sont disséminés en Asie, Afrique, Europe, Océanie et Amérique, forment généralement des touffes basses constituées par le feuillage qui prend naissance sur une souche, leurs fleurs émergeant de leur masse. En clair, les premiers sont des arbrisseaux ; les seconds des plantes vivaces résistantes au gel... *encore que certains* géraniums originaires de Nouvelle-Zélande, d'Asie et d'Afrique du Sud ne résistent pas au gel, que quelques rares autres, dont le géranium de Madère, sont gélifs et monocarpiques – ces derniers disparaissent donc après la maturation des graines de leur unique floraison.

Tout cela paraît bien compliqué, mais le remarquable ouvrage que Coen Jansen vient de consacrer aux vrais géraniums dissipe tout malentendu. La diversité des espèces et des cultivars (plantes obtenues par croisements d'espèces) qu'il présente de façon *détaillée et illustrée donne envie* d'accueillir dans son jardin cette grande famille de plantes encore méconnues à l'exception de deux ou trois espèces. En isolé, en pot, en plate-bande, en couvre-sol persistant, au pied des rosiers, en bordure, en grands massifs, en rocailles, à l'ombre... Il y a un géra*nium pour chaque endroit du jar*din. Coen Jansen dit tout de leur culture, de leur multiplication, de leur utilisation dans un langage simple et efficace.

Alain Lompech

Savoureuse cueillette

LES FRUITS RETROUVÉS,
d'Evelyne Leterme.
Ed. du Rouergue,
286 p., 200 F.

Rares sont les livres de cuisine ou de gastronomie qui tranchent sur les autres, ceux que l'on a envie de regarder puis de lire comme on lirait un récit de voyages, une biographie, une histoire. Ceux qui vont au-delà des recettes illustrées, qui ont trouvé leur auteur, leur iconographe, leur photographe...

Avec ces *Fruits retrouvés*, on est encore ailleurs, car là c'est le thème qui prime, qui étonne, qui émerveille. Evelyne Leterme et ses collaborateurs ont choisi de s'effacer derrière leurs sujets, des sujets qu'on a l'impression d'avoir toujours vus et de bien connaître puisqu'ils font partie de notre quotidien, qu'ils figurent sur nos tables, qu'on les voit au marché ou... à la supérette. Ce que l'on a oublié, ce que l'on ne sait plus, c'est que pour satisfaire les besoins des consommateurs modernes que nous *sommes – qui appellent une* pomme une pomme et qui ne voient plus rien à l'intérieur d'une noix – de nombreuses espèces de ces fruits sont en voie de disparition. Depuis plus de quinze ans, Evelyne Leterme s'est lancée à la recherche de ces fruits perdus, abandonnés, oubliés, et a voué son temps non *seulement à la mémoire* des disparus, mais surtout à la protection et à la conservation de tous ceux qu'elle a pu retrouver, recenser et faire revivre avec l'aide d'autres passionnés, souvent bénévoles, et sans grands moyens. Ce sont les « fruits » de leurs travaux que l'on va trouver dans cet ouvrage, qui a pour cadre le Sud-Ouest : l'Aquitaine, le Limousin et la région Midi-Pyrénées.

Le livre fourmille d'informations, mais on s'attardera comme en promenade-cueillette sur les différentes méthodes employées au cours des âges pour faire pousser les arbres fruitiers. Ainsi, la plus ancienne consistait à mêler les arbres à la vigne, on appelait *« joualle »* la rangée de ceps ou d'arbres fruitiers et *« cance »* la bande de terre consacrée aux cultures annuelles. Mais les arbres fruitiers se rencontraient aussi dans les haies, ou dans *« les clos, les coudercs ou les courtils »* (des enclos près des fermes), dans des prés-vergers, dans des plantations spécifiques ou simplement sur le bord des routes. Les variétés se sont diffusées grâce aux services souvent gratuits des voisins et voisines, greffeurs et greffeuses, et bien entendu au fil des migrations humaines ou lors des transhumances.

Le souci d'uniformité et le refus de recourir aux variétés traditionnelles pour créer celles de l'avenir entraînent nécessairement leur disparition, et c'est le souci de ces historiens, pommologues, bio-ethnologues et cultivateurs enthousiastes que de sauvegarder les variétés qui n'intéressent ni les producteurs ni les distributeurs, de permettre le développement des conservatoires, de constituer des collections, de créer des banques de gènes pour les perpétuer et pouvoir créer les variétés de demain. Il suffit de suivre page après page les dizaines et les dizaines d'espèces, qu'elles soient à noyaux (cerisiers, pêches et pruniers), méditerranéennes (abricotiers, amandiers, figuiers et grena*diers), à pépins (poiriers et* pommiers), celles dont les fruits *« ne se consomment pas frais »* (cognassiers, néfliers et sorbiers) et celles à fruits secs (châtaigniers et noyers) pour être convaincu et pour rêver de pouvoir goûter à la cerise basque chapata, à la conquaise, à la jaune d'Oloron, à la pomme *banane, la pomme orange*, la pomme d'anis, aux museaux de lièvre, à la châtaigne portaloune ou à la noix de carême.

Martine Silber

Sélection

JARDINAGE



● L'ENCHANTEMENT DES FLEURS SAUVAGES,
d'Yves Paccalet
« Qu'il fasse beau, qu'il fasse laid, chaque jour je visite les fleurs. » La déclaration d'Yves Paccalet tient de l'acte de foi en une nature que cet amoureux des fleurs sauvages – celles qui s'épanouissent là où la terre les aime – arpente avec un appareil photographique qui se plaît à capturer des beautés éphémères que ne l'on ne prend pas assez le soin de regarder avec attention. Le texte qui accompagne les illustrations – qui se fait en elles plutôt – se savoure. Parfois charmant par sa sentimentalité, toujours évocateur et personnel, il témoigne de la science et de la volonté d'un sage de faire partager ses coups de cœur pour quelques « cosettes » des bois et des prés, tels cette crépitule orangée, ce liseron soldanelle, cette armérie marine qui semblent échappés des coffres d'un joaillier (préface de Jean-Marie Pelt, Lattès, 186 p., 125 illustrations en couleurs, 195 F).

● LES PLUS BEAUX MARIAGES DE PLANTES, de Jill Billington
Comment associer les plantes à fleurs ou à feuillage décoratif en jouant sur leur période de floraison, sur leur taille, leur forme, leur volume, leur croissance. Comment éclairer un jardin d'ombre, cultiver un terrain calcaire, acide ou au bord de la mer ? Comment structurer son jardin ? Comment oser les mélanges les plus hardis de couleurs, comment réaliser une plate-bande de couleurs froides ou unicolore ? Entre un jardin joli mais passe-partout et un jardin dont la beauté force l'admiration, il y a un certain nombre de règles à respecter, d'associations à éviter. Ce livre bien écrit, remarquablement traduit et adapté en français par Philippe Bonduel, répond à toutes ces questions et se regarde avec beaucoup de plaisir, tant les photos sont suggestives. (Bordas, 160 p., index des plantes citées, 225 illustrations en couleurs, 199 F). **A. Lo.**

CUISINE

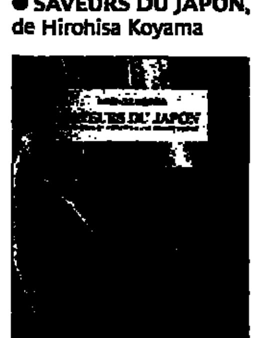
● LE LIVRE DES ÉPICES,
d'Alain Stella
Il ne manque à cet ouvrage que les parfums, et peut-être aussi quelques mots sur les dures conditions de travail de certains de ceux et celles qui cultivent et récoltent ces épices merveilleuses, mais cela gâcherait le rêve... et rêve il y a. Point n'est besoin de savoir faire la cuisine pour se laisser fasciner. Par les informations, d'abord, sur l'emploi des épices du plus loin que l'on en trouve trace, sur leurs propriétés confirmées ou imaginées, sur les routes qu'elles ont empruntées, sur leur aspect, leur culture. Par les illustrations ensuite, documents anciens ou photographies d'aujourd'hui dues surtout à Jacques Boulay. Complété d'adresses et de renseignements pratiques (préface d'Olivier Roellinger, Flammarion, coll. « Art de vivre », 192 p., 16 pages de carnet, 170 ill., 295 F).

● FÊTES GOURMANDES AU MOYEN ÂGE, de Jean-Louis Flandrin et Carole Lambert
Dans son avant-propos, Jean-Louis Flandrin, directeur d'étude à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, fait allusion à *« la ménagère »* qui se lancerait dans la réalisation de recettes médiévales, mais il est bien évident que cet ouvrage s'adresse avant tout aux curieux et aux passionnés d'histoire. Il y est fait la part belle à la littérature culinaire des XIVe et XVe siècles : chaque recette est accompagnée du texte authentique, avec reproduction du manuscrit, proverbes, leçons de diététique, descriptions de banquets. Mais le livre vaut aussi par sa présentation des objets utilisés pour préparer ou servir les plats proposés : tous proviennent de musées, tous sont nommés et décrits. Passionnant (photographies de Claude Huyghens, iconographie de Françoise Danrigal, recettes d'Yves Pinard, Imprimerie nationale édit., 192 p., 390 F).

● JOURNAL GASTRONOMIQUE, de Daniel Spoerri
Danseur à l'Opéra de Berne, mime, metteur en scène, poète et surtout l'un des fondateurs du nouveau réalisme, Daniel Spoerri est plus connu pour ses « tableaux-pièges » que pour ses talents culinaires. Ce *Journal gastronomique* écrit au printemps 1967, lors d'un séjour sur une île de la mer Egée, Smini, vaut autant pour ses anecdotes, ses réflexions et son ton que pour les recettes qui s'y mêlent. Ce n'est peut-être pas à proprement parler un « beau livre », mais c'est un régal (Métropolis, 282 p., 160 F).

● LES JARDINS GOURMANDS DES LENÔTRE,
de Gaston et Sylvie Lenôtre
Sept jardins sont évoqués ici, jardins réels, jardins imaginés, jardins prétextes surtout, à raconter des histoires, donner des conseils, expliquer des recettes à base de légumes ou de fruits sans garder secret le tour de main ou l'ingrédient qui feront que cela sera réussi ou un peu manqué (photographies de Pierre Hussenot, Hachette Pratique, 180 ill., 224 p., 258 F).

● SAVEURS DU JAPON,
de Hirohisa Koyama



Le ton est donné dès la couverture : la peau fine d'un maquereau s'étire translucide sur des reflets argentés et un fond noir. Les recettes du grand chef Hirohisa Koyama, adaptées et commentées par Marianne Comolli, sont admirablement illustrées de photographies de Jean-Louis Bloch-Lainé, sur une maquette parfaite d'élégance et de symétrie. On ose à peine toucher, tellement c'est beau, mais ce serait dommage car tout paraît simple et facile à réussir puisque mis à la portée des amateurs, l'esthétique en moins. Il faut savoir que rien que le maniement des couteaux demande à un cuisinier japonais un apprentissage de plusieurs années (Albin Michel, 75 ill., 152 p., 250 F). **M. Sl.**